DES EXPERTS

Nos agents de publicité vous indiquent les modes d'annonces les plus productifs.

La Patrie

ETUDE UTILE

Avez-vous bien étudi la question de publici té nécessaire à votre commerce.

Conseil Législatif Juil 10 1909

31e ANNEE—No 234—QUATORZE PAGES | MONTREAL, LUNDI 29 NOVEMBRE 1909 | LE NUMERO : UN CENTIN

L'existence légale de la Banque de St-Jean

La cause importante où ce point de droit doit être réglé, commence à être plaidée devant le juge Monet, ce matin, à Saint-Jean.—Les témoignages.

(Dépêche spéciale à La Patrie)

SAINT-JEAN, Qué., 29—La cour s'est ouverte, ce matin, sous la présidence de M. le juge Monet. — Après lecture de quelques motions importantes, on en vient à la cause importante de la Banque de St Jean, contre Lapierre et Franchère, actionnaires. On sait que ces derniers refusent de payer et donnent pour raison que la Banque de St-Jean n'a jamais existé légalement.

Mtre Brassard fait une motion, pour insérer un plaidoyer supplémentaire à raison de nouveaux faits apportés par la réponse négative du ministre de la justice d'intervenir dans la cause. Mtre Lajoie, l'avocat du liquidateur, fait aussi motion, pour une réponse supplémentaire.

On procède ensuite à la preuve de la cause.

Le premier témoin entendu est M. Philibert Beaudoin, dernier gérant de la banque, à St-Jean. Il affirme avoir fait de longues recherches dans les voutes de la banque pour découvrir le certificat d'existence de la banque et ne l'a pas trouvé. Il fut aidé dans ses recherches par M. Euclide Langlois, et ce dernier n'a rien trouvé.

Le témoin suivant fut Mtre M. P. Beaudoin, N.-P., de Montréal. Il dit avoir vu un certificat du ministre des Finances établissant la formation et l'existence de la banque. Il ne l'a pas lu et il n'en connait pas la teneur, mais il dit que ça devait être le document nécessaire à autoriser les opérations de la banque de St-Jean. Il se rappelle que c'était en 1893. M. Beaudoin fut un des organisateurs et directeurs de cette institution.

Après ce témoignage, on appelle M. A. Latour, de St-Jean, qui fut chargé d'apporter des papiers, livres et documents de la société de construction.

Il n'a pas eu le temps de chercher les effets demandés, et il reviendra rendre témoignage plus tard.

On entend ensuite M. Boyer, secrétaire de la Banque Provinciale, à Montréal, depuis 1902. Il dit avoir apporté les livres de dépôts d'épargne de la banque Jacques-Cartier. Les autres livres ont été brûlés sur ordre de la direction comme inutiles pour l'avenir. Les billets de chèques en rapport avec la banque de St-Jean ont dû être brûlés avec les autres. Il ne voit pas d'autres livres que le livre des billets escomptés et celui des dépôts d'épargne qu'il a apporté.

Mtre Brossard demande au témoin de faire des recherches nouvelles, pour trouver tous les papiers, livres et documents relatifs à la banque de St-Jean déposés dans les voûtes de la banque Jacques-Cartier pour les années 1873 et 1874. Le témoin répond affirmativement, et il produit de plus une copie de dépôt de la banque de St-Jean à la banque Jacques-Cartier en juillet 1873, Les bordereaux de dépôts de cette époque ont été détruits en janvier 1908. L'extrait de la page 378 du livre de dépôts est une vraie copie du livre des dépôts faits à la banque Jacques-Cartier au compte de la banque de St-Jean.

(Suite à la dernière page)

DE BELLES FETES A ST-EDOUARD

On célèbrera, le 19 décembre, le jubilé sacerdotal du curé Morin et l'inauguration de la nouvelle église

La paroisse de St-Edouard se prépare à célébrer avec éclat une double fête, celle du 25e anniversaire de prêtrise de M. le curé Morin, et la bénédiction de leur nouvelle église, qui compte sûrement, parmi les plus beaux temples de notre province.

Ces fêtes donneront lieu à de grandes réjouissances religieuses. La célébration du jubilée sacerdotal de M. le curé Morin, coïncidera avec la bénédiction du nouveau temple.

C'est le 19 décembre que ces fêtes auront lieu. La bénédiction de l'église sera faite par Mgr Bruchési. Nous en donnerons dans quelques jours le programme complet.

M. le curé Jacques-Albert-Napoléon Morin, le curé de la paroisse de Saint Edouard, naquit le 11 août 1860 à St-Jacques de l'Achigan. Il fit ses études classiques au collège de l'Assomption et fut ordonné le 20 décembre 1884. Il est le curé fondateur de la paroisse St-Edouard.



M. le curé J. A. N. MORIN, curé de la paroisse de Saint-Edouard. (D'après photographie de Laprès et Lavergne, 360 rue St-Denis.)

Cette paroisse est un démembrement de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus de Montréal. C'est en 1895, que, pour la première fois la sainte messe fut célébrée dans une maison louée.

Le 1er janvier 1896 eut lieu l'élection des sept premiers marguilliers, et dès le 13 du même mois, on commençait les travaux de la chapelle provisoire, qui est devenue le couvent des Sœurs de Ste-Croix. La bénédiction de cette chapelle eut lieu le 3 mai. Cette paroisse fut la dernière fondée par Mgr Bruchési.

La nouvelle église sera un beau monument d'architecture, comme chacun pourra l'admirer.

Depuis qu'il est à la tête de la paroisse qu'il a fondée, M. le curé

(Suite à la 13e page)



L'EGLISE DE LA PARCISSE DE SAINT-EDOUARD, qui sera bénite le 19 décembre, par Mgr Bruchési. (Cliché du photographe de la PATRIE.)

LE NOUVEAU CARILLON DE ST-JEAN-BAPTISTE

Sa Grandeur Mgr Bruchési en a fait la bénédiction, hier après-midi

UNE BELLE FÊTE RELIGIEUSE

Il y eut, hier après-midi, en l'église Saint-Jean-Baptiste, une cérémonie religieuse d'un caractère grandiose que présidait en personne Sa Grandeur Monseigneur Bruchési. Il s'agissait de la bénédiction d'un puissant carillon de cinq cloches. A cette occasion, une foule énorme avait envahi le temple, une foule que l'on peut évaluer sans crainte à plusieurs milliers de personnes, occupant toutes les stalles, les allées, tout l'espace libre.

Il était deux heures et demie quand Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal fit solennellement son entrée dans l'église, décorée pour la circonstance. Monseigneur était assisté du chanoine Adam et de M. l'abbé Auclair, curé de Saint-Polycarpe, pour la cérémonie de la bénédiction du Carillon.

Mais la cérémonie proprement dite, ne commença qu'après un très éloquent sermon de circonstance par le R. P. Lamarche, du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe. En des termes que nous ne pouvons rapporter, mais d'une haute envolée religieuse et littéraire, le prédicateur nous parla de la cloche et de son rôle dans l'humanité ; la cloche à la voix puissante, tour à tour, gaie ou triste, impassible témoin des générations qui passent, indiquant immuablement au mortel son grand devoir de chrétien, la cloche chantant la grandeur et la bonté de Dieu, et portant vers le ciel la prière des fidèles agenouillés.

Monseigneur Bruchési procéda alors à la cérémonie de la bénédiction du carillon de Saint-Jean-Baptiste, puis à la fin de cette cérémonie, il adressa aux nombreux fidèles réunis, quelques conseils pratiques qui furent très écoutés.

On remarquait dans le choeur, aux côtés de Monseigneur, outre M. le curé de la paroisse, le chanoine LePailleur, M. l'abbé Bédard, P.S.S.; M. le curé Morin; M. le curé Demers, de Sainte-Brigide; le R. P. Pitre, du T. S. S.; les vicaires Rasconi, Carrière, Paiement, etc.



La bénédiction du nouveau carillon de Saint-Jean-Baptiste. — (Croquis d'un artiste de la PATRIE.

Aux premiers rangs des invités officiels, on remarquait M. le maire Payette et Mlle Payette; les échevins N. Leclair et W. Proulx, MM. C. A. Wilson et Verville, députés, et parmi les parrains et marraines dont le nombre dépassait la centaine, on remarquait entre autres: l'hon. juge Lafontaine et Mme Lafontaine; le professeur Leluau et Mme Leluau; M. et Mme Théo Grothé; M. Onésime Martineau, M. et Mme O. Cauchon, etc.

Le nouveau carillon de Saint-Jean-Baptiste se compose de cinq cloches données par M. Ovide Grothé, manufacturier et Madame Vogel, de la paroisse St-Louis de France.

La plus grosse cloche qui porte le nom de Sacré-Coeur, pèse plus de mille livres; elle a été donnée par M. Grothé. Les autres cloches, de dimensions moindres ont été données par Mme Vogel, et l'une d'elle porte le nom de Sainte-Anne. Le poids total des cinq cloches réunies représente plusieurs milliers de livres, et elles ont été coulées par la maison Paquart, France.

On s'accorde à dire que c'est un des plus beaux carillons qu'il soit possible de trouver à Montréal, dans son genre.

Après la cérémonie, les fidèles ont été invités à venir sonner les nouvelles cloches qui étaient installées dans l'église; une collecte abondante a été recueillie.

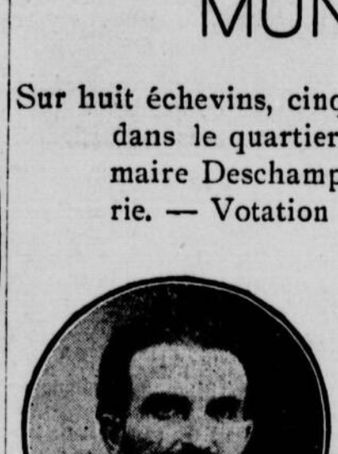
LES ELECTIONS MUNICIPALES A LACHINE

Sur huit échevins, cinq sont élus par acclamation. — Un siège contesté dans le quartier No 3, et deux dans le quartier No 4. — M. le maire Deschamps et M. H. Schetagne, N. P., candidats à la mairie. — Votation lundi prochain.



M. le notaire HENRI SCHETAGE, candidat à la mairie de Lachine.

LACHINE, 29 — La mise en nomination des candidats pour l'élection du conseil municipal de Lachine a lieu aujourd'hui. La petite ville est très animée. La campagne a commencé il y a huit jours et des assemblées publiques ont été tenues tous les soirs aux comités des différents candidats :



M. S. BOURNET, réélu échevin par acclamation.

Les candidats en nomination cet après-midi seront : pour la mairie : M. le notaire Henri Schetagne et M. J. B. Deschamps, le maire sortant de charge.

Quartier No 1, siège No 1, Charles Smith, élu par acclamation.

Quartier No 1, siège No 2, M. John Wynness, élu par acclamation.

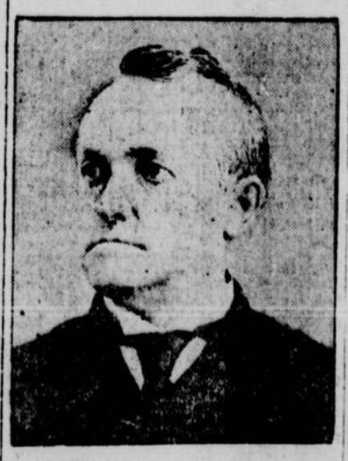
Quartier No 2, siège No 1, M. J. W. LePailleur, élu par acclamation.

Quartier No 2, siège No 2 : M. Alexandre Laplante, élu par acclamation.

Quartier No 3, siège No 1 : M. S. Bournet, élu par acclamation.

Quartier No 3, siège No 2 : MM. Albert St-Onge et Alfred St-Germain.

Quartier No 4, siège No 1 : MM. Antoine Gagné et Robert Massé.



M. J.-B. DESCHAMPS, maire sortant de charge, qui est candidat à la mairie.

Quartier No 4, siège No 2 : M. André Léger et..... (l'adversaire de M. Léger est encore inconnu).

Il n'y a donc lutte que dans trois quartiers et à la mairie.

La votation aura lieu lundi, le 6 décembre.

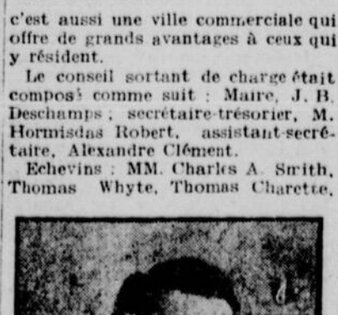
Lachine fut incorporée en 1872. C'est une ville qui a fait lentement mais sûrement sa marque. C'est le rendez-vous des sportsmen, mais c'est aussi une ville commerciale qui offre de grands avantages à ceux qui y résident.

Le conseil sortant de charge était composé comme suit : Maire, J. B. Deschamps ; secrétaire-trésorier, M. Hormisdas Robert, assistant-secrétaire, Alexandre Clément.

Echevins : MM. Charles A. Smith, Thomas Whyte, Thomas Charette,



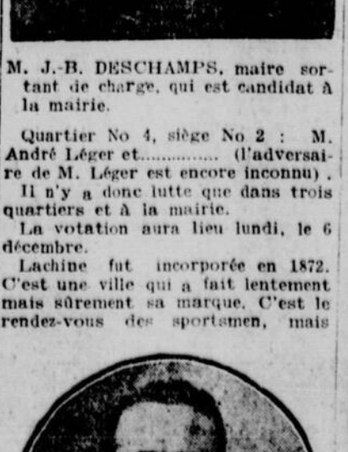
M. JOHN WYNNESS, élu échevin par acclamation.



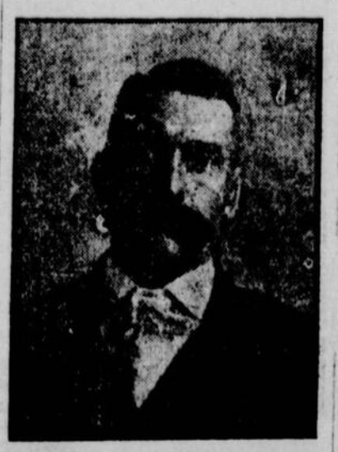
M. CHARLES SMITH, réélu échevin, par acclamation.

La population de cette intéressante ville est de près de dix mille âmes.

Dans les quartiers des résidences, on a planté des arbres qui ont donné à la ville un cachet remarquable, bref, Lachine est une des plus jolies villes canadiennes et même en temps d'élection, ses habitants n'ont en vue qu'une chose : son progrès et sa prospérité.



M. ALBERT ST-ONGE, ex-échevin, candidat au siège No 2, quartier No 3.



M. ANDRE LEGER, candidat au siège No 2 du quartier No 4.

Alexandre Laplante, Joseph W. Lepailleur, Harisse Daoust, J. Antoine Gagné, Albert Saint-Onge et A. E. Sarra Bournet.

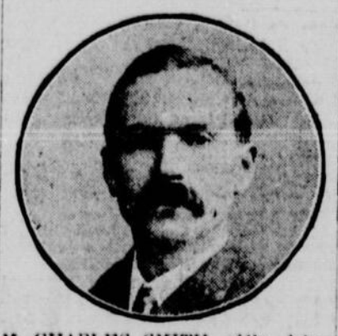
Sept des anciens échevins sont donc encore sur les rangs avec l'ex-maire, et parmi eux, il y en a cinq qui sont réélus par acclamation.

Lachine, nous disions, est une ville commerciale, on peut s'en convaincre en lisant la liste des établissements de commerce qui y sont installés depuis quelques années ; pour n'en citer que quelques-uns : la maison Dawes, les grands brasseurs, la Dominion Wire Works, la Dominion Bridge Co., Daly et Morin, la Allis-Chalmers-Bullock Co., Asbestos Co., Canada Flax Fibre Co., etc.

On vient de construire, à Lachine, un magnifique marché qui a coûté $30,000.

Les Dames de Sainte-Anne y ont bâti un couvent sur leur ferme St-Joachim, qui a coûté $250,000. Les MM. Took ont aussi construit sur la dix-huitième avenue une bâtisse où des centaines de personnes trouvent du travail.

Il y a trois banques à Lachine, la Banque Molson, la Banque Provinciale et la Merchants' Bank.



M. ALEXANDRE LAPLANTE, réélu échevin par acclamation.

Mort prématurée de M. Walbank

Le vice-président de la Compagnie Montreal Light, Heat & Power s'est éteint, hier après-midi, succombant à une affection cérébrale.—La carrière du défunt.

L'un des hommes d'affaires les mieux connus de Montréal vient de disparaître dans la personne de M. McLea Walbank, premier vice-président et ingénieur en chef de la Compagnie onréal Light, Heat and Power qui est décédé hier après-midi à l'hôpital Général.

Bien que dans le cercle de ses amis intimes, il fut connu que M. Walbank était souffrant à sa résidence, No 214 rue Peel, sa condition n'inspirait aucune crainte. Il souffrait depuis quelques mois, d'un mal d'oreilles et il y a dix jours il fut forcé de quitter son travail.

Dans le cours de la semaine dernière, il subit deux petites opérations qui n'eurent pas pour effet de détourner le mal qui augmenta jusqu'à vendredi, alors que M. Walbank devint inconscient. On le transporta à l'hôpital Général, où les docteurs Mathewson et Hamilton, tentèrent, sans grand espoir, de guérison, une dernière opération, dans le but de conjurer l'inflammation du cerveau due à son affection d'oreilles.

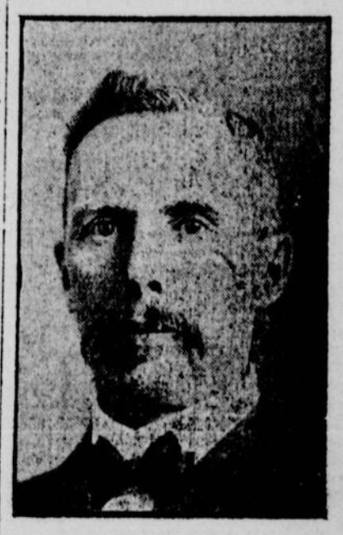
M. Walbank est mort sans avoir repris connaissance. Il était 2 heures, hier après-midi, lorsqu'il rendit le dernier soupir et sa femme et ses trois fils étaient à son chevet.

La nouvelle de sa mort prématurée a causé partout un profond regret, car, l'on ne croyait pas que sa vie fût en danger.

M. Walbank qui était encore dans toute la vigueur de l'âge était né à St-Jean de Terreneuve et il était le fils de M. W. Walbank, avocat. Il fit ses études en Irlande, au collège "Trinity", de Dublin. Il vint au Canada en 1875 et prit ses degrés de bachelier-ès-science à l'Université McGill, en 1877. L'année suivante il fut admis arpenteur provincial et il commença sa carrière en entrant en société avec l'architecte Bulnan. Il marcha de succès en succès, mais ses aptitudes le dirigeaient vers le génie civil, et il fut employé en qualité d'ingénieur par de nombreuses sociétés de construction qui lui confièrent l'exécution d'importants travaux de drainage et autres travaux hydrauliques.

Il fut chargé par le gouvernement du Canada de faire un plan du village de Caughnawaga, et c'est alors qu'il conçut l'idée de développer les faorces hydrauliques des rapides de Lachine. Depuis trente ans l'on parlait de ce projet, mais l'exécution n'en paraissait possible à cause du frasil qui s'accumulait tous les ans à la tête de cet immense pouvoir d'eau. Pendant dix ans M. Walbank fit des sondages, observa la direction des courants, et il en vint à la conclusion que le projet était praticable. Aidé de M. Thos. Pringle qui était un ingénieur de renom, il entreprit de détourner une partie du courant des rapides, et construisit les usines de la compagnie de Lachine, dont MM. Peter Lyall, E. Kirke Green, feu Sir William Hingston, feu S. Carsley, Sir Hugh Graham, G. B. Burland et R. Wilson Smith étaient les actionnaires.

Lorsque la nouvelle compagnie fut connue et qu'elle fut en pleine activité, on parla de la fusionner avec la M. L. H. & P. C'est à ce moment qu'un citoyen très connu de Montréal avertit les actionnaires de la compagnie de Lachine de garder leurs actions et de les maintenir au pair, au cas de transaction. M. Walbank fut l'âme de cette proposition, et recueillit les signatures de tous les actionnaires, dont le consentement à cette proposition remporta la majorité. Finalement, il en résultat la vente de la compagnie à la M. L. H. & P. Co., au prix de $190 l'action. Après la fusion des deux compagnies, M. Walbank rentra au service de la M. L. H. & P. Co., dont il devint premier vice-président et ingénieur en chef.



Feu M. McLEA WALBANK, premier vice-président de la compagnie Montreal Light, Heat and Power.

C'est M. Walbank qui a dirigé les négociations de la compagnie d'éclairage avec la ville au sujet de l'éclairage des rues, et il a toujours persisté à dire que la compagnie qui réclamait un prix supérieur à celui que consentait payer la ville était dans son droit de combattre les prétentions de la ville.

M. Walbank, qui était personnellement connu de tous les ingénieurs civils canadiens, fut un des fondateurs de la "Canadian Society of Civil Engineers," dont il fut en 1907 le président. Il était également membre du club des ingénieurs et son vice-président, depuis 1904.

En 1888, M. McLea Walbank avait épousé Mademoiselle Isabelle M. Richards fille de l'hon. Wm. Richards, de Bideford, Ile du Prince-Edouard, dont il eut trois fils qui lui survivent.

Dans l'après-midi d'hier, vers cinq heures, la dépouille mortelle a été transportée à la résidence du défunt, No 214 rue Peel. L'avis des funérailles sera donné plus tard.

M. J. S. Norris, secrétaire de la compagnie Montreal Light, Heat and Power a déclaré, hier, que la mort du vice-président était une perte sérieuse pour la compagnie.

LA FORTUNE DE LA PATTI

LONDRES, 29.— La Patti a célébré, la semaine dernière, le 50e anniversaire de son début dans sa carrière artistique; c'est le 24 novembre 1859 qu'elle débuta au New-York Academy of Music, dans le rôle de Lucia; elle n'avait pas encore ses dix-sept.

La première année de sa carrière, la Patti reçut $100 par semaine; en 1861, quand elle apparut à Londres, elle eut un engagement de $750 par mois. Avant son mariage en 1869, ses gains ne dépassèrent pas $600 par soirée, mais plus tard, elle gagna jusqu'à $1,050 par concert.

Quoique ces gains soient moins considérables que ceux réalisés par les artistes du Metropolitan et de Manhattan, on calcule qu'avec sa voix, la Patti s'est amassé une fortune de $4,000,000.

UNE PAROISSE DE ST-ZOTIQUE

Hier, on a lu au prône, en l'église de Ste-Elizabeth du Portugal, un décret de l'archevêque de Montréal, relativement à l'érection officielle d'une nouvelle paroisse. Cette nouvelle paroisse portera le nom de St-Zotique, et sera comprise entre les bornes suivantes : le canal Lachine, la rue Saint-Rémi, le chemin de fer du Grand-Tronc et la ruelle Ste-Marguerite. La nouvelle paroisse comprend entre huit et neuf cents familles.

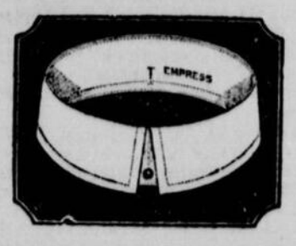


Collets de R. J. TOOKE

Motor, 2 pouces
Empress, 1 5/8 pouce

Faits en quarts de points.

12½ cents chacun.



R. J. Tooke, 177 rue St-Jacques. 493 rue Ste-Catherine Ouest. 473 rue Ste-Catherine Est.

LUTTBEGG VS TREMBLAY

APRES DE LONGUES ET VAINES TENTATIVES LE CLUB CANADIEN FAIT ENFIN CONSENTIR LUTTEBEGG A RENCONTRER TREMBLAY. -- ZBYSCO CONTRE DE ROUEN.

AU PARC SOHMER

Vendredi soir de cette semaine, les amateurs de luttes auront encore une fois l'occasion d'applaudir et d'acclamer notre champional national Eugène Tremblay, qui, cette fois, aura à défendre son titre de champion contre Max Luttberg, l'un des plus redoutables lutteurs qu'il y ait aux Etats-Unis.

Luttbeg, on se le rappelle tomba Tremblay, une fois au Parc Sohmer et ne voulut jamais revenir à Montréal, en dépit de toutes les tentatives pratiquées par les directeurs du Club Canadien.

Ceux-ci n'abandonnèrent pas cependant, et au moment même où ils s'y attendaient le moins, ils virent ces jours derniers leurs efforts couronnés de succès par l'acceptation de Luttbeg, qui promit de venir à Montréal vendredi prochain. Nous pouvons donc être encore une fois assurés de passer une soirée aussi agréable que celles de vendredi dernier. Les deux hommes seront en forme superbe, et bien décidés, comme toujours à se livrer un combat acharné.

UNE AUTRE RENCONTRE

KANSAS CITY, Mo., 29.—Zbysco, le lutteur Galicien, et Raoul de Rouen, lutteront en cette ville le 3 décembre prochain. M. W. D. Scovelle, du Missouri Athletic Club est l'organisateur de cette rencontre.

Le Pool

LE POOL AU CLUB LAFAYETTE

Ce soir au Club Lafayette, la partie de pool du trounoi sera jouée entre MM. Bourassa et Carle.

POSITION DES JOUEURS

	G.	P.	A j'r.
Bourassa	6	1	2
Larue	6	1	2
Pepin	5	2	2
Jetté	4	3	2
Duperré	4	3	2
Cavanagh	3	4	2
Desjardins	2	5	2
Charbonneau	2	5	2
St-Jean	2	5	2
Carlo	1	6	2

Les Quilles

L'assemblée annuelle de la Ligue de la ville aura lieu demain soir. Le National a demandé son admission dans les rangs de cette vieille organisation. Il est à espérer que les clubs de la Ligue se feront un plaisir d'admettre le représentant de la plus grande association athlétique canadienne-française du pays. Le National aura trois équipes, une dans la City League, une dans la ligue Canadienne et une intermédiaire.

LA NOUVELLE UNION

LA C. A. A. U. SE JOINT A L'UNION CANADIENNE.—L'ASSEMBLEE DE SAMEDI DERNIER, A TORONTO.

LA C.A.A.U. ET LA A.A.U. DU C.

TORONTO 28—L'assemblée annuelle de la C.A.A.U. a eu lieu samedi à l'hôtel King Edward et fut suivie de l'inauguration officielle de la nouvelle union athlétique canadienne. Cette assemblée fut bien pacifique et marqua la fin de la petite guerre intestine qui existait depuis déjà longtemps entre les deux grandes factions athlétiques de Montréal et Toronto, celles-ci s'étant jointes à la nouvelle union athlétique canadienne.

Les élections générales furent faites au cours de l'assemblée et sur proposition de M. Herbert Brown de la M.A.A.A. M. J. G. Merrick, de Toronto fut élu président. Les vice-présidents élus sont M. H. B. Brown, Montréal et Dr D. Johnson, de Charlottetown.

Trésorier, J. J. Ward, Toronto.
Secrétaire, N. H. Crown, Toronto.

Le nouveau corps athlétique sera connu sous le nom de : "Union Athlétique d'amateurs du Canada."

Composeront cette union :

Ontario A.A.U.—Capt. World, E. H. Watson, Francis Nelson, David Forsythe et F. R. Sinkins.

Quebec A.A.U.— E. Herbert Brown, Dr F. J. Tees, L. H. Boyd, Montréal; H. S. Southam, Ottawa.

Manitoba A.A.A.—E. Duval, J. D. Pratt et Dr J. D. Matheson.

Saskatchewan A.A.A.—T. B. Patten, W. J. Burton, Regina ; C. A. Stewart, Moosomin.

Alberta A.A.A.—Hon. W. A. Buchanan, Lethbridge ; M. S. McCarthy et H. Ballantyne, Calgary.

British Columbia A.A.A.—D. O'Sullivan, Victoria ; Dr J. G. Davidson et G. Gower, Vancouver.

Intercollegiate A. A.—Rev. D. Bruce MacDonald, Toronto.

Y.M.C.A. Athletic League—John W. Ross, Montréal.

Canadian Police A.A.—Deputy Chief Stark, Toronto.

Provinces Maritimes A.A.A.—Dr H. D. Johnson, Charlottetown ; J. C. Lithgow, Halifax ; Stuart McAuley, Glace Bay.

Le Hockey

CETTE NOUVELLE LIGUE

Samedi dernier en l'hôtel Place Viger avait lieu l'assemblée de la "St Lawrence Amateur Hockey League". Cette nouvelle ligue comprendra les clubs Westmount, Sherbrooke, Grand'Mère et Trois-Rivières. A la fin de la saison, les vainqueurs lanceront un défi pour la possession de la coupe Allan.

L'élection des officiers a donné les résultats suivants :

Président—E. Bryce Pennell, Westmount.

1er vice-président —F. A. Sabbaton, Grand'mère.

2ème vice-président — W. Wiggett, Sherbrooke.

Exécutif—J. Malone, Trois-Rivières.
Secr.-trésorier—J. Stanley Cook.

La Course

Yonkers, N.Y., 29—Harry Jansen, du Pastime Athletic Club, a gagné le Marathon du Mercury A.C., samedi après-midi. Jansen franchit la distance, (26 milles, 385 verges), en 2.40.43.

Dan Sheridan, de Toronto, est arrivé second en 2.49.30 1-2.

Mike Ryan, de l'Irish American s'est classé troisième en 2.49.40.

Jansen sembla réserver toutes ses forces pour la fin de la course, car Sheridan eut le devant jusqu'à l'avant-dernier mille, alors qu'il fut dépassé par Jansen.

A MADISON GARDEN

PRES D'UN TIERS DE MILLION A ETE VERSE DANS LA CAISSE DES ENCANTEURS DE CHEVAUX. — RESULTATS DE L'AVANT DERNIER JOUR.

LA "OLD GLORY SALE"

New-York, 29—La vente annuelle de chevaux trotteurs et ambleurs à Madison Square Garden, tire à sa fin. Durant les cinq premiers jours de l'encan 632 têtes ont été vendues par Fasig-Tipton et ont rapporté la jolie somme de $289,895 soit $18,000 de plus que l'année dernière.

D'excellentes bêtes ont été vendues à très bon compte vendredi, les acheteurs se faisant plus rares et moins libéraux qu'aux premiers jours. On en aura une juste idée en jetant un coup d'œil sur la liste officielle que nous publions ci-après.

LA VENTE DE FASIG-TIPTON.

Résultats de la vente de l'avant-dernière journée à Madison Square Garden:

Quaker Hal, ambleur, 2.22 1-4,1906 par Lakeside Hal — Minnie, par Fillmore ; R. Rutledge, White Plains, N. Y. 800

Aquation, trotteur, 1901, par Aquilin — Meridell, par In Fact ; Louis Ramsdell, New Yory City 400

Annette, ambleuse, 2.16 1-2, 1903, par Arklesa — first dam par Marmaduke ; Peter Winthrop, Brooklyn, N. Y. 425

Black Pendit, trotteur, 1902, par Pandit — Empress Wilkes, par Emperor Wilkes ; L. W. Jones, Pleasantville, N. Y. 240

Helen Pandit, ambleuse, 1905, par Pandit — T Point Mary, par Gillig ; D. R. Rumsey, Turner, N. Y. 270

Ginger, ambleur, 2.09 1-4, 1897, par Alcander — Brownell Mare, par Ethan Allan (Brownell) ; B. A. Cook, Woonsacket, R.I. ... 350

Bessie, trotteuse, 1901, par The Major — Molly, par Lightning Jim ; M. Rose, Oradell, N.J. ... 275

Highball, 1903, (sadlier) ; A. B. Cumming, Reading, Pa. 260

Robetta, trotteuse, 1901,par Gambetta Wilkes — Birdie Hicks,par Robert McGregor ; D. N. Jackson, Paterson, N. J. 425

Harry D., trotteur, 1906, par Jubilate — Jennie Sheridan, par Phil. Sheridan ; Dr. E. W. Widner, Scranton, Pa. 270

Edectum, trotteur, 1905, par Directum Kelly — Edna Simmons, par Simmons ; John J. Ryan, chester, Pa. 240

Lucy Montrose, trotteuse, 2.24 1-4, 1899, par Kelly — Minnie Montrose, par Robert McGregor; R. W. Goodrich, Rutland, Vt. 220

Bon Jay, ambleur, 2.19 1-4, 1909, par Jay Bird — Bon Bon, par Baron Wilkes ; Wm. McLean, Jamestown, N. Y. 320

Wilkes Baron, ambleur, 2.17 3-4, 1899, par Baron Wilkes — 1st dam par Scott County, Jr.; Wm. Grarey Schenectady, N. Y. 265

Morning Gale, trotteur, 1905, par Baronmore — Gala, par Don Wilkes ; L. J. Brunell, New-York City 400

Joan d'Arc, ambleuse, 2.22 1-4, 1901 par J.& J. Audubon — Clara, par Simmons ; Fred J. Rossa, Kingston, N. Y. 300

Domino, ambleur, 1897, par Rect-Sophia, par Robert McGregor ; C. R. Stewart, Arlington, N.J. 260

Lou Star, trotteuse, 2.23 1-4, 1903 par Wilstar — Victorine, par Ferguton ; J. W. Morrison, New-York City 690

J. B. Hanlon, ambleur, 2.14 1-4, 1900, par Wilkes Foy — Christine, par Hambrino ; D. J. Cuykendall, New York City 325

Bolo, trotteur, 1902, par San Mateo — Cleo D.2 par Arbiter ; A. G. Robinson, Boston, Mass. 270

Ralph Wick, trotteur, 2.13 1-4, 1896 par Almont Brunswick — Luella par Harry B.; P. J. Allen, Dorchester, Mass. 485

Rebecca G., trotteuse, 2.16 1-4, 1901 par In Fact — Clara Simmons, par Jay Bird ; W. L. Dudley, Mass. 350

Prince Alfondly, ambleur, 2.22 1-4, 1903, par Alfondly — Carrie R., par Jay Gould ; O. S. Page, New York City 270

Bingold, trotteur, 1905, par Bingara — Malula, par In Fact ; L. S. Gray, Fall River, Mass... 350

Lou Medium, ambleuse, 2,15 3-4, 1902, par Pilot Medium — Lady Zumbro par Zumbro ; Geo. W. McKenna, Providence, R.I. 625

The Niece, trotteuse, 1907, par The Bondsman — Lebida par Oratorio ; F. E. Davis, Hohokus, N.J. 385

Talpa, trotteuse, 2.09 3-4, 1898, par Macaroon — Chenil,e par Crittenden ; R. C. Downs, Cambridge, Mass. 375

Jupe, Jr., trotteur, 2.23 1-4, 1901, par Jupe — Cortinelli par Shawmut ; J. D. Lewis, Charleston, W. Va. 375

Katherine M., ambleuse, 1905, par Direct Hal — Regent's Last par Prince Regent ; Al Thomas, St-Joseph, Mo. 260

Dreamwood, trotteur, 2.29 1-4, 1902, par The Dreamer—Susette par Woodbrino ; W. G. Lacey, Newark, N.J. 310

Wabun, trotteur, 2.35 1-4, 1902, par Bingen — La Jolla par Advertiser ; C. L. Masks, New-York City 500

C. S. B., ambleur, 2.24 1-4, 1902, par Oro Wilkes ; R. W. Smith, Brooklyn, N.Y. 650

Fantastic McKinney, trotteuse, 1905, par McKinney—Miss Fantastic par Electric Bell ; F. T. Jefferson, Brooklyn, N.Y. 425

Argot Prince, ambleur, 1904, par Argot Wilkes — Daughter of Dr Herr ; A. T. Essery, Blauvelt, NY. 375

Kavalio, ambleur, 1904, par Kavalli — Kana, par Lancelot ; R. C. Lasbury, Broad Brook, Ct. 550

Argot Boy, ambleur, 2.03 1-4,1901, par Argot Wilkes—Anna Miller, American Boy ; James Washington, Craik, Canada 350

Miss Nervolo, ambleuse, 1905, par Nervolo — Lady Valdemere par Valdamere ; John Farnum, Foston, Mass. 360

Easter Maid, trotteuse, 1904, par Oakland Baron — Killarney Maid, par Killarney ; J. Monzo, Paterson, N.J. 310

Lady Bingen, trotteuse, par Bingen — Lady Wilful, par King Malcolm ; Newport Stock Farm. 610

Ethel Woodford, ambleuse, 2.12 3-4, 1903, par Pilot Medium — Miss Woodford, par Sam Purdy; W. C. Mooney, Woodfield, O. ... 375

Royal McKinney, trotteur, 1906, par McKinney — Anagallis, par Prodigal ; Shas. E. Dean, Pa-

112 livres—F. Landsdowne gagne sur A. MacKay dans 3 rondes.

118 livres—Henry Westerbee gagne sur Peter Jackson dans 3 rondes.

125 livres—Charles Christie défait Max Landy, de Boston, en 1 1-2 ronde.

135 livres—Albert Tuckwell défait D. Barrett dans 3 rondes.

145 livres—H. Lang défait Ed. Leonard de Philadelphie dans 3 rondes.

Heavyweight — Bob Day gagne sur Dan Murphy, de Boston, à la 1ère ronde.

Classe spéciale, 118 livres— H. McEwan gagne de M. Casey, Philadelphie, dans 4 rondes.— (Suite à la 13e page)

QUI SERA CHAMPION ?

HARRY CLINE, DE PHILADELPHIE A DE BONNES CHANCES DE LE DEVENIR CETTE ANNEE —AU CLUB ST-DENIS DEMAIN.

New-York, 29—Harry Cline a défait Firmin Cassignol samedi et s'est par le fait même placé en tête de tous ses concurrents avec le joli total de 4 victoires et une défaite.

Contre Cassignol le philadelphien a joué une partie superbe qui lui valut les chaudes félicitations de l'assistance. Harry Cline a de bonnes chances d'arriver champion du monde cette année. Sutton qui a également défait Slosson samedi arrive ex aequo avec Demarest pour la seconde position. Ils ont eux aussi une chance d'arriver mais il leur reste encore une partie à jouer.

Voici la position semi-finale des concurrents :

	G.	P.	P.C.
Cline	4	1	800
Demarest	3	1	750
Sutton	3	1	750
Slosson	1	2	333
Cassignol	1	3	250
Cutler	0	4	000

C. Demarest—0 0 0 2 0 50 19 49 70 10 37 1 0 0 1 4 0 5 12 2 0 34 9 7 70 0 4 12 102x—500.

F. Cassignol—0 77 0 4 0 5 9 1 8 2 23 2 31 4 101 0 3 0 4 46 0 28 97 1 8 2 2 15—474.

Série—F. Cassignol—101.
C. Demarest—102x.
Moyenne—Demarest 17 17-29.
Cassignol—16 10-29.

Cline—0 6 0 14 4 0 1 6 19, 1 4 47 11 11 9 2 14 88 7 5 11 3 2 28 11 16 3 10 10 2 6 9 0 2 1 43 62 5 16x—500.

Cutler—3 9 5 35 0 0 7 1 17 80 1 16 2 21 1 14 9 16 11 54 16 12 9 0 16 3 0 2 4 7 25 2 0 1 1 5 1 27 0—433.

Séries—Cline—47, 62, 86.
Cutler—35, 54, 80.
Moyenne—Cline—12 32-39.
Cutler—11 13-38.

AU CLUB ST-DENIS

Demain soir, les membres du club St-Denis recevront les représentants du club Lafontaine. Il y aura à cette occasion quatre parties de billard pour le championnat de la ligue de billard Montréal.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS

L'ONGUENT PAZO est garanti devoir guérir tout cas d'hémorroïdes cuisantes, internes, saignantes ou protubérantes en 6 à 14 jours, ou l'argent est remise. 50c.

latine, Ill. 300

Baron Chelsea, trotteur, 1906, par Oakland Barron — Eda Orr, par Atwood ; N. W. White, Syracuse, N.Y. 360

Montell, trotteur, 2.09 1-2, 1902, par Highwood — Veto, par Jafisco ; L. Schleninger, Vienne, Autriche 2,300

Noma, trotteuse, 1903, par Walnut Hall — Miss Woolever, par Robert McGregor ; Dick McMahon, Libertyville, Ill. 700

Just the Thing, trotteuse, 1901, par Highwood — True Blue, par Blue Bull ; L. W. Fenton, Wykland, Pa. 925

Mary K., ambleuse, 18999, par Zombro — Kluetat, par Altamont ; Chas. V. Lott, Woodhaven, L.I. 725

Colonial Riley, ambleur, 2.14 1-4, 1902, par Black Riley ; James R. Burch, Morristown, N. J. ... 335

Laura W., ambleuse, 1904, par Sir Alcantara — Alcanna, par Alcandre, J. S. Vipond, Altoona, Pa. 975

Denver, trotteur, 2.14 1-4, 1902, par Don Sprinx — Ariadne, par Payon Medium ; Wm. Steele, Philadelphie, Pa. 3,500

Dan S., ambleur, 2.04 1-2, 1901, par Greystone — Myrtle May, par Ashland Clay ; Bob Davis, New-York City 1,150

Rosemary Chimes, trotteuse, 2.11 1-4, 1902, par Chimes — Lucile's Baby, par RedWyn ; T. W. Kinser, Saratoga, N.Y. 1,350

Locust Jack, trotteur, 2.06 1-2, 1901, par Keller Thomas — Fire par Fire Clay ; James Y. Gatcomb, Concord, N.H. 1,600

Madam Peters, trotteuse, 2.17 1-4, 1905, par Peter the Great—Madam Thompson par Guy Wilkes; Miss K. L. Wilks, Galt, Ontario, Canada 2,300

Prince C., trotteur, 2.11 1-4, par Martyr—Lady May par Strawn; James Y. Gatcomb, Concord, N.H. 800

Admiral Togo, trotteur, 1902, par Iran Alto — Aria par Bernal ; Chas. Tanner, Glenville, O. 625

Jim Farley, ambleur, 2.16 1-4,1899 par Repetition—J. Roberts, Chateguay, N.Y. 310

Della Patch, ambleuse, 2.29 1-4, 1905, par Joe Patchen — Helen Simmons par Simmons; J. Roberts, Chateguay, N.Y. 425

Florence Patch, ambleuse, 2.29 1-4, 1904, par Joe Patchen — Miss Mayme par Reno's Baby ; Walter M. Galfon, Cambridge, Mass. 400

The Demon, ambleur, 2.16 1-4, 1902, par St. Francis — Edna Wilkes par Ethan Wilkes ; Thomas S. Sewell, Rutherford, N. J. 750

Ormond Boy, trotteur, par Ormond — Marion Belle par Marion Wilkes ; H. K. Hildebrand, Pawtucket, R.I. 450

Berico, trotteur, 2.09 1-4, 1899, par Palatka — Myra par Knickerbocker ; M. E. Sexton, Asbury Park, N. J. 460

Klondike, trotteur, 2.13 1-4, 1898, par Quartermaster — Daisy par Judge Truble ; T. B. Leahy, New-York City 500

Alice Victor, trotteuse, 1901, par Royal Victor — Miss Alice, par Alcantara ; W. R. Fleming, Danbury, Ct. 800

Miss Elsie, trotteuse, 1902, par Royal Victor—Miss Alice, par Alcantara ; T. W. Bassett, New-York City 500

Frank A., ambleur, 2.13 1-2, 1904, par Coastman — Lady Blackmore, par Lex ; W. R. Fleming, Danbury, Ct. 1,025

Bill Ijams, trotteur, 2.23 3-4, 1903, par Axtell — Bessie Wilkes, par Wilkes Boy ; R. E. Montgomery, Kittaning, Pa. 360

Lady Clara, trotteuse, 2.28 3-4, 1902, par Bingen — Valley Dell, par Patchen Wilkes ; J. C. Eldred, Utica, N.Y. 400

Margaret Wood, trotteuse, 1903, par Woodland Boy — Glendora P., par Patroclus ; R. W. Robb, Alston, Mass. 285

Ella Todd, trotteuse, 2.23 1-4, 1905, par Todd — Fanny Lewis, par Expedition ; R. W. Smith, Brooklyn, N.Y. 675

Oakland Belle, trotteuse, 2.20 3-4, 1896, par Oakland Baron—Alma Wilkes, par Baron Wilkes ; John Petrie, Paterson, N.J. 310

Alton L., trotteur, 2.14 1-4, 1897, par Alcantarus — Itaska, par Idol ; R. L. Lansing, Jersey City, N.J. 500

Dolly Sparkes, trotteuse, 2.17 1-2, 1900, par Dr Sparks — Ruthie H., par Col. Hambrick ; S. M. Beckwith, New-York City 300

Easter Friday, ambleuse, 2.14 1-4, 1904, par Dan Buck — Othilde, par Ethan Wilkes ; M. K. Lorimer, New-York City 360

Mary Woodford, trotteuse, 2.29 1-2, 1906, par Jay McGregor — Bourbonlight par Bourbon Wilkes ; Ardmaer Farm, Barrian, N.J. 650

Alice Mack, ambleuse, 1901, par Be Sure — Annetta Wilkes par Bourbon Wilkes ; J. O. Robida, New-Bedford, Mass. 485

Queen of Hearts, ambleuse, 2.14 3-4, 1901, par Great Heart — Queen par Latitude ; Bergen Horse Co., Jersey City, N.J. ... 335

Helen Gould, trotteuse, 2.14 1-4, 1900, par Electric Light—Black Girl par Long Boy ; A. J. Furbush, Brighton, Mass. 450

Harry Lake, trotteur, 2.24 1-4, 1900, par Red Lake — Albrina par Albrino ; Julius Glaser, Newark, N.J. 280

La Boxe

Toronto 29—Les assauts finals pour les championnats d'Ontario ont eu lieu samedi soir et ont produit les résultats suivants :

105 livres—B. Pettie gagne Frankie Judge en 4 rondes.

Monument National

MERCREDI, 1er Dec. (Soirée)

Première représentation de l'inépuisable succès marseillais.

La Pastorale Provençale

—ou—

La Naissance du Christ

Pièce biblique, mêlée de chant, en 1 prologue, 3 actes, 8 tableaux, traduite en français spécialement pour le Canada, agrémentée de sélections d'opéra. Décors, costumes et accessoires selon la tradition.

DISTRIBUTIONS DES ROLES:

M. L. DULAISE jouera le rôle de Barthoumieo qu'il a créé dans les Cercles catholiques de Marseille.
M. C. FREJUST, Grasset, fermier.
M. J. OLLIVIER, Grégoire le Maire.
M. P. AMBLARD, Simon le prophète.
M. E. DAJAX le chef des bohémiens.
M. L. JULLIANY, le berger.
M. L. GURY, Mathieu.
M. H. FAGUY, Gabriel.
Mme MORINVAL jouera le rôle de Grassette.
Mlle A. LAURENDEAU, grand prix du Conservatoire Lassalle, le rôle de l'Ange.
Mlle LE MASSON, le rôle du petit Tony.
Mlle L. LAURENDEAU, le rôle de Marguerite.
(Bergers, bergères, pêcheurs et fermiers.)
Orchestre sous la direction de M. Paul de la Barthe.
(Mlles Laurendeau, Le Masson et MM. L. Gury, H. Faguy, sont lauréats du Conservatoire Lassalle.)

Les mardi, jeudi et samedi à 2.30 heures, Matinées avec réduction du prix des places.

PRIX DES PLACES EN SOIREE:—à 8 heures

Loges, $1.00 par personne. Orchestre, 75c. Parquet N à T, 50c. Parquet U à Z2, 25c. Balcon A, 75c. Balcon B C, 50c. Balcon D à L, 25c.

Prix des places pour les matinées du mardi, jeudi et samedi, à 2 heures.

Loges 75c par personne. Orchestre, 50c. Parquet 25c. Balcon A B C, 50c. Balcon, 25c.

Billets en vente chez M. Hurteau, marchand de pianos, coin St-Denis et Ste-Catherine ; M. Jules Hirtz, pharmacien, 54 Craig Ouest ou au Monument National. 234-2

VOULEZ-VOUS DES REGISTRES DE

Bowling Alley ?

¶ A quelques heures d'avis nous vous imprimerons ces "records" et nous vous donnerons entière satisfaction.

¶ Notre outillage spécial pour ce genre d'ouvrage est des plus perfectionnés.

¶ Nos estimés vous seront donnés sur demande. Téléphone Est 5800.

La Cie de Publication de "La Patrie" Ltée.

Edifice "La Patrie" · Montréal

19-6-18

Dr. H. J. BRODEUR

SPECIALISTE DE PARIS
MALADIES DE LA PEAU, CUIR CHEVELU ET ORGANES GENITO-URINAIRES

Maladies des Reins, de la Vessie et de la Prostate, Impuissance, Perte de Vitalité, Neurasthénie, etc., Acné, Eczéma Psoriasis, Démangeaison, POILS FOLLETS, Verrues, Moles enlevés par l'Electrolyse —

102 Avenue du Parc. Bell Tel. Up 298. 188-jno.

Windsor Hotel

Company, Montréal

Deux caractéristiques spéciales et populaires — le thé d'après-midi au Café des Dames, de 4.30 à 6.00 p.m. tous les jours, et les soupers, après le théâtre, dans la même salle, jusqu'à 1 heure a.m. L'orchestre Ratto joue l'après-midi et le soir. 217-jno



Talons 'Sure-Step' EN Caoutchouc de Dunlop.

Pour surfaces humides, glissantes et glacées. Un talon en caoutchouc élastique avec deux disques à friction.

Posés par tous les Marchands de Chaussures.

1.9—11 jns

Jeunes Hommes



qui souffrez — Faites l'essai du spécifique du Dr Janowski, de Paris, France, contre écoulements,—gonorrhée, —désordre de la vessie et des rognons, ulcérations, rétrécissements, etc., etc., Guéris en positivement garantie en 6 jours, sans médecin ni pharmacien, en secret et à l'insu de tous—Economie considérable.—

ECHANTILLON GRATUIT suffisant pour prouver nos avancés avec brochurette explicative expédiés contre réception de 10c pour frais de poste et emballage. Demandez-les aujourd'hui. Correspondance et consultations strictement confidentielles. Expéditions absolument discrètes, par malles s.v.p. Ne tardez pas, écrivez aujourd'hui même, adressez: Dr JANOWSKI, Boîte Postale 2565, Montréal, Dépt. C. 1-6 jns

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette Semaine

Huit Représentations de la Désopilante Comédie : **Le SOUS-PREFET de CHATEAU BUZARD.** Mat. Mer. Sam. Prix 25c à $1.00.

HIS MAJESTY'S Toute la Semaine

Matinées : Mercredi et Samedi.
THE GIRL FROM RECTOR'S
Prix: 25c à $1.50. Mat. Pop. Merc. 1000 SIEGES A 25c.

FRANCAIS Cette Semaine

Mat.—Lun., Mer., Jeudi, Sam. THE SMART SET dans HIS HONOR THE BARBER. Sem. Proc. : Cecil Spooner. Prix 10,20 30,50

PRINCESS Ce Soir

BERTHA GALLAND
"THE RETURN OF EVE"
Prix 25c à $1.50. Merc. Mat. 25c à $1.
Semaine prochaine : THE ROSE OF ALGERIA.

221—3

EXHUMATIONS A ST-JEAN

(Spécial à La Patrie)

SAINT-JEAN, Qué., 29—Notre curé a demandé et obtenu la permission de son évêque de faire exhumer tous les cadavres qui reposent dans le vieux cimetière pour les faire transporter dans le nouveau cimetière, aux limites de la ville. Le terrain du vieux cimetière sera utilisé par les RR. Sœurs de la Congrégation. Depuis plusieurs années notre évêque et notre curé demandaient aux citoyens d'entretenir ce vieux terrain bénit, et l'on a toujours négligé d'acquiescer à ces demandes. Alors il a été résolu de faire disparaître complètement les traces de ce cimetière et de convertir cet endroit en lieu de promenades à l'usage de la communauté religieuse avoisinante. — Comme cette saison est la plus hygiénique pour le transport des morts, M. le curé demande aux citoyens de procéder immédiatement à l'exhumation, afin que tout soit terminé le 15 mai prochain. A cette date, il fera lui-même transporter ceux qui ne l'auraient pas été.

BENNETT'S Tous les après-midis à 2.15. Tous les soirs à 8.15.

MODELES DU JARDIN DE PARIS
8—GRANDES ATTRACTIONS—8
LES FRERES RUSSELL.
Prix : 15c à 25c. En mat. sam. 15c à 50c.
Prix : 15c à 75c le soir. Loges, $1.00.
234—5

THEATRE NATIONAL

Matinée tous les jours.
Cette Semaine LE VIEIL HEILDELBERG
SEMAINE PROCHAINE, LA FEMME X.
234—6

NATIONOSCOPE

Coin Ste-Catherine et St-André
Vues Animées
PALANDE (caricaturiste), FOSTER-MAURE (danseuse) Les Lapins de Greiu (Comédie)
PRIX POPULAIRES. 234-6

FORUM

Profitez du Patin à Roulettes Pendant qu'il Dure.
Le Patin à Glace le remplacera bientot.
FANFARE TOUS LES SOIRS.
ADMISSION 10 Cents.
234-jno

Comment Protéger vos Pieds contre tous les Changements de Température



Celui qui n'a pas porté de DRY-SOX a encore à apprendre ce que signifie la protection parfaite des pieds.

Cette protection signifie que les pieds doivent être secs, chauds, confortables, que le temps soit humide, à la tempête ou au froid.

Les DRY-SOX sont les seules chaussures pourvues de semelles permanemment imperméables.

Les fabricants des DRY-SOX ont été les premiers manufacturiers de chaussures au Canada à employer le nouveau cuir imperméable — le veau CRESCO.

Peu de cuirs donnent à la chaussure, spécialement en automne ou en hiver, le style et l'apparence que donne le veau CRESCO.

Le veau CRESCO est un cuir fin, souple, doux, dont la surface est mate et légèrement huileuse.

On peut avoir les DRY-SOX en veau noir et tan et elles se vendent principalement à $6 et $7.

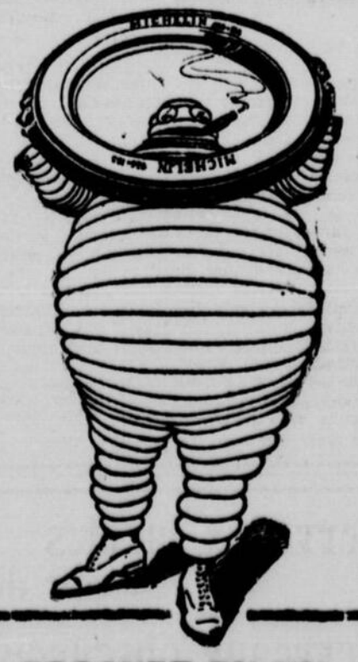
Invictus Shoe Store

249 rue St-Jacques

Et dans les autres bons magasins de chaussures.

Tableaux Anglais Modernes

23 SQUARE PHILLIPS
Par l'Association Royale des Artistes des Colonies Anglaises
Chaque jour 25c.
Entrée les soirs du Lundi et Vendredi, 10c
19-22-24-26-29-1-3



ESSAYEZ-EN UN

Ce n'est pas une couverture unie ordinaire dont l'enveloppe et le fil ont été faits séparément et joints ; c'est un

MICHELIN

A Fil Carré

qui est beaucoup plus résistable qu'à l'ordinaire, parce qu'il est fait d'un seul morceau.

De plus il est construit de façon à ce que, si le fil se coupe, l'incision ne s'ouvrira pas comme cela arrive pour la plupart des couvertures.

AGENTS :

FRANCO AMERICAN AUTO CO., 748 Rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.
MM. HYSLOP BROS., 12-20 rue Shuter, Toronto.

LE BRANDY

PH. RICHARD



Le Cognac favori des familles, des clubs, des hotels et des restaurants.

C'EST DU VRAI COGNAC

Classé parmi les meilleurs.

DISTRIBUTEURS EN GROS:

Laporte, Martin & Cie, Ltée.
MONTREAL.

199-1-13 ins

NOTES EN QUELQUES LIGNES

Hamburg Belle, aura son monument. Tel l'a voulu M. Hanna son propriétaire qui lui fera élever sur sa propriété à Thomasville, Geor.

Mike Doulin qui a signé un long engagement avec une compagnie de théâtre a déclaré hier qu'il abandonnerait le jeu de baseball.

M. J. E. Seagram a été réélu président du Jockey Club de Toronto, à une récente assemblée des directeurs.

Le Dr. F. B. Roller, le riche athlète de Seattle rencontrera Frank Gotch demain soir au théâtre Lafayette à Détroit. La lutte se fera au genre libre.

Henri Hébert, le coureur à pied bien connu a été choisi comme capitaine de l'équipe de raquetteurs du National. C'est une excellente nomination.

Les Détroit, champions de la ligue américaine, ont encore été défaits par le club de la Havane, celui-ci l'emportant par 4 à 1.

Joe Woodman représentant de Sam Langford, a deposé $10,000 hier afin d'assurer si possible une rencontre de 20 rondes avec Jack Johnson.

Martin Sheriden, le fameux athlète et recordman américain vient d'accomplir un autre exploit qui augmente encore sa réputation. Il a brisé le record du monde en projetant la pierre de 12 livres à une distance de 27 pieds ½ pouce.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les heures de votation

Le mouvement en faveur de la prolongation des heures de votation dans les élections fédérales, provinciales et municipales s'accentue de jour en jour.

Un journal anglais a eu l'idée d'interviewer à ce sujet plusieurs hautes personnalités de différentes classes de la société, et tous sont favorables à cette réforme.

Quant au sentiment ouvrier sur cette question, il est bien connu pour s'être manifesté à maintes reprises en faveur d'un tel changement.

On voudrait que le scrutin reste ouvert jusqu'à sept heures du soir au lieu de cinq heures.

Nous ne voudrions pas être taxé de renchérissement, mais nous croyons que quant à faire ce changement, il vaudrait mieux le faire tout de suite, de façon à donner pleine et entière satisfaction aux travailleurs que l'on veut favoriser.

Il y a encore trop d'ouvriers dont la journée de travail se termine à six ou sept heures du soir pour que cette réforme puisse atteindre le plein résultat qu'on en attend en fermant les bureaux de votation à sept heures.

C'est à huit heures que l'on devrait clore le scrutin si l'on veut être sûr que tous les ouvriers puissent voter sans inconvénient.

Ceux qui ont leur emploi à une extrémité de la ville et qui demeurent dans l'autre, s'ils finissent leur journée de travail à six heures, n'ont pas le temps de se rendre au bureau de votation où ils doivent déposer leurs bulletins en temps voulu pour être sûr de pouvoir voter.

Il est entendu que nous faisons cette demande sans préjudice pour celle que l'on fait déjà, car s'il est préférable que la votation se termine à huit heures plutôt qu'à sept, il va sans dire, qu'il vaut mieux qu'elle soit close à sept heures qu'à cinq.

—o—

M. King interviendrait.

M. Mackenzie King, ministre du travail, doit intervenir dans la grève des mineurs de Cape-Breton. Il ne faudrait pas cependant qu'il s'emploie à convaincre seulement les ouvriers à faire des concessions, comme les dépêches lui en prêtent l'intention. Nous croyons, d'ailleurs, M. King plus habile que cela. Il doit comprendre qu'une intervention ministérielle pour mettre un terme à un conflit de travail, implique la nécessité de demander des concessions aux deux parties en cause.

—o—

Avis intéressant tous les ferblantiers-couvreurs.

Demain soir, il y aura à la Bourse du travail, No 303, rue Saint-Dominique, un meeting de ferblantiers-couvreurs, sous les auspices de l'union No 116 du syndicat international de cette profession.

Les membres de cette locale, de même que de la locale No 25, de la même union internationale et tous les ferblantiers-couvreurs ne faisant pas partie d'aucune union, sont invités à assister à ce meeting.

Entre plusieurs orateurs qui y adresseront la parole, citons M. John-J. Hynes, de Boston, organisateur général de ce syndicat international.

M. Hynes a d'importantes communications à faire aux ouvriers de cette profession dont ils ont tout intérêt à connaître.

L'assemblée commencera à huit heures très précises.

—o—

L'Union des cigariers et le bureau de contrôle.

Nous recevons la communication suivante:

"Attendu que par suite d'une erreur des scrutateurs, le comité général du parti ouvrier a placé les ouvriers organisés dans une position insoutenable dans les circonstances, en décidant de mettre deux candidats à la charge de contrôleurs de la Cité; et,

"Attendu que, dans l'intérêt de la classe ouvrière cette décision ne peut que nuire à la seule chance de succès que nous croyons avoir d'élire un ouvrier à une charge publique des plus importantes; et,

"Attendu que nous sommes d'opinion que le camarade Jos. Ainey, s'il était seul sur les rangs, aurait les plus grandes chances d'être élu:

"Qu'il soit résolu de représenter respectueusement au camarade G. Francq que nous sommes d'opinion qu'il y va de l'intérêt du parti ouvrier que le camarade Ainey celui qui, le premier, fut le choix de la majorité par un vote honnête et régulier ait le champ libre en cette occasion; que l'union des cigariers reconnaîtra en temps opportun le désintéressement qu'aura montré le camarade Francq en s'effaçant avant qu'il en soit trop tard. Que copie de cette résolution soit remise au camarade Francq demain, le 18 du courant, et remise aux journaux le 24, la semaine prochaine, si à cette date-là ce dernier n'a pas donné une réponse affirmative.

"Extrait des minutes de l'assemblée régulière de l'union des cigariers, tenue le 17 novembre, 1909."

ALP. LAVERDURE,
Secrétaire-archiviste.
B. DROLET,
Président.

—o—

Avis aux peintres et aux décorateurs

La direction de l'union locale No 349 de la Fraternité des peintres et des décorateurs de l'Amérique, prie ses adhérents de faire un effort pour être présents aux réunions de cette locale, ce soir, le 6 et le 13 décembre, afin de prendre connaissance des informations relatives aux actions du congrès de cette organisation, qui se tient en ce moment à Cincinnati (Ohio), et qui leur seront envoyées par les délégués de la locale, MM. Thomas Fisher et A. Bélanger.

—o—

Un conflit de travail réglé à l'amiable chez MM. Loomis et fils.

Un conflit de travail qui s'était produit, jeudi dernier, au chantier de MM. D.-G. Loomis et fils, angle des rues Saint-Alexandre et Sainte-Catherine, a été réglé à l'amiable, samedi, et quarante-cinq charpentiers, qui avaient cessé le travail, ont réintégré le chantier ce matin.

La direction de la compagnie avait réduit les salaires de ces ouvriers de 5c l'heure; ils étaient de 30c l'heure, et elle les avait abaissés à 25c.

A la suite de négociations entre les intéressés, la direction a consenti à rétablir les salaires à leurs anciens taux, soit à 30c l'heure. Ces ouvriers appartiennent à la Fraternité des charpentiers et des menuisiers de l'Amérique.

—o—

Importante réunion ce stir de chaudronniers et d'aides-chaudronniers

Les membres de l'union locale No 134 des chaudronniers et de l'union locale No 185 des aides-chaudronniers, affiliées à l'union internationale des chaudronniers et des aides-chaudronniers — Boilers makers and helpers — se réuniront, ce soir, en assemblée mixte, à la salle du No 3 de la rue Craig Est, pour y entendre discuter de leurs intérêts professionnels, par le président-général de cette organisation, M. J.-A. Franklin, venu à Montréal expressément pour cela.



M. J.-A. FRANKLIN, président de l'union internationale des chaudronniers et des aides-chaudronniers.

D'autres orateurs y adresseront également la parole en anglais et en français.

L'entrée de la salle sera libre pour tous les ouvriers de ces deux catégories de travailleurs, non-unionistes comme unionistes.

—o—

Mot de la fin:

La compression du projet de la marine nous fait l'effet d'une fâcheuse boîte à surprise. Gare à la détente des ressorts!

J.-A. RODIER.

—o—

Réunions demain, 5me mardi du mois:

— Conseil mixte No 17 de l'union internationale des cordonniers, 784, Sainte-Catherine est. — Secrétaire, Jos.-F. Barbeau, No 2026, rue Labelle.

— Union des maçons en pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., D. Lanthier.

— Union No 141 des plombiers, des gaziers et similaires, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, Harry Clayton, 301, rue Saint-Dominique.

—Union des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, Aza Filiatrault, No 301, rue Saint-Dominique.

Condifendes:
—Mon cher, j'avais fait mon idéal d'une femme, mais elle s'est mariée.
—Et qui a-t-elle épousé?
—Moi, hélas!

UNE CATASTROPHE SUR LE G. N. R.

UN PONT SE BRISE A SAPPERTON ET TRENTE JAPONAIS SONT TUES EN TOMBANT EN WAGON DANS 40 PIEDS DE PROFONDEUR.

VANCOUVER, 29 — Un accident de chemin de fer épouvantable s'est produit, hier matin, sur la ligne du Great Northern à Sapperton, entre Vancouver et New-Westminster, et trente Japonais ont été tués et nombre d'autres blessés.

Un train de manœuvre et de travail était parti de Vancouver avant 6 heures et il pleuvait à verse et le temps était très sombre. La pluie continuelle de ces jours derniers avait causé un effondrement d'une partie de la voie aux approches d'un pont. La locomotive venait de passer quand tout à coup le pont se brisa et disparut sous le poids du train qui suivait.

Les wagons contenant les ouvriers japonais furent précipités à environ 40 pieds de profondeur. Les Japonais étaient dans le wagon qui suivait immédiatement la locomotive. La locomotive retomba sur les wagons empilés au fond du ravin et écrasa ceux qui n'étaient pas morts sur le coup. Comme il y avait une grande quantité d'eau dans le ravin, ceux qui n'ont pas été réduits en charpie ont été noyés. On a retiré des débris jusqu'ici, trente cadavres et un grand nombre de blessés, parmi ces derniers se trouvent deux blancs. Quelques instants plus tard, un train de voyageurs devait suivre la même voie, mais on a pu l'avertir à temps et éviter ainsi une épouvantable catastrophe. La voie ne sera pas réparée ni le pont remis en place avant au moins quatre ou cinq jours.

DES TOILES DE GUSTAVE JACQUET

PARIS, 29.— Samedi, a eu lieu à la salle Petit, la vente des toiles qui se trouvaient dans l'atelier du peintre Gustave Jacquet, au moment de sa mort.

Il n'y avait que peu de monde. Cependant la vente a rapporté un total de $32,000. Seules, quelques grandes toiles ont été adjugées.

La "Bellone" a trouvé acquéreur pour $2,000. Les "Souvenirs d'Antan," dont la mise à prix était de $1,200, ont été payés $2,000. La "Guerrière" et les "Baigneuses" ont été respectivement adjugées pour $1,600 et $1,400.

LA LANGUE FRANCAISE

Un argument tiré du peuple canadien-français.

M. Weill, le conférencier de l'Alliance Française, dont nous rapportons dans une autre colonne l'intéressante étude sur le quartier Latin, parlait, hier, d'une controverse qui avait eu lieu, mercredi, au collège de New-York.

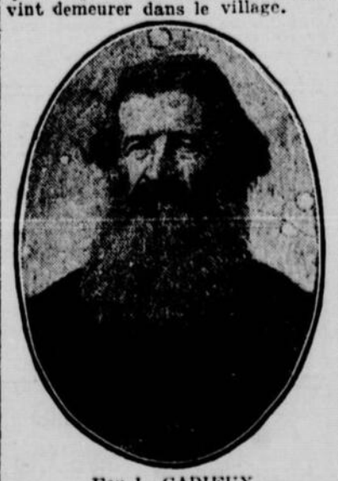
Il s'agissait de l'emploi du français comme langue auxiliaire internationale.

On lui opposait l'anglais, mais le français l'a emporté. Le peuple Canadien-français a fourni au défenseur du français, dit-il, son meilleur argument. Malgré des luttes sans cesse renouvelées, la langue française a eu cette vitalité remarquable qui fait qu'elle est restée celle de la plus grande partie de la population canadienne de la province de Québec.

FEU L. CADIEUX

(Spécial à La Patrie) W

ALFRED, Ont., 29. — Dimanche dernier, le 21 s'éteignait dans notre paroisse, — muni de tous les secours de la religion, — M. Laurent Cadieux, après quelques jours seulement de maladie. Le défunt naquit à Rigaud, Qué., du mariage de Paul Cadieux et de Julie Filiatrault, et était âgé de 75 ans. Il passa sa jeunesse dans sa paroisse natale, et s'en vint à Alfred, il y a plus de 55 ans. Il fut conseiller, pendant une vingtaine d'années et fut toujours très estimé. Il était sobre, laborieux et connu de tout le comté de Prescott. Il cultiva la terre jusqu'à l'âge de 65 ans, alors qu'il vint demeurer dans le village.



Feu L. CADIEUX

Les funérailles eurent lieu à Alfred, mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. le vicaire Laniel.

Le service fut chanté par M. Laniel. M. le curé Lombard était au chœur.

Les porteurs étaient les six neveux du défunt: Ludger, Maxime, Wilfrid, Félix, Paul et Laurent Cadieux. Le deuil était conduit par ses petit-fils au nombre de quinze. Le corbillard était conduit par M. Napoléon Lamarche.

Le défunt laisse pour le pleurer, une épouse (Olive Laporte) et 8 enfants, 2 garçons et 6 filles. Ce sont: Joseph, de Lefaivre; Dosithée, de Fournier; Josephine (Mme veuve Napoléon Tessier, de Fournier); Louise, Mme Alfred Lacombe; Clothilde, (Mme J. Cuillérier) Olympe, (Mme Polydore Lajeunesse); Exilda, (Mme Xavier Leduc, tous d'Alfred, et Mlle Délima, demeurant à la maison paternelle, et aussi 2 frères et une sœur.

LA REALITE, LA LEGENDE

LA FEMME FRANCAISE, L'ETUDIANT FRANCAIS SONT AUDESSUS DE LEUR REPUTATION A L'ETRANGER.

M. Weill, professeur de français, au collège de New-York, donnait samedi soir une conférence sous les auspices de l'Alliance Française.

Le "Quartier Latin" tel était le sujet choisi et l'assistance nombreuse qui se pressait dans la salle du McGill Union indiquait assez quel intérêt soulevait une étude sur ce vieux quartier de Paris, dont beaucoup parlent et que si peu connaissent.

M. Weill nous a tracé l'historique du quartier latin depuis son origine qui appartient à l'histoire romaine jusqu'à nos jours.

Rapidement, mais clairement, dans une causerie pleine d'humour, agrémentée de joyeuses anecdotes, le conférencier nous fait assister aux diverses transformations du Quartier Latin en suivant les progressions de l'université fondée par Philippe leBel.

Les vieux édifices se démolissent, l'université moderne avec la Sorbonne, les écoles de Droit, de Médecine dressent leurs nouveaux bâtiments où la science sous toutes ses formes a établi son domaine.

La deuxième partie de la conférence a été consacrée à l'explication des vues du vieux quartier latin avec l'aide de projections.

Quant à l'étudiant de la légende, aux allures excentriques, celui-là, dit M. Weill n'existe plus. Le bohème s'est réfugié sur la butte et disparaîtra avant longtemps.

Les élèves des grandes écoles françaises sont des laborieux qui n'ont qu'un but: s'instruire, afin de conserver à l'unidersité de Paris, le renom qu'elle doit aux grands littérateurs, aux grands savants qui en sont sortis.

L'étudiant de Paris, dit le conférencier, ne doit pas plus être jugé sur la légende de l'étudiant bohème que la femme française par le roman de mauvaise littérature qui se lit trop à l'étranger.

L'étudiant et la femme françaises sont bien au-dessus de leur réputation à l'étranger.

Cette conclusion du conférencier a été couverte d'applaudissements.

NOUVELLES DE SHAWINIGAN

(Spécial à la PATRIE.)

SHAWINIGAN FALLS, 29.— Nous avons eu, ce soir, la soirée d'inauguration de notre Club Social, formé par un groupe de dames choisies parmi la plus belle société de notre ville. Inutile de dire que la plus franche gaieté a régné durant toute la veillée qui s'est prolongée à une heure avancée de la nuit. Le but de ce club est de réunir les amies et faire la partie de "whist" et de renouer à différents intervalles les liens d'amitié qui les unissent.

— Malgré la saison froide qui arrive, les autorités de notre prochaine manufacture de coton continuent à faire déblayer le terrain, en enlevant et brûlant les nombreuses souches qui sont là. La rumeur veut que, cet automne, on y fasse des égoûts et pose les conduites d'eau pour le printemps.

— M. Dion, qui nous donnait des représentations de vues animées nous quitte définitivement.

ELECTIONS

L'Association des Citoyens de Montréal attire l'attention des électeurs sur la nécessité de payer TOUTES LEURS TAXES dans le cours du mois de novembre, afin d'être qualifiés à voter pour l'élection des contrôleurs et des échevins de la Cité de Montréal, le 1er février prochain.

Les propriétaires doivent se rappeler que le défaut de ne payer leur taxe d'eau ou d'affaires entraîne la perte de leur vote comme propriétaires.

Que tous se préparent en temps utile d'exprimer leurs libres votes aux prochaines élections. 228-8

COURRIERS POUR L'EUROPE

La malle pour la Grande-Bretagne et l'Europe sera close au Bureau de Poste de Montréal, durant cette semaine comme suit:

Lundi.—9. 30 h. a.m., Prinz Freidrich Wilhelm, ligne North German Lloyd; 6 h. p.m., Prinz Freidrich Wilhelm, supplémentaire.

Mardi.—9.30 h. a.m., Mauretania, ligne Cunard; 6 h. p.m., Mauretania, supplémentaire.

Vendredi—10.30 h. a.m. Empress of Britain, ligne du C.P.R., 9.30 h. a.m., Saint-Paul, ligne Américaine; (x) 6. p. m., Saint-Paul, supplémentaire.

La malle pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par La Touraine, de la ligne Générale Transatlantique, sera close mercredi à 9.30 h. a.m., et la malle supplémentaire le même jour à (x) 6 h. p.m.

(x) Les lettres peuvent être déposées, jusqu'à 6 h. p.m., toute autre matière doit l'être avant 5 h. p.m.

L'on peut déposer les lettres pour les malles ci-dessus à la Station B, quinze minutes avant les heures indiquées, et, à la station C, trente minutes.

$150,000 EN FUMEE

QUINCY, 29.— Un incendie a causé pour $150,000 de dommages dans la manufacture d'outils de Frank Burgess, à Norfolk Downs, hier soir.

Plus de cent mécaniciens experts travaillaient dans la fabrique, et la plupart ont souffert des pertes sérieuses, car leurs outils de précision sont restés dans les ruines. Les bâtiments et leur contenu étaient bien assurés.

Le feu s'est d'abord déclaré dans la chambre située à l'arrière de l'usine, mais la cause en est inconnue. Toute la brigade des pompiers de Quincy a dû être appelée sur les lieux.

LES ETATS-UNIS NOUS CRAIGNENT

ON CONSEILLE AUX AMERICAINS D'EVITER A TOUT PRIX UNE GUERRE DE TARIF AVEC LE CANADA.

WASHINGTON, 29. — On semble appréhender avec beaucoup de crainte, que le Canada use de représailles à l'égard des Etats-Unis; on craint qu'une guerre de tarif soit déclarée, spécialement dans l'industrie de la pulpe. C'est aussi ce que M. Mann, membre du Congrès et président spécial de la commission, sur l'industrie de la pulpe, a déclaré, il y a quelques jours, et il affirme que les Etats-Unis ont toute raison de craindre une guerre de tarif avec le Canada, guerre qui résulterait du tarif sur le bois de pulpe et sur le papier à imprimer, sous le nouveau tarif Payne.

M. Mann a préparé et présentera à la prochaine session du Congrès, certains projets de loi et résolutions à ce sujet. Une des mesures qu'il proposera sera de remettre l'application du tarif maximum du mois d'avril prochain, au mois de janvier 1911. Une autre proposition qu'il fera, aura pour effet de décider que le tarif maximum des Etats-Unis, ne s'appliquera pas au bois de pulpe et au papier d'imprimerie provenant du Canada.

M. Mann a préparé et proposera un projet de loi, qui décidera que le bois de pulpe et le papier d'imprimerie seront admis sans droits lorsqu'ils sont importés du Canada aux Etats-Unis, à condition que le Dominion ou la province d'où provient ce bois de pulpe ou ce papier, n'impose pas de droit d'exportation sur le papier, le bois de pulpe broyé mécaniquement, et le bois qui sert à la manufacture de la pulpe.

M. Mann déclare que si l'on n'adopte pas une législation comme celle qu'il propose, ou si l'on ne forme pas un traité de réciprocité avec le Canada, le Dominion, souffrant des injustices du Tarif 'Payne, finira par défendre complètement l'exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis.

MORT DU DR H. T. FONTAINE

PEMBROKE, Mass., 29.—Le docteur Henri-T. Fontaine est mort dans son propre sanatorium, vendredi soir. Autrefois médecin à Montréal, le Dr Fontaine était l'un des Canadiens-français les mieux connus de la Nouvelle-Angleterre.

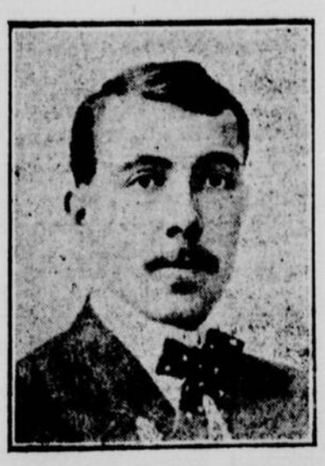
Il a succombé à la tuberculose qui le faisait souffrir depuis nombre d'années. Sa lutte contre la peste blanche a été longue et courageuse.

Le Dr Fontaine naquit à Laprairie, Qué., en août 1867. Après avoir reçu sa première éducation dans les écoles primaires de l'endroit, il entra au Séminaire de Sherbrooke.

Il suivit les cours de médecine de l'Université Harvard, où il reçut ses grades en 1893.

Il alla d'abord pratiquer sa profession à Boston, puis à Altonstown et enfin à Pembroke, après être demeuré quelque temps à Montréal.

Il avait ouvert, depuis quelques années, un bureau à Manchester, N. H., où il se rendait plusieurs fois la semaine.



M. MAURICE DUPRE, E.E.D., élu président des étudiants en droit de Québec.

RHUMES
GUERIS EN UN JOUR



Le Remède de Munyon contre le rhume soulage presque immédiatement la tête, la gorge et les poumons. Il arrête les fièvres, fait cesser des écoulements du nez et disparaître tous les maux et douleurs causés par les rhumes. Il guérit la grippe, les rhumes obstinés et prévient la pneumonie. Prix 25c.

Vos articulations sont-elles raides ou enflées, quelque chronique que puisse être votre cas? Demandez à votre pharmacien le Remède de Munyon contre le rhumatisme et voyez avec quelle célérité vous serez guéri.

Si vous avez une maladie quelconque des reins ou de la vessie, procurez-vous le remède de Munyon pour les reins.

Le "Vitaliser" de Munyon rend forts les hommes faibles et restaure les forces perdues. 228-1-4ts

Voici Leur Forme

Adoucissement de la gorge; haleine odorante; soulagement des mauvaises toux: voici ce que vous obtenez quand vous employez les

PASTILLES POUR LA TOUX DE PATERSON

La Guerison Aux Bonbons

Excellentes pour Irritations de la Gorge—Délicieuses au Goût—Approuvées des Médecins—19?

5 Centins une Boîte Rouge-et-Jaune Pleine

Fabriquées par Paterson de Brantford

Mères et Suffragettes

Les femmes s'agitent beaucoup actuellement pour obtenir le droit de vote. Sous prétextes de revendications électorales, des énergumènes en jupons font beaucoup de tapage en Angleterre et ailleurs et réclament des bulletins de vote. Elles s'affublent du nom de "suffragettes", cassent leurs parapluies sur le dos des policemen, brisent les vitraux du parlement et se font mettre en prison, où elles affectent vouloir se laisser mourir de faim.

C'est de la folie pure qui se comprend seulement si l'on songe que ces suffragettes se rencontrent parmi les vieilles filles passées d'âge et les mères sans enfants qui encombrent les grandes villes de l'Angleterre.

Cette race n'a pas encore pris pied au Canada, dieu merci! et nos mères de famille ont un rôle beaucoup plus glorieux que de courir aux polls. Elles élèvent des petits Canadiens — et en grand nombre — et cela leur donne assez d'occupations pour n'avoir pas le loisir de parader en protectrices ou en revendicatrices.

Le rôle de la mère, comme le comprend la Canadienne, n'est pas moins noble et moins glorieux et nous pouvons dire aussi que si l'on n'y acquiert pas la notoriété des grandes turbulentes et si l'on n'y encourt pas les châtiments qui rendent les suffragettes si vaines, on s'y expose à des dangers bien autrement réels, on s'y expose à des fatigues, on y subit des épreuves bien autrement graves que celles de la prison et du cachot politique.

Se rend-on bien compte des fatigues, des douleurs, de l'épuisement que subissent les mères de nos grandes familles canadiennes, où les enfants se comptent à la douzaine?

Bien peu de mères de ces belles familles sont dans un état de fortune qui leur permette de se décharger des soins de la maison sur un nombreux personnel.

C'est à elles-mêmes et à elles seules qu'il incombe d'élever, de nourrir et d'habiller toute cette marmaille qui se pend à ses jupes, sans compter l'attention à porter au ménage conjugal.

Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de nos Canadiennes deviennent insensiblement anémiques, la plupart du temps sans s'en apercevoir et sans qu'il se produise des symptômes particulièrement visibles. Toutes ces couches répétées provoquent une déperdition du principe vital; entre temps, le sang ne peut pas reprendre sa force et son activité et le système s'anémie graduellement.

La jeune mère devient de moins en moins forte, les couches sont de plus en plus pénibles, les relevailles de plus en plus longues, la figure pâlit, les digestions sont mauvaises. La neurasthénie s'en mêle et, petit à petit, l'état anémique prévaut dans toute la constitution.

Eh bien! il faut se garder soigneusement de laisser les choses en arriver à ce point où la tournure qu'elles ont prise peut devenir dangereuse.

Bien avant cela, il faut réagir. Il faut remonter le physique, en même temps que le moral. Si le sang s'est enfui, il faut le remplacer, il faut introduire à la place, autant que l'on peut, de ce qui est perdu, les éléments d'un sang vif, énergique, rouge et clair.

Sous l'infuence de ce sang renouvelé, l'estomac reviendra à son fonctionnement normal, l'anémie disparaîtra, les fatigues, les étourdissements s'envoleront comme dans un rêve.

Pour cela, il faut prendre les Pilules Rouges.

Les Pilules Rouges sont le trésor des femmes faibles; le seul remède efficace pour rendre au sang sa pureté et sa force, pour donner aux jeunes mères l'énergie vitale qui leur permettra de donner le jour à de nombreuses familles et de les élever comme il convient pour l'honneur du nom canadien.

Vous pouvez lire comme exemple cette lettre d'une Canadienne, mère de onze enfants, qui a dû sa tranquillité et sa force aux Pilules Rouges.

Demner, N.-H., 21 octobre 1909.

Messieurs,

J'aurais dû vous donner de mes nouvelles depuis longtemps et j'ai toujours négligé de le faire. On oublie toutes ces maladies quand la santé est revenue et, sous ce rapport, je suis tellement heureuse depuis un an à peu près qu'il me semble que je n'ai jamais été malade.

Et pourtant, j'avais bien souffert! Pensez-donc que je suis rendue à mon onzième enfant et que la famille me faisait réellement mourir.

Combien je suis heureuse maintenant de pouvoir vous dire que grâce à vos excellentes Pilules Rouges qui m'ont fortifiée et qui m'ont rétabli la santé, j'ai eu sans peine un gros garçon qui est bien portant et gras et éveillé.

Pour moi, je suis aussi bien qu'on peut l'être et, cet été, j'ai trouvé cela bien bon de jouir d'une aussi parfaite santé. J'ai passé un été comme voilà longtemps que je n'en avais pas passé. J'avais coutume d'être toujours fatiguée quand venaient les chaleurs qui m'étaient insupportables et qui me réduisaient à néant. A présent, je suis bien grasse et j'ai bonne couleur. On ne penserait jamais que j'aie pu être anémique au point où je l'étais. Je ne me suis jamais arrêtée pour rien et je me ris de toutes les fatigues.

J'oubliais de vous dire que j'ai une petite fille de onze ans: elle était faible et toujours fatiguée, presque toujours étourdie. Son teint était mauvais et pâle. Je lui ai fait prendre des Pilules Rouges qui lui ont fait énormément de bien. Au bout de deux boîtes, ce n'était réellement plus la même. Elle était devenue grasse et sa santé est maintenant absolument florissante, grâce à vos bonnes Pilules.

Je ne saurais trop vous remercier des excellents conseils que vous m'avez donnés et je recommande aux femmes et aux jeunes filles faibles et malades de prendre des Pilules Rouges et ainsi elles seront guéries.

Votre bien dévouée,

Dame LOUIS LANDRY.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les dames malades qui ne peuvent venir voir nos médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

La Meilleure Farine d'Avoine



¶ Ne peut être obtenue que de la meilleure variété d'avoine cultivée.

¶ L'Avoine du Manitoba est considérée par les experts comme la meilleure au monde.

¶ L'Avoine du Manitoba obtient les plus haut prix sur les Marchés d'Europe—Parcequ'elle est la plus estimée, la plus riche en principes nutritifs.

La Farine d'Avoine Roulée OGILVIE

est fabriquée **exclusivement** avec la plus belle avoine du Manitoba.

¶ Elle est supérieure à tous les produits similaires Américains: au point de vue **alimentaire,** au point de vue **hygiénique,** au point de vue **économique.**

¶ Elle est fabriquée par une Compagnie puissante, dans les moulins les plus considérables et les plus modernes comme outillage et méthodes scientifiques de fabrication.

Toutes ces conditions réunies constituent, pour le consommateur la garantie d'un produit de haute qualité toujours strictement maintenue.

¶ EN VENTE PARTOUT, en boîtes à l'épreuve de l'humidité, de la poussière des odeurs et de la vermine.

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited.
MONTREAL ET WINNIPEG

Les Cerveaux lucides ont des buts.

Les Cerveaux obscurcis-- des désirs.

POSTUM

Fait des cerveaux lucides.

"Il y a une Raison"

POSTUM CEREAL CO., Ltd., Battle Creek, Mich.

La Patrie

La Législature de la Colombie Anglaise

La victoire si complète du gouvernement McBride continue à faire l'objet de nombreux commentaires dans la presse. Tout le monde s'accorde à reconnaître l'immense succès personnel du jeune premier ministre de la Colombie Anglaise.

Dans le dernier Parlement, l'hon. M. McBride avait déjà une majorité de douze. Elle est maintenant de quarante environ.

La Chambre d'Assemblée entière supportera le gouvernement, à l'exception de deux députés, et peut-être d'un troisième, qui est conservateur, mais qui combat la politique de chemins de fer du ministère.

Il y a peu d'exemples dans l'histoire politique d'un triomphe électoral aussi éclatant.

L'on fait observer cependant que le parti libéral avait comme porte-drapeau plusieurs candidats personnellement très forts. Ainsi dans Vancouver et dans Victoria, ils avaient présenté M. F. C. Wade, C. R., et M. H. Semple, dont il était depuis quelque temps question comme lieu tenant-gouverneur et comme jugerespectivement.

Les socialistes eux-mêmes ont perdu du terrain. Ils n'auront plus que deux représentants dans la Chambre nouvelle contre trois que renfermait l'ancienne. Un huitième seulement de leurs candidats a été élu.

Une autre constatation intéressante à faire à propos de la récente élection de la Colombie, c'est que la nouvelle législature sera probablement la seule au Canada où les avocats ne prédomineront pas. La très grande majorité des députés se compose de marchands, d'éleveurs, de manufacturiers, d'hommes d'affaires en un mot.

Le monument Mercier

Les critiques qui s'élèvent dans la presse et dans le public au sujet du monument Mercier paraissent assez fondées.

A peu près tout le monde est unanime à approuver la décision du gouvernement provincial d'honorer publiquement la mémoire de l'ancien premier ministre. Si Mercier a commis des fautes — qui n'en a commis ? — il les a expiées, et l'histoire dira qu'il ne cessa jamais d'aimer sincèrement sa race et sa province. Mais l'on ne semble guère d'accord sur la façon dont le concours organisé pour faire le choix de la statue a été conduit.

On s'étonne surtout de voir que la tâche de décider du mérite des maquettes ait été confiée à un seul architecte, dont on se plait d'ailleurs à reconnaître la compétence, quant un jury composé d'experts indépendants du pouvoir eût pu accomplir cette besogne plus avantageusement pour toutes les parties intéressées.

On se demande également, parmi ceux qui voudraient que la province de Québec encourageât ses enfants qui cultivent les arts, pourquoi le gouvernement ne s'est pas adressé aux sculpteurs du pays seulement. Et si, d'ailleurs, l'on tenait à recourir aux artistes étrangers, pourquoi M. Chevré, seul, a-t-il été invité à concourir ? De plus, il est rumeur que l'on a permis à ce sculpteur, de refaire, après coup, sa maquette.

L'on admettra que tout cela est de nature à causer un certain malaise. M. Hébert, dont les œuvres sont si admirées ; M. Laliberté, dont le remarquable talent s'est déjà affirmé et dont on est en droit d'attendre beaucoup dans l'avenir, avaient droit à plus d'égards et à plus de considération.

Il y a quelque temps, Sir Lomer Gouin exprimait le désir de voir fleurir les beaux-arts en cette province et promettait à nos artistes l'encouragement des pouvoirs publics.

Il serait malheureux que la première occasion importante qui s'offre d'aider aux nôtres fût ainsi perdue.

La Commission Royale

Les avocats qui ont comparu devant la commission Royale seront-ils payés par la ville ou par leurs clients? Telle est le point sur lequel on discutera devant Son Honneur le le juge Cannon, à la séance de la commission qui aura lieu à Montréalmercredi prochain.

Nous ne sommes pas prêts à dire que tous les avocats qui ont comparu devant la Commission doivent être payés par la ville, mais il en est un certain nombre dont les horaires doivent certainement être acquittés par le trésor civique.

L'enquête a été une véritable cour de justice et la ville, ou plutôt l'administration municipale a été condamnée, condamnée jusqu'ici par le peuple, en attendant le verdict du commissaire enquêteur

On ne peut nier que les citoyens?qui ont assumé la lourde tâche d'exposer les vices et les scandales de l'administration municiaple ont rendu un immense service à leurs concitoyens Faut-il qu'après avoir donné gratuitement leur travail personnel ils aient encore à payer leurs avocats?

Ce serait d'autant plus injuste que la présence de ces avocats devant la commission leur a été imposée.

Ils auraient pu présenter leurs remarques, leurs plaintes par écrit, devant la Commission qui, alorsi aurait procédé à son enquête en interrogeant les témoins indiqués dans les documents.

Le juge-commissaire devant le peu de temps fixé pour la durée de la commission et le travail considérable qu'il prévoyait a décidé que tout ce qui serait mis devant la commission devant l'être par ministère d'avocat, il l'a déclaré à la séance d'ouverture de la Commission. Les citoyens qui savaient quelque chose, qui voulaient que ce quelque chose fut, dans l'intérêt public, soumis à la commission, devaient donc avoir recours aux services d'un homme de loi.

En le faisant ils se mettaient dans la position prévue par la loi, créant là Commission, d'avoir à payer les frais de la Commission et de leurs avocats, au cas où leurs plaintes auraient été jugées malhonnêtes, vexatoires ou calomnieuses.

Par contre ils sont en droit de prétendre à n'avoir aucune charge pécuniaire à supporter pour avoir fait leur devoir et avoir, au péril de leur tranquillité, au risque de se créer des inimitiés qu ne pardonnent pas, rempli les obligations qui s'imposaient à tout citoyen désireux de rendre service à la ville.

L'industrie de la pulpe et du papier

Les droits sur le papier ne sont guère populaires aux Etats-Unis. La plupart des journaux les dénoncent. L'"Evening Item" de Philadelphie fait cependant exception.

Ce journal dit que toute tentative pour empêcher l'exportation du bois de pulpe et de la pulpe manufacturée chez nos voisins devrait être suivie d'une taxe sur le coton brut.

Ce moyen de représailles vaut assurément n'importe quel autre auquel on pourrait avoir recours. Mais il n'est pas de nature à causer de grandes alarmes en notre pays.

L'"Item" conseille aux manufacturiers de papier américains de ne pas faire la courbette devant les gouvernements canadiens. Il ne saurait être question d'exiger de nos voisins qu'ils prennent cette humiliante posture. Tout ce que nous voulons, c'est que notre bois de pulpe soit manufacturé de ce côté-ci de la frontière. Nous estimons qu'il est préférable de garder nos richesses forestières pour nous, de les exploiter à notre profit, afin de procurer de louvrage à nos travailleurs.

En ordonnant que le bois coupé sur les terres publiques soit transformé en pulpe de ce côté-ci de la frontière, le gouvernement d'Ontario et le gouvernement de la province de Québec n'ont pas cherché à ne montrer désagréables à l'OncleSam : ils n'ont fait qu'obéir à un devoir patriotique, celui d'assurer le développement d'une industrie nationale qui n'est encore pour ainsi dire qu'à ses débuts et qui souffrait de l'exploitation inconsidérée des produits de nos forêts. Rien n'empêchera nos voisins de venir acheter chez nous la pulpe et le papier dont ils auront besoin. Rien ne les empêchera même d'établir de ce côté-ci de la frontière des usines à papier et des fabriques de pulpe. Tout ce que nous voulons, c'est de retirer de l'exploitation de nos immenses domaines forestiers tous les avantages qui en résultent. Nos voisins, qui sont si pratiques, ne peuvent assurément s'en plaindre.

Le Canada, qui compte à peine 7 millions d'habitants, achète plus des Etats-Unis que les Etats-Unis, qui ont une population de 90 millions, n'achètent de nous.

Le tarif canadien est certainement plus modéré que celui de nos voisins.

Il ne saurait être raisonnablement question de représailles.

Echos et Commentaires

UN JOURNAL du dimanche, fécond en révélations sensationnelles, déclare que l'Association des Citoyens de Montréal n'est rien moins qu'une conspiration conservatrice. Voilà une dépense d'imagination bien inutile. Tout le monde sait bien que, par le temps qui court, les conservateurs ne conspirent que contre eux-mêmes.

* * * * *

ON VIENT DE DECOUVRIR le microbe de la gastro-entérite, le pire peut-être des ennemis de l'enfance. Il habite principalement les fruits et les légumes. Tout ce qu'a pu faire contre lui jusqu'ici le savant M. Metchnikoff a été de l'appeler: "proteus". Mais il espère que ça réussira à l'effrayer.

* * * * *

UN PHRENOLOGISTE, après avoir examiné un certain nombre de disques de chapelier, a constaté qu'il y a avait une différence d'un quart de pouce en plus entre la tête de M. Lloyd George, député et celle de M. Lloyd-George ministre.

Pour certains ministres, il n'est pas absolument nécessaire de faire une semblabe enquête chez leur chapelier. Nous en connaissons dont l'enflure crânienne peut se mesurer à l'oeil.

* * * * *

IL Y A QUELQUES JOURS, nous trouvions une âme de violette à un médecin qui avait rendu la vue à un malade, musicien estimé, mais dont les journaux se refusaient à dévoiler le nom pour ne par effaroucher sa modestie L'aveugle guéri et reconnaissant nous écrit pour nous en faire le reproche, très courtoisement d'ailleurs. Ni lui ni son médecin ne doivent être tenus responsables de cette naïveté. Nous ne tenons pas plus que cela à une paisanterie plus ou moins heureuse, et, si elle a pu affliger deux âmes excellentes, nous la retirons volontiers.

* * * * *

RADCLIFFE A OUBLIE que l'exactitude est la politesse des bourreaux et il devra expliquer pourquoi il n'était pas à son poste, ces jours derniers à North Bay. Le shérif du district, qui allait être obligé de fonctionner lui-même, a pu heureusement mettre la main à la dernière minute sur un substitut qui consentit à pendre Spanelli. Mais les transes par où il a passé en attendant, lui font sans doute comprendre mieux qu'à tout autre l'hésitation qu'éprouve l'hon. M. Devlin à devenir shérif de Montréal.

* * * * *

LE GENERAL VERAND vient d'être assassiné à Paris par un Algérien qui le prenait pour le ministre de la guerre. Il n'y a pas encore bien longtemps, c'était en Suisse un pauvre diable de commerçant qui payait de sa vie, aux mains d'un nihiliste, l'imprudence de ressembler à un ministre russe. Ce sont là des erreurs regrettables et Messieurs les Anarchistes sont d'une négligence véritablement inquiétante.

* * * * *

LE "NEW-YORK AMERICAN" avoue que depuis un quart de siècle les Etats-Unis font des yeux au Canada. C'est le parti le plus sortable dans la classe des colonies et la perspective d'un mariage avec une aussi accorte fille sourit assez à l'Oncle Sam. Mais nous pouvons dire au vieux beau qu'il y perd ses sourires et ses effets de mouchoir. Mademoiselle Canada est déjà engagée et elle n'est pas volage.

On s'étonne aussi que le gouvernement, au lieu de nommer un jury d'experts, ou des artistes auraient eu leur place parce qu'ils savent saisir le caractère d'une œuvre, et lire dans un plâtre, toute la pensée d'un artiste, on s'étonne dis-je que le gouvernement ait choisi un seul homme, un architecte d'une incontestable valeur si vous voulez, mais qui, en dépit de tout le talent que nous lui savons, de toutes les connaisances artistiques que nous lui attribuons ne devait pas seul assumer cette redoutable tâche. On aurait tort je le crois, de rendre M. Marchand responsable de la mauvaise humeur que suscite naturellement sa décision, car rien ne nous permet de penser qu'il n'ait pas agi en toute bonne foi, et s'il a péché, c'est certes en acceptant imprudemment de jouer à lui seul, un rôle qui demandait plusieurs personnages d'une autorité reconnue. Mais le blâme doit aller à ceux qui ont provoqué ce concours dans de telles conditions, dédaignant ensuite de former un jury d'experts pour juger de la valeur des maquettes, se jouant de nos sentiments et de nos intérêts avec une désinvolture outrageante. Certes, nos artistes en sculpture ne sont nullement diminués par cette décision que le public conscient et juste aura vite fait d'évaluer; d'ailleurs, les œuvres de M. Hébert sont là pour attester la supériorité de son talent, et M. Laliberté, quoique plus jeune, a néanmoins produit des choses sérieuses et belles qui témoignent déjà de sa maîtrise et de l'habileté de son ciseau.

Je ne nie pas à M. Chevré toute la compétence voulue, mais je prétends que de sculpteur à sculpteur, la tâche de créer un Mercier ressemblant, franchement canadien, revenait à un homme de la race, et puisque nous avons chez nous les artistes et les ouvriers capables de produire et de ciseler une telle œuvre, c'est une pitié de les ignorer, de les dédaigner !

Et c'est ainsi que l'on nous gâte la joie pourtant si fière, si sincère, d'honorer par un geste de gratitude émue, la mémoire de Mercier...et cela, non vraiment, on n'en a pas le droit !

Madeleine

BONS PROCEDES

Que le "Daily Review" devrait imiter

Le "Colliers" se demande si l'université de Toronto ne pourrait pas envoyer chaque année, un certain nombre de ses étudiants désireux d'apprendre les langues modernes, à l'Université Laval, pour y apprendre le français au foyer même de la langue ? Et en échange l'Université Laval pourrait envoyer à Toronto un même nombre d'étudiants pour y apprendre l'anglais.

Le "Colliers" a l'esprit plus large que le "Daily Review" de Peterboro, Ont., qui ne tolérerait l'usage que d'une seule langue. Ce journal ne veut pas d'écoles françaises. "Nous sommes, dit-il, un pays anglais ; nous n'avons besoin que de parler l'anglais.

Le "Daily Review" oublie que le Canada est habité par deux millions de canadiens-français et que ces solides gaillards ont été les premiers à y venir fixer leur tente. Il fait aussi semblant ignorer que sans le dévouement de nos pères qui ont résisté à l'invasion américaine, le drapeau britannique ne flotterait probablement pas dans l'Amérique du Nord.

Il est donc étonnant que le "Daily Review" refuse à ses braves gens le droit de parler leur langue, d'avoir des écoles où leurs enfants puissent apprendre la langue de leur père et de leur mère.

Les canadiens-français compteront bientôt un million dans Ontario.

Le confrère ne croit-il pas qu'un groupe national aussi nombreux, aussi imposant, a droit à certaines libertés ?

CHRONIQUE

Vous les entendrez clamer sur tous les tons :

"Il faut encourager nos arts et nos industries !" "Les nôtres avant tout." "Le Canada aux Canadiens", et mille autres de ces phrases ronflantes qui font toute l'éloquence de nos politiciens, et cette éloquence-là, ils la jettent magnifiquement aux quatre coins du pays, sûrs de donner ainsi la pleine mesure du patriotisme.

Tas de phraseurs, va !

Il y a peut-être encore des badauds qui croient à ces exclamations-là, mais consolons-nous, bientôt les plus naïfs seront fixés sur la sincérité de tels discours, et il faudra pour les éclairer parfaitement peu d'incidents dans le genre de celui que vient de soulever le concours pour le monument Mercier. Lorsque la décision fut prise d'ériger une statue à la mémoire du grand patriote, tout le monde eut raison de croire que ce beau travail serait confié au ciseau d'un Hébert ou d'un Laliberté, les deux vrais artistes qui honorent la sculpture canadienne ; et ce ne fut pas sans étonnement que l'on entendit parler d'un concours entre nos sculpteurs et M. Chevré. Pourquoi, puisque l'on voulait faire appel au talent étranger, n'a-t-on pas convoqué régulièrement un concours par les moyens qui se pratiquent généralement et comment se fait-il que M. Chevré, parmi les sculpteurs français, seul ait été invité à concourir ? Certes nous n'allons pas jusqu'à demander qu'on exclue de chez nous le génie français, mais nous pouvons bien réclamer lorsque l'on fait à M. Hébert et à M. Laliberté, l'injure de leur préférer un Français qui ne les dépasse certainement pas en talent.

M. Chevré est l'auteur du monument Champlain, à Québec, et le choix qu'on fit alors d'un sculpteur de là-bas s'explique—puisque Samuel de Champlain appartient tout autant à l'histoire de France qu'à l'histoire du Canada, et ce fut une délicatesse de demander à l'ancienne mère-patrie de fixer, pour l'immortalité, les traits du doux et fier héros qui quitta la vieille France pour venir fonder la nouvelle. Cette époque de notre histoire appartient aux Français, mais depuis la conquête, qui hélas! marqua aussi l'abandon, un siècle et demi a passé, les choses de chez nous sont restées ignorées là-bas. De notre vie, de notre éducation, de notre mentalité, la France ignore à peu près tout, et si nous lui avons demandé de nous rendre Champlain qui était à elle avant d'être à nous, comment pouvons-nous espérer qu'elle saura nous donner le Mercier qu'elle ignore?

Je crois que s'il s'agissait d'une autre statue que celle de Mercier, ce choix d'un artiste étranger nous frapperait moins douloureusement. Mais Mercier qui nous tient au coeur par tout l'amour qu'il nous a donné, Mercier qui est monté dans notre pensée à la hauteur d'un symbole, Mercier qui incarna le patriotisme ardent et sincère, Mercier nous appartient trop vraiment pour que nous permettions à quelqu'un qui n'a pu l'étudier et le comprendre de fixer les traits si chers qui s'éclairaient de sincérité, d'intelligence et de foi patriotique.

Et en persistant dans son attitude le gouvernement blesse le sentiment canadien-français dans tout ce qu'a de sacré son culte à Mercier, un culte fait de délicatesse et d'enthousiasme, parce que l'homme qu'il honore ainsi, a cruellement souffert, a vaillamment lutté, n'a jamais trahi sa foi nationale, même aux heures les plus attristées, les plus regrettées...

Il appartenait certes à un artiste de chez nous, à celui qui sait notre histoire dans ses plus intimes détails, à celui qui porte en son coeur tcute l'ardeur de son admiration, il appartenait à celui-là, qu'il s'appelle Laliberté ou Hébert, de fixer dans le marbre ou le granit, les traits de Mercier. Comment ne l'a-t-on pas compris ? Et que signifie, oui que signifie cette admission d'un étranger, alors qu'il s'agissait de remplir un devoir envers nos artistes, envers la race, en un mot ? Et l'on fonde des écoles techniques et des écoles de hautes études, l'on fait, avec tout cela, grand bruit, et quand il faut par un geste tout simple et tout naturel reconnaitre le vrai mérite des nôtres, en leur confiant une oeuvre essentiellement nationale, où notre sentiment et notre argent sont en cause on appelle M. Paul Chevré ! Voilà !

Et si les rumeurs qui prétendent que le sculpteur français a eu la permission de recomposer une partie de sa maquette, alors que M. Hébert et M. Laliberté étaient privés de ce privilège, je dis que c'est une injustice révoltante, et je ne suis certes pas seule à le penser, car M. "Paul Brière", dans le "Nationaliste" et un "Canadien-français" dans la colonne ouvrière de la PATRIE, ont énergiquement exprimé leur indignation.

CONTRE L'ANTICLERICALISME

On écrit de Rome qu'interviewé pa le "Messaggero," le député socialiste M. Enrico Ferri a condamné l'anticléricalisme exagéré qui excite le fanatisme religieux des populations qui, dans leurs misères matérielles et morales, trouvent dans la religion un des rares réconforts de leur existence.

M. Ferri a conclu que le gouvernement qui succédera au ministère Giolitti devra défendre l'autorité laïque, mais éviter soigneusement même la simple apparence de persécuter l'Eglise.

VOYAGE DE SOUVERAINS

La cour de Saint-James travaille à arrêter les grandes lignes du voyage que le roi Edouard et la reine Alexandra feront, dans le courant du mois de mars prochain, à Lisbonne et à Madrid, pour rendre aux deux jeunes rois et à la reine Victoria la visite officielle qu'ils ont faite à la famille royale d'Angleterre.

On ne sait pas encore si les souverains britanniques traverseront la France à l'aller, ou s'ils s'embarqueront dans un port anglais, à bord du yacht royal "Victoria-and-Albert." Mais la reine Alexandra souffrant du mal de mer, il est probable qu'elle préférera suivre la voie de terre.

En tout cas, une chose est certaine, c'est que le couple royal d'Angleterre s'arrêtera à Paris, soit à l'aller, soit au retour, et sa visite au président de la République aura un caractère sinon officiel, du moins officieux. Des personnages anglais, dont on a demandé l'avis à ce sujet, pensent qu'une seconde visite officielle en France n'est pas impossible. On assure que c'est sur une invitation spéciale du président de la République que le roi Edouard et la reine Alexandra ont décidé de donner à leur visite à Paris plus de solennité que ne comporte une visite simple.

Des fêtes seront organisées; on parle déjà d'une grande revue de la garnison de Paris, à laquelle le roi Edouard désire assister avant tout pour admirer encore une fois "les belles troupes françaises, et sceller ainsi de nouveau d'une façon solennelle l'entente cordiale."

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.
1-me-v-jno

HONTEUX TRAFIC DES BLANCHES

UNE SOCIETE SE FORME DANS LA CAPITALE POUR S'OPPOSER A CETTE TRAITE ODIEUSE.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 29 — La traite des blanches se fait, dit-on, à Ottawa et à Hull, dans de telles proportions qu'une société vient de se former dans le but d'enrayer ce honteux trafic. Les embaucheuses de jeunes filles et jeunes femmes exercent surtout leur métier aux gares parmi les personnes qui voyagent seules et qui n'ont pas d'amis ou de parents en ville. Sous prétexte de leur fournir un hôtel ou une pension honnête, respectable, ces malheureuses sont conduites dans des bouges et ensuite dirigées sur des maisons malfamées de Montréal, Toronto et surtout Winnipeg.

La nouvelle organisation, qui porte le nom de "Travellers Aid", est affiliée à la société de réforme morale et sociale du Canada. Avec l'autorisation des officiers du Grand Tronc et du Pacifique, deux dames seront placées aux gares pour exercer une surveillance générale et détruire l'œuvre du vice.

Mlle Flora Campbell a été chargée du poste de la gare Centrale, tandis que Mlle Cassie Hill se tiendra à la gare Union.

Cette dernière possède une grande expérience dans ce genre de surveillance, dirigeant une œuvre semblable à Washington.

La société a aussi fondé un refuge au No 395 rue Cumberland, pouvant loger une vingtaine de personnes. Les jeunes voyageuses arrivant seules par les trains du soir et de la nuit trouveront à cet endroit un refuge pour la nuit, sans être obligées de se confier à l'obligeance de cochers pour trouver une chambre dans un hôtel ou une pension.

Le gouvernement a aussi autorisé cette société de protection des mœurs à faire connaitre le but qu'elle poursuit au moyen de cartes, circulaires, qui seront distribuées par les maitres de poste.

LA SITUATION EN COLOMBIE

PREMIERE REUNION DU CABINET McBRIDE. — DEUX NOUVEAUX MINISTRES.—UN SIEGE POUR M. OLIVER.

VICTORIA, C.-A., 29. — Mercredi, le nouveau gouvernement McBride tiendra sa première réunion à laquelle tous les ministres, sauf l'hon. Young, assisteront.

Les décisions ministérielles ne seront pas connues avant plusieurs semaines. On dit que M. H. H. Watson, ce Vancouver, et W. R. Ross, de Fernie, seront faits ministres.

On convoquera, d'autre part, une convention plénière du parti libéral, en vue de déterminer la ligne de conduite que l'opposition compte tenir.

On croit que M. Brewster démissionnera comme député d Alberni, pour faire place à M. John Oliver, le chef de l'opposition qui eut le malheur d'être battu, et qui avait décidé de se retirer dans la vie privée.

Le premier ministre optera pour Victoria, laissant le comté de Yale ouvert.

FEMME TUEE DANS UN DUEL

BRANDFORD, (Ark.,) 29.— Dans un duel au couteau qui eut lieu près d'ici aujourd'hui, Miss Nora Owens a été dardée au cœur et tuée par Miss Stella Belk. Les deux duellistes étaient très connues dans cette ville. Miss Belk a été arrêtée.

ALLEZ AUX BERMUDES
Par la ligne de Paquebots à double hélice.
Les plus gros et les plus rapides
S. S. OCEANA, 8000 TONNES
S.S. BERMUDIAN, 5530 TONNES
Système de télégraphie sans fil sur les deux paquebots; aussi carlingots extérieurs. Quarante heures séparent le pays du froid du pays des fleurs. Départ tous les mercredis et samedis, de New-York, en cette saison.
ANTILLES
Le nouveau S.S. "Guiana", 3,700 tonnes, le S.S. "Parima", 3,000 tonnes, le S.S. "Koroma", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux mercredis pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser aux agents de billets de la Quebec Steamship Company : W. H. Henry, 286 St Jacques ; W. H. Clancy, 130 rue St Jacques, J. G. Brock & Co., 241 rue des Commissaires ou Thomas Cook & Son, 520 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.
231-jno.

UN DANGER DU DINER POUR LES ENFANTS
—Les arêtes de poisson sont des choses triviales pour les enfants
—Mais pas pour la mère.
—Elle connait le danger,
—Et laisse refroidir son diner pour enlever les arêtes des assiettes des petits enfants.
—Pas nécessaire de faire cela.
—Facilement, rapidement elle peut préparer un excellent diner au poisson,
—Manger pendant que c'est chaud,
—Et se sentir aussi en sûreté que l'est une maison, au sujet de ses enfants,
—Si elle emploie
ACADIA
Boneless Codfish
Une tablette à 10c ou une belle boite en bois de 2 livres à 25c, est garantie ne contenir aucune arête. Rien pour obstruer le gosier des petits enfants, mais tout ce qu'il faut pour former des os et des muscles solides.
Les enfants aiment la délicate saveur du sel marin aussi bien que les adultes.
A. H. BRITTAIN & CO., Agents, Montréal.
ATLANTIC FISH COMPANIES LTD NOVA SCOTIA
Voyez la Marque de Commerce.

Bouilloires à Aliments pour Bestiaux
Cette bouilloire vous épargnera du temps et des dépenses parce qu'elle est fabriquée d'après un plan scientifique. La plaque est ajustable et en opération elle est placée contre le chaudron d'une manière à cencentrer toute la chaleur autour de ce dernier avant qu'elle s'échappe par la cheminée.
Cela épargne du combustible et fait bouillir les aliments beaucoup plus vite que d'après l'ancien système, qui permettait à la moitié de la chaleur de s'échapper.
Le corps est d'un seul morceau d'acier de plaques à bouilloire de 12 jauges. Pas de fonte boulonnée pour durer peu longtemps, brûler, se desserrer et se perdre.
Pas de réparations. Toutes les sortes en assortiment.
Demandez à votre marchand le plus voisin ou écrivez-nous directement pour une circulaire gratuite.
RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.
Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouve
218-1-me-s-9ins.

SPECIFIQUE DEVINS
Contre la TOUX, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, Etc.
TEMOIGNAGE :
C'est avec plaisir que je recommande le SPECIFIQUE DEVINS contre la toux, rhumes, etc. Après en avoir fait usage plusieurs fois je l'ai trouvé supérieur à tout autre, plu prompt à guérir et plus agréable au goût que la plupart de ces sirops qui souvent nous répugnent. Bien à vous,
A. LEBLANC, Avocat, 38 Notre-Dame est, Montréal.
231—jno.

DR. ARTHUR BEAUCHAMP,
CHIRURGIEN DENTISTE
184 — Rue Saint-Denis — 184
Téléphone Bell Est 3548.
P-1-H-jno

FEMME TUEE DANS UN DUEL

BRANDFORD, (Ark.,) 29.— Dans un duel au couteau qui eut lieu près d'ici aujourd'hui, Miss Nora Owens a été dardée au cœur et tuée par Miss Stella Belk. Les deux duellistes étaient très connues dans cette ville. Miss Belk a été arrêtée.

LA LIGNE DIRECTE QUEBEC-OTTAWA

Le nouveau service du Canadian-Northern sera inauguré samedi prochain

Après l'établissement de la ligne de chemin de fer la plus pittoresque entre Québec et Montréal, l'embellissement et l'amélioration de la ligne du Lac St-Jean, qui a développé la plus riche région de colonisation de notre province, l'annonce de l'inauguration de la nouvelle ligne directe entre Québec et Ottawa ne manquera pas d'être le grand sujet du jour parmi les personnes qui s'intéressent au développement de notre pays par ces grands facteurs de la prospérité que sont les chemins de fer.

C'est dimanche soir que de Québec et d'Ottawa partiront les deux premiers trains sur la nouvelle ligne Ottawa-Québec du Canadian Northern. Le train de Québec partira à onze heures du soir et arrivera à Ottawa le lendemain matin à 9.30 hrs. Le train d'Ottawa partira à 8.30 hrs du soir et arrivera à Québec le lendemain matin à 7.20 hrs.

Deux magnifiques chars-dortoirs seront attachés aux deux trains, le "Buckingham" et le "Balmoral."

C'est la première fois qu'un service ininterrompu se fera entre les deux capitales.

Il y aura en plus des deux trains de nuit entre les deux villes un local entre Joliette et Ottawa pour l'avantage des habitants des nouvelles paroisses que le Canadian Northern va traverser.

De Québec à Ottawa, le Canadian Northern traversera les paroisses et villes suivantes: Québec, Cap Rouge, St-Augustin, Neuville (autrefois Pointe aux Trembles), Cap Santé, Portneuf, Deschambault, Lachevrotière, St-Marc, St-Casimir, St-Prospère, St-Stanislas, Garneau Jonction, Grand'Mère, Shawinigan, St-Boniface, Moulin Charette, St-Paulin, Ste-Ursule, St-Justin, St-Barthelémy, St-Cuthbert, St-Norbert, Ste-Elizabeth, Joliette, Montcalm, St-Alexis, Ste-Julienne, St-Lin, New Glasgow, St-Jérôme, St-Canut, Lachute, St-Philippe, Grandville, traversant la rivière Ottawa, Hawkesbury, L'Orignal, Alfred, Tredwell, Jessop, Fall Wendover, Rockland, Cumberland, Orléans, Cyrville et Ottawa.

La longueur du chemin est de 265 milles. Actuellement la distance à parcourir sur la ligne du Pacifique Canadien entre Québec et Ottawa est de 290 milles.



LA NOUVELLE LIGNE QUEBEC ET OTTAWA, qui sera inaugurée par le Canadian Northern dimanche prochain. Cette photographie représente un train passant près de Rockland, sur le bord de la rivière Ottawa.

UN VIEILLARD GUERI DU RHUMATISME

Avec une boite de Pilules de Genièvre.

M. Wm. Conty est un des citoyens les plus vieux et des mieux connus de Yarmouth, N.-E. Vu son grand âge, M. Conty souffrait des reins, ce qui finalement dégénéra en rhumatisme.

2 juin 1908.

"J'ai été affligé du rhumatisme l'année dernière, et j'ai pris un bon nombre de différents remèdes, qui ne me firent aucun bien.

Un jour, un ami me conseilla d'essayer les Pilules de Genièvre, ce que je fis et après n'en avoir pris qu'une boite, je me sentais comme un nouvel homme.

J'ai pensé à vous écrire pour vous dire combien je leur garde une vive reconnaissance, et je conseille à tous ceux qui souffrent du rhumatisme d'essayer les Pilules de Genièvre."

WILLIAM CONTY.

Les Pilules de Genièvre sont considérées comme infaillibles pour les maladies des reins, de la vessie et de tous les troubles urinaires. Elles sont également bonnes pour hommes et femmes et même pour les enfants. Les Pilules de Genièvre, par leur action sur le foie, guérissent aussi la biliosité et la constipation, qui accompagnent généralement les maux de reins et de vessie. Echantillon envoyé gratis en écrivant tout simplement à la National Drug & Chemical Co. (Dépt. Z. D.), Toronto. Chez les marchands — 50c la boîte, 6 pour $2.50.

PATRONS DE LA "PATRIE"



3644—Matinée de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux 3 verges en 27 pour 36 de buste.

COUPON

PATRON No 3644

Nom . . . . . .

No. . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Province ou Etat . . . . . .

Mesure de buste . . . . . .

De Taille . . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LA RUE TEINTE D'ENCRE BLEUE

UN ACCIDENT DE VOITURE ARRETE LA CIRCULATION DES TRAMWAYS, RUE ST-JACQUES.

La circulation des tramways, rue Saint-Jacques, a été interrompue, cet avant-midi, par un flot d'encre.

Un des traîneaux qui servent à transporter les colis destinés à être expédiés par voie du Grand Tronc, descendait, cet avant-midi, la rue Saint-Laurent, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques. Arrivé à cette dernière, le conducteur fit tourner ses chevaux. La pavé glissant fit dévier le patin de derrière.

Il s'en suivit une glissade imprévue, un choc prononcé et un arrêt subit. Le lourd véhicule était pris sur le rail. Ce ne fut pas le seul malheur du pauvre charretier. En effet, au moment, où sa voiture stoppait, un énorme baril tomba sur le pavé et s'ouvrit.

Aussitôt de ses flancs éventrés, s'échappa un torrent d'un liquide bleu qui se répandit sur la rue et coula en cascade le long de la côte. Il fallut l'intervention d'une autre voiture du Grand-Tronc pour tirer la première de sa fâcheuse position. Pendant ce temps, en même temps que les badauds se groupaient autour du flot bleu, les tramways s'alignaient à la suite les uns des autres.

STATISTIQUES VITALES

Soixante-et-dix-sept nouveaux cas de typhoïde ont été rapportés à l'hôtel de ville, la semaine dernière, mais ces soixante et dix-sept cas proviennent, pour la plupart, des hôpitaux, qui ont tardé à faire leur rapport. De sorte qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, à l'idée d'une recrudescence de l'épidémie.

La totalité des nouveaux cas de maladies contagieuses est de 170.

Les décès survenus pendant la semaine s'élèvent à 150, et les naissances à 189.

UN CHARBONNIER ENTRE AU PORT

Le steamer "C. Lundt," avec une cargaison de charbon, venant de Port Colborne, et consignée à la Montreal Light, Heat & Power, est arrivé vers midi dans le port. On a commencé immédiatement à lui enlever sa cargaison, afin qu'il puisse partir dès demain. C'est le pilote Alexis Perrault qui le conduira jusqu'à Québec. C'est le dernier steamer que le département de la marine attendait. Après son départ toutes les bouées supplémentaires seront enlevées, ainsi que ordre sera donnée aux différents phares de discontinuer d'éclairer le chenal.

VITTEL
GRANDE SOURCE
RHUMATISMES, GOUTTE, ARTHRITISME.
TOUTES LES PHARMACIES
D. MASSON & CIE
Seuls agents pour le Canada MONTREAL

POISON PRIS POUR REMEDE

WILLIAM ROBERT, CULTIVATEUR DE STE-FOYE, S'EMPOISONNE ACCIDENTELLEMENT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 29. — William Robert, 45 ans, un cultivateur de Sainte-Foye, s'est accidentellement empoisonné, hier soir. Souffrant d'indigestion, il demanda à son épouse des pilules, et cette dernière, par distraction, se trompa de boîte et lui donna des pastilles de poison. Il est mort quelques instants après. Le coroner Jolicœur fera enquête.

FEU MLLE A. DELORME

Mlle Alberta Delorme, fille de M. Alfred Delorme, rentier, de la rue Dorchester, vient d'être enlevée à l'affection des siens, après deux jours de maladie seulement.

La défunte était âgée de 20 ans et 5 mois. Elle avait suivi d'abord le cours primaire du Jardin de l'Enfance, rue St-Denis, puis elle devint élève du couvent de Saint-Henri. Après quatre ans d'étude,



Mlle ALBERTA DELORME, décédée

elle obtint le diplôme de graduée.

Comme le monde n'avait pas d'attrait pour elle et qu'elle désirait se faire religieuse, son état de santé ne lui permettant pas de réaliser immédiatement ce désir, elle demeura au couvent en qualité d'ex-graduée.

Les funérailles auront lieu demain à 8.15 heures, à l'église St-Jacques.

DEUX BATEAUX A CONSTRUIRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 29. — La nouvelle compagnie de la traverse Québec-Lévis vient de signer le contrat avec MM. G.-T. Davie and Son, de Lévis, pour la construction de deux bateaux d'été. Ces bateaux seront à hélice, du modèle de l'"Orléans", mais de beaucoup plus luxueux. Ils devront être prêts pour le premier mai prochain.

MORT TRAGIQUE D'UN CANTONNIER

PENDANT QU'IL MARCHAIT SUR LA VOIE FERREE, IL EST FRAPPE PAR UN TRAIN LANCE A UNE VITESSE DE 60 MILLES A L'HEURE.

Un cantonnier, à l'emploi du C. P. R., a été broyé à mort, samedi, vers 4 heures 15, par le rapide d'Ottawa, allant à une vitesse de 60 milles à l'heure.

Raoul Cholette, la victime, était âgé de 21 ans et demeurait avec ses parents à St-Polycarpe.

Samedi après-midi, après avoir touché son salaire, il avait déposé ses habits de travail et se rendait à la station de Dorval pour y prendre le train passant à St-Polycarpe.

Il courait sur la voie lorsque rendu à Golf Link, à un mille à l'est de Dorval, il fut frappé par le train No 37. La mort a été instantanée. On le ramassa, dans le fossé, à une vingtaine de pieds de la voie ferrée.

Il fut transporté jusqu'à Dorval, où, de là, on le mit sur un train rentrant à Montréal; le fourgon de la morgue l'attendait à la gare.

L'enquête a eu lieu ce matin.

Les principaux témoins furent le mécanicien, le chauffeur et le chef du train.

Il appert des témoignages donnés que Cholette fut aperçu par le mécanicien, à 1-4 de mille en avant du train. Le mécanicien fit retentir le sifflet, mais Cholette ne paru pas entendre; alors le mécanicien donna le sifflet d'alarme, mais le jeune homme ne se détourna pas et, vu la vitesse du train et la courte distance, il fut impossible au mécanicien d'arrêter sa locomotive.

On ne peut trouver d'explication à la conduite de Cholette. Il n'était pas sourd, disent les parents, et était en état de sobriété, déclarent les médecins.

Il savait aussi que tout train tient la voie droite, il connaissait aussi le passage du train d'Ottawa à l'heure indiquée.

Ce qui est surtout difficile à comprendre c'est qu'il n'ait pas entendus les cris stridents de la locomotive et qu'il ait été frappé, comme pae surprise, sans se détourner.

Devant l'évidence des faits, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle et exonéré le mécanicien de tout blâme.

Les parents qui étaient à la morgue, ce matin, doivent ramener, ce soir, le cadavre à Saint-Polycarpe, où auront lieu les funérailles.

FEU MME L. DEPOCAS

DECES D'UNE VENERABLE SEPTUAGENAIRE.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme veuve Louis Depocas, arrivée ce matin. La défunte, née Mélina Lalonde, appartenait à l'une de nos familles canadiennes-françaises le plus favorablement connues dans Saint-Henri, depuis plus de 40 ans. Après une maladie qui la tint clouée pendant plusieurs années sur un lit de douleur et qu'elle supporta avec toute la résignation d'une fervente chrétienne,



Madame veuve LOUIS DEPOCAS, décédée, ce matin, à l'âge de 74 ans.

elle vient de succomber à l'âge avancé de 74 ans. Elle laisse pour la pleurer, six enfants, MM. Arthur, Edouard, Charles et Emile Dépocas, Mme Alex. Prieur et Mlle Amanda Dépocas.

Les funérailles auront lieu, mercredi, à l'église Saint-Henri.

A la famille en deuil, la PATRIE offre ses sympathies sincères.

LE DANGER DES TRAINEAUX

Madame Napoléon Long, 874 Dorion, a été grièvement blessée par des enfants qui glissaient sur le trottoir, avenue Dumont. L'accident est arrivé vers six heures, samedi soir. Madame Long refusa de se faire conduire à l'hôpital.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 29. — L'honorable Jules Allard, M. Francœur, M. P. P., et M. Hector Laferté, avocat, accompagnent, aujourd'hui l'honorable J. E. Caron, à Saint-Jean-Port-Joli. C'est aujourd'hui le jour de la nomination, et le nouveau ministre de l'agriculture sera réélu par acclamation, député de L'Islet.

L'ACHAT D'UN VAISSEAU-ECOLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 29. — Il est rumeur que le vaisseau norvégien "Cambria", qui est dans notre port depuis 1908, aurait été acheté par le gouvernement du Canada pour servir de vaisseau-école aux cadets, en prévision de la formation de notre nouvelle marine de guerre. Le prix payé est de $1,200.

ARRESTATIONS A TERREBONNE

QUATRE JEUNES GENS SONT ACCUSES DE PLUSIEURS VOLS AVEC EFFRACTION. — DES AVEUX.

TERREBONNE, 29 — L'arrestation de quatre jeunes geas de Terrebonne, accusés de vols avec effraction, a causé une profonde sensation à Terrebonne.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

Les prévenus sont Oscar Berreyro, Alexandre Brière, fils de Jean-Baptiste, Alphonse Allaire, filé d'Alphonse, sr., et Dieudonné Major.

Il y a environ huit jours, des vols avec effraction furent commis pendgnt la nuit, l'un d'environ $125, chez M. Lazare Leclair, bijoutier, de la rue Sainte-Marie; le second, chez Thomas Lapointe, marchand, où des cigarettes furent dérobées, et le troisième, chez M. Zéphyr Lachapelle, épicier, tous de Terrebonne.

Le détective Grant, aidé du policier Doyle, fit une enquête, à propos de ces vols, et hier trois des jeunes gens ci-dessus nommés étaient arrêtés sur l'accusation de vagabondage.

Depuis, Alphonse Allaire, l'un des trois prisonniers, a fait des aveux quand aux vols commis la semaine dernière, et, en conséquence Oscar Barreyro, qui n'était pas du nombre des prisonniers d'hier, a été arrêté à son tour ce matin, sur l'accusation, de vols avec effraction, de complicité avec les trois autres détenus, déjà accusés de vagabondage.

Tous comparaîtront cet après-midi, les trois premiers devant le juge de paix Lapointe, pour vagabondage, puis tous les quatre devant le juge de paix Ernest Mathieu, pour vols avec effraction.

On se rappelle que la nuit des vols en question, deux chevaux avaient été volés puis, abandonnés plus tard dans la rue par les cambrioleurs présumés.

VICTIME DU DEVOIR

LE CAPITAINE PERRIER TOMBE DU FOURGON A BOYAUX ET S'ENFONCE DEUX COTES.

Un pénible accident est arrivé, hier matin, à l'un des plus actifs officiers de la brigade du feu, le capitaine Perrier, du poste No 4. En se rendant à un petit feu, hier matin, vers onze heures, le capitaine conduisait le fourgon aux boyaux, lorsque parvenu à l'intersection des rues Notre-Dame et Inspecteurs, le fourgon heurta violemment un rail de la voie ferrée. Le choc fit perdre l'équilibre au capitaine Perrier qui piqua une tête et s'abattit sur la glace, s'enfonçant deux côtes. Il fut relevé très souffrant et transporté chez lui. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

MORT D'UN POLICIER

Le sergent Perrault, du poste de police du square Chaboillez, que la maladie minait depuis une couple d'années et qui était en congé depuis six mois, est décédé, hier matin, à sa résidence, au numéro 714 de la rue Gilford.

Il laisse une femme et 5 enfants.

Le sergent Perreault était âgé de 37 ans et faisait partie de la police depuis 16 ans. Il était sergent depuis six ans.

Ses funérailles auront lieu demain matin, à huit heures.

IL A COMMIS SIX MEURTRES

RICHMOND, (Va), 29.—Howard Little, accusé de six meurtres a été trouvé coupable samedi et condamné à être électrocuté à Richmond.

Dans la Manufacture des Pianos Gourlay



On ne néglige rien pour atteindre la perfection approximative. Tout d'abord les fabricants ont construit un piano idéal et ensuite ils estiment le prix. Venez entendre un piano Gourlay.

La Compagnie de Pianos
LEACH
LIMITEE
560 Ste-Catherine Ouest, près de Drummond, aussi 188, rue Ste-Catherine Est, entre les rues St-André et St-Timothée.



Rhumatisme, Sciatique, Lumbago, et toutes les douleurs et maladies

L'inflammation des reins, de la vessie, des intestins, les poumons, le mal de gorge, la bronchite, la respiration difficile, le croup, le catarrhe, l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, la névralgie, le rhumatisme, les troubles causés par le rhume, la fièvre, les engorjures et meurtres du froid sont rapidement guéris par le
RADWAY'S READY RELIEF.

LA HAUSSE DU PRIX NU BOIS

On annonce que samedi dernier les propriétaires des scieries de la Colombie Britannique ont augmenté le prix du bois de un dollar par mille pieds. Les propriétaires de scieries déclarent pour motiver la mesure qu'ils viennent de prendre que depuis quelque temps le prix du bois ouvré n'était plus en rapport avec le prix du bois brut, et que par conséquent il vendaient à perte.

M. DU PERERA VA A NEW-YORK

LE CONSUL GENERAL D'ESPAGNE AU CANADA EST PROMU AU CONSULAT DE NEW-YORK.

M. Emilio du Perera, consul général d'Espagne au Canada, dont les bureaux sont à Montréal, vient d'être nommé consul général à New-York. Il doit partir dans les premiers jours de décembre pour la métropole américaine. Son successeur au Canada n'est pas encore nommé En attendant cette nomination, M. Caleron, vice-consu, sera chargé de l'administration du consulat.

M. du Perera a une carière bien remplie. Il débuta en qualité de vice-consul à Liborna, Italie. De là il passa, en la même qualité à Civita Vecchia, puis fut nommé consul à Perpignan, France. Il fut ensuite nomé vice-consul à Emuy, Chine, consul à Beyfic, Orient, consul à St-Nazaire, France, consul à Zanxibar, consu à Melbourne, Australie, consul général à Malines, Iles Philippines. Depuis 1906 il était consul général au Canada.

M. du Perera est commandeur de l'ordre de Charles III.

Quand vous voulez un whisky qui satisfait, vous devriez commander un



JOHN ROBERTSON & SON, LIMITED,
018 RUE NOTRE-DAME O., - MONTREAL

Achetez vos Matériaux Décoratifs chez
WARING'S
WARING & GILLOW LD

Brocarts, à partir de	$1.25
Tapisseries à partir de	75c
Damas de laine et ombrés	65c
Peluche de toile	$2.25
Velours de Luxe	$2.00
Cretonne	20c
Chintz	25c
Taffetas	55c
Toile unie et à dessins	82c
Mousseline Madras	20c
Tissu à fenêtres	27c
Monk's Cloth	90c
Papiers - tentures	25c

Etc.

EDIFICE BIRKS, - Square Phillips.

234-6

AFFAIRES POUR 5 JOURS
UNE
VENTE D'ECOULEMENT

Nous ferons la plus considérable vente de l'année que Cohen ait jamais annoncée.

COSTUMES D'HIVER faits sur mesure, valant $30.00, pour	$25.00
JUPES D'HIVER faites sur mesure, valant $11.00, pour	$ 7.00
MANTEAUX D'HIVER, séparés, valant $25.00, pour	$18.00
MANTEAUX EN CARACULE faits sur mesure, valant $30, pour	$25.00
COSTUMES EN DRAP FIN (pour l'hiver), valant $32.50, pour	$27.50

UP 4334 Nous sommes prêts à remplir n'importe quelle commande dans le plus court délai. UP 4334

Ces valeurs sont réellement stupéfiantes.
Donnez votre commande immédiatement.

Tailleur pour Dames. Jusqu'au 5 de Décembre.

M. COHEN, près Bleury,
199 rue Ste-Catherine Ouest.

234—2

LEDUC'S

La Toux est Dangereuse

Si vous la laissez faire, parce qu'une toux qui dure est la première étape de la tuberculose. Un rhume négligé peut aussi dégénérer en un cas de catarrhe chronique. Ainsi donc, ne laissez pas la toux ou le rhume s'emparer de vous. Attaquez-les maintenant, à temps. L'huile de foie de morue sans goût de Leduc a été pour des années le remède classique. Elle arrête votre toux presque instantanément et la guérit rapidement.

PRIX: 65c LA BOUTEILLE.

ARTICLES SPECIAUX POUR CETTE SEMAINE

Emulsion de Scott	69c	Sirop de Gray	15c
Huile de foie de morue de Wampole	69c	Remède pour la toux de Shiloh	11c
SanSol	15c	Father Morrisey's No 10	11c
Emulsion de Leduc	65c	Jujubes de Rowntree	15c
Maltine	15c	Peruna	61c
Maltine et huile de foie de Morue	15c	Sirop du Dr Lambert	23c
Maltine et créosote	15c	Huile de foie de morue de Waterbury	11c
Pertusin	15c	Sirop Roche	$1.25
Father John's grande bouteille	15c	Sirop Rami	95c
Vin des Trappistes	81c	Vin Durand	15c
Vin de Quinine	10c	Boeuf, Fer et vin	30c
Vin Saint-Michel	15c	Wilson's Inv. Port	15c
Malt de Wyeth	23c	Malt de Pabst	27c
Malt de Leibig	10c	Vin d'orge de Bass	25c

SPECIAL
Ciseaux se vendant régulièrement 75c, pour 25c
Ne manquez pas de vous en procurer une paire.

EXTRA SPECIAL
Une seringue valant régulièrement $2.00, cette semaine... 69c

HUILE DE FOIE DE MORUE DE NORVEGE, PURE, prix régulier le gallon $2.50:
Un gallon $1.49
Un demi-gallon 75c
Une pinte 38c
Une chopine 19c

La Compagnie Pharmaceutique du Dr Leduc,
PHARMACIENS RECOMMANDABLES.
Carré Chaboillez, Main 136. Coin Sherbrooke et St-Denis, Est 1499.
Coin Ste-Catherine et Delorimer, Est 1653. Coin Ste-Catherine et Désery, Est 7087.

LEDUC'S

SAN FRANCISCO EPOUVANTE

ON A CRAINT SAMEDI QUE LA VILLE FUT DE NOUVEAU DETRUITE PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE.

SAN FRANCISCO, 29. — Durant vingt minutes samedi soir, notre ville a été complètement privée de communications téléphoniques et télégraphiques avec le reste du monde; cet accident s'était produit par l'arrêt subit d'une des grandes machines qui fournissent l'énergie électrique.

Les plus sinistres rumeurs n'ont cessé de circuler dans différentes parties du pays. On ne parlait de rien moins que de la destruction de la ville de San Francisco par un nouveau et terrible tremblement de terre. Dès que la machine fut réparée, des dépêches sont arrivées de toutes les parties du pays demandant des informations. Les villes de Portland, Los Angeles et Salt Lake avaient annoncé aux bureaux de télégraphie de l'Est, que la ville de San Francisco ne pouvait être atteinte par voies de communication ordinaires et cette nouvelle avait fait croire à quelque terrible catastrophe.

QUAND L'ESTOMAC CESSE DE FONCTIONNER

d'une manière convenable, c'est parce qu'il y a gonflement ; faites usage des tablettes de Sauart contre la Dyspepsie pour le mettre de nouveau en train.

UNE BOITE D'ESSAI GRATIS

LES MEDECINS appellent cela la flatuosité, mais les gens hors de la profession, la désignent sous le nom de "vent sur l'estomac," et c'est l'état de choses le plus misérable. C'est une condition sérieuse de ce puissant organe de fonctionnement. Toujours ennuyeux et douloureux à l'extrême, souvent le malaise conduit à des résultats fatals et pénibles. L'estomac embarrassé et pressuré par les vents, ne peut s'occuper d'une manière efficace de ses aliments et de là l'indigestion, laquelle a des suites trop effroyables pour les énumérer. Le système entier est considéré devenir un facteur passif ou actif dans cette maladie, alors la vie devient bientôt un don discutable.

TOUT CELA EST EXPLIQUE dans les livres de médecins, la manière que la nourriture non digérée cause des gaz par la fermentation et fomentation d'un plat de chose par lequel quelques fluides essentiels sont détruits—consumés—gâtés par l'action chimique provenant d'une nutrition défectueuse et de la distribution à travers l'organisme d'alimentation des éléments nuisibles chimiquement et comme conséquence, l'estomac et le système entier se meurent d'inanition. Il y a nourriture suffisante, comme vous le voyez, mais elle est gâtée dans sa préparation, et pire que si elle était sans valeur.

Un ESTOMAC DERANGE est l'abrégé du mal; il n'en émanera que des choses toujours pernicieuses, mais le gaz qu'il produit est probablement le pire effet principal et le seul moyen de s'en débarrasser, c'est d'en enlever la cause.

LES TABLETTES DE STUART CONTRE LA DYSPEPSIE vont à la racine du mal. Elles attaquent les gaz produits par les aliments et les rend inoffensifs. La flatuosité ou les gonflements des gaz sur l'estomac ne peuvent tout simplement exister quand les petites tablettes puissantes et d'un travail merveilleux sont en évidence.

ELLES ONT ETE FABRIQUEES dans le but unique d'attaquer les gaz faits par les aliments et convertissent ces derniers en nutrition appropriée. Voilà leur travail et leur emploi. On pourrait écrire un volume entier à leur sujet sans pouvoir tout raconter ce qu'on devrait divulguer aux profits de ceux qui souffrent de cette maladie douloureuse, la dyspepsie.

Il mentionnerait des années d'expériences, patientes et coûteuses dans l'effort pour arriver à ce résultat, d'échecs sans nombre couronnés de succès. Il ferait mention des différents correctifs propres à l'estomac qui entrent dans cette tablette et les font tels qu'on les représente.

LES TABLETTES DE STUART POUR LA DYSPEPSIE ne conviennent pas seulement aux malades, mais tout aussi bien pour les personnes en santé; car pour la personne qui aime les aliments appétissants et veut manger suivant son appétit sans encourir le risque d'effets nuisibles, ces tablettes agissent comme un charme et font des repas et de la digestion une joie et un plaisir. Elles conservent à l'estomac son activité, son énergie, le rendent capable et disposé à faire tout travail supplémentaire sans un surcroît d'effort ou de besogne. N'oubliez pas ceci. Souvent on néglige les personnes en santé, mais les TABLETTES DE STUART CONTRE LA DYSPEPSIE s'en occupent.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT sera envoyé à toute personne qui déclare savoir ce qu'elles sont, quelle est leur apparence et leur goût, avant de commencer à s'en servir, comme traitement. Ensuite allez en chercher à la pharmacie; partout ici, ou dans votre localité, elles sont à 50 cents la boîte et en les ayant chez vous vous économiserez du temps et des frais de port. Votre médecin vous les prescrira; on dit que 40,000 médecins les emploient, mais quand vous savez ce que vous éprouvez, pourquoi faire la dépense d'une prescription? Pour un paquet d'essai gratuit adressez-vous à F. A. Stuart Co., 150, Stuart Building, Marshall, Michigan.

P. S. — Il est préférable de demander aujourd'hui des échantillons de tablettes. Vous en aurez presque une boîte. 234-1

LE ROI MANUEL ARRIVE A PARIS

LE JEUNE ROI DU PORTUGAL EST L'INVITE DU PRESIDENT FALLIERES.

PARIS, 29. — Après avoir visité Londres, le roi Manuel de Portugal est arrivé samedi à Paris.

Il a été officiellement reçu à la gare par M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères et par un grand nombre de représentants de la cité et du gouvernement. Le roi a été conduit à l'hôtel Bristol, où les appartements royaux avaient été préparés pour sa réception. Quoique la visite du roi Manuel ne soit pas officielle, il a été cependant l'invité du président M. Fallières à un déjeuner intime aujourd'hui, et il se rendra à Rambouillet mardi, où il assistera à une grande partie de chasse organisée en son honneur.

COURRIER D'OTTAWA

LA DEPOUILLE DE L'INFORTUNE ARTHUR C. JONES, TUE ACCIDENTELLEMENT A PARRY SOUND, ARRIVE DANS LA CAPITALE, ETC.

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 29.— Le corps d'Arthur C. Jones, qui a été tué dans une explosion d'acetylène au magasin du département de la marine, à Parry Sound, est arrivé à Ottawa, samedi après-midi. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui. Le défunt, âgé de 60 ans, était autrefois à l'emploi du Pacifique à Prescott. Il était le frère de M. Alfred Jones, ancien contremaître des fonderies Fleck et de M. Edmond Jones, de Hintonburg. L'accident est arrivé, jeudi, et jusqu'au moment de sa mort Jones est demeuré sans connaissance. M. Noble, assistant commissaire des phares, a commencé une enquête sur cet accident fatal.

OBITUAIRE.— M. Thomas McCabe, examinateur au département des brevets, ministère de l'agriculture, est mort à sa résidence, rue Osgoode. Il était malade depuis six mois. Le défuntm âgé de 75 ans, était né au Mont Oscar, comté de Vaudreuil, mais demeurait à Ottawa depuis quarante ans. Il étudia le génie civil, et plus tard, il étudia beaucoup la mécanique. Feu M. McCabe était à l'emploi du gouvernement depuis 36 ans.

Le défunt laisse une veuve et un frère, M. John McCabe, de Saint-Rédempteur. M. McCabe avait épousé Mlle Annie Ridout, de Manchester, Angleterre.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin. Le R. P. Murphy, O.M.I., a chanté le service à l'église St-Joseph.

FUNERAILLES. — Les funérailles du jeune Chas. Coursol, de la commission du Transcontinental, ont eu lieu jeudi. Le service a été chanté à l'église St-Joseph, par le R. P. Kunz. Le deuil était conduit par MM. J. G. H. Bergeron, ex-M. P., et R. Kane, cousins du défunt. Dans le cortège il y avait le colonel Gourdeau, MM. Jos. Gobeil, Caron, Pelletier, P. Caron, F. D. Monk, D'Arcy Scott, et le colonel Coutlée. Le corps a été inhumé à Montréal au cimetière de la Côte des Neiges.

GERANT DISPARU. — M. Bruno Grison, marchand-tailleur, rue Bank déplore la disparition de son gérant un Autrichien, du nom de William Brear. Ce dernier demeurait en Canada depuis treize ans et récemment avait épousé une jeune fille d'Ottawa. Brear est disparu, paraît-il, après avoir perçu $400 à $500 appartenant à son patron.

EUCHRE. — La partie de euchre donnée à la salle Boileau, par les Enfants de Marie de la paroisse St-Jean-Baptiste a été un succès sous tous les rapports. La partie de cartes fut suivie d'un délicieux goûter. Les prix furent distribués comme suit : 1er prix pour dames, une épingle à cravates, donnée par M. Rosenthal, gagnée par Mme H. Croteau; 2e prix, paire de pantoufles, par M. Jos. Côté, gagnée par Mlle V. Landreville; 3e prix, tapis de table, gagné par Mme Bédard. Pour messieurs, 1er prix, donné par M. Dion, une lampe électrique pour table, gagnée par M. C. Latreille; 2e prix, une bouteille de liqueur, par M. Bigras, gagnée par M. Leclerc; 3e prix, une pipe, par M. Bance, gagnée par M. Lafond.

COMMISSION DU LAIT. — La "Commission du lait", nommée par le gouvernement d'Ontario, siégera à Ottawa aujourd'hui et demain. Le but est de faire une enquête afin de trouver le moyen d'améliorer le commerce du lait et d'augmenter la qualité. Les commissaires sont MM. W. F. Nickle, député provincial de Kingston, F. G. McDiarmid, député provincial de Elgin-Ouest, et M. B. Roadhouse, journaliste, secrétaire particulier du ministre d'agriculture d'Ontario. La commission visitera les différentes fermes des laitiers dans les environs de la ville.

ARRESTATION D'UN ERMITE.— Une dépêche de Brockville, annonce l'arrestation d'un ermite du nom de George Hooper, accusé de nombreux vols, entr'autres à la résidence d'été de l'honorable Clifford Sifton. Hooper, depuis des années, vit dans les bois aux environs de Brockville, ne travaille pas, mais vole sa nourriture et ses vêtements. Il porte une immense barbe, une longue chevelure et son apparence n'offre rien d'agréable. L'ermite a déjà purgé trois condamnations au pénitencier de Kingston, et quatre à la prison centrale de Toronto. On le croit fou.

LA PROHIBITION. — Le comité de Tempérance d'Ottawa fait des préparatifs pour une convention de douze jours à Ottawa, au mois de janvier prochain. Le but est de préparer une campagne en faveur de la prohibition. Il a été décidé de faire venir pour la circonstance, M. J. H. Robert, d'Angleterre, actuellement à Montréal, l'un des apôtres les plus zélés au monde à la cause de la tempérance.

Les amis de la tempérance espèrent toujours qu'Ottawa finira par adopter une loi de tempérance absolue.

MARIAGE. — A la chapelle privée de Mgr Routhier, a été célébré le mariage de Mlle Flora Pedneault, nièce de M. H. H. Goulet, hôtelier, de la rue Clarence, et de M. Allan Snow, du département de l'Intérieur. M. L. M. Perrier servi de père au marié, et M. R. Pedneault, pour la mariée, son frère.

L'heureux couple est parti pour un voyage à 'Post-Davis, N.-Y., et Montréal.

CONGRES DES C. FRS. — Mgr Routhier, administrateur du diocèse d'Ottawa, a ordonné, pour dimanche prochain, une collecte dans la paroisse Notre-Dame, dans le but de défrayer les dépenses du Congrès des Canadiens-Français d'Ontario. Ce Congrès sera tenu à Ottawa au mois de janvier prochain.

DIFFEREND MUNICIPAL — La question du draguage de la rivière Carp, au coût de $27,700, sur une longueur de dix milles, en suspens depuis quelques mois, vient d'être décidée par la cour. La dépense sera défrayée comme suit : Le Canton de March paiera $8,926 ; Huntley $14,000 ; Goulbourn, $4,500 et Nepean, $250. Ce sont les cantons Huntley et Goulbourne, qui s'objectaient à l'entreprise à cause de la part élevée qu'ils sont obligés de payer.

PAS DE PATINOIRES — Il a été décidé qu'il n'y aura pas de patinoires cet hiver, dans les écoles séparées d'Ottawa.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est, Montréal. j.n.o.

ON DEMANDE DE NOUVEAUX JUGES

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 29.—Samedi midi, Sir Wilfrid Laurier a reçu une délégation du barreau de Montréal. Le but de cette entrevue était de demander au gouvernement de nommer le plus vite possible les trois nouveaux juges de la Cour Supérieure à Montréal.

L'entrevue a été strictement privée.

Les délégués étaient M. Smith, C. R., bâtonnier du barreau de Montréal; MM. L. E. Maréchal, A. Vallée, Martin et R. Monty.

UN CHATEAU DE $1.500,000

C'est le prix que coûtera la demeure du sénateur Clark, à New-York

NEW-YORK, 29 — La résidence princière que le sénateur Clark a fait construire sur le 5e Avenue, sera prête dans deux mois environ. Madame Clark et son fils quitteront alors Paris pour venir s'installer définitivement sur la 5e Avenue.

M. Clark a commencé, il y a environ neuf ans, la construction de ce palais, qui devait coûter $1,500,000, mais on estime qu'il coûtera une fois terminé, environ 3 à 4 millions. Le terrain seul avait coûté un million à M. Clark.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

Quand "Slate" signifie Chaussures Slater

OBSERVEZ le "signe de l'Ardoise." Sur une ardoise d'école les mots —"The Slater Shoe."

Ceci est une marque de fabrique valant aujourd'hui plusieurs centaines de mille.

Elle a beaucoup de contrefaçons parce que cette marque est partout connue comme une marque de qualité.

Cette marque représente chaque année un million de piastres d'affaires en chaussures à $4.00, $5.00 et $6.00.

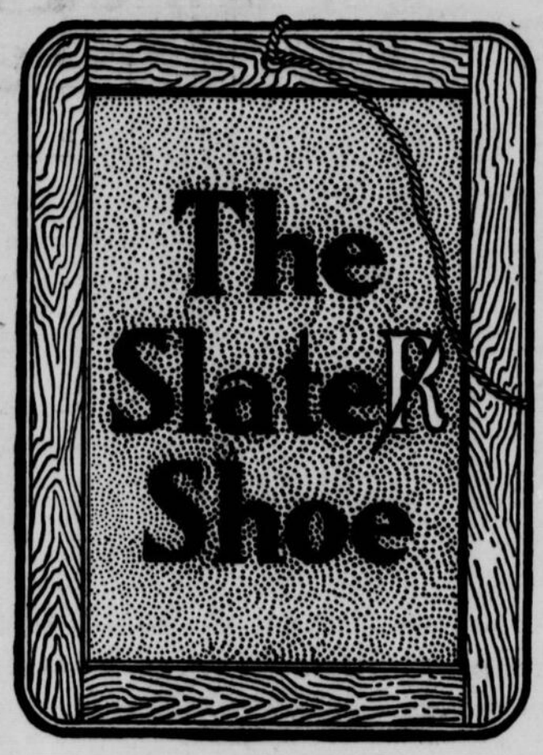
C'est pourquoi il y a tellement d'imitations timidement offertes comme "Chaussures Slater" — "Chaussures faites par Slater" — et quatre autres moyens trompeurs pour trafiquer sur le nom et les mérites de "la Chaussure Slater."

Ainsi, — pour protéger le public, nous disons encore —

Aucune chaussure n'est une véritable "Chaussure Slater" à moins qu'elle ne porte la marque de l'ardoise imprimée avec le prix des fabricants (ceci pour éviter les surcharges).

Exigez la marque de l'Ardoise !

Et quand vous voulez la véritable "Chaussure Slater" 1869, vous pouvez confondre les marchands qui veulent vous tromper en vous vendant comme "Slater" des chaussures qui n'ont jamais été dans la fabrique de chaussures Slater, si vous exigez simplement la marque de l'Ardoise aussi bien que le nom "Slater."



La qualité des Chaussures Slater est établie. Seuls les meilleurs matériaux et les meilleures méthodes sont employés dans leur fabrication. Le système de trépointe Goodyear, invariablement employé, assure le maximum de confort et de durée d'une véritable

Slater Shoe

En vente seulement à ces agences à Montréal:

McCRUDDEN & THOMPSON, 225 rue St-Jacques.
CASSELMAN & THOMPSON, Ltd., 440 rue Ste-Catherine Ouest.
LEDUC & BORDELEAU, 441 rue Ste-Catherine Est.
NAP. DORVAL, 95 Boulevard St-Laurent.

Sous-Agences de Slater:

A. LASALLE, 1687 rue Notre-Dame Ouest. T. CORBEIL, 1787 rue St-Hubert.
A. LAMY & CIE., (Inc.) 830 rue St-Denis.

AU CANADIAN CLUB D'OTTAWA

LE BATONNIER DU BARREAU DE MONTREAL RECOIT UNE CORDIALE RECEPTION AU GRAND UNION.—DISCOURS.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 29 — M. R. G. Smith, bâtonnier du Barreau de Montréal, a été l'hôte du "Canadian Club", samedi, à un lunch à l'hôtel Grand Union. M. D'Arcy Scott, vice-président de la commission des chemins de fer, présidait.

Au nombre des personnes présentes étaient Sir Wilfrid Laurier, l'honorable Mackenzie King, les autres membres du cabinet, plusieurs des principaux citoyens d'Ottawa, de même que les délégués du barreau de Montréal, en mission à Ottawa auprès du gouvernement fédéral.

Comme d'habitude, M. Smith a fait un discours qui justifie sa réputation d'être l'un des orateurs les plus brillants du Barreau de Montréal. M. Smith a parlé du caractère national qu'il faut établir dans un jeune pays comme le Canada ; il faut se surveiller, beaucoup étudier et surtout corriger de nombreux défauts. Lorsqu'on entre dans la chambre d'un jeune homme, il ne faut pas seulement voir des hockey, patins, crosse et autres articles de sport, mais il faut aussi y découvrir des livres. Le jeu est nécessaire au développement physique, il est indispensable à tout peuple fort et vigoureux, mais il faut aussi quelque chose de plus, l'étude.

Il y a trop de "professionnalisme" dans nos jeux nationaux, trop d'argent au jeu et c'est cet argent qui causera la ruine du sport national.

Le lunch s'est terminé par quelques remarques de l'honorable Charles Murphy, secrétaire d'Etat.

L'HOMME LE PLUS GROS DU CANADA

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 29.— Depuis la mort de Jonathan Miller, de Goderich, Agé de 63 ans, et pesant 463 livres, l'homme le plus gros du Canada, est J. J. Muldoon, en charge du bureau de poste Muldoon, Qué. Il y a deux mois cet homme pesait 451 1-2 livres, mais après une légère maladie, il a engraissé de dix livres, pesant aujourd'hui 461 1-2 livres, soit seulement une livre et demie de moins que l'homme le plus gros qui ait vécu dans le pays.

Un autre fait remarquable dans la vie de M. Muldoon. Ce dernier appartient à une famille de six frères qui ont épousé les six sœurs, l'aîné mariant l'aînée, et ainsi de suite.

M. Muldoon est un cultivateur à l'aise, Agé d'une soixantaine d'années. Il s'occupe également de vente d'instruments aratoires, et ne manque pas d'une certaine agilité malgré son poids énorme.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics de l'Association St-Jean-Baptiste. — Mines et Métallurgie.

Quatrième conférence à 8 heures p. m. Professeur M. L. Sohier.

Programme : Roches éruptives, (Suite) ; Classification d'après leur composition chimique, Dykes, Laccolithes.

UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT

UN ALIENE BLESSE LE GENERAL VERAND, CROYANT FAIRE FEU SUR LE MINISTRE DE LA GUERRE.

PARIS, 29. — Plusieurs coups de revolver ont été tirés hier soir, sur le général Vérand par un individu qu'on croit être un aliéné. Le général allait descendre l'escalier de l'hôtel Continental à un banquet, quand il fut tout à coup assailli. Arrêté l'individu a déclaré qu'il avait pris le général Vérand pour le général Brun, ministre de la guerre.

Le président Fallières venait de quitter l'hôtel Bristol situé tout près où il avait rendu visite au roi Manuel de Portugal. Quatre coups de pistolet ont été tirés, et l'on a cru qu'un attentat venait de se commettre contre M. Fallières ou le roi Manuel.

On a découvert que l'auteur de la tentative d'assassinat est un algérien.

Le général Vérand, qui a reçu plusieurs balles dans le cou et le front, est dans un état critique.

LE REICHSTAG EN SESSION

BERLIN, 28. — Le Reichstag se rassemblera de nouveau mardi, et l'Empereur fera personnellement la réouverture.

On attend avec beaucoup d'impatience le discours du trône qui contiendra des déclarations importantes au sujet de la politique impériale. La question de la réorganisation budgétaire fera le sujet des principales discussions lors de la nouvelle session.

Il est facile d'être généreux quand on est heureux. Marlitt

Sa Fille

Devint Très Malade Comme Résultat d'avoir Contracté un Rhume

Mme Dennis Delaney, Friar's Head, N.E., écrit: "A la fin de l'année 1907, notre plus jeune fille, âgée de cinq ans, devint très malade à la suite d'un rhume. Elle devint très faible et elle ne pouvait nullement agir. Nous consultâmes des médecins et nous lui donnâmes divers remèdes mais ils ne paraissaient nullement lui donner du soulagement. Sur l'avis d'un ami je me procurai une bouteille de Votre précieux remede, le sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, et après l'usage de la première bouteille, on constata un changement notable, et après l'emploi de trois bouteilles la fillette fut entièrement guérie. Je puis certifier que c'est grâce à votre remède précieux qu'elle a recouvré sa vigueur et je conseillerais à toute mère ayant des enfants souffrant de la même maladie d'avoir votre précieux remède. Quant à moi-même, je ne puis m'en passer d'une bouteille à la maison.

Le sirop de pin de Norvège du Dr Wood contient toutes les vertus pour guérir les poumons que possède le pin de Norvège réunies en plus à l'écorce de cerisier sauvage et autres remèdes pectoraux. Il a subi l'épreuve depuis nombre d'années, et on l'emploie généralement aujourd'hui plus que jamais.

Prix 25c chez tous les marchands. Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION DE BETAIL VIVANT, CHICAGO, Ill.

Billets en vente à toutes les stations du Canada, Sharbot Lake, Renfrew et l'est au plus bas prix d'un passage de première classe plus une demie.

DE MONTREAL, $27.00

Bons pour partir les 27, 28 et 29 novembre, les 1er et 5 décembre.

Bons pour revenir jusqu'au 12 décembre 1909.

Wagon-lit pour Ottawa

Reprise du service de Wagon-lit pour Ottawa

Départ de la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m.

Les passagers peuvent demeurer dans le wagon jusqu'à 9 heures a.m. Prix d'un lit $1.50.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste. 230-1

Nouveau service de wagon-salon, wagon-lit et wagon-buffet, entre

Montréal et Québec

Départ de Montréal (gare de la rue Moreau) à 9 a.m. les jours de semaine, 11.30 p.m. tous les jours; départ de Québec à 9 a.m. les jours de semaine, 11.15 p.m. tous les jours.

BUREAUX EN VILLE

Edifice de la Banque Impériale, Sq. Victoria, M. 5306, 13 Boulevard Saint-Laurent, Main 4097. 1-ma-v-s-jno

Montreal Park & Island Railway

LACHINE — Du bureau de poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., jusqu'à minuit. De Lachine, service de 20 minutes : 5.10 a.m., jusqu'à 12.45 (minuit et quarante-cinq).

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL—Service de 20 minutes : Rue St-Denis, de 5.00 a.m., et de St-Vincent, de 5.30 a.m., service de 30 minutes de 9.30 a.m. à 4.00 p.m. service de 20 minutes, de 4.00 p.m. à 8.30 p.m., service de 30 minutes, de 8.30 p.m., à 11.30 p.m. Dernier char de St-Vincent à 12.00 p.m. du Sault à 1.00 a.m., et de la rue St-Denis à 12.40 a.m.

LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE—Service direct de 40 minutes, de la gare Mont-Royal et Avenue du Parc, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. Service de 40 minutes de l'avenue Victoria, sans changer à Snowdon, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Sujet à changement sans avis. 228-1-ma-v-s-jno

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A NEW YORK

JEUDI, LE 2 DECEMBRE 1909

De Montreal ALLER ET RETOUR **$11.30**

VIA C. V. Ry.

Date du départ—2 déc. Limite du retour—13 déc. Les trains partent de Montreal a 8.30 a.m. et 8.10 p.m.

Exposition des Bestiaux

CHICAGO, ILL.

Billet de retour de Montreal $27.00

Départ—27 au 30 nov. incl., et 1er et 5 déc. Retour—Jusqu'au 12 déc.

MONTREAL—OTTAWA

Dep. de Montreal, *8.30 a.m.; *8.55 p.m.; *8.00 p.m. Arr. Ottawa *11.45 a.m., *7.10 p.m., *11.15 p.m. Tous les jours (*). Jours de semaine seulement (†). Char Salon Bibliothèque et Buffet sur les trains de 8.30 a.m. et 3.55 p.m. Char Salon sur le train de 8.00 p.m.

Avis—Le train laissant Montreal a 8.00 p.m., après les heures d'affaires, arrive a Ottawa a 11.15 p.m., permettant d'avoir une nuit de repos dans la Capitale

BUREAUX DE BILLETS EN VILLE

130 rue St-Jacques, Tel. Main 6905, 6906, 6907 ou a la Gare Bonaventure.

229-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

EXPRESS

7.40 a.m. *Dimanche excepté.* Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, et stations intermédiaires faisant connections pour Montmagny, Riv.-du Loup et stations intermédiaires.

EXPRESS MARITIME

MIDI *Tous les jours* Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Rivière du Loup, Rimouski et Ste-Flavie.

MIDI *Samedi excepté.* Pour les endroits mentionnés plus haut ainsi que pour Little Métis, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney.

EXPRESS DE NICOLET

4.00 p.m. *Dimanche excepté.* St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

N.-B.—Le wagon-salon restaurant attaché au train du Midi de Montréal, à Ste-Flavie, le samedi, et de Ste-Flavie à Montréal, le lundi, a été retranché.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 130 rue St-Jacques, Tel. Main 618.

H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. —jno

GEO. STRUBBE, Agt. des Billets de la Ville.

CENTRAL VERMONT RAILWAY

EXCURSION A

$11.30 NEW-YORK $11.30

ALLER ET RETOUR

Billets pour partir le jeudi, 2 décembre. Limite de retour lundi, 13 décembre. Wagons-lits directs pour l'aller et le retour. Billets et accommodations de wagons-lits peuvent être obtenus à la gare Bonaventure et au bureau de la compagnie, 130 rue St-Jacques. Téléph. Main 574.

26,27,29,30,1

NAVIGATION

Cie Générale Transatlantique

Départ chaque jeudi à 10 a. m.

De New-York au Havre-Paris, France.

LA TOURAINE ... ... 2 Décembre
LA BRETAGNE ... ... 9 Décembre
LA LORRAINE ... ... 16 Décembre
xLA PROVENCE ... ... 23 Décembre
LA TOURAINE ... ... 30 Décembre
LA BRETAGNE ... ... 6 Janvier

Renseignements : **Genin, Trudeau & Cie,** agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 233-6

JAMAICA

et la MER DES CARAIBES

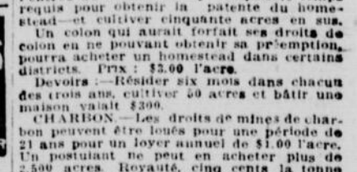
Croisières et Voyages aux Tropiques

LIGNE HAMBURG-AMERICAN

ATLAS SERVICE

45 Broadway, N. Y., James Thom 118 rue Notre-Dame.—H. Henry, 256 rue St-Jacques. Demandez les brochures illustrées.

234-1-m-v—jno



A	LIVERPOOL	DE
13 nov.	Lake Champlain ...	27 oct.
20 nov.	Lake Erie ...	3 nov.

SAISON D'HIVER

3 déc.	Empress of Britain	19 nov.
11 déc.	Lake Manitoba ...	24 nov.
31 Déc.	Corsican (chartered)	17 Dec.

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers, 3 Board of Trade.

209-1-me-v-jno

AGENCES REFORD

LIGNES DONALDSON A GLASGOW, DEPART DE ST-JEAN, N. B.

SS. SALACIA ... ... 2 Déc.
T.SS. CASSANDRA (Comp. f.) 11 Déc.

Prix du passage: Cabine d'une seule classe, $42.50 et en montant; 3e classe, à destination de l'Est, $26.50, payés d'avance, à destination de l'Ouest, $27.50.

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

DEPART DE PORTLAND, ME.

SS. FREMONA ... ... 4 Déc.
SS.DEVONA (comp. f. et a.f.) ... 11 Déc.
SS.IONA (comp.fr.et a.f.) ... ... 18 Déc.

THE ROBERT REFORD CO., LTD.

Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B., Portland, Me.

234—1-m-v—jno.

RAPPORT DE BREVETS

MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E.-U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens récemment accordés à des inventeurs étrangers par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

121,622—Oscar Kjellberg, Kvilleg-tan, Suède. Appareil pour souduire par électricité.

121,719—Emile J. Feuillette, Paris, France. Machine à tailler le lin.

121,782—G. B. Mario Spigno, Gênes, Italie. Bandage de roues.

121,858—H. De Wilde & P. Parfait, Bruxelles, Belgique. Fabrication de fertilisants pour fleurs en pots.

121,870—Leonard E. Cowey, Surrey, Ang. Suspension de véhicules.

121,906—William H. Paul, Birkenhead Ang. Préparation des grains avant mouture.

121,986—Rudolf Richter, Wilmersdorf, Allemagne. Dispositif alternatif pour moteur de courants collecteurs.

122,012—Victor Raisin, Paris, France. Appareil pour la séparation d'acides acétique et formique.



Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulent devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de six ois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: $300 l'acre. Devoir:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ne ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix : $3.00 l'acre.

Devoirs :—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

CHARBON.—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-n

ELECTIONS MUNICIPALES.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont priés de se rappeler qu'aucune personne endettée envers la Ville pour taxes personnelles ou taxes d'eau, le 1er décembre,

N'AURA LE DROIT DE VOTER

aux prochaines élections municipales.

Toutes ces taxes doivent être payées (avec intérêt à compter du 1er septembre) le ou avant le

30 DE NOVEMBRE.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.
Bureau du Trésorier de la Ville,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 23 novembre, 1909.
230-6.

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles, Punaises, Mites.

NE REPAND PAS DE MAUVAISE ODEUR

Chez tous les Marchands ou de la *Common Sense Mfg Co., Toronto, Ont.*

13-nov

AVIS est donné par le présent que Cecilia Maria Pringle, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, femme mariée s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Robert Leonard Thomas Pringle, de la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

J. A. RITCHIE,
Procureur de la Requérante.

Daté à Ottawa, dans la Province d'Ontario, ce 21ème jour d'octobre 1909.

205—7s

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 126 rue Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

ECHOS PARLEMENTAIRES

LE CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DU SAINT-MAURICE.—LES DEBATS. — LE POIDS DU PAIN. —LE NOUVEL EDIFICE PUBLIC.

(Du corr. rég. de la PATRIE)

OTTAWA, 29. — Une pétition a été présentée au Parlement, de la part de la compagnie du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice, pour une loi à l'effet de prolonger le temps fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

De nombreuses pétitions sont reçues depuis quelques jours, venant de femmes demeurant dans différentes parties du pays, demandant que le code criminel soit modifié de manière à protéger la société et les bonnes mœurs canadiennes contre l'adultère.

LES DEBATS ET LA PRESSE

M. Honoré Gervais, de St-Jacques, de Montréal, président du comité des Débats, a fait adopter le premier rapport de ce comité qui se lit comme suit: "Votre comité recommande qu'à dater de cette session l'impression des éditions revisées, anglaises et françaises, des Débats pour distribution au public et à la presse soit discontinuée, et que l'imprimeur du Roi soit autorisé à faire imprimer, au cours de la session, pour l'usage des sénateurs et des membres de la Chambre 600 exemplaires des feuilles courantes de l'édition anglaise revisée et 100 exemplaires de l'édition française revisée."

Cette modification est faite à la demande de M. Parmelee, imprimeur du Roi. Le but est d'épargner du temps et de l'argent par des impressions inutiles.

LE POIDS DU PAIN

M. J. A. Currie, député de Simcoe-Nord, présentera un bill régularisant le poids du pain. Il dit qu'en vertu de la loi d'inspection et de vente, le Parlement a fixé le poids d'un minot de blé, d'un baril de farine, d'un baril de sel, d'un sac de patates, d'un voyage de foin et même d'une douzaine d'œufs. Cette dernière doit peser au moins une livre et demie. Le comestible le plus important, le pain, n'est soumis à aucune loi fédérale. M. Currie voudrait fixer le poids du pain à une, deux, et quatre livres. La loi serait appliquée sous la surveillance d'inspecteurs du Revenu de l'Intérieur.

Sir Wilfrid Laurier ne sait pas si le parlement fédéral peut passer une loi de ce genre; il croit que ce serait empiéter dans le domaine provincial. De plus, le poids du pain est généralement fixé par des règlements municipaux. Toutefois, le projet de loi du député de Simcoe-Nord, sera mis à l'étude.

NOUVEL EDIFICE DU GOUVERNEMENT A OTTAWA

L'honorable M. Pugsley, ministre des Travaux Publics, demande à la session actuelle $300,000 pour les travaux préliminaires du nouvel édifice que le gouvernement veut construire à Ottawa, sur la rue Sussex et l'avenue MacKenzie. La "Patrie" a souvent parlé de ce projet, mais voici les nouveaux renseignements fournis par le ministre.

La somme de $300,000 servira à préparer le terrain, afin de demander des soumissions le plus vite possible. L'édifice projeté aura une longueur de 590 pieds, et une largeur de 280 pieds avec deux grandes cours de 154 par 971 pieds. L'édifice aura six étages de hauteur et un sous-sol sur l'avenue MacKenzie, et sept étages sur la rue Sussex; la hauteur sur cette dernière rue sera de 150 pieds et de 125 pieds sur l'avenue MacKenzie. Le centre sera vis-à-vis la rue York. Un bout de l'édifice sera à 503 pieds de la rue St-Patrice, et l'autre, à 247 pieds de l'ancien magasin Lindsay.

L'édifice sera en pierre, et donnera l'espace suivant: Sous-sol et le premier étage, 148,256 pieds de superficie; les autres étages, 360,110 pieds; le sous-sol de la rue Sussex, 51,080 pieds; les salles des tours, 9,984 pieds, soit un total de 596,430 pieds.

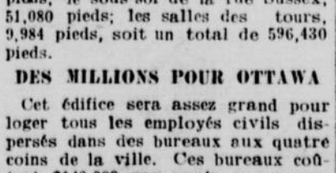
DES MILLIONS POUR OTTAWA

Cet édifice sera assez grand pour loger tous les employés civils dispersés dans des bureaux aux quatre coins de la ville. Ces bureaux coûtent $140,000 par année au gouvernement. On ne croit pas que le nouvel édifice puisse être habité avant quatre ans.

Le coût probable est de $3,439,260 moins l'ameublement. Cette somme ne comprend pas l'achat de terrain qui a coûté jusqu'à ce jour $528,000. Il reste encore deux propriétés à exproprier, celle de M. James Inglis, 100 par 150 pieds, pour laquelle l'on a offert $38,000 ; l'autre appartenant à Martha et Columbus, Eagleson, 33 par 155 pieds. Dans ces cas l'offre était de $7,750. Tout compris le projet coûtera quatre millions de dollars.

Le ministre des Travaux Publics dit que les édifices parlementaires à Ottawa, coûtent environ $10,000,000.

L'idée première était de relier le terrain du nouvel édifice (parc Major) au terrain du Parlement, au moyen d'un pont sur le canal Rideau, mais le projet est abandonné pour le moment, étant trop dispendieux. Ce pont seul coûterait $1,000,000 déclare M. Pugsley. Le crédit de $300,000 pour les travaux préliminaires, comprenant la démolition des maisons sur les rues Sussex et Mackenzie, sera voté cette semaine.



Le Magasin ouvre à 8 heures a. m.

Le Magasin ferme à 5.30 hrs. p. m.

A·E·REA & CO. Montreal, Limited

RUES Ste-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA.

Lundi, 29 Novembre 1909.

LES PURES TOILES CHEZ REA
C'EST NOTRE SPECIALITE

La "toile pure" est une des bases de notre commerce. La mode d'admettre des mélanges de cotons et de les appeler "tout toile" est grande, mais tout tissu que nous appelons "pure toile" est absolument en toile jusqu'au dernier fil. Naturellement nous vendons des serviettes de bain et d'autres articles en mélange de coton, mais nous ne prétendons pas qu'ils sont en toile.

"Tout toile" est d'importance première, mais ce n'est pas tout ; après la pureté, il y a la finesse, le bon poids, l'élégance de la qualité, et la beauté du dessin. Ce sont les qualités nécessaires à tous les tissus qui sont admis dans notre rayon de la toile.

QUELQUES PRIX POUR MARDI :

100 douz. de serviettes ourlées en pure toile. Utiles, bonnes et à bon marché, pour la douzaine... ... ... **59c**

100 douz. de serviettes ourlées pure toile, très bonne, grandeur, pour **12½c**

100 nappes en pure toile 8-10 ; de fabrication irlandaise. Tant qu'il y en aura... ... **$1.25**

50 douz. de serviettes en grosse toile de fantaisie, bonnes et à bon marché, pour... ... **16c**

70 pièces de pur damas d'Irlande, satiné double, de 72 pouces. Qualité et dessins superbes, pour **75c**

75 douz. de serviettes en pure toile fabriquées en Irlande, pour **19c**

La journée des Perles au Rayon de la Bijouterie
Un Magnifique Etalage de Bijoux Sertis de Perles
et offrant de nombreuses suggestions aux acheteurs de Noel.

Ce Rayon ne diffère des magasins de Bijouterie exclusifs que sous le rapport de la vente. Nous nous contentons d'une marge de profits minimes basée sur les transactions au comptant—ne retirant pas plus des objets de luxe que des choses d'une nécessité reconnue.

Demain a été choisi pour la démonstration des bijoux sertis de perles—ce sera une " journée aux perles " avec les valeurs suivantes au programme :

Epingles à Dentelle en Or de 10 Carats

Sertie de perles —
Sur barre de sûreté, ornements de Fleur de Lis, Wishbone, Fer à cheval, Feuille d'érable, Nœud d'amoureux, etc., 12 patrons en tout. Valeur de $3.25. Prix de la journée des Perles **$1.65**

Epingles à Cravate en Or de 10 Carats

Sertie de perles —
Mêmes dessins que ci-dessus. Valeur de $2.75. Prix de la journée des Perles **$1.48**

" Sunbursts " en Or de 14 Carats

Sertis de perles —
Valeur de $11.50. Prix de la Journée des Perles **$7.25**
Sertis de perles —
Valeur de $13.50. Prix de la Journée des Perles **$9.00**
Sertis de perles —
Valeur de $35.00. Prix de la Journée des Perles **$25.00**

Epingles en Or de 10 Carats

Sertes de perles —
Dans tous les plus nouveaux dessins de Noel.

Sertes de perles, valeur de $5.00. Prix de la Journée des Perles..... .... **$3.50**

Sertes de perles —
Valeur de $4.00. Prix de la Journée des Perles **$2.50**

Bagues en Or de 14 Carats

Sertie de perles (Tiffany) —
Perle entière, d'un beau lustré, valeur de $3.00. Prix de la Journée des Perles **$1.98**

Trois perles—Valeur de $5.25. Prix de la Journée des Perles **$3.48**

Cinq perles—Valeurs de $8.00. Prix de la Journée des Perles..... .... **$4.98**

Bagues en Or de 14 Carats

Sertes de perles (Tiffany) —
Grandes perles d'une qualité et d'un lustre exceptionnels. Trois perles, valeur de $9.00. Prix de la journée des Perles **$6.50**
Cinq perles, valeur de $14.00. Prix de la Journée des Perles..... .... **$9.75**

Bagues en Or de 14 Carats Notre " Leader "

Sertes de perles (Tiffany) —
Sertes d'un solitaire avec une perle de grande dimension et de première qualité, valeur de $18.00. Prix de la Journée des Perles **$12.00**

Médaillons en Or de 10 et 14 Carats

Sertis de perles, dessins de fer à cheval, croissant et étoile. Valeur de $6.00. Prix de la Journée des Perles **$4.85**

Cette liste d'offres spéciales ne donne qu'une faible idée de notre assortiment. Aussi grand choix de colliers sertis de perles, bracelets, pendants, pendants de montre, épingles, épingles à voiles, épingles de toilette et bagues montées en griffe.

Argenterie de Première Classe à des Prix Extraordinairement Bas
Les Offres Spéciales suivantes ont été choisies avec soin pour répondre aux besoins des acheteurs de Noel demain :

Sucriers des plus beaux patrons de filigrane, intérieur en verre saphire. Valeur rég. $3.25 pour **$1.98**

Jarres à marmelade, en jolis patrons, en verre de cristal, monture en électro-placage sur argent-nickel épais Prix rég. $2 pour.... **$1.48**

MARQUE DE COMMERCE

Huiliers de quatre ou six pièces sur supports épais en électro-placage sur argent-nickel. Valeur rég. $5.50 pour **$2.98**

Grandes variétés de jarres à biscuits, paniers à gâteaux et plats à fougère valeurs de 4.00 à $5.50 pour **$2.98**

N'oubliez pas le réveille-matin à **44c**

REZ-DE-CHAUSSEE.

Longs Peignoirs en Flanellette Epaisse pour Dames $1.19

Prix Régulier $1.69

Ils sont en couleurs claires et foncées, convenables pour l'intérieur, faits avec collet rabattu, ruban de soie au col, bandelettes de même tissu et poignets piqués fantaisie. Prix régulier $1.69 DEMAIN..... .... **$1.19**

Jupons de Dames en Sateen Fantaisie $1.98

Faits de sateen de soie broché fantaisie finis avec trois beaux rangs de petits plis, 9 pouces à part.

On peut choisir dans les couleurs de

CREME BLANC MARINE
NOIRE DRAB BRUN, MYRTE.

Vêtements d'ample largeur, valant régulièrement $2.98 DEMAIN... ... . **$1.98**

DEUXIEME ETAGE.

Ameublement pour Noel
Le Cadeau pour la Vie

Voici un cadeau qui appartient au genre le plus distingué de cadeaux—celui qui dure et qui rappelle le souvenir du donateur tous les ans tant que la personne vit.

Demain, nous avons fait un étalage spécial des meubles qui sont considérés les plus appropriés pour cadeaux de Noël. Ainsi, mis à part, le choix en sera plus facile.

Promenez-vous à votre guise dans le rayon, car cet arrangement est fait, naturellement, pour aider les personnes en quête d'un cadeau de Noël et qui n'a qu'un temps limité, pour visiter.

Pour le bébé, ou l'aïeul, pour le garçonnet ou la fillette, pour homme ou femme, vous trouverez facilement, dans cet étalage, des cadeaux appropriés jusqu'à... ... **$90.00**

TROISIEME ETAGE.

The North Pole Telegraph Co.
OF CANADA

FORM 2. The North Pole

It is agreed between the sender of the following message and this Company, that said Company shall not be liable for damages arising from failure to transmit or deliver or for any error in the transmission or delivery of an unrepeated telegram, whether happening from negligence of the servants or otherwise, or for delays from interruptions in the working of its lines, for errors in cypher or obscure messages, or for errors from illegible writing, beyond the amount received for sending the same.

To guard against errors, the Company will repeat back any telegram for an extra payment of one-half the regular rate, and in that case it shall not be liable for damages beyond fifty times the amount received for sending and repeating.

Corrections in the transmission of messages can be insured by contract in writing, stating agreed amount of risk, and payment of premium thereon at the following rates. In addition to the usual charge for repeated messages, viz.: one per cent. for any distance not exceeding 1000 miles, and two per cent. for any greater distance.

This Company shall not be liable for the act or omission of any other Company, but will endeavor to forward the telegram by any other Telegraph Company necessary to reaching its destination, but only as the agent of the sender and without liability thereafter. The Company shall not be responsible for messages until the same are presented and accepted at one of its transmitting offices; if a message is sent through a line not owned by this Company, or by telephone, the person receiving the message is the sender's agent; if by telephone, the person receiving the message is thereby authorized to assent to these conditions for the sender. This Company shall not be liable in any case for damages, unless the same be claimed, in writing, within sixty days after receipt of the telegram for transmission.

No employee of the Company shall vary the foregoing.

PLEASE WRITE PLAINLY

Sent No., Sent By., Rec'd By., Time Sent., Time Filed., Check.

Send the following message, subject to the above terms, which are hereby agreed to.

Paradis des Plaisirs 19 Nov. 1909

To Le Gérant
(Give Surname Address)
Département des Jouets
A. E. Rea Ltée Limitée Montreal.

Informez tous les garçons et les filles que je serai avec vous vers Décembre 10me
Santa Claus

Direct Connection with WESTERN UNION TEL. CO. CABLE SERVICE to all the World.

Voici une reproduction du premier message de Santa. Ne manquez pas de lire ses prochaines lettres.

Voyez les Mules Rétives à notre Paradis des Jouets
Les enfants seront émerveillés des "mules rétives".

Elles avancent, reculent, ruent, et ce pauvre clown, comme il a de la misère à contrôler sa mule ! Il manque de tomber en avant, en arrière, sur les côtés, cherchant à conserver sa "chère vie." Prix à partir de 35c en montant.

Ourson recouvert en imitation de fourrure avec harnais en imitation de cuir, roues bleues émail et gongs polis, en nickel, de 2 pouces **49c**

TABLE SPECIALE DE JOUETS ASSORTIS, poupées, jeux, animaux, etc à..... ... ... **49c**

Chevaux et voitures, bien finis, faits si forts qu'ils ne peuvent se briser: roues, pattes et toutes les parties qui se meuvent faites en métal et quand on les traîne le cheval se mate d'une allure vive très naturelle pour mardi **29c**

Le Paradis des jouets contient plusieurs merveilles pour garçons et filles et beaucoup de jeux pratiques pour l'amusement des adultes.

AU TROISIEME ETAGE

MARQUE DE COMMERCE

LE TRAITE FRANCAIS

L'honorable M. Fielding annonce que la discussion sur le traite franco-canadien commencera demain.

LE COMMERCE DU GRAIN EN 1908 A MONTREAL

M. Arthurs apprend du ministre du Commerce, qu'en 1908, il a été expédié 19,157,905 boisseaux de grain de Fort William et Port Arthur, à Montréal par voie d'eau et 11,613,416 boisseaux venant de ports américains. Pendant l'année l'expédition de grain aux ports canadiens a été de 48,319,112 boisseaux et aux ports américains 19,875,187 boisseaux.

RIGAUD-SUR-LE-LAC

A une interpellation de M. Sharpe, Sir Wilfrid Laurier annonce qu'un bureau de poste a été ouvert à Rigaud-sur-le lac, dans le comté de Vaudreuil. La population à desservir à cet endroit, est de 30 à 40 familles.

MINISTRE FRANCAIS AU SENAT

L'honorable sénateur Landry fera l'interpellation suivante au Sénat: "Est-ce l'intention du gouvernement d'ajouter au prestige, à l'utilité et à l'efficacité du Sénat par la nomination prochaine parmi les membres qui composent la Chambre haute de personnes qui y représenteraient plus largement et plus équitablement les intérêts de l'exécutif fédéral, et advenant ce cas, le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder à l'élément français de ce pays au moins un de ces représentants de l'exécutif dans la Chambre haute?"

LA BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT EST UN GRENIER SANS NOM, DIT LE SENATEUR LANDRY

M. le sénateur Landry a donné avis qu'il attirera l'attention du gouvernement sur le fait que la bibliothèque du Parlement, autrefois la joie de la classe studieuse et l'orgueil de la capitale, est devenue, par suite d'un encombrement excessif de volumes de toutes sortes et par la disgracieuse installation qui en a été faite, une horreur inconcevable, un grenier sans nom, où la statue de la Reine Victoria et les objets artistiques disparaissent peu à peu sous la marée montante des journaux quotidiens; où les bibliothécaires conjoints, acculés dans leurs chambrettes, sont constamment menacés d'être isolés de leur famille par la muraille toujours grandissante des impénétrables documents sessionnels, où tous les employés visibles et invisibles attendent l'asphyxie avec une résignation admirable; où, pire que la peste blanche, le péril jaune ou le danger allemand, la mort guette tous les sujets de l'empire britannique, membres de la Chambre haute ou députés aux Communes, que l'amour des sciences ou la voix du devoir, attire dans le couloir fatal.

Il demandera si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans les estimations budgétaires une somme suffisante pour l'agrandissement de la bibliothèque actuelle ou pour l'érection d'une nouvelle bibliothèque de dimensions plus considérables et plus en état de répondre aux exigences de notre époque.

$600,000 DE DEBENTURES DE LA VILLE DU MILE-END

La somme considérable de $600,000 de débentures de la Ville de St-Louis du Mile-End, futur "quartier Laurier" de la Cité de Montréal, a été vendue à la Banque Provinciale du Canada, pour son département d'Epargne. Ces débentures seront assumées et payables par la Cité de Montréal au 31 décembre prochain, jour de la fusion des deux villes ; elles sont payables en quarante ans et portent intérêt au taux de 4 1-2 p. c. l'an.

Le produit des dites débentures ainsi que de celles tout dernièrement vendues à la Banque des Marchands a servi à faire des travaux considérables qui ont été exécutés cet automne, dans le futur "quartier Laurier." 234-1

BEURRERIE AU LAC MEGANTIC

(Spécial à la PATRIE)

LAC MEGANTIC, 29—Si l'on se rappelle les difficultés par lesquelles la beurrerie de Lac Mégantic a dû passer dans son organisation et ses débuts, il est intéressant de connaître les résultats obtenus cette année.

La beurrerie a été ouverte le 18 mai et a été fermée le 30 octobre. Les patrons y ont livré 80,221 livres de crème, lesquelles ont produit 22,893 livres de beurre, soit $5,190.10.

Déduction faite du coût de la fabrication au taux de 2 1-2c la livre, les patrons ont reçu une somme totale de $4,617,63, soit en moyenne, $150 chacun. Chaque livre de gras a rapporté environ 25c.

Sauf 6,500 livres de beurre, expédiées à Montréal, au commencement de la saison, tout le beurre fabriqué a été vendu sur le marché local, à un prix qui a donné 1-2c de plus aux patrons que si la vente avait été faite ailleurs. On constate qu'une production au triple serait encore insuffisante pour alimenter le marché de Lac Mégantic.

—Le fait que le vapeur "Jubilee" a interrompu son service sur le lac, au mois de novembre, est la cause de la fermeture de la beurrerie à bonne heure.

L'an prochain un bateau sera mis à la disposition des patrons dès le mois de mai et continuera à transporter la crème jusqu'au mois de décembre.

On pourra ainsi augmenter la fabrication du double.

IL LUI PREDIT UNE DEFAITE

LORD NORTHCLIFFE, DE RETOUR EN ANGLETERRE DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT LIBERAL SERA BATTU.

LONDRES, 29. — Samedi, Lord Northcliffe, de retour d'un long séjour en Amérique, a donné une importante entrevue à un journaliste, sur la situation politique anglaise

"Je suis revenu d'Amérique, a-t-il déclaré, spécialement pour assister au débat qui se poursuit à la chambre des Lords sur le budget."

Lord Northcliffe a fait remarquer que la Chambre des Lords étant composée, en grande partie d'hommes d'affaires, est unanime à demander un tarif. Il cita les noms des Lords Rotchchild et Revelstoke, les grands banquiers, du Baron Fallier, le banquier et l'éditeur de journaux, du Baron Leith, une autorité dans l'industrie sidérurgique.

En peu de mots Lord Northcliffe déclare que la Chambre des Lords est déterminée à forcer le gouvernement libéral à se présenter devant le peuple et il prédit dès maintenant une défaite complète de ce parti.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 29. — Les exercices des Quarante-Heures, ont commencé dimanche à la cathédrale.

—Les contribuables, propriétaires et locataires, sont priés de se rappeler qu'ils doivent payer toutes leurs taxes municipales et scolaires avant le 15 décembre, s'ils veulent conserver leur droit de vote pour les prochaines élections municipales qui auront lieu en janvier prochain. Comme on le sait, tous les conseillers sortent de charge, et il faudra élire tout un nouveau conseil.

—MM. Les abbés J. E. Aubin, Z. Simon et J. Verner, ont été nommés par Mgr Emard, membres du comité diocésain formé à la demande de Mgr l'archevêque de Montréal, en vue de préparer le prochain Congrès Eucharistique de Montréal.

—Il y a eu une assemblée des membres de la Société de Tempérance, jeudi soir, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. J. A. Léveillé. Après de judicieuses remarques de Mgr Allard, et de quelques autres membres, on a décidé d'insister auprès du conseil, l'an prochain, pour la réduction du nombre des licences. On a aussi résolu de distribuer gratuitement dans les écoles de la ville le petit catéchisme anti-alcoolique du Rév. Père Hugolin, approuvé par les autorités médicales, et qui illustre et vulgarise d'une manière pratique, sous forme de questions et réponses, les ravages causés par l'usage de la boisson.

—En l'absence du maire, M. Robb, retenu à Ottawa, par ses devoirs parlementaires, M. l'échevin H. Solys a présidé la dernière séance du conseil. Le greffier a fait rapport verbal qu'il a écrit à diverses compagnies d'assurance, ayant assumé des risques sur la manufacture "The Star Biscuit Co., et qu'il a reçu des réponses qu'il produit séance tenante.

L'inspecteur des chemins est chargé de faire un rapport sur la rue Bay, pour savoir depuis quand la Montreal Cotton Co., s'est permise de clôturer cette rue, et de la fermer à la circulation, ainsi que l'état des travaux faits par la Cité dans cette rue.

—Une lettre du gérant local de la Prudential Insurance Co., au sujet de la taxe d'argent qui lui est chargée par le conseil, est lue et référée au comité des finances.

L'échevin Bélanger interpelle le conseil au sujet du projet d'actes d'hypothèques devant être signés par la "Star Biscuit Co., et le conseil.

Sur réponse par le greffier que cet acte n'est pas encore signé par la compagnie, bien que le maire l'ait signé au nom de la ville, l'échevin Bélanger propose, secondé par l'échevin St-Onge : "Qu'à défaut par la "Star Biscuit" de signer le projet d'actes d'hypothèques, tel que prévu, en faveur de la Cité, conformément au règlement 218, le plus tard, lundi, le 29 novembre, que le notaire L. J. Boyer soit chargé de protester la dite compagnie, et de la mettre en demeure, que sur son refus de signer cet acte, le conseil entend prendre toutes les procédures pour l'y contraindre.

A une séance précédente, on a aussi passé une résolution importante à l'effet de former un comité spécial chargé de s'entendre avec les députés du comté, pour exposer au gouvernement les besoins actuels de la Cité au sujet de certaines améliorations dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

UN NOTAIRE DE LA VILLE

M. J. A. SAVIGNAC EST NOMME NOTAIRE DE LA VILLE.

Comme la PATRIE l'annonçait, samedi, la commission des finances a nommé, comme l'un des notaires de la ville, M. le notaire J. A. Savignac, de l'étude de Biron & Savignac, et qui fut aussi avant l'annexion, de Deloromier, le notaire de cette municipalité.



M. le notaire J. A. SAVIGNAC, qui vient d'être nommé notaire de la ville de Montréal.

Quoique jeune encore M. Savignac vient également d'être nommé notaire de la succursale de la Banque d'Hochelaga, à Delorimier, après avoir fait tout le travail de l'établissement de cette institution.

ECHOS DE LACHINE

LACHINE, 29.

Mercredi soir, à son assemblée générale, la Chambre de Commerce a admis 36 nouveaux membres, ce qui porte le nombre de ses membres à 104.

M. Guy Moray a été nommé ass.-secrétaire de la Chambre.

Plusieurs questions importantes furent proposées pour être discutées dans des assemblées ultérieures. La plus importante peut-être de ces questions est celle de nos moyens de transports.

La Chambre s'occupera de hâter autant que possible la construction d'une gare centrale à Lachine, et d'un embranchement du C. P. R. pour lequel M. J. A. Descarries, C. R., s'engage à fournir le terrain gratuitement.

Divers comités ont aussi été formé et un comité spécial a été chargé de choisir les membres qui devront constituer ces divers comités.

—Vendredi, à 8 hrs, a eu lieu le service de sépulture de Lucienne Cadieux, fille de Z. Cadieux, capitaine de vaisseaux pour le gouvernement.

Conduisaient le deuil : MM. A. Cherrier, R. Cherrier, W. Daoust, G. Sickini.

Suivaient le convoi funèbre : J. B. Deschamps, maire, J. LePailleur, A. Laplante, G. Charette, A. Martin, L. Valois, J. D. Tourigny, V. Garneau, A. Daoust, R. Sickini, etc.

—Mercredi soir, une magnifique conférence sur la découverte du Fort St-Charles, au Lac des Bois, fut donnée dans le soubassement de l'église par le Rév. Père Jacques Dugas, S. J., L'orchestre et le chœur de chant de Lachine, sous l'habile direction de M. J. A. Roy, nous donnèrent de la très belle musique.

Maladie de Cœur Guérie

Pour une cause ou pour une autre un grand nombre de gens souffrent de quelque forme de maladie de cœur:

Le système devient épuisé, le cœur palpite, vous avez des moments d'épuisement et de fatigue, les pieds et les mains froids et moites, respiration courte, sensation d'épingles et d'aiguilles, accumulation de sang à la tête, etc.

Partout où il se trouve des gens souffrant de faiblesse de cœur les Pilules de MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS seront considérées comme un remède effectif.

Maladie de Coeur Guerie

Mme Wm. Elliott, Angus, Ont., écrit :

"Je suis très heureuse d'écrire pour vous faire connaître le bénéfice que j'ai retiré de l'emploi des Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Je souffris beaucoup de la maladie de cœur, de faiblesse et d'étouffements. Je fis usage de nombreux remèdes de médecins, mais n'en retirai aucun bénéfice. Un ami me conseilla d'acheter une boîte de vos pilules, ce que je fis, et j'en retirai bientôt un grand soulagement. Je recommande hautement ces pilules à tous ceux qui souffrent de maladie de cœur."

Prix, 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou envoyées directement par la malle sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

OFFRE SPECIALE ! 20,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

Noms des Concurrentes et le Nombre de Votes qu'elles ont obtenu.

Les votes publiés plus bas comprennent tous ceux déposés jusqu'à Samedi midi.

DISTRICT No 1

No. 1.—Comprenant le côté Est des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et Maisonneuve, Vianville, Parc Terminal et Guybourg.

Mlle D. Brisson, 3200, Letang (Villeray) 9275
Mme Nap. Fafard, angle Letang et Adeline 11,035
Mlle Emma Fugère, 586 Parc Lafontaine 7015
Mlle A. Bastien, 664 Parc Lafontaine 10,045
Mlle B. St-Pierre, 432 Parc Lafontaine 34,180
Mlle Béatrice Brossard, 150 Berri 11,580
Mlle Antonienne Therrien, 118 St-André 8365
Mlle Irène Méthot, 400 Ontario 19,080
Mlle M. Mercier, 1432, Ste-Catherine Est 9090
Mme Bruno Charbonneau, 1249 Berri 50,865
Mlle Amanda Therrien, 615 Champlain 15,135
Mlle Maria Sirois, 306 Cartier 34,810
Mlle Rachel Comeau, 468 St-Hubert 12,620
Mlle Marie-Louise Lapointe, 1372 St-Hubert 13,055
Mme Conrad Roby, 1461 Ontario Est 12,085
Mlle Berthe Nantel, 1453 Ontario Est 7285
Mme Ulric Girard, 457 Huntley 5400
Mlle Nathalie Desroches, 98 Cherrier 10,795
Mlle Noémi Deslauriers, 856 St-Hubert 21,550
Mlle Valentine Lapierre, 160 Christophe-Colomb 13,515
Mlle Yvonne Gosselin, 1487 Ste-Catherine Est 21,200
Mlle Augusta Prud'homme, 678 Berri 10,310
Mlle Blanche Dupile, 292a Chambord 6060
Mlle Laura Larue, 1351 St-Hubert 7360
Mme C. A. Desmarais, 64 rue Cherrier 7260
Mlle Eglantine Chartrand, 320 Visitation 7840
Mlle Antoinette Béland, 972 St-Hubert 5785
Mme Jos. P. Lanoix, 504 rue Roy Est 15,570
Mlle Marie Blanche Martin, 99 Lafontaine (Vianville) 11,470
Mlle Alberte Trudel, 307 St-Denis 39,440
Mlle Albertine Richard, 115 St-Denis 15,980
Mme Yvonne Aubert, 446 Ste-Catherine Est 11,555
Mlle Annette Lapointe, 783 St-André 6305
Mme Liboire Guertin, 1034 Rachel 28,305
Mme A. Vanier, 569 Ontario, Maisonneuve 10,125
Mlle Liane Patrie, 306 rue Rivard 10,185
Mme V. Payette, 1175 Delorimier 10,785
Mme Ovila St-Vincent, 15 Carré Papineau 25,365
Mlle Antonine Robert, 470 St-Hubert 17,955
Mme Jas. Lynch, 24 Cherrier 26,670
Mlle E. Jean, 528 Lasalle 7825
Mlle Alice Normandin, 366 Ave. Papineau 43,015
Mlle Agnès Séguin, 401 Cuvillier, Hochelaga 14,615
Mlle Marie Laure Légaré, 1567 Ontario Est 6710
Mme Alph. Doray, 2377 St-Hubert 7905
Mme Adrien Richard, 1725 Notre-Dame Est 9845
Mme Aristo Cloutier, 76 ave Desjardins, Maisonneuve) 4655
Mme E. Lacasse, 446 Montcalm 33,755
Mlle Yvonne Sincennes, 624d Parc Lafontaine, chez Lavallée 16,495
Mme J. Z. Gagnier, 107 Bienville 39,825
Mlle Juliette Béliveau, 4 avenue Robillard 7975

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Claudia Dulong, 3526 St-Hubert, Villeray 2040

DISTRICT No 2

NO. 2.—Comprenant le côté Ouest des rues St-Denis et Bonsecours, jusqu'aux limites de la ville de Montréal, et ville St-Louis, Outremont, Côte-des-Neiges, Notre - Dame - de - Grâces, Westmount, ville St-Paul, ville Emard et Verdun.

Mlle Eugénie Olivier, 133 rue Maisonneuve, (Ville Saint-Paul) 42,260
Mlle Antoinette Marien, 124 Rue Lagauchetière Est 9480
Mme Alda Petit, 186 rue Manufacture 29,620
Mlle Bertha Cayer, 13 Ste-Cunégonde 43,115
Mme Dr R. Leduc, 1133 Notre-Dame Ouest 5290
Mlle Blanche Beaudoin, 250 rue Centre, Pointe St-Charles 40,360
Mlle Gabrielle Montpetit, 251 Ste-Elisabeth de Portugal 49,885
Mme Paul Reiland, 162, 2ème Ave., Ville Emard 7595
Mlle A. Leduc, 149 Avenue (ville St-Paul) 11,315
Mlle A. Sauvé 33 rue Ross, Verdun 32,730
Mlle Adrienne Lemieux, 73 Ave. Church, Verdun 34,565
Mme J. R. Hupé, 275 Boulevard St-Laurent 38,310
Mlle Rose M. Turcotte, 642 St-Denis 8690
Mlle Eva Geoffrion 994 Hôtel de Ville 29,365
Mlle Antonia Genois, 1607 rue St-Jacques 6010
Mme Henri Paradis, Notre-Dame de Grâces 13,315
Mlle Eva Latreille, 446 Ave. Laval 7390
Mlle Rita Roy, 629 Boulevard St-Joseph 6990
Mme Ida Crochetière, 872A Sanguinet 23,160
Mme A. G. Bibeau, 2272 Ave du Parc 6020
Mlle Alice Major, 1996 rue St-Jacques 18,865
Mlle Alma Dupuis, 373 Wellington 19,915
Mlle Emilia Lemieux, 147 rue Chatham 5915
Mlle Germaine Gagnier, 768 rue St-Dominique 5035
Mme Alexandre Boltê, 197 Ste-Catherine Est 9015
Mlle Edwilda Racicot, 604 ave Hôtel de Ville 43,140
Mlle Maria Delongchamps, 2214 St-Urbain 6605
Mlle Aline Théoret, 673A Clark St., Annexe 27,140
Mlle Antoinette Léger, 2339 Notre-Dame Ouest 3180

DISTRICT No 3

NO. 3.—Comprenant Longue-Pointe, Pointe - aux - Trembles, Bout de l'Ile, Ahuntsic, Bordeaux, Sault-au-Récollet, Cartierville, les comtés de Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Iberville, Napierville, Saint-Jean, Chambly, Rouville, Verchères, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Bagot, Shefford, Brome, Mississquoi, Compton, Stanstead, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Drummond, Arthabaska, Yamaska, Nicolet, Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Ottawa, Wright, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, Trois-Rivières, Saint-Maurice et Pontiac, et les Provinces d'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Anglaise et le Yukon.

Mme J. H. Jeanette, St-Laurent 38,630
Mlle Marie-Rose Lapointe, Cartierville 8135
Mlle Aurore Beaudry, Longue-Pointe 28,140
Mlle Bertha Gagnon, St-Laurent 27,735
Mlle Marie-Anne Léger, Papineauville 12,780
Mme Cordélia Parent-Lalande Ste-Scholastique 36,385
Mlle Berthe Milot, Ste-Monique 28,525
Mlle Alcée Payette, Varennes 13,390
Mlle Yvonne Renaud, Montebello 40,565
Mlle [illegible], 152 avenue Champlain, Hull. 32,669
Mlle Bertha Tetrault, rue Mondor, St-Hyacinthe 38,945
Mlle Maria Dumais, Berthierville 8825
Mlle Eglantine Trudeau, St-Jean de Matha 12,685
Mlle Guilhelmine Pesant, St-Eustache 46,065
Mlle Georgina Dubeau, Warren, Ont. 12,785
Mme J. A. Langlais, Hull. 11,950
Mlle Amanda Martin, St-Jacques le Mineur 55,570
Mlle Joséphine Dulude, Richmond 31,950
Mlle Aurore Teasdale, 103 des Forges, Trois-Rivières 38,545
Mme Chs. Dupont Hébert, Trois-Rivières 44,015
Mme J. F. Renaud, Chicot 13,285
Mme Marguerite Sylvestre, Sorel 5935
Mlle Gilberte Larocque, St-Eustache 17,495
Mlle Gertrude Ste-Marie, Longueuil 38,250
Mlle Bernadette Leclair, 121 Nelson St., Brantford, Ont. 13,560
Mlle Ella Mayrand, 33 rue Champlain, St-Jean 58,155
Mlle Eva Brodeur, 9 rue Gillespie, Sherbrooke 8076
Mlle Berthe Larivière, Shawinigan Falls 5380
Mme Frank Périgard, Saint-Cuthbert Station 37,895
Mlle Joséphine Champigny, St-Aimé 41,680
Mlle R. de L. Lussier, Ste-Hélène, Bagot 9145
Mlle Béatrice d'Amour, Ste-Philomène 8880
Mlle Régina Lefebvre, Laprairie 11,705
Mlle Emélia Chevrier, Alfred, Ont. 10,825
Mlle Irène Phaneuf, St-Liboire 36,645
Mlle Hectorine Prairie, Iberville 12,300
Mlle Jeanne Dagenais, St-Roch de l'Achigan 20,795
Mlle Hélène Monart, Rougemont 9025
Mlle Denise Roy, Beauharnois. 25,300
Mlle M.-Anne Danis, Pointe-des Cascades 29,170
Mlle Holda Bernard, St-Hyacinthe 54,715
Mlle Juliette Deslisle, 106 rue Principale, Hull 23,250
Mme Norbert Paré, 3 Wilkins Ave, Toronto, Ont. 5370
Mlle Ursule Bonin, St-Timothée 13,170
Mlle Albine Clermont, St-Gabriel de Brandon 10,660
Mlle Hélène Marchessault, North Stukely 22,540
Mme André Lavoie, Valleyfield 16,420
Mlle Albertine Gingras, 87 1-2 Brooke St. Sherbrooke. 31,045
Mlle Yvonne Paquin, St-Philippe d'Argenteuil 16,630
Mlle Julie Charette, Montebello 8685
Mlle Georgette Duhamel, Granby 21,335
Mlle Bernadette Lalonde, Rigaud 9520
Mlle Bernadette Brissette, Ste-Agathe 32,740
Mlle Herméline Paulhus, Ste-Victoire 8150
Mme C. A. Forget, Ste-Agathe 40,735
Mme L. Paquin, 95 rue Augusta, Sorel 25,960
Mlle Augustine Comtois, St-Barthélémy 6500
Mlle Stella Blanchard, St-J.-Bte de Rouville 30,535
Mlle Annonciade Boyer, Ville-Marie 31,195
Mlle Eugénie Lecavalier, Ville St-Laurent 20,285
Mme Lucien Massicotte, Trois-Rivières 33,360
Mlle Alberta Lussier, Racine. 13,500
Mme Bruno Labrosse, Alfred, Ont. 30,630
Mme Azilda Labranche, St-Guillaume Station 9570
Mlle Alida St-Amand, St-Thomas de Pierreville 22,420
Mme Ulric Courchêne, Saint-Thomas de Pierreville 35,505
Mme Joséphine Raymond, St-André d'Argenteuil 40,355
Mme Jos. Laframboise, Vankleek Hill, Ont. 14,575
Mlle Eglantine Bonin, Beauharnois 20,130
Mme Jos. Pagé, St-Benoit 51,730
Mlle Servenise Picard, Valleyfield 17,875
Mlle Rose-Alma Hamel, St-Alexandre 47,390
Mme Adélina Richard, 188 rue St-André, Ottawa, Ont. 14,915
Mme Louis Pilon, St-Télesphore 41,580
Mme Alexandre Poirier, Farnham 54,915
Mlle Maria Peloquin, St-Roch de Richelieu 9560
Mme Wilfrid Vallée, 93 rue Queen, St-Jean 27,050
Mlle Alice Chagnon, Saint-Valérien 14,070
Mlle Laurencia Laroche, 208 rue Wright, Hull 10,110
Dame Welly Venne, St-Jacques l'Achigan 11,345
Mlle Yvonne Blouin, 34 Ste-Julie, Trois-Rivières 5970
Mlle Gilberte Ally, Drummondville 34,120
Mme Amanda Miller, 290 rue Dalhousie, Ottawa, Ont. 5485
Mlle Bernadette Bourbeau, Tingwick 21,870
Mlle Evana Prévost, St-André Avellin 46,120
Mlle Ursule Thomas, Laprairie 29,385
Mlle Antoinette Marchand, Woodlands 10,315
Mme Dr Paul Allaire, Ste-Emélie de l'Energie 43,415
Mlle Aurore Besner, Vaudreuil Station 22,910
Mme R. Courchesne, Sainte-Adèle 49,730
Mlle Marie-Anne Pinard, Ste-Monique 13,620
Mlle Charlotte Charlebois, Pointe-Claire 8790
Mlle Laura Beaudoin, St-Lin. 8845
Mlle Antonia Vincent, 53 rue Brooks, Sherbrooke 39,795
Mlle Amanda Normand, Garthby 5255
Mlle Alma Larivière, St-Jude 43,700
Mlle Julia Préseault, Gratton's Corner 13,905
Mlle Anna Toussaignant, St-Joachim de Berthier 6525
Mme Arthur Milot, Yamachiche 11,345
Mlle Albertine Piché, Trois-Rivières 24,420
Mme Jos. Ovide Héroux, St-Sévère 30,385
Mlle Marie-Louise Binette, St-Eustache 13,170
Mme Nap. Bilodeau, 75 rue King, Sherbrooke 7015
Mlle Rose S. Santoire, St-Chrysostôme 29,635
Mlle Laurencia Colpron, St-Isidore Laprairie 5535
Mme Moïse Dérome, Napierville 29,030
Mme Hector Papineau, St-Jean 44,575
Mme Amanda Blackburn, 361 King Edward Ave, Ottawa 23,430
Mlle Georgina Boissé, Box 92, Sherbrooke Sud 11,835
Mlle Yvonne Martin, 8 St-Prospère, Trois-Rivières ... 26,540
Mlle Rébecca Clément, Louiseville 13,370
Mlle Eugénie Boucher, Saint-Damase 18,985
Mme Isaie Desrosiers, North Stukely 10,755
Mlle Blanche Fontaine, St-Michel, Rougemont 9170
Mlle Bertha Quesnel, St-Timothée 5000
Mlle Bertha Rochon, L'Ange Gardien, Co. Rouville 17,800
Mlle Marian Beauchamp, Mont Rolland, Ont. 13,490
Mlle Zéphirine Couture, 23 rue Gillespie, Sherbrooke 8290
Mlle Rachel Caya, St-Zéphirin de Courval 5335
Mme Dr J. P. Laporte, Joliette, Bolte 193 42,295
Marie Beaudry, Val Racine, Qué. 15,315

NOMINATIONS DE LA SEMAINE DERNIERE

Mlle Yvonne Roberge, Sorel, P. Q. 3515
Mlle Marie Blanche Chamber, Garonne, Sask. 2000
Mme Joseph Plouffe, Sherbrooke 2060
Mlle Gilberte Dumouchel, Ste-Philomène 4500
Mlle A. Buissière, St-Barthelemy 4500
Mlle Albina Bélanger, Dorval Station 3050
Mlle Marie-Louise Prévost, St-Edouard 25,395
Mlle Léonis Bélanger, Saint-André Avellin 9085
Mme Nap. Guillette, St-Grégoire 4180
Mlle Albina Chaput, Pointe-aux Trembles 5420
Dame G. E. Lambert, Saint-Fortunat 2030
Clarine Cossette, Shawinigan Falls, P. Q. 6675
Mme J. Ed. Déslets, St-Gabriel de Brandon 40,740

DISTRICT No 4

NO. 4—Comprenant les comtés de Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Lac St-Jean, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, les Provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et les Etats-Unis.

Mlle Laura Tétrault, 129 Magil St., Pawtucket, R.I. 36,930
Mlle Emilienne Potvin, Arctic Centre, R.I. 37,880
Mlle Germaine Ouellet, Hébertville, Lac St-Jean 40,980
Mme Edouard Hunt, 77 Dorchester, Québec 43,920
Mlle Marie - Louise Collin, Montmagny 6945
Mlle Marguerite Dupont, 174 1-2 St-Olivier, Québec 5890
Mme L. P. Dion, 342 rue Roi, Québec 5220
Mlle Rose - Anne Mathieu, Montmorency Village 18,025
Mlle Léda Grégoire, St-Sylvestre Est 22,720
Mlle Virginie Langlais, 26 rue James, Lowell, Mass. 35,195
Mme Ed. Boisclair, 77 Brown St., Fall River, Mass. 5370
Mlle Délia Provost, Arctic, R. I. 39,285
Mme Joseph Lévesque, Chicoutimi 6915
Mlle Joséphine Normand, 13 Laval, Manchester, N.H. 7205
Mlle Laura Bélanger, 278 la Reine, Québec 11,230
Mlle Alvine Paré, 132 St-François, Québec 6620
Mlle Luména Tremblay, 81 Caron, Québec 23,505
Mme Joseph Garner, 288 St-Jean, Québec 5735
Mlle Julia Lavigueur, 74 St-Bernard, Québec 4055
Mlle Camille Roy, 136 Arago, Québec 43,235
Mme Willie Lawlor, Lévis 22,120
Mme Gustave Marchand, Champlain 36,780
Mlle Exilda Chamberland Thetford Mines 27,085
Mlle Alice Baribault, Ste-Anne de la Pérade 28,740
Mme Elisabeth Gamache, 17 Clarke Ave., Manchester, N. H. 37,165
Mlle Maria Huot, 68 May St Biddeford, Me. 8920
Mlle Anna Durand, 31 Bédard St., Québec 13,685
Mlle Léonie Fiset, 17 Salaberry, Québec 41,350
Mlle Alice Perrault, Bureau de Poste, Cap de la Madeleine 43315
Mlle Eva Leduc, B. P. 177, Fraserville 32,320
Mlle Jeanne Rouleau, Rimouski 16,815
Mlle Luména Blanchet, Ste-Hénédine 27,185
Mlle Eugénie Fortin, Blainville 33,235
Mlle Yvonne St-Pierre, Fraserville 44,935
Mlle Eva Trudel, Ste-Adelphe de Champlain 5780
Mlle Alice Carette, Ste-Marie de Beauce 12,555
Mme Louis Philippe Hamel, Rivière du Loup 7855
Mlle Alphonsine Tremblay, Ste-Flavie Station 10,595
Mlle Eva Chouinard, St-Patrice, Riv. du Loup 9525
Mme Adélard Girard, Black Lake 12,355
Mlle Marie - Anne St-Cyr, Grand'Mère 26,300
Mlle Hectorine Belavence, hôtel Lenghen, Rimouski 27,265
Mme Charles Sasseville, Capucins 18,735
Mme Wilfrid Desrosiers, 432 St-Jean, Québec 15,170
Mme H. P. Couillard, 17 rue Dollard, Québec 48,935
Mme J. T. Morency, St-Evariste Station 31,720
Mme Nap. Poitras, Amqui 20,170
Mlle Marie-Jeanne Paquet, 75 rue St-Jean, Québec 7130
Mme T. C. Cabana, 29 Ashley St., Central Falls, R. I. 44,595
Mlle Jacinthe Charence, 64 Hicks St., New-Bedford, Mass 6880
Mme Alice Ferland, 254 Richardson, Québec 15,365
Mlle Albertine Larue, St-Flavien 29,855
Mme Flageol, St-Tite 8680
Mlle Juliette Caron, St-Cyrille, Québec 40,275
Mme William Tremblay, St-Valier 37,220
Mme Ben. H. Leblanc, Metaghan, N. S. 12,590
Mme Marie Délice Nobert, Ste-Geneviève de Batiscan 39,495
Mlle Eva Brouard, rue St-Louis, Lévis 5525
Mme J. E. Cloutier, Cap St-Ignace 44,570
Mme Thomas Pineault, Rimouski 35,565
Mme Henri Gingras, Notre-Dame de Charny 17,915
Mlle Linna Croteau, 74 Lincoln Ave, Central Falls, R.I. 4800
Mme Marie-Anne Bouchard, Petite Rivière, St-François-Xavier 10,745
Mlle Florentine Caron, St-Pamphile 6305
Mme G. Dazer, Grasmere, N. H. 36,615
Mme Nicolas Saulnier, Metaghan, N.S. 5780
Mlle Emilia Pelletier, Cabano 10,130
Mlle Eva Rouleau, Mentmagny 8720
Mlle Laetitia Blanchet, Rivière du Loup Station 5145
Mme Emile Paul, St-Octave de Métis 14,605
Mme Napoléon Audet, St-Vital de Lambton 35,520
Mme Dr Guillemette, Baie St-Paul 22,760
Mme Geo. H. O'Farrell, 10 rue Hébert, Québec 48,750
Mme J. Eug. Savoie, Plessisville 21,790
Mme Charles Dionne, 101 rue Pine, Nashua, N. H. 21,780
Mme Télesphore Laferrière, Plessisville 13,280
Mlle Alberta Lepage, Ste-Anne des Monts 2610
Mlle Alice Patry, 8 Côte d'Abraham, Québec 43,350
Mlle Jeannette Voyer, Cap Santé 6625
Mme B. Pelletier, 162 rue St-Olivier, Québec 9450
Mlle Marie-Louise Lessard, St-Georges Est 29,020
Mlle M. F. Marcotte, Nouvelle 8760
Mlle Maria Lemieux, Warren, R. I. 5165
Mme Henri A. Gagnon, St-Ibald 15,610
Mlle Vitaline Bernier, St-Sébastien 5115
Mlle Alice Dodier, Villemay, Lévis 13,085
Mlle Amerilda Fontaine, Warren, R. I. 9420
Mlle Cécile Paradis, St-Agapit, P. Q. 23,045
Mlle Cécile Mayau, 330 So. Norria St., Escanaba, Mich E.-U. A. 10,495
Mme Joseph Lavigne, Chicoutimi 7595

NOMINATION DE LA SEMAINE DERNIERE

Mme Hubert Ross, St-Anaclet, Rimouski 26,945
Mme J. B. Dumais, Cascuna, Qué. 2085
Alice Chaput, 38 rue St-Louis, Québec 2000
Mme C. Chandanais, 11 Melrose St., Fall River 6060
Mme Fidèle Green, Upper St-Maurice, Kent Co., N.B. ... 2800
Mme Joséphine Rouleau, Isle Verte, P. Q. 2060

TABLEAU DES VOTES

Votes accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition quotidienne de la PATRIE.

	Nouvel abonné	Ancien abonné	Prix
Trois mois	900	450	.90
Six mois	2500	1250	$1.75
Un an	6000	3000	$3.50
Deux ans	15000	7500	$7.00
Trois ans	25000	12500	$10.50

Un bulletin spécial de 20,000 votes sera accordé, à part ceux-ci, pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an, à l'édition QUOTIDIENNE de la " Patrie," à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre.

Votes accordés pour le paiement de l'abonnement à l'édition hebdomadaire de la PATRIE.

	Nouvel abonné	Ancien abonné	Prix
Un an	800	400	$1.00
Deux ans	2000	1000	$2.00
Trois ans	5000	2500	$3.00

Un bulletin spécial de 5,000 votes sera accordé, à part ceux-ci, pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an, à l'edition HEBDOMADAIRE de la " Patrie," à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre.

Aucun Abonnement de plus de Trois Ans ne sera accepté pendant ce concours.

Les concurrentes devront nous envoyer le plein montant de l'abonnement directement à notre Département du Concours, sans quoi elles n'auront pas droit à ces votes.

Les nouveaux abonnés qui ont payé leur abonnement pendant le concours et qui désirent le prolonger pour avoir un plus grand nombre de votes sont considérées comme nouveaux abonnés, quels que soient les paiements qui ont été faits sur leur abonnement.

A partir de Lundi, le 6 Décembre, à part les concurrentes qui enverront leur nomination après aujourd'hui, les noms des candidats quiauront obtenu moins de 20,000 votes seront éliminés de la liste qui est publiée chaque jour dans la "Patrie." Cependant il est bien compris que ces candidats ont autant droit que n'importe qui de concourir, et si des votes nous sont envoyés plus tard leur nom paraitront de nouveau dans la liste des candidats, ainsi que le nombre de votes auxquels elles ont droit. Ne soyez donc pas surprises si votre nom est enlevé, car cela ne vous empêche pas de concourir. Aucune nomination ne sera acceptée après le 4 Décembre.

Un des Pianos est exposé dans une des vitrines chez Arsène Lamy, coin Saint-Denis et Duluth et un autre au "Mont-Royal", coin Saint-Laurent et Mont-Royal.

Pour tous renseignements Téléphonez Est 5354, venez ou écrivez au GERANT DU CONCOURS, LA " PATRIE," MONTREAL.

Notre bureau, Chambre 16, Edifice la "Patrie", sera ouvert tous les soirs jusqu'à 8 hrs. Le Concours a été inauguré Lundi, le 25 Octobre 1909, et se terminera Vendredi, le 24 Décembre 1909 à 10 hrs p.m.

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 29. — Trois cents personnes environ se sont rendues dans la salle du soubassement de l'église jeudi soir, pour prendre part à la partie de cartes (euchre) organisée par Mme veuve C. D. Longpré et Mlle Noémie Fournier, sous le patronage des Dames de Charité, au bénéfice des pauvres de la ville.

La soirée a été des plus récréatives et a rapporté plus de cent dollars, qui serviront à nourrir et à vêtir les déshérités. C'est un superbe résultat dont nous félicitons les organisatrices.

Les prix de la partie de cartes ont été décernés comme suit: 1er prix, des Dames: Mlle Yvonne Bélisle; prix de consolation, Mme Emile Beauchamp.

Pour messieurs : 1er prix, M. Zénon Allaire.

—Mlle Caron, de New-Haven, Conn., est en promenade pour quelques semaines chez Mme Edouard Marchand.

—Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Godfroid Morand, cultivateur de la paroisse de St-Jérôme, à l'âge de 55 ans. Le défunt laisse sa femme et trois enfants, dont deux fils et une fille.

—La corporation de la ville de St-Jérôme doit prendre définitivement possession de ses nouveaux bureaux dès les premiers jours de décembre.

—M. Saulnier, de Montréal, était en visite chez M. le Dr Em. Fournier, jeudi.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

ECHOS DE JOLIETTE

(Spécial à La Patrie)

JOLIETTE 29—La dernière évaluation des biens-fonds de la ville de Joliette a donné le chiffre important de $2,531,950, dont $1,470,500, de propriétés imposables qui rapporteront au trésor municipal $14,709, sans compter les taxes locatives, commerciales et les autres revenus. Dans le même rôle, les fonds de magasins sont évalués à $354,050.—Les propriétés imposables des dissidents (pour les écoles) est de $19,000. Les chantiers de C. N. Q. à Joliette offrent le plus vif intérêt par la grandeur des travaux qui s'y font, leur construction technique et le nombre d'hommes qui y travaillent. D'après les plus basses estimations, il sera dépensé à ces chantiers plus de $100,000 avant le 31 décembre 1909.

—Les membres de la Symphonie, de cette ville sont à préparer un brillant concert artistique. Ils auront le concours de la Chorale de Saint-Louis de France, de Montréal, sous la direction de M. Alex. Clerk. Ce magnifique chœur composé des meilleures voix de la métropole, est au nombre de 85. Ce concert sera donné dans les premières semaines de décembre, et sera sans doute un événement musical sans précédent à Joliette.

—Le nommé Médéric Latour qui a tenté de se suicider lundi dernier, en se tirant un coup de revolver dans la tête, prend du mieux. Les médecins de l'hôpital Saint-Eusèbe où est la victime, ont bon espoir de le sauver.

—Dimanche, à la grand'messe, s'est faite l'ouverture solennelle des Quarante-Heures.

—Sa Grandeur Mgr Archambeault, a présidé mercredi matin, à la cérémonie de vêture et de profession religieuse au monastère du Précieux Sang. Mlle Maria Armand, a pris le saint habit et a reçu le nom de Sainte-Catherine de la Croix.—Mlles Eugénie et Joséphine Hudon, en religion Sœurs Marie des Anges et Aurélie de Jésus, ont prononcé leurs vœux perpétuels. Mgr Archambeault a également donné le sermon. Assistaient à la cérémonie, le R.P. F. M. Roberge, C.S.V., supérieur du séminaire de Joliette, M. F. X. Piette, chancelier, M. le chanoine Lafortune et le R. P. Thivierge, C.S.V., assistant-maître des novices.

—Mercredi soir, les finissants du séminaire ont donné, à l'occasion de la fête de Sainte-Catherine, une séance très intéressante. Jeudi matin, il y eut messe basse solennelle, dans la chapelle du Séminaire, fête traditionnelle à la tire et le soir du même jour fête aux huitres.

—M. M. H. Leprohon vient de vendre à M. F. Baillargé, la maison nouvellement construite et située rue Notre-Dame. On dit que le prix d'acquisition est de $5,000.

—MM. J. U. Gervais et Cie viennent de faire l'acquisition des bâtisses et terrain appartenant autrefois à l'"Imperial Tabacco Co. Limited."

LA STE-CECILE A ST-CESAIRE

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-CESAIRE, 29 — La musique cette agréable distraction entre les heures de travail, ne pouvait manquer de célébrer dignement la fête de Ste-Cécile, au collège de St-Césaire. Dans une soirée intime, il nous a été donné, une fois de plus, de goûter les charmes de l'orchestre, de la fanfare et du chant.

Après l'ouverture, et au son de la fanfare, la milice nous a fait assister à différents exercices, de gymnastique commandés par le jeune capitaine J. G. Barr.

La société chorale a chanté la "Fête Nationale", de E. Philie. "A la volette" a été bien rendu par O. Lefebvre, ainsi que "Les Bintous", de Botrel, par Jos. Larivière, et "Vas-y du Mousse", par Jos. Delorme. Plusieurs chansons, où les voix d'Alf. Blondin, G. Bérian et Jos. Larivière dominaient, ont égayé les auditeurs qui se recueillaient dès le premier coup d'archet donné par le chef d'orchestre, F. Avila. C'est que l'orchestre du collège est toujours écouté avec plaisir dans les morceaux qu'il exécute si délicatement.

Une surprise nous était réservée pour la fin de ce petit concert. Deux jeunes élèves d'une douzaine d'années, Omer Lefebvre et Ant. Cappuccelli, ont exécuté un duo de violon avec une rare perfection. Le piano, tenu par Mortimer Payne, et une trompette, jouée par Jos. Goddu, les accompagnaient discrètement. Ce morceau, d'un bel ensemble, a été très applaudi et redemandé.

"O Canada", chanté par tous les élèves, a terminé la soirée.

Le savon Lifebuoy rafraichissant pour bain ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie 150 jno

LA JEUNE TURQUIE

A la prochaine réunion de la Société Orientale de l'Université McGill, qui aura lieu demain soir, au pavillon des machineries Macdonald, chambre 37, M. H. J. Kuzma, de l'Université Beirut, Phénicie, donnera une conférence sur le "Mouvement de la Jeune Turquie."

Le Grand Concours de Popularité de la "Patrie"

Offre spéciale de votes supplémentaires pour nouveaux abonnements

Ces votes seront accordés pour les nouveaux abonnements à la PATRIE pendant les deux semaines commençant lundi, 22 novembre, et finissant samedi, le 4 décembre. Un nouvel avantage offert aux candidats dans ce concours pour $9,000 en prix gratis.

CE QUE NOUS OFFRONS

Pendant deux semaines seulement à partir du 22 novembre jusqu'au 4 décembre, à part les votes qui sont maintenant donnés d'après le tableau des votes, nous offrons à tous les candidats un avantage exceptionnel comme suit :

Pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an à l'édition quotidienne de la PATRIE que nous recevrons pendant ce temps, un bulletin spécial de 20,000 votes sera accordé.

Pour chaque série de cinq abonnés nouveaux d'un an à l'édition hebdomadaire de la PATRIE, que nous recevrons pendant ce temps,un bulletin spécial de 5,000 votes sera accordé.

Cette offre ne concerne que les abonnements nouveaux seulement. Les candidats peuvent prendre ces abonnements n'importe où. Le tableau de votes pour l'édition quotidienne de la PATRIE a été augmentée jusqu'à trois ans comme on peut le voir dans une autre page et aucun abonnement de plus de trois ans ne sera accepté pendant ce concours. Deux abonnements de six mois compteront pour un abonnement d'un an. Souvenez-vous que cette offre n'est que pour les votes supplémentaires, en plus des votes accordés pour les abonnements dans le tableau des votes.

L'offre que nous faisons de donner des votes supplémentaires est très libérale et chaque concurrente peut en retirer de grands avantages. Pour celles qui n'ont pas encore fait un grand travail jusqu'à présent, ce sera le moyen d'obtenir des votes facilement et cela les placera parmi les premières du concours et leur donnera une grande chance de gagner un de nos quarante-trois prix. Les candidats ne sont pas tenus d'obtenir seulement une série de cinq abonnés, mais pour chacune de ces séries de cinq un bulletin de votes supplémentaires leur sera accordé.

A Montréal et dans la banlieue, tous ceux qui lisent la PATRIE peuvent tout aussi bien s'abonner que d'acheter ce journal chaque soir, en déboursant un centin chaque fois. En prenant un abonnement, tous ont la certitude de toujours avoir la copie de la PATRIE chaque jour, tandis qu'autrement il peut se faire que l'édition soit épuisée et qu'alors ils ne puissent avoir leur journal.

Nos concurrentes devraient se convaincre de ceci, et l'expliquer clairement à toutes les personnes dont elles désirent avoir des abonnements. Il est très facile pour elles de solliciter des abonnements à la PATRIE, car tout invite le public à s'abonner immédiatement.Le système que nous avons établi pour permettre à chaque abonné d'avoir une copie de la PATRIE chaque jour, est très facile à comprendre. Chaque abonné reçoit des coupons pour autant de mois que dure son abonnement. Chacun de ces coupons, lorsqu'il sera présenté chez n'importe quel dépositaire dans Montréal et dans la banlieue, donnera droit au porteur de retirer une copie de la PATRIE chaque jour et le dépositaire s'engage à remettre le journal.

Quant aux concurrents de la campagne elles rencontreront certainement l'encouragement qu'elles méritent, tant de leurs parents et de leurs amis que des personnes à qui elles s'adresseront.

Vu l'espace considérable occupé chaque jour par la liste des candidats du concours de la PATRIE, nous serons forcés de discontinuer la publication des noms de toutes celles qui n'auront pas obtenu le total de 5,000 votes, à partir de lundi, le 29 novembre.

Ceci n'empêchera pas les concurrentes d'avoir tous les privilèges qui sont attachés au concours, car leur nomination est toujours valide et tous les votes qui nous sont envoyés en leur faveur seront crédités comme d'habitude Lorsque le total de leurs votes aura atteint le nombre requis, leur nom sera publié de nouveau dans la liste des candidats.

Comme les concurrentes qui sont à la tête de la liste n'ont pas encore obtenu un très grand nombre de votes et aussi en raison du fait que nous offrons des votes supplémentaires pour les nouveaux abonnements pendant les deux semaines prochaines, nous sommes convaincus que toutes voudront profiter de cet avantage pour obtenir des milliers de votes. Cela donnera à chacune une position qui lui permettra de gagner un de nos magnifiques prix.

Les concurrentes s'apercevront qu'il est très facile d'obtenir des abonnements, si elles emploient l'enthousiasme et l'activité nécessaires, et il nous fera grand plaisir de leur voir obtenir des résultats qui leur permettront de voir figurer leur nom parmi ceux des concurrentes les plus énergiques et les plus populaires.

Les concurrentes devront voir à ce que les lettres ou paquets qui contiennent des coupons soient suffisamment affranchies si elles désirent que ces votes nous parviennent. Toutes les personnes qui nous envoient de l'argent devront faire ces envois par mandats de poste ou d'express. Si l'on nous envoie des chèques, ils devront être faits payables au pair.

Aucune nomination ne sera acceptée après le 4 décembre prochain. Le concours se terminera le 24 décembre, à 10 heures p.m.

EXTENSION D'ABONNEMENTS

Toute personne qui a pris un abonnement à "La Patrie," depuis l'inauguration du concours afin d'obtenir des votes en faveur d'une concurrente et qui désire s'abonner pour une période plus longue est considérée comme nouvelle abonnée chaque fois qu'elle paie pour une extension d'abonnement.

Le surplus des votes accordés en raison d'un abonnement d'un an, jusqu'à deux ans ou jusqu'à trois ans sera aussi alloué à condition que l'extension soit faite en conséquence.

LES SENTENCES AUX ASSISES

Raspinsky, dont la "PATRIE" annonçait samedi la condamnation à 15 ans de pénitencier, finira peut-être ses jours au bagne

M. le juge Trenholme a prononcé des sentences, samedi matin, en cour criminelle. Comme la PATRIE l'a annoncé, samedi, la plus importante est celle qui envoie David Raspinsky, trouvé coupable d'un crime infâme, au pénitencier pour quinze ans. Les autres sentences rendues sont les suivantes:

Giovanni Decico, tentative de meurtre, 2 ans de pénitencier.

Francesco Fabio, tentative de meurtre, 3 mois de prison.

Giuseppe Caponi, pour avoir illégalement blessé quelqu'un, 3 mois de prison.

Edouard Lafrance, pour avoir écrasé un enfant et avoir causé sa mort, 3 mois de prison.

Raoul Longpré et Ovila Lacroix, pour avoir volé du foin dans un char du Grand-Tronc, un an de prison.

Max Cohen, recel, trois mois de prison.

Rowan Frères, pour avoir pris des marques de commerce qui ne leur appartenaient pas, $200 d'amende.

Raspinsky, qui a été condamné à quinze ans de pénitencier, est âgé de cinquante-cinq ans. Il a été trouvé coupable d'avoir tenu un bouge où il avait séquestré deux petites juives. Le bouge était fréquenté par toutes sortes de bandits, et la preuve a démontré qu'il y avait même des chinois parmi les habitués. Le juge Trenholme a déclaré que c'était là un des plus grands crimes, et que l'établissement de Raspinsky était le plus épouvantable dont la justice ait entendu parler.

Decico, qui a été condamné à deux ans de pénitencier, a crié un merci au juge en apprenant sa sentence. Il s'attendait, paraît-il, à une condamnation de dix ans. Decico était accusé d'avoir frappé le constable spécial Lafrance sans aucune raison. Le juge a dénoncé le port illégal des armes par les italiens, et a prié les autorités de prendre des mesures très sévères à ce sujet.

Fabio et Caponi avaient aussi frappé avec des armes, mais il a été prouvé qu'il y avait eu bagarre et que les accusés avaient été provoqués, ils n'ont eu que trois mois.

Edouard Lafrance, était accusé d'avoir écrasé un enfant, Donat Labelle, sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville au mois de juillet. Il a causé la mort du jeune garçon. En apprenant sa condamnation, Lafrance a éclaté en sanglots, et sa jeune femme, qui était dans la cour, a perdu connaissance.

Raoul Longpré et Ovila Lacroix passeront un an en prison pour avoir pénétré dans un char du Grand-Tronc et y avoir volé onze ballots de foin.

Max Cohen a acheté cent livres de cuivre volé à la Northern Electric Co. sans l'entrer dans ses livres; trois mois.

Rowan Frères, brasseurs, ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir pris la marque de commerce d'une autre maison, et ont été condamnés à deux cents dollars d'amende.

Les deux jeunes filles de Tolman, l'usurier, recevront leur sentence aujourd'hui.

LE SUCCESSEUR DE ZELAYA

NOUVELLE ORLEANS, 29 — Il est rumeur que L. F. Corea, ancien ministre du Nicaragua aux Etats-Unis succèdera à Zelaya, président actuel.

Sa candidature est très populaire.

ARRETE LA CHUTE DES CHEVEUX

Ayer's Hair Vigor est composée de soufre, glycerine, quinine, chlorure de sodium, piment, sauge, alcool, eau et parfum. Interrogez votre médecin à ce sujet. Suivez son conseil. Elle arrête promptement la chute des cheveux. Détruit complètement les pellicules. C'est une élégante préparation pour les cheveux.

NE COLORE PAS LES CHEVEUX

J. C. AYER COMPANY, LOWELL, Mass.

Revue Mondaine

Duquet-Hardy.

On annonce les fiançailles de M. Arthur Duquet, fils de M. Cyrille Duquet, bijoutier, à Mademoiselle Jeanne Hardy, fille de M. Alex. Hardy, agent d'immeubles, de Québec.

—o—

Bal.

C'est ce soir qu'aura lieu le bal donné par Madame Henri Lionnais à la salle Stanley, en l'honneur de sa jeune fille, Mademoiselle Juliette.

—o—

Thé.

Mademoiselle M. Forget, de la rue Sherbrooke, a donné, hier après-midi, un joli thé intime.

Mesdemoiselles Laviolette et Marie-Paule Brault ont fait gracieusement les honneurs de la table du thé.

Etaient au nombre des invités: Mesdemoiselles de Martigny, Choquette (Québec) ; Jeannotte, Laviolette, Raymond, Mesdemoiselles Simard, Aline Dupuis, Robert Brault; MM. R. Griffith, Dr Migneault, Walter et A. Merrill, H. Barré, H. Archambault, Ed. Cholette, Arth. Dubuc, B. Vaymond, Arthur Ecrément et autres.

—o—

En ville.

Mlles Germaine et Madeleine Sauvalle, d'Ottawa, sont à Montréal, et assisteront, ce soir, au bal donné par Mme Lionais.

— M. le docteur de Blois, de Trois-Rivières, est à Montréal.

— M. Geo. E. Amyot, de Trois-Rivières, est en ville, et se retire au Viger.

— D. L. Bélanger, de Glen Falls, est aussi au Viger.

—o—

Réception.

Madame Patrick Davis (Aline Baby), a donné, vendredi soir, pour la première fois depuis son mariage, une réception chez sa mère, Madame H. Baby, rue Dorchester.

—o—

En voyage.

L'hon. P. E. Leblanc est parti, samedi, pour Kingston, faire visite à son fils, M. Beaudry Leblanc, au collège militaire.

— M. Arthur Beauchesne, voyageur de commerce, est parti pour un voyage à Woonsocket, Rhode Island.

—o—

De retour.

M. Hector LaFerté, avocat de Québec, est de retour d'un voyage à Ste-Louise, chez l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture.

—M. et Mme J.-O. Gravel, de la rue Mansfield, sont de retour d'un voyage à New-York.

—o—

Réception au cercle Gaulois.

Il y avait fête hier, au Cercle Gaulois, à l'occasion du départ pour la France de M. R. Lepage, et certes cette petite fête qui fut en tout point réussie, laissera dans l'esprit de celui en l'honneur de qui elle fut organisée, un charmant et impérissable souvenir.

Canadiens et Français qui fraternisaient à cette occasion applaudirent joyeusement M. de la Casinière, Président honoraire, qui, en une allocution charmante, souhaita à Monsieur Lepage un excellent voyage et un prompt retour. Et comme le vieil esprit gaulois règne en maître au cercle tout s'est terminé par des chansons. Puis un punch monstre, des sorbets et des sandwiches furent servis aux invités qui adressèrent à M. E. Bariatier, le sympathique gérant, de nombreuses félicitations, pour toutes les friandises dans la confection desquelles il s'était surpassé.

Parmi les personnes présentes citons MM. de la Casinière, Pottier, Gagneux, docteur Dufeutrelle, Marchand, architecte, Demesse, Goblet, Hainon, Wolff, Dufresne, Chéry, Hesse, Colas, Herbout, Erpicum, Dion, etc., etc.

LETTRES DE FAIRE PART

imprimées avec soin sur papier de luxe, à quelques heures d'avis. La Cie de Publication de "La Patrie", limitée. Dépt. des Jobs. Tél. Bell Est 5800.

JOYEUX SEND-OFF

Samedi soir, les nombreux amis de M. Chs. A. Lavigne s'étaient réunis au Club Lafontaine pour lui offrir, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe, un dîner d'adieu ainsi qu'un magnifique nécessaire de voyage.

A la table d'honneur présidait M. J.-A. Brossard ayant à sa droite le héros de la fête ; on remarquait aussi M. Lavigne, père, les échevins Proulx et Leclair. Des discours, entr'autres par MM. Eug. H. Godin, Noé Leclair, W. J. Proulx. M. Lavigne sur trouver d'aimables paroles pour remercier ses amis de la marque d'estime qu'ils lui témoignaient.

On remarquait autour des tables: J.-A. Brossard, Chs. A. Lavigne, Noé Leclair, échevin H.-A. Bourret W.-J. Proulx, échevin, Eug. H. Godin, J.R.F. Beaudry, S. Meyer, T. Meyer, Jos. Laurence, P. Gosselin, C.-N. Moisan, H.-H. Favreau, P.-A. Loiseau, Géd. Lebel, J.-Arth. Roy, R. Laurin, Rich. Marchand, Z. P. Benoit, Chs. Chouinard, Dr A. Lespérance, J. Eug. Mathieu, A. Larocque, J.-L. Chiquette, A. Dansereau, Eug. Chaussé, F.-A. Deland, J. P. Vincent, H. Mathieu, Léon Dugas, J.-F. Tessier, P.-E. Beaudry, Eug. Charbonneau, Alb. Laviolette, Jos. Perrault, A. Drouin.

UNE COLLISION EN MER

PINEYARD HAVEN, Mass., 29.— On a appris hier la première nouvelle d'une collision qui s'est produite entre les steamers "Buffalo" portant des passagers et des marchandises, avec le schooner "R. Bowers." Ce dernier navire a subi de sérieux dommages, tandis que le "Buffalo" a pu continuer sa route.

—Si je suis active ?... tenez, Madame, dans ma dernière place à Marseille, j'étais debout de si bonne heure que tout le ménage était en ordre, les lits faits avant même que mes patrons fussent levés !

Les Samedis de La Patrie

Notre sixième audition a remporté un très grand succès, samedi dernier ; la foule toujours aussi empressée

Melles Berthelot, Ethier, La Rose et MM. C. Houde, L. P. Lachance et Mallet très applaudis et rappelés

La série de nos auditions artistiques du samedi se continue sans interruptions, et à en juger par la foule qui y assiste, il faut conclure que l'intérêt initial, au lieu de se calmer, ne fait qu'augmenter. Nos salons étaient encore remplis à leur pleine capacité, à notre sixième audition, samedi dernier, par un auditoire d'élite et appréciateur. Nous devons même, dès le début de ce compte-rendu, remercier le très grand nombre de dames, qui,se rendant à la demande qui leur fut fort délicatement faite par M. Maurice Arby, enlevèrent leur chapeau.On se sentait plus à l'aise, et les personnes qui ne se trouvaient pas aux premiers rangs purent voir et entendre les artistes.

Notre programme fut fort bien accueilli; les applaudissements furent nourris et les rappels nombreux.

Pour la première fois depuis l'inauguration de nos samedis artistiques nous abordions le genre théâtre, et la faveur avec laquelle le lever de rideau de M. Germain Beaulieu."Diplomatie conjugale" fut accueilli, nous est un encouragement pour l'avenir. Disons en toute justice que les deux interprètes de cet acte charmant l'ont fort bien défendu. Ils eurent d'autant plus de mérite qu'ils n'avaient pour toute scène que l'estrade réservée aux artistes, et pour accessoires, une table, deux chaises et les plantes fournies par l'ami Gernacy, le fleuriste, ce qui prenait pas mal d'espace et contribuait à gêner les mouvements. Quoiqu'il en soit, Mlle Mignonne Berthelot, très gracieuse, et pu mettre à la disposition du jeune artiste un excellent piano Marshall et Wendell. On se souvient que lors de notre deuxième audition,non moins gracieusement, M. J. A. Hurteau nous avait prêté un piano Hazelton ; ces deux pianos, bien que du style "cottage" avaient la sonorité, si non toute la force des grands pianos de concert. C'est là le genre d'instruments amplement suffisant pour la grandeur de nos salons. Nous devons du reste remercier comme il convient ces deux marchands de pianos de nous avoir fourni ce que nous pouvons trouver de mieux à Montréal, en fait de pianos.



LES SAMEDIS DE LA "PATRIE".—Mlle ANNA ETHIER.—Cliché Rice, Montréal.



LES SAMEDIS DE LA "PATRIE".—M. Ls. PHILIPPE LACHANCE, élève de M. J. D. Dussault. Le seul élève ayant obtenu son diplôme de la classe supérieure de piano au Conservatoire McGill.

M. Camélien Houde, fort en verve, enlevèrent avec brio cette scénette, très intéressante. Ces deux artistes de la compagnie d'art dramatique, furent fort applaudis.

Mlle Anna Ethier (Jancy) qui,l'an dernier, remporta le bracelet d'or au concours dramatiques de Lord Grey, chanta délicieusement : "Il m'aime", extrait des Dragons de Villars, de Maillart et le Colibri. Elle fut très applaudie et en rappel elle consentit à donner avec un égal succès, une courte récitation. Elle était accompagnée au piano, par Mlle A. Larose, une jeune musicienne de talent, qui, voulut bien se sacrifier pendant tout le reste de l'audition pour lire à vue certaine romance et improviser de la musique de scène pendant les récitations de M Mallet.

Puis ce fut le tour de M. L. Philippe Lachance élève de M. J. D. Dussault, organiste à Notre-Dame. Ce jeune pianiste qui vient de remporter un si éclatant succès aux derniers examens du McGill et qui se prépare à partir pour l'Europe, dans le but de se perfectionner dans son art, joua avec un très grand souci d'art et une belle virtuosité, la 3ième Ballade en La bémol majeur, de Chopin, et le Mouvement perpétuel, de Weber. Rappelé à outrance, il dut s'exécuter de nouveau, et il nous joua alors une Gavotte, de Sgambetti. M. Lachance est le seul élève canadien diplômé aux derniers examens de l'Associated Board of Music d'Angleterre, examens qui ont lieu tous les ans sous la direction du McGill. Disons en passant, que grâce à la gracieuseté de M. Edmond Archambault, marchand de pianos, nous avions



LES SAMEDIS DE LA "PATRIE".—M. MALLET, du théâtre National.—Cliché E. L. Giroux.

On remarquait parmi les personnes présentes :

Mlle Alice Aubert ; Mme Auger ;

Mlles A. Bienvenu, Fabiola Boyer, C. Baulac, G. Beauchesne, Brodeur, Eva Bérard, V. Brodeur, Beaulieu, A. Bélanger, C. Bélanger, Bourget, de Blois, A. Bénard, G. Brodeur ; Mmes Bourget, Barbier, A. S. Brodeur, M. Noël Bélair.

Mlles de Carufel, G. Craig, A. Carrière, Champagne, de Cotret, Cholette, J. Cloutier, Mmes L. P. Charlebois, F. X. Castonguay, de Carufel, Clermont ; M. et Mme J. Z. Corbeil ; M. et Mme de Carufel ; M. Paul Clercy.

Mlles S. Delorme, A. Demers, Cécile et G. Dussault, B. Dubreuil, Dugal, Cécile Deschamps, Alice Dugont, Emma Durand, Dubreuil, Mmes J. A. Dionne, Demers ; M. et Mme O. F. Deveaux ; MM. Delfosse et J. A. Dumas.

M. Noël E. Enouille.

Mlles Gabrielle Fauteux, Graziella Fauteux, Fleury, Jeanne Filiatrault Forest, B. Favreau, M. Jules Fournier.

Mlles J. Gauthier, L. Giguère, Y. Grothé, M. L. Girard, A. Garon, M. E. Granger.

Madame Hébert ; Mlle Huard.

LES SAMEDIS DE LA "PATRIE".—M. CAMELIEN HOUDE, l'un des interprètes du lever de rideau de M. Germain Beaulieu.

Mlles D. Lapointe, Cécile LeBel, Lavery, Latour, Lalonde, Lamalice, Lemieux, V. Lapierre, Lacombe ; Mmes A. LaRose, Lozeau, Lapointe, Lamont, Lenoir, J. E. Lamontagne, A. Lacroix, P. Labbé, M. et Mme J. A. Lynch, MM. Hervé Langevin, Alex. Larivière, Léon Lorrain, Lamothe.

Mlles M. Major, B. Mayrand, Hélène Morin ; Mmes A. E. Morin, H. Marchildon, Major ; M. et Mme Alb. Mayrand ; MM. R. Mathieu, E. Meloche.

Mlle Ida Navert.

Mlles Ed. et Germaine Paquette ; Patenaude, B. Prieur, H. Prieur, Payette ; Mmes O. Poitras, A. L. Pouliot, M. et Mme G. Pujos.

Mlles Roy, Rodrigue, Roch ; Mme Rivet ; M. et Mme L. Racicot ; M. Art. Robert.



LES SAMEDIS DE LA "PATRIE".—Mlle MIGNONNE BERTHELOT, (Paule de l'Isle) l'une des interprètes du lever de rideau de M. Germain Beaulieu.—Cliché L. J. A. Pétoquin, portraitiste.

Mlles Seers, M. L. Saint-Germain, B. Saint-Germain, Saint - Martin ; Mme Saint Pierre.

Mlles Tranquil, A. Trudel, A. Thibault, M. Thivierge, Thouin, O. Thibaudeau ; MM. A. Thibodeau, Turcot, Têtrault.

Mlle L. Villeneuve, Mme Valiquette.

UNE LIBRAIRIE MODELE

L. J. A. Derome, Limitée, 35 Notre-Dame Ouest.

Dans un local très spacieux, dans le centre le plus affaire de la métropole, à quelque distance seulement des bureaux, des banques, etc, la Librairie Derome, vient de s'installer avec un assortiment d'une variété et d'un choix exceptionnels.

Ce qui frappe surtout le visiteur, c'est de voir tous ces rayons de livres, ces comptoirs remplis de papeterie de luxe, d'objets d'art dans le genre religieux, le tout égayé par le plus bel étalage de fleurs artificielles et de plantes exotiques que nous ayons encore vues.

En effet, la Librairie L.J.A. Derome Limitée, à part la librairie religieuse, la papeterie, les articles de bureau, a un département spécial de fleurs d'églises et de fleurs de maisons, des plus jolies.

Vous voyez là des roses, des lilas, des œillets, du muguet, si naturels que vous vous en approchez malgré vous pour en aspirer le parfum.

Et que dire de ces palmiers, petits et grands, qui vous feraient croire être aux pays exotiques.

Ces petites fougères des bois, naturelles, stérilisées, aux couleurs et aux teintes les plus variées, se conservant indéfiniment, sont le dernier cri du Paris élégant et sont ce que nous avions encore vu de plus joli.

Tous ceux qui aiment le beau, et qui veulent décorer artistiquement leur intérieur devraient visiter la Librairie L.J.A. Derome Limitée.

234-1

LE MEURTRE DE WALTHAM

LA POLICE POURSUIT EN VAIN SES RECHERCHES.

WALTHAM, 29 — Après une semaine de recherches et de perquisitions, la police a déclaré ce matin qu'elle n'avait découvert aucune preuve qui pourrait décharger de toute responsabilité Hattie Leblanc qu'on accuse être l'auteur du meurtre de Clarence Glover.

Un officier de police a déclaré à l'enquête samedi qu'aucune preuve non plus, n'indique qu'une troisième personne soit compromise dans cette affaire.

Tabil Leblanc, beau-frère de Glover, a été incarcéré pour avoir refusé de répondre aux questions qui lui furent posées samedi.

JAMBE FRACTUREE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 29.— Un pénible accident est arrivé à M. Geo. David, de La Salette. Celui-ci est engagé à faire la livraison de la malle entre Buckingham et Notre-Dame de La Salette. A deux milles de la ville il fit la rencontre d'un corbillard, et ses chevaux prirent le mors aux dents. Dabid fut renversé, et la voiture lui fractura la jambe.

NOMME OFFICIER RAPPORTEUR

FRASERVILLE, 29.—M. Paul Dessaint, régistrateur de Kamouraska, a été nommé officier-rapporteur pour la nouvelle élection locale qui aura lieu le 3 décembre prochain.

UNE SENSATION A LA DOUANE

M. John McDougall, le sous-ministre des douanes du Canada a fait son apparition ce matin chez le percepteur des douanes de Montréal M. White. Malgré le mutisme des chefs des départements, cette visite aurait, paraît-il un caractère tout à fait particulier.

LES ARTISTES S'AMUSENT

EN UNE FETE DE FAMILLE CHARMANTE, M. GAUVREAU GROUPE AU NATIONAL, TOUS LES ARTISTES FRANCAIS A MONTREAL.

Une fête toute de camaraderie avait lieu hier soir au théâtre National, et si quelque privilégié avait pu assister à ce spectacle du dimanche, mais en rien illégal, il en eut gardé un souvenir inoubliable.

En effet, de par la générosité de M. Gauvreau, le populaire propriétaire du théâtre, tous les artistes, non seulement ceux du National, mais ceux de l'Académie, plus une délégation de Québec, et les musiciens de l'orchestre de M. J. B. Roy, étaient conviés à déguster de délicieuses mollusques et à les arroser d'un vin généreux. Fait à la fois inouï et idéal, il n'y eut pas d'adresse et pas de discours.

On s'amusa!

Un point, c'est tout.

Ou plutôt, ce n'est pas tout. Le spectacle étnit unique de voir sur la scène de notre populaire théâtre de la partie Est, dans un décor de jardin quelque peu à la Watteau, déguisés en "pékins", comme tout le monde: Napoléon causant avec l'Aiglon; Flambeau et Joséphine ; Metternich buvant dans le même verre que Madame Sans-Gêne; Foucher donnant un "shake hand" américain à Don César de Bazan des anciens jours; la petite comtesse Camerata trinquant avec une dame jadis "aux Camélias"; Arsène Lupin louchant du côté des grands critiques des journaux, etc. Tous ces héros d'une heure ou d'une semaine, présentant les armes, pardon les couteaux aux huitres ou les bouteilles de vins ensoleillés, face à la salle vide, trou sonbre et béant devant la scène inondée de lumière et d'amitié!

C'était vraiment un spectacle inoubliable. La fête se termina par une séance d'hypnotisme fort réussie, par le professeur Homier, au cours de laquelle, Mlle Laroche se distingua entre toutes, comme sujet de premier ordre.

MUTUALITE ET SPORT

Les employés des douanes songent à se former en association sportive et de bienfaisance.

Les employés du département des douanes à Montréal, se réuniront à quatre heures cet après-midi,dans le but de choisir deux délégués par chaque département afin de former un comité, qui s'occupera de fonder une association mutuelle des employés des douanes à Montréal. Ce sera en même temps dit-on, une association de secours et sportive, qui n'aura qu'un seul et unique but: l'amélioration du sort des employés des douanes.

LA GARE WINDSOR

La Foundation Co., de New-York et la Bishop Construction Co., de Montréal, ont commencé les travaux de construction des fondations de la nouvelle gare Windsor du Pacifique Canadien.

On est à poser des lumières afin que les travaux marchent le jour et la nuit. C'est l'intention des entrepreneurs de travailler tout l'hiver.

LES AGENTS D'ASSURANCE S'INFORMENT

Notre dernier Bulletin nous fait savoir comment une détentrice d'une police de la Prudential Insurance Company, vivant à Détroit, Mich., Mme D. E. Johnstone, de 109 rue Jones, fut alitée par le mal de Bright et on s'attendait à sa mort alors qu'on la traita au Composé pour les Reins. Elle se rétablit très bien et épargna le paiement d'une perte. Ce qui eut pour résultat qu'une autre personne prit une police d'assurance de la Prudential Ins. Co. dans la même ville, laquelle personne était presque mourante du mal de Bright, et on la soigna avec le traitement. Au dernier rapport, ce cas aussi s'améliorait.

Nous avons maintenant une lettre d'un homme de Sacramento dans laquelle il dit : "Je m'occupe d'assurance sur la vie et de temps en temps le docteur devait "rejeter" une application. Depuis que je sais que votre Composé est merveilleux, pourquoi ne puis-je les soigner avec ce traitement et les préparer pour l'examen. Je dirai que je dois vous présenter un compte de $6,000.00 pour la louange que j'ai faite de votre Composé."

Il n'est pas le premier qui en a constaté l'opportunité. Un des officiers d'Etat de Nevada vint nous voir et nous proposa d'établir une compagnie d'assurance pour assurer les vies de ceux qui souffrent du mal de Bright et du Diabète, chargeant le double des taux ordinaires et en les soignant avec ce remède. Nombre ont été préparés pour l'examen de l'assurance, bien que quelques-uns fussent "in extremis". Par exemple, on trouvera dans notre pamphlet le cas de Mme R. Lester Bell, de Auburn, N.Y., qui était à l'Hôpital d'Auburn et qu'on s'attendait à voir mourir durant la semaine alors qu'on la soigna avec le Composé de Fulton pour les Reins. Un an après cela elle fut acceptée dans l'assurance.

Le cas de Chas F. Wacker, le marchand de la 9ème rue, à San Francisco, nous revient aussi en mémoire à ce sujet. Il pensait ne pouvoir vivre que quelques mois, et était presque complètement abattu par le diabète lorsqu'il se mit à faire usage du Composé de Fulton pour le Diabète. Il fut accepté plus tard dans une assurance sur la vie au montant de $5,000.00.

Un fait intéressant dans le cas de Wacker fut que la privation amena un état nerveux qui força la maladie à réapparaître et il était très découragé, craignant de n'avoir pas été guéri. Néanmoins il eut de nouveau recours au Composé et se rétablit une seconde fois et a l'air aujourd'hui d'un athlète. Et ceci se passait il y a plusieurs années, démontrant que les résultats sont réels.

Nous sommes heureux de constater que ceux qui s'occupent d'assurance s'y intéressent et observent. Les grandes compagnies d'assurance réaliseront à la fin qu'elles peuvent épargner des centaines de mille piastres en conseillant à tous leurs agents de recommander aux détenteurs de polices qui souffrent de ces maladies l'authenticité de ce traitement. De plus il est humain.

Pour le mal de Bright, le Composé de Fulton pour les Reins est le seul employé. Pour le Diabète, le Composé de Fulton pour le Diabète. Vous pouvez l'avoir à Montréal chez Henri Lenctôt, 295 rue Ste-Catherine Est, angle St-Denis, rue St-Denis, Boulevard St-Laurent.

Brochure envoyée gratis — Adressez John J. Fulton Co., 212 First St., San Francisco. Nous aimerions à entendre parler de tous les cas qui ne guérissent pas afin de donner des conseils.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS DE PARTOUT

SAINTE-FLORE.

Le 22, il est tombé ici tout près d'un pied de neige; de sorte qu'à présent nous avons de bons chemins d'hiver.

— Depuis à peu près un mois nous avons eu à enregistrer plusieurs décès, parmi lesquels ceux de M. Joseph Laferrière, Mme J. B. Vincent, Mme veuve D. Dupont et Mme Naz. Deschesnes.

— Nous apprenons que M. Jos. Matteau, marchand, doit laisser la place pour aller continuer son commerce à Shawinigan Falls.

— MM. Joseph Foucher et Adolphe Allard ont vendu leur propriété. M. Allard va demeurer à Grand'Mère.

CACOUNA.

Nous apprenons de source autorisée que le gouvernement aurait décidé de faire des travaux considérables aux environs de la gare de l'Intercolonial. Cette industrie aurait pour but de convertir la tourbe en charbon de chauffage. Nous espérons que nos députés feront auprès du gouvernement un effort pour que cette industrie puisse se mettre en opération dès le printemps prochain.

— MM. Calice et Firmin Courbron sont de retour d'un voyage à Sherbrooke.

— Mme J. M. Tallock est partie pour une promenade à Montréal.

SAINT-NARCISSE.

Le 16 du courant, un train spécial partait de St-Narcisse pour les régions du Témiscamingue, portant environ cent-cinquante hommes et les bagages nécessaires pour la construction de quinze milles de chemin de fer sur le Transcontinental, dont sont entrepreneurs les Messieurs Bonneville, d'Ontario, et M. Wilfrid Pronovost, de St-Narcisse.

Nous leur souhaitons bon voyage et beaucoup d'argent.

La question s'agite ici parmi nos commerçants, et nos gens d'affaires pour abolir le crédit qui est la ruine du commerçant, parce qu'il ne peut se procurer assez de capital pour ses affaires, et pour le consommateur qui paie nécessairement plus cher pour indemniser le marchand. La Caisse Populaire, établie ici, devra donner beaucoup d'aide à cette œuvre.

Ces opérations devront probablement commencer au printemps prochain.

Nous allons essayer à marcher sur les traces d'autres paroisses qui ont déjà adopté ce système et qui s'en trouvent très bien.

Il est à souhaiter que ceci se généralise, car le peuple a tout à y gagner.

— Mardi, le 23 du courant, aura lieu ici le mariage de M. Arthur J. Baribeault, de Ste-Anne de la Pérade, avec Mlle Anastasie Pronovost, de St-Narcisse. Nos souhaits de bonheur.

ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE.

Dimanche, doit commencer dans notre église de Saint-Philippe, une grande retraite de huit jours, prêchée par les RR. PP. Dominicains.

Les exercices auront lieu le matin, à 8.30 heures, et l'après-midi, à 3 heures.

—M. le docteur et madame Delisle, leur fillette Georgette, et madame Poirier sont en promenade à Montréal, pour quelques jours.

SAINT-HUGUES.

M. l'abbé C. Maynard, desservant de cette paroisse, a distribué plusieurs exemplaires d'un joli roman anti-alcoolique, l'œuvre de M. A. C. Lesbois, prêtre de ce diocèse; comme prime du bulletin de "La Tempérance." C'est un livre à lire et à répandre à nos familles canadiennes. Cette lecture, à la fois instructive et morale, ne peut qu'aider le mouvement de tempérance.

La vente va aussi grand train. Nos félicitations à l'auteur.

— Le 15 novembre, M. l'abbé A. C. Després, vicaire à Saint-Simon, nous est arrivé pour prêter son concours à M. l'abbé Maynard pendant l'absence prolongée de M. Z. Vincent, curé de cette paroisse, actuellement à l'hospice Saint-Charles de St-Hyacinthe.

— Le 15 du courant, M. Jean-Baptiste Brodeur et Léocadie Picard, son épouse, ont célébré leurs noces d'or. Les jubilaires, entourés de leurs enfants et petits-enfants, ont fait chanter une grand'messe solennelle. M. l'abbé C. Maynard a présidé à cette touchante cérémonie, et a donné une très touchante allocution.

— Le 16 de ce mois a été bénit le mariage de M. Joseph Lanois, cultivateur, à Mlle Ludivina Charpentier.

— Mardi, le 23, a eu lieu le mariage de M. Alphonse Desautels, cultivateur, à Mlle Mathilda Brodeur.

LAMBTON.

Lundi matin, en cette paroisse, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Hubert Langlois, hôtelier bien connu et très estimé de tout le monde. Il a succombé à une maladie cérébrale après quelques jours de maladie; le deuil était conduit par son fils, M. Louis Langlois; ses frères, Messieurs Alexandre Langlois, de Portland; Louis Langlois, de cette paroisse; Henri Louis Morin et Cléophas Roy, de Farnham, ses gendres. Au chœur, on remarquait M. Louis Tanguay, de St-Samuel, ami de la famille.

La levée du corps a été faite par M. le curé Belleau; le service a été chanté par le Révérend M. Théberge, de Ste-Marie, beau-frère du défunt, assisté des Révérends A. et Ls. Belleau, curé et vicaire de cette paroisse, comme diacre et sous-diacre; les porteurs étaient Messieurs Elzéar Devault, J. E. Roberge, Soline Roberge, François Dion; M. Nap. Morin portait la croix de tempérance.

— Mme Alp. Carrier, de Biddeford, E.U., M. et Mme Cléophas Roy, de Farnham; Mesdames Corriveau et Ouellet, de St-Anselme, sont de passage ici à l'occasion de la mort de M. Langlois.

Nos sincères condoléances à la famille.

— Mme Grenier, de Québec, est retournée chez elle, après avoir passé un mois chez sa fille Mme (docteur) Chouinard.

BAIEVILLE.

Mardi matin, monsieur Louis Leclerc conduisait à l'autel, Mlle Hermina Pelletier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Monsieur le curé. Le chœur de chant des jeunes filjes fit entendre de jolis morceaux appropriés à la circonstance. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

—Monsieur Nestor Trudel et son frère Alphonse Trudel, de Pierreville, sont allés passer une dizaine de jours aux Etats-Unis, pour visiter des parents et amis.

—Notre organiste a commencé les exercices de chant et de fanfare. Tout nous fait prévoir une belle fête de Noël.

—Samedi matin, ont eu lieu les funérailles de Mlle Rosalie Veilleux, décédée à l'âge de 27 ans. Un cortège nombreux suivait la dépouille mortelle. Nos sympathies à la famille en deuil.

MANSEAU.

Les membres du Cercle Bruneault de l'Alliance Nationale donnaient dimanche un souper aux huitres dans la magnifique salle publique que nous avons maintenant en face de l'église. M. H. Bergevin, président du cercle, avec son dévouement et son tact habituel avait organisé cette fete, qui fut un réel succès. Les tables, qui furent mises par M. Bergevin, étaient magnifiquement décorées de fleurs aux nuances variées, qui donnaient un magnifique coup d'œil. M. Bergevin fit deux petits discours très spirituels, qui furent bien applaudis, et ce ne fut que fort tard que tous se séparèrent à regret, apportant un doux souvenir de cette soirée de famille.

—M. Jos. Desrochers a pris possession de sa magnifique demeure qui est voisine du presbytère.

—M. J. A. Kérouac a fini son magasin qui est voisin de la station de l'Intercolonial, et a même déjà commencé à recevoir des marchandises.

—Mlle A. Cotnoir, de St-Germain de Grantham, est en visite chez M. J. A. Laferté.

—On annonce pour cette semaine le mariage de M. R. Bélair à Mlle F. Robert.

—M. S. A. Pinaud, qui remplaçait M. J. B. Poulin, en vacances depuis trois semaines, doit nous quitter demain.

—M. J. A. Savoie, était à Montréal, la semaine dernière, pour affaires de commerce.

—Mme A. Ferland, de Lemieux, était de passage à Manseau.

BAGOTVILLE.

M. Onésime Côté, ex-M-P.P., et Madame J. Emile Tremblay, viennent d'entrer dans la somptueuse résidence qu'ils viennent de se faire construire sur la rue Albert.

—M. Charles Olsen a pris dernièrement possession du magasin qui lui a été bâti par M. Albert Fortin entrepreneur, sur la rue Victoria.—M. Olsen est actuellement à y installer ses marchandises.

—M. Charles Auguste Perron, est de retour dans sa famille, après avoir passé une couple d'années à Montréal.

La Battle Island Paper Co., se propose de faire cet hiver environ 1,000,000 de billots. La plupart de ses hommes sont déjà depuis quelque temps à l'ouvrage le long de la rivière à Mars.

—M. Hector Harvey, rentier, vient d'acheter au prix de $800, un emplacement de M. Alphonse Tremblay, rue Albert. Aussi M. Delphis Bouchard, du même M. Tremblay, un autre emplacement au prix de $875.

—Les travaux du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! commencés depuis quelque temps, avancent rapidement. Il y a actuellement au-delà de 200 hommes à l'ouvrage entre Saint-Alphonse et Chicoutimi.

—Pour compléter les travaux à notre quai, faits cet été et qui a coûté plus de $40,000, M. Joseph Girard, M.P. vient encore d'obtenir une somme de $8,000.

—Les directeurs de la Banque Nationale, ayant décidé d'ouvrir une succursale de leur banque ici, M. l'abbé E. E. Gauthier vient de leur louer une partie de sa résidence, sur la rue de la Fabrique, pour y tenir leurs bureaux.

Votre bébé est-il malade, donnez-lui de suite le Sirop du Dr Fréd. Demers, car il est reconnu le meilleur pour le sommeil, la dentition; contre les coliques et la diarrhée.

1-jno

COURRIER DE FRASERVILLE

(Spécial à La Patrie)

FRASERVILLE, 29 —M. le magistrat de district Panet-Angers a disposé des causes suivantes: Jos Farent, tailleur, de Montmagny vs. A. Rockstein, marchand de Cabano, pour incendiat. Remise au 3 décembre. Fraserville Navigation Co vs. Barbeau, pour détournement en délibéré. Re Jobin, pour détournement remise au 3 décembre. Alph. Hammond, pour ventes d'images indécentes, 6 mois de prison aux travaux forcés. R. Paradis, pour décharge d'arme à feu sur des passants, a été examiné par le docteur Picard, qui a envoyé son rapport au Procureur Général. La cause est remise au 3 déc. Ouellette vs Martin, assaut avec blessures, le défendeur est condamné à subir son procès au criminel. Jos. Dumont, pour assaut grave, cause remise au trois décembre.

—M. Achille Caron, de cette ville, ancien marchand, est décédé presque subitement, à Saint-Hubert, après quelques heures de maladie seulement. M. Caron était très estimé.

—Au conseil de ville, il a été décidé que les entreprises pour l'entretien d'une partie des rues seront mises à l'enchère. L'entreprise No. 1, de l'encoignure des rues Hayward et chemin de Compton est accordée à M. Joseph Bélanger, pour $135. L'entreprise No 2 à M. Chrysologue Paradis, pour $60. No 3 à M. Olivier Levasseur, pour $100.—Aussi la première lecture est donnée d'un règlement autorisant l'acquisition de terrains et pouvoirs d'eau, sur la Rivière Verte pour y prendre de l'eau pour l'aqueduc et les égouts, et pourvoyant à un emprunt à cet effet. Et le conseil s'ajourne.

—Un mariage fashionable est à l'horizon pour le mois de janvier. Il s'agit du Dr Langlais, de Trois-Pistoles, coroner du district avec Mlle Virginie Grandbois, fille du défunt Dr Grandbois, de cette ville.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

INCENDIES.—EUCHRE PROCHAIN —LA RAQUETTE. — AUX ASSISES. — MORT SUBITE.—MAIRE QUI DEMISSIONNE.—FEU LOUIS BELAND, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 29. — L'immeuble occupé par la Cie J. H. Pelletier, manufacturiers de sirop de genièvre, rue Mont Plaisant, Sherbrooke Est, a été sérieusement endommagé par un incendie. La prompte intervention de la brigade des pompiers a pu cependant donner l'échec à l'élément alors que l'on commençait à craindre une conflagration.

—Durant une tempête de vent, jeudi, la demeure de Mme William Finley, Clarenceville, a pris feu et fut réduite en cendres en moins d'une heure de temps.

—Les promoteurs de la partie de Euchre de jeudi prochain, à la salle St-Jean-Baptiste, Sherbrooke-Est, comptent déjà sur un vif succès et une heureuse cueillette de deniers au profit de l'œuvre de l'église paroissiale. On a recueilli jusqu'ici pour plus de $60 valant de cadeaux, qui seront distribués parmi les vainqueurs de la joute. La soirée est organisée sous les auspices de la succursale "Sherbrooke Est", de l'Association des Artisans Canadiens français.

—M. H. L. Scott, ci-devant de Cookshire, vient d'être nommé agent du Pacifique à Lennoxville, pour remplacer M. W. E. Rosher.

—Sherbrooke sera tout au sport de la raquette, cet hiver, s'il faut en croire le grand nombre des amateurs qui s'y affirment. A part une infinité en nombre d'organisations de moindre importance, quatre clubs principaux régulièrement organisés et ne comptant pas moins d'un demi-millier de membres, se proposent d'y tenir gentiment l'affiche durant la présente saison. Les deux clubs vétérans "Tuque Rouge" et "S. S. S." ont déjà chalets et quartiers dans l'ouest de la ville, tandis que leurs cadets du "St-François" et "E. S. S. S." sont activement occupés à planter leurs tentes respectives sur les hauteurs de l'Est. Prenant les devants, le "St-François" aura, en outre, cette année un brillant corps de clairons et tambours que l'on espère pouvoir mettre sur pied, dès les premiers jours de la nouvelle année.

Avec cela, Sherbrooke n'aurait cependant pas de carnaval cet hiver, mais par contre, il est question parmi les raquetteurs, de l'organisation d'une monstre excursion à Lowell, Mass., vers la fin de janvier, et d'une visite de gala à nos frères de là-bas.

—Maurice et Frank Beaupré, arrêtés mercredi sur accusation de vol de cheval, la propriété de M. F. Laroche, de Coaticook, ont été condamnés à subir leur procès au prochain terme des assises.

—L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque des Cantons de l'Est, aura lieu au bureau principal de la banque à Sherbrooke, mercredi prochain.

—Edward Rudd Bury, 60 ans, a été trouvé mort dans son lit jeudi matin. On attribue sa fin à une syncope du cœur.

—M. Napoléon P. Tanguay, M.P. P., pour le comté de Wolfe, vient de résigner la position de maire du village de Weedon, après avoir rempli cette charge durant 18 années consécutives. C'est le mauvais état de sa santé qui a forcé M. Tanguay à abandonner ce poste d'honneur et de confiance. M. Joseph Després, conseiller, est le nouveau maire de Weedon.

—M. Louis Béland, l'un des plus anciens résidents de Capelton, est décédé la semaine dernière après quelques jours seulement de maladie. Le défunt était âgé de 69 ans et laisse pour le pleurer une épouse et 10 enfants.

—La Société Syndicale d'Industrie Laitière de Mégantic, vient de terminer la plus florissante saison d'opérations qu'elle ait encore traversée, ainsi qu'en font preuve les détails suivants:

Opérations du 15 mai au 1er novembre: Crème reçue, 80,222 livres. Montant de beurre manufacturé, 22,893 livres. Recettes réalisées de la vente $5,190.10. Montant distribué parmi ses fournisseurs $4,617.-63.

—M. L. P. Gauvreau, ci-devant gérant de l'hôtel Château Frontenac, de Sherbrooke, a résigné cette charge, vendredi dernier et a été remplacé par M. N. E. Guay.

Enraye du Sang les Poisons du Catarrhe et du Rhumatisme

Contre le catarrhe de la tête, prenez une cuillérée à thé de sel et un quart de cuillérée à thé de borax dissous dans une chopine d'eau chaude. Aspirez ce mélange à travers les narines deux fois par jour, et vous éprouverez un soulagement immédiat. Pour guérir, il faut employer une remède constitutionnel du sang. Le catarrhe et le rhumatisme sont dûs tous deux aux poisons qui se sont accumulés dans l'organisme. Ces poisons doivent être éliminés.

Le simple mélange domestique suivant agit sur les reins, les intestins et la peau auxquels il fait reprendre leurs fonctions avec rapidité et exactitude.

Procurez-vous une demi-once d'extrait fluide de Buchu, une once de composé fluide d'herbe de baume et deux onces de sirop composé de Salsepareille, mélangez et prenez une cuillérée à thé après les repas et une avant de vous coucher. Plusieurs cas de catarrhe, rhumatisme et maux de reins ont déjà bénéficié de ce traitement. 234-1



POILS FOLLETS, CHEVEUX ET BARBE SUPERFLUS

du visage, du cou, des bras ou du corps

Quelques Touffus qu'ils Soient.

détruit radicalement sans douleurs et sans endommager en aucune façon la peau, la plus délicate avec la Razorine du Dr Simon, de Paris, France.

$50 de récompense à quiconque ne réussit pas.

Et nous n'avons pas peur de le faire essayer. Envoyez-nous 10c pour frais de poste, et nous vous enverrons un paquet assez gros pour vous convaincre de sa parfaite infaillibilité. Prix $1.00 le flacon, expédié partout, franco. Adressez: COOPER & CO., Dept. 6, 199, Commissaires et Saint-Sulpice, Montréal. s-jno.

DES PIASTRES
Non pas des Cents

En envoyant votre lavage chez nous vous résuisez de moitié votre note de blanchissage.

Prenez connaissance de nos systèmes;

SYSTEME No 1.
Blanchissage seulement ... $1.00 à $1.50

SYSTEME No 2.
60 cents extra pour repassage de linge uni.

Les Flanelles et les Soies, notre spécialité. Pris à domicile et retourné en 36 heures.

Household Washing Co.,
LIMITED,
Coin des rues Duke et William.
Main 3559. 233—6



Gratis — *Montre en or et Bague* **GRATIS**

Montre à mouvement américain, boitier plaqué en or, garanti pour bien tenir l'heure, semblable en apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans, aussi bague plaquée en or, avec pierre étincelante, toutes deux gratis en vendant seulement 24 nouveautés de bijouteries à 10c chaque. Ecrivez pour les bijouteries, quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague. **Friend Soap Co, Dépt. 688, Boston, Mass.**
10-13-17-20-24-27

LA PEPTONINE



c'est l'aliment qui répond le mieux à la constitution du bébé et surtout à sa digestion, car elle ne surcharge pas son estomac si délicat et s'assimile très facilement.

Chez votre Epicier ou Pharmacien.



LE PREFERE DES FAMILLES
Le Plus Riche. *Le Plus Pur.* *Le Moins Cher.*
HYGIENIQUE En Vente Partout. NUTRITIF
D. MASSON & CIE., Agents, Montréal.

THE COOK'S FRIEND BAKING POWDER.

Au premier rang durant plus de 50 Ans

La poudre à pâte "Cook's Friend" est une préparation de crème de tartre pure et autres purs ingrédients ménagés pour faire le meilleur travail au coût le moins élevé. Ni alun, ni chaux ou toute autre substance dangereuse n'est admise dans sa composition. Le pain préparé avec la "Cook's Friend" est nutritif et facile à digérer.

VENDUE PAR TOUS LES EPICIERS
47-1-m-s-jno

LES TABLETTES PAP-SAG

GUERISSENT LA **DYSPEPSIE**

Les tablettes Pap-Sag sont le plus puissant remède qui existe pour guérir toutes les maladies d'estomac et d'intestins: **Gastrites, Dyspepsie, Gastralgies, Dilatations, Entérites, Gastro-Entérites, Entérites muco-membraneuses, Indigestions, Vomissements, Gonflements, Renvois, Aigreurs, Crampes, Coliques, Fétidité de l'haleine, etc.**

En vente dans toutes les pharmacies. Envoyées aussi par la poste, sur réception du prix, 50 cents une boîte, $2.50 six boîtes, en s'adressant à PAP-SAG COMPANY, Montréal. 234—1-m-s—jno.

ECHOS DE LEVIS

(Spécial à La Patrie)

LEVIS, 29—Deux jeunes filles, Marie Louise Cantin et Anna Tanguay, sont entrées à l'Hôtel-Dieu, de Lévis, la première, souffrant de fièvres typhoïdes, la seconde pour y subir une opération.

—La Cie des bateaux-passeurs, entre Lévis et Québec, vient d'adopter son tarif d'hiver.

Les ouvriers de la compagnie sont occupés à enlever les pontons. En attendant que ce travail soit terminé, les bateaux accostent du côté de Québec au quai Crawford et du côté de Lévis au quai de l'Intercolonial.

—Une sexagénaire, Mme Veuve N. Bouchard, est décédée, à son domicile, rue Saint-Félix.

La mode

—C'est une cuisinière sans doute, elle a des couteaux sur son chapeau.

Feuilleton de la "Patrie"

"La Goutte de Sang"

PAR JULES MARY.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

20 (Suite)

Ils l'entendirent qui grommelait:

—Léopold avait hurlé. C'était sûr... Du sang, ça prouve un meurtre... Un meurtre, ça fait un cadavre... C'est drôle qu'on n'ait pas découvert le corps...

Il releva le nez, flaira comme s'il suivait une piste tout en marchant. La forêt continuait d'être silencieuse et les feuilles immobiles. Sur le côteau, les chaufourniers venaient de recharger les fours et de toutes les gueules s'échappait une forte fumée âcre qui, dans le calme absolu de l'atmosphère, s'éparpillait parmi les arbres, presque au ras du sol, et filait lentement dans la coulée de l'avenue qui l'attirait.

C'était cette fumée que Jarrioles respirait:

—Oh! oh! les fours sont bien ou non?... près d'ici... Est-ce qu'on y aurait pensé?

Il parlait haut, à son habitude d'errant et de solitaire. Les frères, aux écoutes se détournèrent pour que Mirador ne vît point leur détresse.

Mais Mirador, intéressé à sa trouvaille, arrangeait soigneusement dans le creux de sa main la feuille morte en coquille au centre de laquelle s'étalait la goutte rouge—la trace mystérieuse — prête à révéler le secret redoutable... Une partie en était séchée, déjà, par le soleil de cette matinée radieuse... Un mince rayon, filtrant à travers des branches, était arrivé jusque là, formant lentille... mais le reste était liquide...

— Dites-moi, Renaud, l'expérience est la même, que le sang soit séché ou non?...

— Elle n'offre pas plus de difficultés, elle demande plus de soins, voilà tout...

— Vous me permettez d'assister à l'opération?

— Cela vous passionne donc bien? demanda Renaud, s'efforçant de rire.

— Je l'avoue... et je ne me charge pas de comprendre... un peu de superstition, peut-être, où l'amour, l'attrait du mystérieux que j'ai toujours senti en moi. Supposez que cet étrange bonhomme ne se soit pas trompé et qu'en l'espèce il s'agisse d'un meurtre? Vous ne trouvez pas véritablement merveilleux ce hasard qui nous amène à découvrir une gouttelette rouge sur une feuille morte, parmi des milliers de feuilles mortes? Et ce hasard qui nous a choisis pour cette découverte, moi, et vous surtout, Renaud?...

—Moi?

— Oui, qui vous a choisi, vous, chimiste, pour nous dire: "Ceci est le sang d'un homme... Un meurtre s'est accompli cette nuit dans la forêt."

— Il me semble, Jean, que vous avez rapporté d'Afrique une imagination bien tumultueuse? Cette gouttelette peut être, tout simplement, du sang de lapin...

Mirador se mit à rire, lui aussi, franchement:

— C'est vrai, pourtant!

Ils avaient repris le chemin de la Viergette. Mirador déjeunait au château. Ils arrivaient près du laboratoire, Renaud se rassura en pensant:

— Je ferai moi-même l'analyse, conclurai comme je voudrai, et il n'en sera plus question...

Mirador continuait de rire:

— Du sang de lapin! Vous avez raison!... Le père Jarrioles a peut-être voulu se moquer de nous... le finaud!... Quel joli tableau, pour un salon des Indépendants: "Jean Mirador, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine d'infanterie coloniale, transportant du sang de lapin sur une feuille morte!"

Il fit un geste pour la jeter. Renaud frissonna d'une joie intense, comme si, avec la destruction de ce frêle indice, un premier danger se fût éloigné de lui.

Au même instant, Justin Chenavat sortait du laboratoire.

— Oh! oh! que portez-vous là, capitaine? Une pierre précieuse?

L'officier expliqua, puis, avec indifférence, lança la feuille en l'air... La feuille voltigea et ne tomba point... Justin Chevanat l'avait rattrapée au vol... La gouttelette retenue par les bords retroussés de la feuille, s'élargit, mais rien n'en fut perdu...

— Nous en aurons le cœur net, dit le savant, c'est moi qui l'analyserai!...

Il alla déposer la feuille dans son laboratoire, la recouvrit, et revint:

— En attendant, allons déjeuner!

Renaud s'appuyait sur le bras de son frère. Il avait l'impression de quelque chose de formidable qui s'alourdissait sur son cœur... Cette goutte grossissait, s'enflait, devenait une mare, un ruisseau, un fleuve, un océan de rouge, l'inondait, l'emportait, le noyait dans un tourbillon affreux. Le sang de Richard remplaçait dans son corps son propre sang... Tout devint rouge... rouge le ciel... rouges les arbres, rouge l'air limpide, rouges les herbes...

Et les herbes rouges s'entr'ouvraient pour le recevoir, car il s'évanouit.

Ce fut un émoi profond.

Chenavat s'élança vers son fils pour le secourir. Mais déjà Simon le prenait dans ses bras, le soulevait, l'aidait à se relever.

Renaud se maintint debout...Il bégaya quelques mots pour expliquer:

— J'ai trébuché contre cette racine...

Les mots sortaient difficilement. Sa langue était lourde, pâteuse. Il était impossible de ne pas remarquer sa pâleur... Et tous la remarquèrent... Simon avec une terreur secrète, car il voyait son frère sur le point de se trahir... Chenavat, vite rassuré et ne croyant qu'à un accident, mais Mirador, vaguement inquiet... soupçonneux...

Renaud fit un geste de la main pour écarter la vision rouge, pour tâcher d'apercevoir, derrière, le ciel pur, rasséréné...

Et lâchant le bras de son frère, il se mit à marcher, seul.

Les autres le suivirent, silencieusement.

Contre la grille un jeune nègre, au visage intelligent, aux yeux vifs, attendait. Il était vêtu d'une blouse serrée par une ceinture à la taille et il avait les jambes nues, depuis les genoux jusqu'aux pieds.

C'était Poum, "l'assassin de Mirador."

— J'ai apporté à mon capitaine des vêtements de rechange...

— Bien, Poum, suis-moi... Je me sens fatigué...

Il porta la main vers son cœur où une douleur sourde, menace constante de mort, lui rappelait sa blessure. Poum savait ce que cela voulait dire... la blessure, c'était lui qui l'avait faite... Cette mort, si elle survenait à bref délai, c'était son œuvre... Son regard, désolé, demanda pardon à l'officier, qui lui sourit...

Les jours de Mirador étaient comptés. Tout le monde l'ignorait. On disait que sa convalescence était longue, mais qu'il était sûr de guérir.

Seul, le jeune homme savait la vérité... Et encore!!...

A son retour en France, après la première opération — inutile — il s'en était expliqué avec l'illustre professeur, le chirurgien Léonard, son ami:

— Dites-moi ce qu'il en est... je suis un soldat... je n'ai pas peur de mourir...

— C'est une prédiction que vous me demandez, mon cher enfant?...

— Une prédiction scientifique...

— Celles-là, comme les autres, se trompent parfois... On peut prédire, à coup sûr, devant l'évolution d'une maladie connue... expérimentée... bien que souvent, là aussi, nous ayons des surprises.. Mais votre cas est très rare...

— Je suis un phénomène?

— Oui, vous présentez le phénomène d'un homme qui pourra compter, presque jour par jour, le temps qu'il lui reste à vivre...

— Très bien, voilà qui est clair... et combien de jours me reste-t-il à vivre?

— Oh! vous n'en êtes pas là... puis, il faut bien compter sur la nature, qui est si originale...si toute-puissante... et surtout si imprévue et si déconcertante...

—Ceci est pour me consoler... Et tout cela veut dire?

—Que vous auriez tort de perdre tout espoir de vivre très vieux...

—Résumons, voulez-vous?... J'ai, du côté gauche, un morceau de fer si maladroitement placé — vous l'avez vu distinctement par la radiographie — que ce petit lingot est menacé de suivre, en se rapprochant du cœur, c'est-à-dire du siège de la vie, un trajet plus ou moins lent... et de la lenteur ou de la rapidité de ce trajet vont dépendre ma vie et ma mort... Qu'il se hâte, c'est quelques heures à respirer... Qu'il s'attarde, c'est quelques mois ou quelques années... Et il ne s'arrêtera pas... lent ou rapide, il suivra ce trajet... jusqu'au jour où il suspendra la coulée de mon sang dans les artères... et, couic, ce sera fini...

—Avez-vous du courage?

—Tout autre que Léonard l'éprouverait sur l'heure! dit l'officier en riant.

(A suivre.)

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

LA MATINEE A LA BOURSE

LONDRES

Les valeurs américaines sont irrégulières et plutôt lourdes.

On signale une faillite à la Bourse.

Le ton des Consolidés est très ferme bien que le marché en général incline la réalisation.

On prévoit que l'argent sera plus facile dans la seconde quinzaine de décembre.

Les perspectives des élections sont très incertaines.

ECHOS ET RUMEURS

Les recettes du Rock Island pour le trimestre écoulé sont les plus fortes que la compagnie ait encore connues.

La American Car foundry signale que toutes ses usines travaillent en plein.

On constate une forte augmentation des prêts et dépôts par suite du dernier rapport des banques.

Douze valeurs industrielles ont baissé de 0.92 et vingt chemins de fert actifs ont baissé de 0.65.

MONTREAL ET NEW-YORK

New-York est irrégulier. A l'exception des cuivres, le marché est plus ferme cependant que samedi.

Il ne s'est rien produit au cours de la matinée qui vaille note. Le marché de Montréal est ferme. Les tractions se réveillent et ent'autres le Toronto qui n'est plus qu'à une quinzaine de jours où il sera coté ex-dividende. Il a été assez demandé à 65. Le Duluth-Superior a gagné en ouverture un point net sur le cours de samedi et au cours de la séance, il a encore pris une avance de ½: une forte vente s'étant effectuée au cours de 67½.

Par réflexe sans doute du fléchissement qui s'est produit sur les cuivres à New-York, le Iron est descendu à 68½.

Il convient d'agir avec prudence jusqu'à ce que la situation politique en Angleterre se soit éclaircie.

C'est de Londres que souffle le vent: il faut le voir venir et s'orienter en conséquence.

Pour le moment la tactique la plus sage serait de n'acheter que sur réactions et de réaliser sur la moindre marge.

BOURSES DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 29 Novembre 1909

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Am. Asbest	30	....	Wind'orHt	.....	...
do prfd		90	Banks—		
Bell Tel Co	145	144½	B N A	.....	175
I C P A A.	.....		Commerce	191	190½
Do B	.....		Dominion	.....	.....
Can Conv.	45	44	East Town	.....	.....
Can C Rub	97¾	97	Hamilton	.....	.....
do prfd			Hochelaga	143¾	
Can Pacif.	177¾	176¾	Imperial	.....	.....
Crown Re.		4.68	Merchants	165½	165
Det Ei Rv.	63½	63	Molsons	.....	201
D Coal Co.	91½	91¼	Montreal.	251½	251
do prfd	117	116	Nationale.	.....	-
D I S t Co.	68½	68¾	N Brunswi	.....	.....
do prfd	136¾	136	Nova Scoti	.....	...
F.N. Burt		....	Ottawa	210	.....
do prfd			Quebec	.....	.....
Dulu Sup	68	67¾	Royal	.....	.....
Dul S P fd	121	120	Standard.	.....	.....
Havana El		81½	Toronto	.....	.....
Ill Trac Pd	93¾	92½	Union	.....	134½
Int C Coke	.....	.....	Cottons—		
Int P C'nt			Can C C Co	62	61¾
L of W'sCo	130	129½	D Textile C	74	72½
do prfd			D Text Pfd	106½	105
Laur Paper	..	...	Montreal		130
do prfd			Bonds—		
MackayCo			Bell Teleph	.....	.....
do prfd	77	75½	Can C Col.	.....	.....
Mex L & P			Can Con	.....	.....
do prfd			Can C Rub	..	...
Minn St P'l	135	134¼	Cable	.....	.....
M L H P r	127	126½	Dom. Coal.	98	
Mont St Ry	212	211½	Dom. Cot.		
New St Ry	....	...	Dom I & S	96½	95½
M t L & Mg	....		Hali Tram	.....	.....
M t St'l Wk	...	..	Hav El El'c		
do prfd		.....	Keew Mill	.....	
M T g h Co	153	145	L of Woods	...	.....
Nipissing	.....		Laur Paper	.....	.....
Nor'n Ohio		30½	Mex El Co	...	...
N S t'l Coal	83¼	83	Mex L & P	87	.....
do prfd			M t L H & P	.....	.....
Ogi'v M Co	140	138	M t St'l Ry		99
do prfd	...		M t Warch	..	
Ott'wa L P	.....	100	Ogilvie M P	.....	.....
Penman Ld	53	38	Rio Ser B	.....	...
do prfd			Porto Rico	.....	...
Porto Rico			Price Bros	.....	...
Quebec Ry	66	65½	Quebec Ry	.....	...
do prfd	117½	117	Rio de Jan	.....	...
R & O Nav.	86	85½	Sao Paulo.		
R J L & P C	91½	90	St John Ry		
Sao Paulo	150½	...	Tex t'l Ser A		95½
Shaw W P		.....	do B	.....	58
Toledo "	10		do C	95	93½
Toronto	145½	125	do D		
Tri C'y Pfd			Tor York R	....	...
Twin Prid	110¾	110	West India	.....	...
W India Pd	.....		Winni Elec	..	
Win'peg pd	....		Wind't H'.		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron Com.—60 à 69, 50 à 68 3-4, 25 à 68 1-2, 25 à 68 3-8, 100 à 68 1-4, 305 à 68 1-2, 50 à 68 3-4, 260 à 68 1-2, 5 à 67 3-4, 75 à 68 1-4, 15 à 68 1-8.

Coal PM.—16 à 116.

Illinois Pr.—15 à 93 1-2.

Détroit—25 à 63, 50 à 63 1-4.

Textile Com.—110 à 72.

Pacific Rts.—2 à 9 1-2.

Quebec Ry.—125 à 65, 10 à 65 1-2.

Asbestos Pfd.—1 à 90.

Dom. Coal—75 à 90 7-8, 25 à 91, 25 à 91 1-4.

Twin City—103 à 110, 25 à 110 1-8, 70 à 110, 1 à 109.

Penman's—5 à 58, 10 à 58 1-2.

Pacific—25 à 177 1-8.

Scotia—250 à 84, 25 à 83 3-4, 25 à 83, 25 à 83 1-2, 175 à 83, 25 à 83 1-2, 175 à 83, 25 à 83 1-2, 75 à 83 3-4, 175 à 84, 25 à 83 3-4, 61 à 82 1-2, 50 à 82 7-8, 50 à 82 3-4.

Iron Pfd.—101 à 136.

Toronto Ry.—80 à 125.

Crown Res.—600 à 4.70.

Switch Com.—20 à 92, 2 à 92 1-2, 3 à 92.

Duluth Sup.—85 à 67, 75 à 67 1-2.

Power—75 à 127, 100 à 126 7-8, 1 à 127.

Havana Pfd.—10 à 90.

Ogilvie—10 à 137 1-2.

Quebec Ry. Pr.—10 à 116 1-2, 50 à 117.

Woods Com.—80 à 129 1-2.

Soo Com.—200 à 134 7-8.

Montreal Trust Company

2 PLACE D'ARMES

Capital $500,000 Réserve $100,000

H. S. Holt, - - - Président
Robert Archer, Vice-Président

Cette compagnie agit comme fideicommissaire, gardien, exécuteur testamentaire, administrateur, syndic ou receveur, agent de transfert et régistraire des stocks de corporations

Elle reçoit des dépots pour periodes fixes à des taux que l'on peut connaitre sur demande

D. C. REA, Gérant.

182—1-m-v-jno

BOURSES AMERICAINE

Ces tableaux nous sont fournis par Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue Hôpital.

Montréal, 29 Novembre 1909

NEW-YORK

Noms des Valeurs	Ouv.	Clo.	Noms des Valeurs	Ouv.	Clo.
Atch. Com.	119¼	119¾	N Y C	128⅛	127⅛
do prfd			Ont. & W.	48⅜	48⅜
Am Car F.	72⅜	73⅜	Pacific Mail		
Am Loc Co	61	60⅝	Penn R R.	131⅛	131¾
do prfd		...	People Gas	113¾	113⅝
Balt & Ohio	115⅜	116	Reading	169	170¼
do prfd	.....		do prfd	100	100
B R T	77⅜	77⅛	RIsland Co	40¼	40⅜
Can Pacific	177⅜	177⅛	Rubber	...	..
Can. South.	...	...	R. S. S.		..
C C C	...	....	Sugar	124	123¾
Ches & Ohi	88¼	88⅜	St. Paul	155⅛	155⅜
Col F & I	49¾	49¼	South R Co	31¼	31⅛
A L Copper	80⅜	86	do prfd	69	69
Del & Hud	182⅛	182⅜	South Paci	128⅛	129
Erie	34⅜	33	Ten C & I.		
do prfd	46⅜	46½	U Pacific C	201⅛	201⅜
Gen Elec.	.....		do prfd	102	102
Illin's Cent	....	....	United Stl.	87⅛	88
Jersey Cen.		....	do prfd	143⅞	144¼
M K & T C	47⅛	47¾	Leat. pf d		
do prfd			Wabash..	53⅞	65⅛
La Nashvil	151⅜	151	W. U. T. C.		78
Manhat. .			Twin City	110	110
Met. St. R.		...	... .		..
Mo. Pacific	69¾	70	... .		..

BOSTON

Allouez, 57 1-2 à 58 1-2.
Calumet & Hecla, 650 à 670.
Centennal, 37 à 39.
Copper Range, 82 1-2 à 83.
Royal, 25 1-2 à 26.
Mohark, 60 à 62.
North Butte, 63 1-4 à 3-4.
Od Dominion, 52 1-2 à 53 1-2.
Osceola, offert à 160.
Perrot, 30 à 1-2.
Shannon, 16 1-4 à 1-2.
Tamarack, 65 à 67.
Wolverine, 145 à 150.
Michigan, 6 1-2 à 7.
U. S. Mining & Smelting, 54 1-2 à 55.
U S Mining & Smelting pfd, 52 1-2 à 53.
Lasalle, 16 1-2 à 17.
Quincy, 86 1-2 à 87.
Utah Cons., 45 1-2 à 46.

LE CURB

NEW-YORK, 29—Nipissing 10 1-2 à 5-8; Bailey 9 à 10; Buffalo 2 1-2 à 3 1-2; Butte 28 3-4 à 29 1-2; British 7 à 1-4; Boston Cons. 19 5-8 à 7-8; Gas 7-8 à 8; Central, 26 à 27; Marconi 2 3-8 à 3-4; Ely 8 5-16 à 3-8; Subway, 5 1-2 à 3-4; Davis 5 7-8 à 6 1-8; Dominion 10 à 6; Ely Cent. 1 7-16 à 1-2; Foster 35 à 45; Creek 5 à 8 National 6 1-4 à 5-8; Daisy 8 à 9; Gold Cons. 8 à 1-8; Meehan 10 à 20; Giroux, 10 1-2 à 3-4; Greene 1 1-2 à 7-8; Kerr 8 5-16 à 5-8; King Edward 1-2 à 5-8; Rose 4 1-2 à 3-4; Miami 17 à 1-8; Man. 2 1-4 à 3-8; Nevada 27 1-4 à 1-2; Nu. 1 1-8 à 3-16; Ohio 5 3-8 à 7-16; Ray Cons. 20 3-4 à 21 1-4; Queen 25 à 30; Leaf 14 1-2 à 16; Standard Oil 670 à 673; Rawhide 18 à 19; Trethewey 1 3-8 à 3-4; United 8 1-4 à 7-8; Yukon 4 15-16 à 5.

BOURSE AUX MINES

Les dernières cotations fournies à la PATRIE par Fisher et Des Rosiers, courtiers, 91 rue Saint-François-Xavier.

	Offre	Demande
Bratish-American		5 1-2
Beaver	31 1-2	31 3-4
Chambers-Ferland	37 1-2	40 1-4
Cobalt Lake	16	16 1-2
Cobalt Central	26 1-2	27 1-2
Crown Reserve	4.67	4.69
City of Cobalt	43 1-2	44
Dr Reddick-Com.	8 1-2	9
Dr Reddick-Pfd.		14 1-2
Floyd	6 1-2	7 1-4
Foster	37 1-4	38
Green Meehan	12 1-2	14
John Black Mng.	18	20
Kerr Lake	8.50	8.65
La Rose	4.58	4.60
Little Nipissing	20	20 1-4
Cowganda King	25	29
Rochester	18 1-2	18 5-8
Nancy	18 3-4	19 3-4
McKin. Dar. Sav.	84	87
Nipissing	10.50	10.55
Nova Scotia	45	46 1-2
Otisse	26 1-8	26 1-4
Peterson Lake	23	23 1-4
Silver Queen	26	28
Union Lake	11	14
Goodwin Lake	10	11
Bailey	9 1-2	9 3-4
Gifford	21 1-4	22
Ophir	85	100

VENTES

La Rose.—25 à 4.50, 1000 à 4.52, 500 500 à 4.53.
Silver Leaf—1000 à 15 1-4.
McKinley—50 à 84.
Cobalt Lake—1000 à 16 1-4, 2000 à 16 3-8.
Black—5000, 500, 500, 1000 à 19, 500 à 19 1-2.
Crown Reserve—100 à 4.66.
British-American—500 à 5 1-2.
Floyd—2000 à 6 3-4.
Little Nip.—500 à 20.
Reddick—500 à 8 1-2.
Cleopatra—1000 à 9 1-2.

HORS LISTE

TRANSACTIONS DE LA MATINEE

W. P. O'Brien, courtier, 57 Saint-François-Xavier, nous fournit le rapport suivant:

Cement pfd.—50 à 84, 10 à 84 3-4, 10 à 84 3-4, 25 à 84, 15 à 84.
Cement—25 à 28 1-2.
La Rose—100 à 4.72, 100 à 4.60, 100 à 4.55.
Nova Scotia—1000 à 46.
Black Lake—22 à 18, 50 à 18 1-2, 50 à 18 3-4, 55 à 18 3-4.
Black Lake pfd. — 1 1-2 à 59.
Rhodes pfd.—15 à 88 1-2.
Asbestos Bds.—5000 à 82 1-2 flat.

LE GRAIN

COURS DE MIDI

	X	Ouv.	Ferm.
CHICAGO, 29 —			
Blé, décembre	...	106 3-8	105 5-8
Blé, mai	...	106	105 5-8
Maïs, décembre	...	59 3-8	59 1-8
Maïs, mai	...	61 3-4	61 5-8
WINNIPEG, 29 —			
Blé, novembre	...	99 7-8	99 7-8
Blé, décembre	...	95 5-8	95 3-8
Blé, mai	...	99 1-4	99
Avoine, novembre	...	34 1-2	34 5-8
Avoine, décembre	...	32 1-2	32 1-2
Avoine mai	...	35 1-2	36 5-8
NEW-YORK, 29 —			
Blé, mai	...	112 3-4	112 3-4
DULUTH, 29 —			
Blé, décembre	...	102 3-4	102 1-2
MINNEAPOLIS, 29 —			
Blé, décembre	...	103 7-8	103 3-4

Bk. Mont.—11 à 231.
Bk. Hoch.—30 à 143 3-8.
Mer. Bank—132 à 165.
Street Ry. Bs.—$400 à 100, $200 à 99 3-4.

LES BESTIAUX

LES EXPORTATIONS ONT DIMINUE CETTE ANNEE.—LES PRIX CEPENDANT SONT SATISFAISANTS.

La saison d'exportation des bestiaux s'est terminée vendredi le 26 du courant, sur le départ du "Montréal" de la compagnie du Pacifique ayant à bord 62 bêtes à cornes.

La saison dans son ensemble n'a pas été aussi active que celle de 1908. Les exportations de bestiaux ont en effet diminué de 5,516 têtes, celle des brebis a diminué de 8,495 têtes et l'exportation des chevaux a été inférieure de 20 unités à celle de l'année précédente.

La diminution de l'exportation est principalement due à ce fait que les grands acheteurs américains ont fait de continuelles râfles dans l'Ontario en raison des prix élevés qui ont régné à Chicago. Conséquemment une forte proportion de l'exportation américaine a été constituée par des bestiaux canadiens. De plus l'exportation américaine par voie de Montréal est en diminution de 3,171 têtes comparés à celles de l'an dernier. Une autre raison c'est que les bestiaux des ranchs de l'Ouest n'ont commencé à arriver à Montréal qu'à la fin d'août tandis que l'année précédente les arrivages ont commencé dès la fin de mai.

La diminution de l'exportation du mouton est attribuable à la baisse des cours sur les marchés européens. Cet avilissement des cours a été causé par les considérables arrivages de mouton gelé provenant d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Cependant au point de vue de l'argent la saison n'a pas été mauvaise. Les prix ont compensé la diminution du nombre des animaux. L'exportation a été moins forte mais les animaux se sont vendus plus cher.

Les exportations de la semaine le 27 novembre, se chiffrent par 1950; celles de la semaine précédente par 1830.

Les exportations de novembre ont atteint le chiffre de 10,495.

—o—

Etat comparatif des exportations de la saison:

	Bestiaux	Brebis	Chevaux
1909	94,314	1,616	84
1908	99,830	10,111	104
1907	96,977	11,685	1[illegible]
1906	128,160	10,791	841
1905	118,296	21,036	626
1904	112,611	48,075	318
1903	147,216	61,014	373
1902	77,193	45,831	548
1901	73,791	54,538	7,386
1900	92,180	34,838	6,582

Etat comparatif des bestiaux américains exportés par voie du port de Montréal.

1909	7,277
1908	30,398
1907	20,100
1906	20,588
1905	17,035
1904	13,693
1903	44,657

COURS DE MIDI

Arrivages d'exportation de la semaine écoulée: 3,300 bœufs.

Arrivages de consommation locale: 2216 bœufs; 2,300 moutons et agneaux. 1350 cochons; 210 veaux.

Arrivages de la journée: 876 bœufs. 1600 moutons et agneaux; 452 cochons. 300 veaux.

Cœurs de midi:
Steers 3 3-4 à 5 1-4.
Vaches 3 à 4.
Taureaux 2 1-2 à 3.
Canners 1 1-4 à 1 3-4.
Moutons 4.
Agneaux 6.
Cochons 8 1-4 à 8 1-2.
Veaux $3.00 à $12.00, selon poids et qualité.

Le marché est très actif. Tous les arrivages ont été vendus. Le nombre des acheteurs est très grand, en raison de la superbe température dont nous sommes favorisés.

RECETTES DES CHEMINS DE FER

Les recettes des chemins de fer américains, des deux premières semaines de novembre se chiffrent par $15,536,742 soit une augmentation de 13.9 p. c. sur celles des deux semaines correspondantes de l'année dernière et de 12.2 p. c. sur celles des deux semaines correspondantes de 1907.

Le transport du fret est très important, et se traduit par une augmentation dont les chiffres ne sont pas encore calculés.

Etats comparatif des recettes brutes:

	1909	Gain.	P.C.
2 1ères sem. nov.	$15,536,742	$1,893,739	13.9
2 1ères sem. oct.	15,618,862	1,568,742	11.2
2 1ères sem. sept.	14,141,050	1,247,237	9.7

UNION BANK

L'arrivée à Montréal des officiels de la Union Bank of Halifax a donné définitivement corps à la rumeur allant à dire que cette institution financière a décidé d'ouvrir une succursale à Montréal.

Nous croyons savoir que la succursale sera ouverte dans les anciens locaux de la Union Bank of Canada, rue Notre-Dame, cette semaine même.

ACHAT D'OBLIGATIONS

La Banque Provinciale a acheté de M. T. Bastien, entrepreneur, $600,000 d'obligation de la ville St-Louis. Ces obligations portent 4½ pour cent et sont remboursables en 40 ans.

La ville Saint-Louis sera annexée à Montréal le 31 décembre et portera alors le nom de quartier Laurier.

DULUTH-SUPERIOR

Etat comparatif des recettes brutes de novembre:

	1908	1909	Augm.
1ère semaine	$ 19,700	$17,804	$1,866
2e semaine	18,902	17,379	1,523
3e semaine	19,802	17,638	2,164
1er du mois à date	$88,408	$82,881	$5,864
1er de l'an à date	$865,489	$780,131	$78,358

TWIN CITY

Etat des recettes d'octobre et des dix mois:

	1909	1908	Changements. Inc.
Recettes brutes	$ 596,942	$ 554,166	$ 42,796
Frais d'exploitation	277,174	265,893	11,282
Recettes nettes	$ 319,788	$ 288,274	$ 31,516
Charges et divid. préf.	140,250	135,666	1,884
Surplus	$ 179,538	$ 152,608	$ 29,932

Du 1er janvier au 31 octobre:—

Recettes brutes	$5,773,382	$5,319,967	$453,415
Frais d'exploitation	2,709,743	2,637,917	71,825
Recettes nettes	$3,063,640	$2,682,050	$381,590
Charges et div. préf.	1,188,761	1,283,788	104,973
Surplus	$1,874,879	$1,398,262	$276,617

NAUBERT, CRAIG & CIE.

COURTIERS EN MINES

Offrent en vente un Million d'Actions à 12½ cents. Valeur au pair $1.00 du stock de la

Gold King Mining Syndicate

CAPITAL PROPOSE, $2,500,000
STOCK DU TRESOR, $750,000

Un placement exceptionnellement avantageux pour les capitalistes comme aussi pour les

PETITS SPECULATEURS

Cette mine possède de grandes richesses comme l'atteste à l'évidence, le rapport de M. Charles Willimott, minéralogiste:

SITE — Soixante-dix acres, adjacentes à la célèbre mine Harris-Maxwell, Harris-Maxwell Bay, à ¼ de mille de Larder City.

COMPOSITION — Comme mine d'or, il y a toutes raisons de croire que la propriété rapportera dès le commencement des travaux. Cent-trente pieds d'épaisseur de roc mis a nu. On peut voir des zônes de quartz de la surface du iac au sommet de la falaise.

OUVRAGE FAIT — Quinze tranchées — dont plusieurs laissent voir de l'or — comprenant un tunnel de 32 pieds, dans lequel ON A TROUVE, DANS PLUSIEURS ENDROITS, DE L'OR LIBRE. Le tunnel est creusé à 60 pieds au-dessus du niveau de l'eau. D'une explosion, à 40 pieds au-dessus du tunnel, on a pu obtenir 13 spécimens D'OR LIBRE. La marche du roc laisse voir clairement qu'il traverse le placer Harris-Maxwell, à seulement 300 verges de distance.

Des essais ont été faits, desquels des milliers de dollars ont été obtenus — plusieurs autres résultats donnèrent jusqu'à $325.00 à la tonne.

EN CONCLUSION — M. Willimott dit: Je n'hésite pas à dire que les prospects et les grandes facilités de miner et manipuler le minerai sont sans égaux, et CETTE PROPRIETE EST DESTINEE A DE PLUS GRANDS DEVELOPPEMENTS ET ELLE DEVIENDRA UNE MINE IMPORTANTE.

Le texte complet du rapport, les plans et toutes autres informations peuvent être obtenus de

NAUBERT, CRAIG & CIE.

Chambre 26, Edifice de la Banque d'Ottawa

RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL

Téléphone Bell, Main 7277.

W. C. NAUBERT **GEO. H. CRAIG**

FERMETURE DES BUVETTES

LES AVOCATS DE LA VLLE DECLARENT QUE LA VILLE A LE POUVOIR D'APPROUVER LE REGLEMENT CARTER.

Mtre Ethier, avocat de la ville, ayant été consulté sur la légalité du projet de règlement proposé par l'échevin Carter, concernant la fermeture des buvettes, fera rapport au conseil, cet après-midi, que la ville a le droit de réglementer les heures, pendant lesquelles les buvettes resteront ouvertes. Ce droit lui est conféré par le statut provincial, qui décrète, néanmoins, que le revenu provenant des licences de ces buvettes sera payable au gouvernement.

UNE SEMAINE NEFASTE

Les compagnies de télégraphe et les télégraphistes sont unanimes à dire que jamais depuis l'installation primitive des fils télégraphiques au Canada on n'a eu une semaine féconde en accidents comme celle qui s'est terminée samedi.

On estime à deux mille le nombre de poteaux qui ont été renversés par le vent et les accidents se comptent aussi par milliers.

LA NAVIGATION FLUVIALE

La compagnie Richelieu et Ontario discontinue chaque jour ses différents services. Le bateau "Terrebonne" est parti ce matin pour ses quartiers d'hiver à Sorel. Le "Berthier" partira demain avant-midi pour Sorel. Quant au Boucherville et au "Longueuil", ils continueront leur service aussi longtemps que la température le permettra.

AU CLUB MORIN

Assemblée générale du Club Morin, demain soir, à 8 hrs. dans la salle Girard, No 1061a Saint-André, entre les rues Rachel et Marie-Anne, à quelques portes de la rue Rachel.

Des orateurs distingués qui ont fait une étude spéciale de ces questions, traiteront de l'impérialisme et du militarisme.

Tout le monde est invité.

Par ordre,
LE SECRETAIRE.

Paradoxes et Vérités

C'est agréable d'avoir de l'esprit, on a toujours quelque bêtise à dire.

LA BANQUE MOLSON SUCCURSALES de MONTREAL:

Bureau principal, coin des rues St-Jacques et St-Pierre.
Succursale de la rue Ste-Catherine, coin de la rue Stanley.
Succursale du Marché et du Port, carré Jacques-Cartier.
Succursale de St-Henri, coin des rues Notre-Dame et St-Rémi.
Succursale de Maisonneuve, 531 rue Ontario
Succursale de la Côte-des-Neiges, 1241 Chemin de la Côte-des-Neiges, coin de l'avenue Claude.

DEPARTEMENT D'EPARGNE A TOUTES LES SUCCURSALES
Boites de Dépot de Sûreté à la Succursale de la rue Ste-Catherine.

1 m-v—jno

White Bear Lake Silver Mining Co., LIMITED.

Propriétaire de SIX terrains miniers sur le lac "White Bear," à quelques milles de Cobalt et voisin des fameuses limites Gillies.

Tous ces terrains sont entièrement payes.

La Compagnie offre aujourd'hui, pour quelques jours seulement, dans le but d'augmenter son capital de travail,

100,000 actions d'une piastre au pair, payées et acquittées, sans autre responsabilité, pour . . . 25 cts chacune

Pour applications, prospectus, rapport de l'ingénieur A. Mosco Vici, chez L. Milton Hersey, Ltd., s'adresser

270 Rue Sainte-Catherine Est, Montreal.

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

Dame Agnès Girard.
(Alf. Girard & Cie.)
Stanbridge Station, P. Q.

Vente par encan au No. 69 rue St-Jacques, Montréal, 8 décembre 1909, à 11 hrs. a. m.

Quincaillerie	$24.44
Epiceries et provisions	468.68
Bois	148.36
Roulant	63.50
Fixtures	85.00
	$1,879.16
Dettes de lettres d'après la liste	$92.80

Le magasin sera ouvert jeudi, 2 décembre 1909.

H. V. DUGGAN,
JOS. DESAUTELS,
14 Place Phillips.
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 232—26-1

PAR WALTER M. KEARNS

SUCCESSION de Feu Mlle. Agnes Learmont

Importante vente de meubles en acajou et autres, piano carré pianiste automatique "Premier", harmonium, rugs orientaux, bric-à-brac, argenterie Sheffield et autres etc., etc.

Le soussigné a reçu instruction des exécuteurs testamentaires de vendre à l'encan publique, au No

317 rue Sherbrooke Ouest
Mardi matin 30 Nov., à 10 heures.

SALON

Magnifiques fauteuils et chaises de réception en vieil acajou, sofa en acajou antique, cabinet en acajou antique en marqueté, cabinets à bric-à-brac, en chêne, fauteuils en paillesandre, chaises en osier, tables à thé et de centre en acajou et autres, chevalet en acajou, horloge en cheminée en marbre français, chenets en cuivre, tenture murale en soie, rugs orientaux, mobilier de 3 pièces en soie et dentelle, portières en peluche, lot considérable de poterie, table en chêne sculpté, tapis, sculptées et supports de jardinières, jardinières en cuivre, seau à charbon en cuivre, gravures et gravures etc., etc.

SALLE A MANGER

Buffet en noyer noir, table à extension, set de chaises de salle à manger en acajou antique, étagères de service, lot d'articles en argent plaqué Sheffield et autres, urne à eau chaude, chandeliers plateaux, huiliers, plats d'entrée etc., coutellerie, services à dîner, à thé et à dessert, lot de verre taillé, rugs orientaux, etc., etc.

BIBLIOTHEQUE ET BOUDOIRS

Bibliothèque en acajou et autres, canapés en C.P. et autres, bergères en acajou et autres, tables, rugs, tapis, cadres, lampes électriques portatives, lot de bric-à-brac, bronzes japonais, etc., etc., valise à compartiments ou garde-robe, horloge en cuivre, pupitre de dame, cabinet à manuales, etc.

PASSAGES

Plusieurs petits rugs orientaux, longues lisières de palais sur les escaliers, portières Bagdad, chaises de passage en acajou, porte-parapluies en cuivre, grands vases japonais, tables en cuivre et onyx, etc., etc.

CHAMBRES A COUCHER

Splendide lot de meubles en vieil acajou, couchettes, bureaux, lavabos, commodes, tables de toilette, garde-robes, coffres, psyché avec monture en noyer noir, table à barbe, matelas en crin frisé, lits de plumes, toile de lits, couvertures, chaises en acajou et autres, berceuses Mission, miroir antique, rugs orientaux et tapis Axminster, couchette dispendieuse, tout en cuivre, avec poteaux carrés, aussi une couchette avec poteaux arrondis, bureaux en acajou et modernes, chiffonniers et tables de toilette, portières rideaux de dentelle, cadres, ornements, valises, etc., etc.

SOUS-SOL

Poêle Prowse, poêle à gaz, glacière, lot de paisselle, ustensile de cuisine, machine à laver breveiée, contenu des chambres des servantes, etc., etc.

La maison sera ouverte au public, lundi après-midi, de 2 à 5.30 heures.

WALTER M. KEARNS,
232-3 Encanteurs.

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.
COUR SUPERIEURE

Ex-parte,
Mme Rosella Campbell, de Montréal-Sud, épouse de feu Adam Duncan, en son vivant machiniste, de Montréal, réquérant la nomination d'un curateur à la succession et aux biens dudit feu Adam Duncan.

Requérante,

Avant vu la requête de ladite requérante, il est par les présentes ordonné que les parents et les créanciers dudit feu Adam Duncan comparaîtront devant le protonotaire de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, dans le district de Montréal, au greffe des tutelles, au Palais de Justice dans la Cité de Montréal, le jeudi, neuvième jour de décembre, mil neuf cent neuf, à douze heures et demi de l'après-midi, pour donner leur avis sur le contenu de ladite requête, et que le présent ordre soit publié deux fois en anglais dans le "Herald" et deux fois en français dans "La Patrie", deux journaux publiés dans la Cité de Montréal.

Montréal, 25 novembre 1909.

E. G. LAROCHELLE,
234-2 Dépt. Prot. C. S.

MONTREAL STEEL WORKS LIMITED:

GRAPPETS "Eureka" pour construction de voies ferrées.

60 Rue Saint-Patrice,
Pointe Saint-Charles,
MONTREAL

LE TRAITEMENT DES CONTROLEURS

L'ECHEVIN ROBINSON PROPOSERA QUE LES FUTURS CONTROLEURS RECOIVENT $7,500 POUR LA PREMIERE ANNEE.

L'échevin Robinson proposera au conseil de ville que le salaire des futurs contrôleurs soit fixé, dès maintenant, et il proposera que ce salaire ne dépasse pas $7,500 pour la première année.

Le prochain conseil pourra le porter à $10,000, s'il le désire.

D'un autre côté, un amendement sera proposé à la motion de l'échevin Robinson, à l'effet que le salaire des contrôleurs soit fixé à $5,000.

24 MORTS BIEN MYSTERIEUSES

PROVIDENCE-EST, (R.I.) 29. — Une enquête s'est ouverte, ce matin, pour découvrir la cause de la mort de 24 bébés du Myrtle Home, dirigé par le Rév. A. H. Tourtelotte. Un grand nombre de témoins vont être entendus.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions. 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

NORD

5—G. Black, marchand de cigares, 401 rue St-Denis.

6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.

7—Pharmacie Provost, coin des rues Roy et St-Denis.

10—Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.

16—Geo. Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.

31—Pharmacie Charette, 463 avenue Mont-Royal.

37—Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.

57—Nap. Morrissette, épicier, coin Roy et Mentana.

61—Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.

63—Pharmacie Migneron, 540 rue St-Denis.

66—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-André et Mont-Royal.

68—Laforest & Cie., confiseurs, coin Duluth et Drolet.

85—A. Lalonde, 276 Mont-Royal.

89—J. B. H. D'Orvilliers, 256 St-Hubert.

64—Dr J. G. Dugas, 2850 Saint-Laurent.

70—Dr J. A. Charette, 230 Saint-Laurent.

J. N. Baulne, 1850 Boul. St-Laurent.

ST-LOUIS ET BOULEVARD

48—Morin & Frère, épiciers, 113 St-Viateur, ville St-Louis.

54—Pharmacie Sylvestre, coin Sangvinet et Beaubien, Parc Mile-End.

55—M. J. L. Legault, épicier, 894 Beaubien, Boulevard St-Denis.

58—Joseph Dugal, épicier, 35 St-Hubert, Villeray.

J. V. Beaulne, marchand de journaux, etc., 1850 Blvd. Saint-Laurent, ville St-Louis.

CENTRE

11—Pharmacie Labranche coin des rues Rachel et Amherst.

13—Pharmacie Nadeau, coin avenue Delorimier et rue Rachel.

67—G. Desmarais, libraire, 1319 Papineau, entre Marie-Anne et Mont-Royal.

NORD-EST

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.

3—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.

43—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Agents Demandés

AGENTS D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DEMANDES — La Northern Assurance Company, Limited, de Londres, Angleterre, fondée en 1836, capital et fonds accumulés au 31 décembre 1908, $51,852,976.00, désirant augmenter ses affaires accepterait les services de personnes absolument responsables pour représenter la Compagnie dans ses villes, villages et paroisses dans lesquels nous n'avons pas de représentant actuellement. Nous avons aussi de la place pour de très bons agents dans la Cité de Montréal et ses banlieues. Nous émettons des reçus et polices en français. Taux modérés. Commission payée aux agents, 15 p.c. Les applications seront considérées confidentiellement. En faisant application, veuillez nous dire votre expérience dans cette ligne, si vous vous êtes déjà occupé d'assurance, et nous donner vos références. Northern Assurance Company, Limited, 88 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Qué. P. O. Box 2385.
212-24

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—M. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BOULANGER marié demande emploi à la campagne, 7 ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre ou personnellement à Jos. Dandurand, 197 St-Augustin, St-Henri, Montréal.
234-6

HOMMES — E. D. — Homme connaissant le chauffage, soin des couvertures, gardien nuit, ouvrage général, parlant les deux langues. Bonnes références. S'adresser T. Michaud, 16 Paterson, Tél. Est 4990.
234-6

JEUNE FILLE — Une jeune fille demande ouvrage de couture à la maison et à domicile. S'adresser 113 rue Adam, Vianville. 232-3

OPERATEUR de machine à vues animées cherche emploi, références ; à vendre aussi une machine presque neuve, connaissant les affaires, accepterait associé avec capital. Adresser E. S. 92 Pleasant St., Barre, Vt. 226-12

UN JEUNE HOMME muni de bonnes références, désire un emploi de sacristain ou de bedeau, à la ville ou à la campagne, ayant déjà quelques années d'expérience dans cet ouvrage. S'adresser Boîte J. B. J., "La Patrie". 232-3

Situations Vacantes

AGENTS—A salaire et à commission pour vendre des plants d'arbres "Red Tag". Lignes exclusivement complètes. D'une vigueur spéciale. Cultivés seulement par nous. Vendus seulement par nos agents. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 186-78

FINISSEURS DANS LES PANTALONS — On demande de bons finisseurs dans les pantalons. Emploi permanent et les meilleurs salaires pour des ouvriers de première classe. S'adresser à H. Cohen, chez H. Vineberg & Co., Ltd., 119 rue Craig Ouest.
234-2

COMMIS-VOYAGEUR pour bogheis—On demande un commis-voyageur pour représenter une manufacture d'Ontario dans la province de Québec, un homme d'expérience, capable de commander les affaires. Nommez toutes conditions. Boîte 705, La PATRIE.
225-36

HOMME d'expérience demandé comme gérant pour une fabrique d'auvents "Awning" à Montréal, devra parler l'anglais. S'adresser à Nap. No 360 rue St-Debis, Montréal. 234-2

MOULEURS—On demande un grand nombre de mouleurs à la "fonderie appelée "St-Johns Foundries Limited", à St-Jean, P. Q. 234-3

ON DEMANDE des bons typographes sobres. S'adresser à Vanasse et Lefrançois, Trois-Rivières, P.Q. 219-9

ON DEMANDE un apprenti imprimeur de 1 ou 2 ans d'expérience. S'adresser H. F. Lauzon, 9 Champagne. 234-3

ON DEMANDE des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture. J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé, $1.00.
188-70

ON DEMANDE un jeune homme ayant une couple d'années d'expérience dans la boucherie, parlant les deux langues. S'adresser 1250 Saint-Dominique, coin Boulevard St-Joseph.
204-3

OUVRAGE

Ouvrage à domicile pour tous, à la ville comme à la campagne. Hommes, femmes ou filles. Il faut savoir écrire et un peu d'énergie. Revenu net de $15 à $30 par semaine. Ecrivez: "The Labor Agency", 71A St-Jacques. 233-6

REDACTEUR D'ANNONCES.—On demande un solliciteur de copie et rédacteur d'annonces français ; personne d'expérience préférée. S'adresser au Gérant du Département des Annonces, "LA PATRIE." 232-3

Sous - Vêtements

On demande des couturiers d'expérience pour travailler à la machine dans les sous-vêtements. S'adresser 73 St-Denis. 234-2

TAILLEURS DE FOURRURES—On demande immédiatement quatre bons tailleurs de fourrures sobres et compétents. Des références seront exigées. La Compagnie Paquet Limitée, Pointe aux Lièvres. 169-jno

VENDEURS demandés. Nouvelle ligne, système nouveau, 25 vendeurs pour la province. Payés huit fois par mois. Ecrire à Luke Bros., Ltd, Montréal. 191-51

Femmes-filles demandées

FILLE — On demande immédiatement une fille de table à la Pointe-Claire. Les meilleurs gages. Bonnes références. S'adresser 928 rue Stanley. Dr Sterling. Entre 2 et 5 p.m. 232-3

FILLE-COMMIS — On demande une jeune commis ayant de l'expérience dans la vaisselle, coutellerie, tapisserie, etc., aussi jeune homme. S'adresser H. C. Grégoire, 775 Ste-Catherine Est. Tél. Bell 2078, March. 1552.
234-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour.
191-jno

Servantes Demandées

HOTEL IMPERIAL — On demande une cuisinière de première classe, pouvant faire l'ouvrage à la carte ; inutile de se présenter sans avoir les capacités voulues, bon salaire.
234-1

JEUNE FILLE — On demande une bonne jeune fille pour se rendre généralement utile. G. Boisvert, 348 Hibernia, Pointe St-Charles. 232-3

SERVANTE — On demande une servante générale, 133 Elgin, près de Prince-Arthur. 234-3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser immédiatement à 8 Ave Lincoln. 234-1

SERVANTE — On demande une bonne servante pour famille de trois personnes au No 123 Berri. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. 233-2

A Louer

ETAGE POUR MANUFACTURE. — Très bel étage à louer pour manufacture, chauffé, avec usage de l'ascenseur, très bien éclairé sur les 4 côtés, No. 2504, Boulevard St-Laurent, coin avenue Bernard, Mile-End. Téléphone St-Louis 2569. 2-18-25

Salle à Louer

Le Conservatory Hall maintenant réouvert. A louer pour bals, réceptions, etc. Taux très raisonnables. S'adresser au professeur Frank H. Norman, 96 rue Stanley. Uptown 5168. 228-26fs

Chambres a Louer

CHAMBRE A LOUER meublée avec ou sans pension, 622 rue Mentana. 234-3

STE-ELISABETH, 105 — Chambre garnie à louer dans une famille pas d'enfant. S'adresser 105 rue Ste-Elisabeth. 232-3

Maisons a Louer

A LOUER — Rue St-André, No 2397, entre les rues Comte et Beaubien, maison neuve, trois logis, toute imitée. Bon marché. 232-6

A LOUER—Logement six chambres, imitées, 68 Chambord, $12, par mois, possession immédiate. Vendrait 2 ou 4 logements. Conditions faciles. F. Barrière, 276 St-Paul. 226-10

A LOUER—Beau logement, 9 appartements, réparations faites, pour $1,500, louera très bon marché, près Sherbrooke et Saint-Laurent. Aussi 3 logements chauffés à eau chaude et un magasin, situés rue Notre-Dame Est, en face d'un parc et près de la rivière. Pour conditions, s'adresser à H. R. N. Viau, chambre 14, bâtisse la Presse. Tel. Main 5761. Le soir, 189 Drolet. 229-6

A Vendre

COFFRES-FORTS A VENDRE

Coffres-forts Herring-Hal-Marvin. Le nom Herring-Hal-Marvin sur un coffre-fort, nous protège parce que le coffre-fort vous protège. C'est un coffre-fort fait pour répondre à tous les besoins. Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 233-1

A Vendre

AVENDRE — Collection de 4,500 timbres à sacrifice pour prompt acheteur. Aussi 100,000 timbres de la Reine. S'adresser J. H. B., 572 St-Denis. 230-6

AVENDRE — On demande des personnes ayant besoin de couchettes en fer, sommiers, matelas, prix de la manufacture, J. F. Goyer, 1272 St-Denis. Tél. St-Louis 1010. Matelas réparé $1.00. 189-70

DIAMANTS

$2,000 de diamants à vendre en bas du prix coûtant. On reprendra le diamant dans les 8 jours qui suivront l'achat si l'acheteur n'est pas satisfait. Albert Thibeaudeau, 1989a St-Jacques, West. 3249. 26-27

FOURNAISE A VENDRE — Fournaise très belle, bon marché. S'adresser rue St-André, No 2397, entre Comte et Beaubien. 232-6

FROMAGERIE à vendre—Bâtisse et agrès, neuf de 1ère classe, établie il y a 5 ans, avec grange, écurie et remise à voitures, recevant 5,000 lbs de lait par jour, donnant en moyenne $800 de fabrication par saison dans la plus belle paroisse du comté Richelieu à 3 milles du village et quelques milles de Sorel. Vendra pour cause de départ, à sacrifice, au prix de $1200, à de bonnes conditions. Adélard Frappier, St-Robert Richelieu. 233-2

HABILLEMENTS neufs et fourrures pour dames et messieurs, de haute et moyenne qualité, comptant ou à crédit. Notre devise est qualité, prix honnêtes et le meilleur traitement. Lande Bros., marchands de meubles et confectionneurs, 234 et 236 Boulevard St-Laurent, près rue Dorchester. Ouvert le soir excepté mercredi et jeudi. 223-25

L'EAU DE JAVELLE PARISIENNE est la seule garantie donnant entière satisfaction et manufacturée par Fyon & Fyon, 288 rue Garnier, Montréal. Méfiez-vous des imitations. 183-100s

MANUFACTURE D'ARMES

VENTE et échange de fusils, carabines, revolvers, cartouches spéciales. Réparations en tous genres. F. Dupont breveté, diplômé, 371 Ontario Est, Montréal. 224-24

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peuvent s'adresser 191 Ste-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 196-52

Un Moulin, une Scie

portes et châssis, quarts à pommes et à farine, 300 acres de terre, 3 maisons avec dépendances, situées à 40 milles de Montréal et sur la ligne du G. T. R. Occasions exceptionnelles. Conditions faciles. S'adresser à J. Le Boutillier, 103 St-François-Xavier, Montréal. 233-3

Pharmacie à Vendre

au-dessous du prix coûtant. Dans un très bon centre tout à fait moderne, avec bureau contigu, et désiré. Raison: abandon des affaires pour ne s'occuper que de remèdes brevetés. S'adresser 2449 Boulevard St-Laurent. 175-1-jno

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, au crédit comme au comptant. Costumes de dames, jupes, hardes faites, fourrure, $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est, Bell Est 695. 229-24

TABLES DE BILLARD ET DE POOL, bowling alleys et accessoires, fixtures de bar en stock pour livraison immédiate. Nos prix, qualité et conditions sont au-delà de toute concurrence. Demandez catalogue illustré et liste de prix à la Brunswick-Balke-Collender Co., 11 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 160-103 ins

Cartes postales illustrées

Catalogues Gratis !

Demandez nos Catalogues de

Cartes de Noël et Année

envoyés gratuitement sur réception d'un timbre de un centin.

Prix Spéciaux aux Marchands

Librairie Guay,

283 rue St-Joseph, Québec

233-jno

Chevaux, Voitures, Harnais

A VENDRE, un bob-sleigh à épicerie. S'adresser 181 rue Roy. 234-2

A VENDRE — 1o. Un sleigh Alexandre, fabriqué par la maison Bérard et Major. 2o. Une selle de cavalier. 3o. Une vache Jersey âgée de 5 ans, fait très riche. 4o. Un pressoir à cidre ou à vin. S'adresser à 661 Chemin Ste-Catherine, 58 Outremont. 204-60

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-150fs

CHEVAUX CLIPPES

Chevaux clippés—J. B. Legault, maréchal-ferrant, spécialité, ferrage chevaux de chemin, clippage à l'électricité reconnu pour ouvrage rapide, satisfaction garantie, grand espace réservé aux voitures, 446a Hôtel de Ville, près Ontario, l'endroit le plus renommé de la ville pour entière satisfaction. Tél. Est 3185. 196-47

Storage de Voitures et Automobiles

Tenu à une température moyenne de 50 degrés. Papier goudronné aux murs. Humidité, moisissure et mites exclues.

Bérard et Mercier

Les carrossiers responsables, 269a, Sanguinet. Tél. Est 2636.
225-jno.

VOITURE — Magnifique berleau à vendre, pour poney de 500 à 600 livres. S'adresser à Jos. Lamoureux, 401 Ste-Catherine Est coin St-Hubert. 232-6

Hotel à vendre

MAGNIFIQUE hôtel établi depuis 25 ans, à vendre, cause de santé, S'adresser F. Longtin, 1775 Notre-Dame Ouest, St-Henri. 233-2

Epiceries a Vendre

EPICERIE à vendre, non licenciée, bonne place d'affaires, cheval, voiture, logement, valant $800, pour $500. On vend pour cause de maladie, 489 Beaudry. 233-6

On Demande a Acheter

ON DEMANDE à acheter deux showcases de six à dix pieds, de seconde main. S'ad. par lettre et mentionnant prix à D. Vaillancourt, 115 St-Viateur. 232-3

Ferme à Vendre

FERME A VENDRE—Je vendrai une belle ferme d'environ 65 acres, à environ 2 milles du fleuve St-Laurent, bien pourvue de tous les instruments aratoires, dans le canton de Charlottenburg, comté de Glengarry, Ontario. Chapelle catholique à moins de 2 milles, et église catholique (française) à 4 milles. Fromagerie, école et bureau de poste à un mille. Près de Cornwall. Belle localité. A vendre en entier, pour $3,500 ou la ferme séparément. John A. Chisholm, Cornwall, Ont. 233-2

TERRE A VENDRE à Chambly Bassin. 50 arpents bien bâtie au centre du village. S'adresser sur les lieux à F. X. Audette. 215-24

TERRE — A vendre à St-Hilaire, terre de 117 arpents, 100 en culture, 1200 érables, 175 pommiers, maison, hangar, etc., près de l'école, l'église, station. Prix $5,000 ; $3,000.00 comptant. S'adresser à Jean Castelli, 717 Ste-Catherine Est. 234-6

TERRE A VENDRE — Une très belle terre située à Valois ayant front sur le lac Saint-Louis, 12 milles de Montréal, passage à 6c par voyage, moyenne de 30 trains par jour de chaque côté. On prendra une propriété en échange. O. Massicotte & Côté, 15 Bâtisse "La Patrie." 27-29-2

Fourrures à Vendre

A VENDRE—Un paletot en mouton de perse, pour homme à bon marché. S'adresser 124 Notre-Dame, Lachine. 216-24

CAPOT — A vendre, un capot chat sauvage payé $70, pour $30. Cause trop petit. Point 38 à 40. S'adresser 572 St-Denis. 230-6

MANTEAU A VENDRE — Manteau en drap vert foncé, doublé en fourrure, collet en vison, tout neuf, à vendre pour cause de deuil. Grandeur 36. Prix $76.00. S'adresser 168 St-Denis. 233-3

MANTEAUX $45

Magnifiques manteaux de Mouton de Perse de toutes grandeurs. Nous avons un assortiment énorme des plus élégants. Aussi manteaux en Near Seal, garnis en vison. Manteaux de dames, doublés en fourrure, dernière nouveauté, Pardessus d'hommes, doublés en rat musqué, collet en loutre naturelle, $40. Pardessus en Chat Sauvage de première classe, Manchons, Etoles, Tours de cou en vison, Alaska, etc. Toutes marchandises faites avec peaux choisies, fourrures de confection garantie. Une visite est sollicitée. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m. WM. ALBERT, marchand de fourrures en gros, 91 St-Hubert, près gare Viger. 234-6

PEAUX DE VISONS—500 peaux de visons canadiens pour chapeaux, collets, manchons, étoles, etc., en vente à 99c, $1.95, $2.95, $3.95. Maison Viau, coin des rues Ste-Catherine Est et Dufresne. 191-jno

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE, PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire) ; garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours.
124-14c.

Magasin a Vendre

A VENDRE — Un restaurant depuis longtemps établi, repas à 15c servis à plus 600 personnes chaque jour Le propriétaire se retire des affaires. Une fortune pour l'homme ou la femme compétents. C'est un commerce qui paiera beaucoup mieux qu'une buvette, laquelle coûterait dix fois plus cher. Ecrire à 1010 "La Patrie". 221-26

MAGASIN DE MODES — A vendre, d'ici à 8 jours, établi depuis 15 ans, bonne place d'affaires. Cause de maladie. S'adresser 1396 Notre-Dame Ouest. 234-3

Materiaux de Constructions

MATERIAUX DE CONSTRUCTION Fenêtres anglaises et françaises vernies, portes avec architraves, escaliers complets, planches de 11 x 3, bois d'assemblage intérieur, bois à plancher de 1 1-4, bassin à laver, tuyaux en plomb, robinets et citerne. S'adresser 1525 Avenue du Parc. Téléphone St-Louis 123. 229-6

Meubles à Vendre

La place n'est pas difficile à trouver

Et notre marchandise est la meilleure sur le marché. Assortiment de poêles, fournaises, fourneaux, couchettes en cuivre et de fer, sofas-lits, couchettes d'enfants, matelas et oreillers, machines à laver. Balayeuses, glacières, etc. Nous fabriquons nous-mêmes et nous vendons au détail le prix du gros. Venez voir notre assortiment avant d'acheter. The Home Equipment Co., 329 rue Craig Ouest. Main 7223.
172-2ms-1-me-s.

MEUBLES A VENDRE — Ameublements complets de maisons et de bureaux, prix modérés. Meubles de tous genres et de tous prix. E. Germain, 963 Ste-Catherine Est. Tél. Est 2244. 215-24

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, avant d'acheter vos meubles, tapis, prélarts, venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 509 Rachel-Est, près Parc Lafontaine. 186-80

MEUBLES— Meubles neufs de marque riche ou moyenne, poêles, tapis et ameublement de maison, comptant ou à crédit. Notre devise est qualité, prix honnêtes et le meilleur traitement. Lande Bros., 234 et 236 Boulevard St-Laurent, près Dorchester. Ouvert le soir excepté les mercredis et jeudis. 223-25

Occasions d'Affaires

A VENDRE PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, plusieurs propriétés, hôtels en ville et en campagne, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maison de pension, vues animées, magasins de modes en chapeaux, merceries, salles à manger et autres commerces.

J'ai aussi hôtel qui échangerait contre propriété de ville, 2 propriétés, un et deux logements. Echangerait pour un commerce quelconque. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine, e face "La Patrie".
233-6

Pianos a Vendre

AVENDRE — Très beau petit piano automatique Boudoir. Ce qu'il faut pour une petite salle. Peut se jouer avec les mains ou au moyen de rouleau de musique perforés. Prix, seulement $475. $50 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 25-26-27-29

Piano à Bon Marché

Nous avons toujours en main un bon nombre de pianos droits et carrés de seconde main. Prix, depuis $75 en montant. Conditions, $3 à $5 par mois. Avant d'acheter votre piano venez les voir. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 25-26-27-29

Piano à Bon Marché

Piano droit C. W. Lindsay, ayant quelque peu servi, caisse en noyer, 7 1-3 octaves, ne pourrait être distingué d'un neuf. Venez le voir. Prix seulement $269, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 rue Ste-Catherine Est. 231-4

Piano à Bon Marché

A vendre, très beau piano carré Haines Bros., pieds sculptés, caisse en palissandre, 7 1-3 octaves, en parfait état. Prix $140, $5 comptant et $4 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 Ste-Catherine Ouest. 25-26-27-29

Piano à Bon Marché

A vendre—Piano droit Lindsay presque neuf, style Louis XV, caisse en acajou, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire, trois pédales, garanti comme un neuf. Prix régulier $350, maintenant $250, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine ouest. 25-26-27-29

Argent à Preter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et de femmes tenant maison et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 66 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1.

138-jno. ***54 NOTRE-DAME. EST***

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, $500, $1,000, $1,500 et plus aux taux courants. S'adresser au Notaire Couture, 97 St-Jacques. Main 2503. 227-13

ARGENTS A PRETER

$80,000.00 à prêter sur hypothèque à 6 p. c. S'adresser immédiatement à Boîte postale No. 588. 231-6

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gage et bijouteries

113 RUE CRAIG O. ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés.
110-1-j-jno

Prêts sur Hypothèque

ARGENT A PRETER et à emprunter sur première hypothèque, aux taux courants. J. L. Coutlée, notaire, 20 rue St-Jacques. Chambre 46. Tél. Main 421. 217-24

$200000 d'argent à prêter sur première hypothèque, Petits et gros montants, 5 et 5 1-2, sur pierre ou brique solide, passé $6,000. L. G. Leclair, 71a St-Jacques. Main 2838. 185-75

Divers

AVIS A QUI DE DROIT — On demande l'adresse de la personne qui a en main un certificat de la PEAT GAS & COAL COMPANY, portant le numéro en rouge 1018. Venir ou écrire à chambre 104, 52 St-Jacques, Montréal. 207-jno

BONIN J. ARTHUR — Achats de comptes, billets etc., collection faite à domicile par personnes expérimentées. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. Soir St-Louis 1621 198-1-j-s-100fs

Boutons sur Commande

Les plus nouveaux faits sur commande avec le tissu fourni par vous si vous le désirez, en formes unies ou combinées. A la douzaine ou à la grosse. Boutons garantis. Dominion Button Works, 728 rue Visitation— tramways Ontario. Tel. Est 104. 221-24

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser l'ingénieur de "La Patrie".

DIVERS— Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement d'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie. Dr A. A. Gauthier, 1311 St-Denis. St-Louis 2948. 219-30

COLLECTIONS — Je m'occupe de collections de vieux comptes, comptes de médecins, entrepreneurs, comptes de loyer. Taux modérés. Prêts d'argent sur hypothèques. Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près de la rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 711. 202-jno

LA DOMINION LAUNDRY, 732 rue Visitation est déménagée coin Fullum et Ontario. Tél. Est 4234. Lavage humide 60c la boîte. 227-12

SALLE MODERNE

Grand bal tous les jeudis soirs: musique par l'orchestre Desjardins ; admission : 50 centins, dames gratis, 197, Notre-Dame Est. Phone M. 3496.
216-26

Perdu

PERDUE—Chienne Hound noire et jaune, répondant au nom de Fido. S'adresser à J. M. Grothé, 35 Sainte-Catherine-Est. 234-3

PERDU — Celui qui aurait trouvé un sac rempli de taies d'oreillers portant la marque G M S est prié d'avertir le propriétaire au No Up 1314. 234-1

PERDU de 1009 Tupper à 32 avenue des Pins Ouest, un ornement de sofa en acajou sculpté. S'il vous plaît rapporter à 202 Ste-Catherine Est à M. G. Lefort et recevoir récompense. 234-2

PERDU — Loquet et photographie, souvenir de famille — Perdu, jeudi après-midi, du No 292 Ste-Catherine Est à la rue St-Denis, dans les chars jusqu'à la rue St-Louis et de là au No 417 Sanguinet. Récompense généreuse à qui le rapportera Mad. Hamelin, 292 Est Ste-Catherine. 232-6

Propriétés à Vendre

A VENDRE — Maison et lot, 32 Avenue Laval, 48 x 80 pieds. Possession 1er mai prochain. S'adresser chambre No 11, 204 rue St-Jacques. 233-6

A VENDRE magnifique propriété, 20 St-Denis, coin des rues St-Denis et Vitré, avec cour et écurie. S'adresser L. E. Régnier, Iberville, Qué. 229-6

A VENDRE, $1,400 comptant — Rue St-André, No 2397, entre les rues Comte et Beaubien, maison brique romaine, trois logis finis première classe, terrain ayant face sur deux rues. Prix, $3,200. Cause de départ. 232-6

Avis aux Propriétaires

Si vous désirez vendre votre propriété, j'ai plusieurs acheteurs sérieux. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face La PATRIE. 227-12

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

E. R. GAREAU

Courtier d'immeubles, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques.

$10500 — A vendre, rue Lafontaine, maison neuve, trois étages, façade en pierre, contenant six logements de sept pièces. Bain émaillé, plomberie découverte, gaz, électricité, grandeur de la bâtisse, 46 x 67, terrain 46 x 100 avec ruelle. Termes de paiements, $3,800.00 comptant. Ferait un échange pour propriété de deux ou trois logements située partie Est.

E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

A VENDRE OU A ECHANGER, propriété située près de l'église Saint-Jacques, deux logements, sept pièces chacun, fournaise à eau chaude. Le terrain fait front sur deux rues. Superficie trois mille pieds.

E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$7000 — A vendre, maison nouvellement construite, contenant neuf logements, bain, w.c., gaz. Lover $925.00. Il faut vendre d'ici à huit jours. Grand avantage pour celui qui désire faire un placement. Conditions $2,500.00 comptant.

E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

Avis aux Propriétaires d'Immeubles

Nous avons plusieurs clients pour un achat de propriété variant de $2,000.00 à $15,000.00. Nous ne charrerons aucune commission si la vente n'a pas lieu. Vingt années d'expérience. Références fournies sur demande.

E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

COTTAGE

A vendre, rue St-Hubert, entre Cherrier et Roy, construction de première classe pierre et brique solide, 12 pièces, fournaise à eau chaude, cave cimentée, propriété en parfait ordre et recommandable sous tous rapports. Grandeur du terrain 26 x 130, faisant front sur deux rues.

E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$3600 — A vendre, rue Huntley, maison neuve, façade en brique romaine, contenant trois logements. Loyer $360.00. Grandeur du terrain, 25 x 100 avec ruelle. Conditions, $1,800.00 comptant.

E. R. GAREAU, bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 Rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$7200 — A vendre, rue Drolet, propriété de sept logements. Loyer, $744.00. Conditions, $3,000.00 comptant.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$2800 — A vendre, haut de la rue St-André, maison pierre et brique solide, un seul logement contenant huit pièces, chambre de bain, w.c., gaz. Grandeur du terrain 21 x 94 avec ruelle. Termes faciles.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$5800 — A vendre dans le nord de la ville, près de la rue Mont-Royal, maison avec façade en pierre, trois logements de six pièces, bain, w.c., gaz. Grandeur du terrain, 25 x 100 avec ruelle. Conditions, $2,000 comptant. Acrepterait un terrain en acompte.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$3500 — A vendre, rue Chambord, près du Parc Lafontaine, maison à deux étages, façade en pierre, contenant deux logements, 5 et 6 pièces, bain, w.c., gaz, grandeur du terrain 25 x 75 avec ruelle. Termes faciles.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

$3400 — A vendre, haut de la rue St-André, maison pierre et brique solide, deux logements, 6 pièces chacun, bain, w.c., gaz, terrain 21 x 94 avec ruelle, propriété en parfait ordre. Conditions $1,000.00 comptant. Il faut vendre d'ici à huit jours.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, 107 rue St-Jacques, Chambre 68. S'adresser 9 heures à midi.

COTTAGE

A vendre, rue Cherrier, construction pierre et brique solide contenant neuf pièces, terrain 23 x 120 avec ruelle, écurie de trois pièces, remise à voitures. Prix $7,600.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

$5400 — A vendre, près de la rue Marie-Anne, à proximité de l'église Immaculée-Conception, maison façade en pierre contenant plusieurs logements. Loyer $564.00. Grandeur du terrain 45 x 100 avec ruelle. Termes de paiement, $1,700.00 comptant.

E. R. GAREAU, Bâtisse Royal Trust, Chambre 68, 107 rue St-Jacques. S'adresser 9 heures à midi.

27,29,30,1,2,4

PROPRIETES A VENDRE PAR

O. MASSICOTTE & COTE

Agents d'Immeubles, édifice la PATRIE. Est 3804.

RUE LASALLE près Mont-Royal, 2 maisons, 4 logis, bois et brique ; terrain 50 x 100, loués $600. Prix $5,700 comptant $1,500.

RUE MARQUETTE, maison, 2 logis, terrain 25 x 105, 6 appartements, façade brique pressée. Prix $3,100, comptant $1,000

RUE FORGUE, maison en brique, 5 logis, 5 et 7 appartements, loués $48 par mois. Prix $4,200, comptant $1500.

RUE PALM, maison bois et brique, façade brique pressée, 3 flats, 8 appartements chacun, grand terrain. Prix $5,700, comptant $1,500, balance facile.

RUE PANET, 2 maisons brique, 4 logis, 2 magasins et boutique, place très centrale. Revenu $540. Prix $6,500, comptant $2,000.

RUE CHAMBORD, 4 logis 7 appartements, terrain 50 x 100, façade, brique pressée, bon revenu. Prix $6,000 ; comptant $500.

RUE DROLET, 1 maison, 25 x 30, extension 12 x 13, 3 logis, 3 étages, brique solide, loyer $25.00 par mois. Prix $3,000.

RUE FABRE, maison, 2 logis, 6 appartements, façade brique pressée, terrain 25 x 103. Revenu $284.00. Pr

CHAMPIONS DU CANADA

LE CLUB VARSITY DECLASSE LE OTTAWA, APRES UNE PARTIE DES PLUS INTERESSANTES.—DES MILLIERS DE SPECTATEURS A LA JOUTE.

(De notre envoyé spécial)

ROSEDALE, 29 — La température idéale de samedi permit à Varsity de faire subir au club Ottawa la défaite la plus humuluante que le monde sportif ait encore vûe. Une foule considérable assistait à la joûte.

Les cadets Gez-Club y étaient en corps et se joignirent à la fanfare du 48e Highlanders qui les accompagna dans leurs chansons et firent un bruit infernal du commencement à la fin.

Le club Ottawa arrivait à Toronto samedi matin par voie du C.P.R., accompagné de 700 excursionnistes. La fanfare du 43e Régiment et 40 clairons accompagnaient les visiteurs.

Les gens de la capitale se rendirent à leur quartier généraux: l'hôtel "Prince George", et chose remarquable, offrirent aux Torontoniens 2 contre 1 en faveur de leur club favori.

Ceci se passa à 8 heures de l'avant-midi et à 10 heures les paris étaient égaux et retomba à 7 contre 10 à midi, Ottawa étant le favori.

Les billets se vendaient $3, $4 et $5

Les Torontoniens se firent un peu tirer l'oreille, mais lorsque les visiteurs se firent entendre dans leurs nouvelles chansons, les Torontoniens n'y pouvait plus tenir, et acceptèrent tout argent en vue.

"Tom Clancy" le vétéran coacher des Ottawa, assura à notre représentant qu'il était certain de la victoire.

A 1.45 p. m. le club Ottawa, fanfare en tête, quitta ses quartiers généraux, en route pour le Parc Rosedale, suivi d'une foule considérable.

Les Etudiants de l'Université de Toronto, avec leurs veston de laine blanc et bleu présentaient un joli coup d'œil.

On compta pas moins de 125 automobiles à part des voitures.

Bref, ce fut l'assistance la plus nombreuse et tapageuse que l'on ait encore vue à une joûte de football au Canada.

Votre représentant confirma la nouvelle, par l'entremise de "Tom Clancy" que le club Ottawa jouerait la partie sous protêt, s'objectant en la personne du "Dr Hendry" comme "referee", parce qu'il était un gradué de l'Université de Toronto. Le protêt fut expédié d'Ottawa au Président de la ligue, qui répondit par un télégramme qui fut délivré à "Tom Clancy" à bord du train spécial des Ottawa, disant: il vous faut accepter Hendry ou ne pas jouer du tout. Delà le protêt.

Les équipes s'alignèrent comme suit:

Varsity		Ottawa.
Dixon	F.-Back	Johnstone
Gall	R.-Half	McCann.
Newton	C.-Half	Williams.
Lawson	L.-Half	Gerard.
Fould	Quart	Kilt.
Bell	Centre S	Sheriff.
Ritchie	Right S	Kennedy.
Rankin	Left S.	Ferguson.
Muir	L.I.Wing	Phillips.
Hume	L.M.Wing	McGee.
Gage	L.O.Wing	Christie
Kingston	R.I.Wing	Church
Lajoie	R.M.Wing	Vaughan.
Thompson	R.O.Wing	Stronach.

Les officiers choisi furent:—

Umpire—Billy McMaster.

Referee—Dr W. B. Hendry.

Chronométreurs : Dr John McCalum Toronto et Martin Rosenthal, Ottawa.

Punition : Jack Counsel, Hamilton.

Enligneurs : Harvey Pulford, Ottawa et Biddy Bar, Toronto.

Touch line : Dr Slighter, Queen's et W. Walsh, Queen's.

Goal umpires : W. May, Queen's et S. Simpson, Hamilton.

Varsity remporta le choix des buts; et forcèrent vers l'ouest avec une légère brise. Ottawa frappa la balle à 2.45 p.m. Varsity gagna 20 verges sur un punt de Gall.

Varsity compta en 5 minutes. Thompson fit le tour de l'aile gauche des Ottawa, renversa Lajoie, et fit un touch down que Ritchie convertit.

La foule était dans le délire. Ottawa frappa à Lawson qui gagna 10 verges. Will am fut Gall Dixon, gagna 15 verges en évitant le fameux Stronach.

Ottawa force les ailes de Varsity Stronach reçut la balle de Gall, et força les ailes pour 5 verges, et gagna 20 verges sur 2 off-sides de Varsity. Williams frappa, laquelle fut saisi par Gall, qui fut écrasé par Christie.

GALL FAIT UN ESSAI

Gall sur une passe de Fould fit une course de 35 verges et fit un essai, (touch-down), que Ritchie ne put convertir.

Gérard manqua la balle qu'il reçut de Gall, et Williams sauva la situation, tout en donnant un gain de 10 verges à Varsity.

1er quart : 11 à 0.

Ritchie frappa à Johnstone, qui retourna à Newton, qui la perdit à son tour, à gage. Varsity réussit à éviter Gérard et gagna 10 verges.

VARSITY COMPTE ENCORE

Stronach perdit 20 verges et fit un touch, au milieu du terrain. Gall frappa à Johnstone en arrière de la ligne et fut tombé par Thomson, accordant un point de plus à Varsity. 12 à 0.

NEWTON S'ECLIPSE

William frappa à Gall qui fut tombé à la ligne de 50 verges par Ottawa.

Lawson manqua une passe et Dixon sauva la situation. Gall frappa et Johnstone perdit la balle. Thompson se rendit à la ligne de 10 verges. Lawson perdit 15 verges sur une course. Foulds frappa un coup bon pour un essai, que Ritchie convertit. 17 à 0.

Varsity ne put percer le scrimmage. Ottawa perdit la balle, ne pouvant gagner 5 verges. Lawson gagna 15 verges pour Varsity. Gall frappa et Ottawa perdit la balle, ne pouvant gagner 5 verges. Lawson gagna 15 verges pour Varsity. Gall frappa et Ottawa manqua, Gage saisit la balle et fut rappelé.

Ottawa compte pour la première fois Williams frappa à Dixon, et Stronach força un rouge presque sur la ligne morte (dead line). Les admirateurs d'Ottawa étaient dans la jubilation.

LAWSON FAIT UNE GRANDE COURSE

Gall frappa à Gérard, mais Varsity ne donnant pas 5 verges perdit la balle.

Williams frappa à Lawson, qui joua Stronach, et gagna 40 verges avant qu'il fut tombé. Gall frappa à Gérard qui fut tombé par Thompson, Stronach gagna 25 verges sur un coup frappé par Williams. Score 18 à 1.

DERNIER TEMPS

Durant le temps de repos les supporteurs de Varsity chantèrent tout le temps.

DEUXIEME PERIODE

Ottawa semblait démoralisé. Ottawa fracoa frappa. Dixon retourna et ce fut le commencement du jeu brutal, qui fut la cause que 15 minutes se passa ainsi. Ottawa fait un essai qui fut convertit par Williams. Score 18 à 7.

Les deux clubs s'amusèrent à frapper la balle et perdirent beaucoup de temps qui marqua la fin du troisième quart.

DERNIER QUART

Ritchie frappa à Gérard qui la retourna. Williams saisit la balle et sur une longue passe, la passa de l'avant. Gall se fait blesser accidentellement, Hume et Phillips, furent envoyés à la clôture pour brutalités. Rankin fut mis aussi au repos, pour jeu brutal, 5 minutes chacun.

Gall frappa à Johnstone, qui fut tombé par Thomson, le forçant à faire rouge. Score 20 à 7.

Après un échange de balle, Williams essaya une combinaison avec Gérard, qui fut rappelé après avoir parcouru 30 verges. Williams frappa à Lawson, qui fit une course de 40 verges, et fut tombé par Stronach. Kilt fut heurté, et retarda la partie de 5 minutes, mais continua à jouer.

Gall frappa à Johnston, qui retourna à Lawson, qui à son tour fut tombé par Stronach. Bell gagna 30 verges et sur une passe de Fould's, Lawson fit un essai, que Ritchie convertit. Score Varsity 26, Ottawa 7.

Après plusieurs échanges entre Newton et Williams, Newton fit une course de 30 verges. Gall frappa à Johnston, derrière la ligne. Williams sauva la situation, sur une passe de Johnston.

Lawson reçut la balle après un scrimmage et s'élança vers les buts d'Ottawa, qu'il réussit à atteindre, et fit un essai que Ritchie ne put convertir.

Varsity 31 : Ottawa 7.

Ferguson frappa et Newton retourna à Williams, qui frappa à Lawson, qui fit une course sensationnelle de 30 vgs. Il fut heurté, mais continua le jeu. Gall frappa à McCann, qui fit une belle course de 20 verges. Williams frappa à Gall, qui fut tombé au centre.

Varsity commença un truc dangereux pour Ottawa, la balle roulant 25 verges en dehors. Williams frappa à Lawson qui fut tombé à la ligne de 30 vgs. de Varsity. Le sifflet annonça la fin de la partie avec Varsity en possession de la balle.

Les joueurs de Varsity sortirent du terrain sur les épaules de leurs amis, et portés en triomphe à travers les rues de la ville.

La Raquette

PROTESTATION

M. le Rédacteur du sport,
"La Patrie".

Ayant lu dans votre estimable journal la lettre d'un amateur de crosse, qui se déclarait surpris de voir que Le Canadien de St-Henri n'était pas champion de la ligue du dimanche, en ma qualité de gérant du "Canadien" je me permets de vous demander de bien vouloir publier ces quelques mots pour renseigner tous nos amis et amateurs en général qui pourraient être surpris d'une telle procédure à notre égard.

Tous les membres de la direction de notre club ont protesté et protestent encore contre la conduite des directeurs d'autres clubs qui n'ont rien trouvé de mieux à faire que de s'organiser en petit comité pour discuter un certain protêt du Dominion, lequel protêt soit dit en passant, ne nous a jamais été signifié et décider que cette partie que nous avions gagnée haut la main, devait être annulée et, 2e. Que le Canadien était hors concours parce qu'il avait fait jouer les frères Dupras.

Alors j'en suis à me demander pourquoi ces mêmes messieurs pouvaient décider que "Le National II" détaillerait avec le Dominion pour le championnat lorsque ces deux clubs avaient fait la même chose que nous, c'est-à-dire joué des seniors et de plus des seniors qui l'étaient depuis longtemps, tandis que les frères Dupras ne le sont devenus que pendant le cours de l'été après avoir, le printemps dernier promis leur concours pour la saison au "Canadien." Le Garnet qui, lui aussi s'est servi de seniors, ne s'est nullement gêné pour donner la préférence aux Dominion et National. Le Coureur des Bois seul s'est conformé aux règlements de la constitution peut-être parce qu'il était le propriétaire du seul exemplaire de cette même constitution qui aurait cependant du être rééditée au profit de chaque club de la ligue. Mais comme devant la force il n'y a pas de résistance possible, je m'incline donc très bas devant les décisions plutôt contradictoires de ces Messieurs et leur dis au revoir à l'an prochain, mais non pas sans les défier tous de contredire quoi que ce soit dans cette lettre et leur dire que, au moins à St-Henri, qui possède deux des clubs de notre ligue, les amateurs sont surpris de voir que "Le Canadien" qui s'est joué toute la saison de tous les clubs de la ligue s'est vu coller en dernière place. C'est une chose qui paraît drôle, mais qui n'en est pas moins vraie. Quant à savoir si elle est juste, ma foi, j'en doute, et je suis persuadé que beaucoup font comme moi.

Vous remerciant, M. le Rédacteur, Je demeure votre dévoué

AUG. CYR,
Gérant C. A. A. A.

LEUR PREMIERE SORTIE

Tous les membres du club des Raquetteurs Le Canadien de St-Henri sont priés de se rendre aux salles du club, rue Notre-Dame à 7.30 hrs ce soir, pour prendre part à la première sortie régulière du club. Tous devront revêtir l'uniforme.

Par ordre,

Le Président.

TRIBUNE LIBRE

La question navale

Monsieur le Rédacteur,

Depuis le discours si franc et si clair de M. Monk, à Lachine, et surtout depuis l'ouverture du Parlement, il semble y avoir eu trêve dans la discussion de l'établissement d'une marine de guerre au Canada.

C'est pourtant une affaire bien sérieuse et qui intéresse à un haut degré notre population. Cet intérêt ne se rattache pas autant à la dépense à faire, — bien que ce point ne soit pas à négliger, — qu'aux conséquences d'une gravité plus qu'ordinaire de la politique que le pays se décidera à inaugurer.

Bien que certains prétendent que le pays en général est unanime à désirer une contribution à la force navale de l'empire et que la différence d'opinion porte uniquement sur le mode à suivre, il ne faut pas oublier qu'une bonne partie de la population est entièrement opposée à une participation de quelque nature qu'elle soit. Comme il arrive toujours, lorsque des questions sérieuses se débattent, la voix de quelques-uns fait garder le silence à la majorité. Pour dix qui parlent, il y en a des milliers qui ne disent rien. C'est pourtant de ces silencieux dont il faut réveiller l'intérêt. C'est leur opinion qu'il faut obtenir sur un sujet si important.

Les chefs du gouvernement et de l'opposition à Ottawa, quand ils faisaient passer à l'unanimité, l'an dernier, la résolution engageant le pays à une participation non encore définie, n'avaient dans leur idée aucun plan arrêté sur le mode d'action qu'ils proposeraient.

Nous en étions à une espèce de crainte folle d'un engagement sérieux entre l'Angleterre et l'Allemagne. Les politiciens anglais demandaient instamment que les colonies prissent fait et cause pour la mère-patrie, d'une manière tangible.

Il ne semblait pas que notre pays dût rester étranger à un mouvement tout de reconnaissance et de sentiment. C'est à ce moment que commença cette campagne menée tambour battant et qui dirigera vers nous ces pèlerinages des impérialistes anglais dont nous avons été les témoins plus ou moins étonnés, Lord Milner, Lord Northcliffe, Lord Beresford, Lord Roberts et plusieurs autres sont venus tour à tour chauffer le patriotisme canadien et ajouter à l'excitation factice que les paroles de leurs devanciers successifs avaient créée.

Nos ministres, partis pour l'Angleterre avec mission de discuter la part à prendre par le Canada, sont revenus avec un projet qui diffère sensiblement de celui que l'on avait tout d'abord prôné comme le seul qu'il fût possible de mettre à exécution.

Ces jours derniers, le pays a appris la nature de la contribution, en travail et en argent, que le Canada serait appelé à faire et personne ne paraît satisfait. Pour les uns c'est trop, pour les autres, c'est trop peu.

Le premier, M. Monk a jeté le cri d'alarme et a protesté contre ce qu'il traite de dépense inutile et mal à propos; il a été suivi de loin et avec mille précautions, par "L'événement" et quelques autres journaux conservateurs, mais la crainte de déplaire au chef du parti, l'indécision née du peu de stabilité de l'opinion publique sur ce point a arrêté ce mouvement. Même à la Chambre, on est dans l'expectative. Certains des députés sont opposés à une marine de guerre canadienne et ne veulent approuver qu'une contribution directe. Comme d'habitude, la majorité ne dit rien. Du côté du gouvernement, elle fera, bien aveuglément ce que le ministre décidera. Du côté de l'opposition, les opinions sont plus divisées et les positions plus tranchées.

En pratique, la Province de Québec n'a encore rien dit sur ce sujet et la crainte probable d'être accusés de manquer de loyauté à l'Angleterre arrête les timides et les empêche d'exprimer leur pensée.

Pourquoi, cependant, ne pas la dire ouvertement? Soit appuyer franchement M. Monk qui se sépare brusquement de son chef sur cette question ou signifier clairement dans quelle proportion le pays devrait s'engager dans cette nouvelle aventure.

Nous sommes sûrs cependant d'exprimer l'idée du plus grand nombre, en disant que, s'il doit y avoir participation, elle doit être seulement dans la direction qui sera la plus utile à l'Angleterre et qui nous sera la moins coûteuse et la moins nuisible.

Le gouvernement paraît avoir essayé de se concilier l'opinion publique en décidant que, s'il y a une marine de guerre, elle doit appartenir au Canada, être construite et équipée par nous.

Comme question de sentiment, la chose peut être, dès l'abord, de nature à flatter l'esprit national, mais à y songer un peu, l'inutilité absolue de toute dépense en ce sens doit soulever l'objection de tous ceux qui se donneront la peine d'étudier un peu la question.

Quelle est, en effet, la nature de la proposition actuelle?

C'est de dépenser, pendant une période indéterminée, quatre à cinq millions par an pour la construction d'un certain nombre de croiseurs, contre-torpilleurs et torpilleurs d'un type choisi par l'Angleterre.

L'entretien de cette flotte coûtera, dit-on, de quatre à cinq cent mille dollars par année. Si l'on se rappelle les estimations données lorsque le projet du Transcontinental fut pour la première fois présenté au pays, on se demande quelle sera pratiquement la dépense dans ce cas-ci. Elle ne sera certainement pas moins de dix à quinze millions en tout pour la construction et d'un million par année pour l'entretien. Avec un budget de six à sept millions pour la milice, nous voilà bientôt à la hauteur des nations européennes que le militarisme a envahies et qu'il appauvrit tous les jours. Dix millions par année, pour une population de sept millions d'âmes! La chose vaut la peine qu'on l'étudie.

Quel est donc le meilleur mode à suivre pour les deux parties en cause?

En principe, la position de M. Monk est la plus logique; notre développement rapide demande l'exécution de travaux de toute nature pour lesquels nous n'avons pas l'argent suffisant. Nos lignes de transport ont besoin d'être améliorées, nos ports et rivières demandent une attention constante et notre budget, qui a atteint un chiffre fort considérable, est insuffisant à pourvoir à ce qui est nécessaire.

Mais ne pourrions-nous pas en cette occurrence, faire d'une pierre deux coups et aider l'Angleterre en même temps que nous fournir à nous-mêmes un avantage permanent?

Nous n'avons pas sur le St-Laurent de cale-sèche où des croiseurs du type de ceux que nous voulons construire peuvent être réparés ou reconstruits. Le coût annuel de l'entretien d'une force navale canadienne ne pourrait-il pas être appliqué au paiement de subventions pour aider à l'établissement de grands chantiers maritimes?

Nous avons déjà exécuté des travaux qui, bien que d'un caractère purement colonial, ont largement contribué à l'avantage de la Grande Bretagne et un homme d'état anglais a récemment exprimé l'opinion que la construction du chemin de fer du Pacifique a fait plus pour l'Angleterre que la mise à flot de plusieurs Dreadnoughts.

Des travaux de cette nature, tout en ajoutant à notre capital permanent et en donnant de l'emploi à nos nationaux procureraient à la flotte marchande et militaire de l'Empire une certitude de protection qu'elle n'a pas maintenant et qui pourrait égaler, sinon dépasser, celle que la contribution de quelques croiseurs pourraient lui donner.

D'ailleurs le raisonnement de ceux qui réclament de nous la participation à la défense de l'Empire pour solder notre dette de reconnaissance est-il appuyé sur des bases bien solides? N'avons-nous pas, au cours de notre dépendance de l'Angleterre, depuis 1763, payé de retour dans une certaine mesure l'aide qu'elle nous a prêtée? C'est une question à discuter sérieusement et il est possible que les avocats de la gratitude à outrance ne soient pas en mesure de prouver leur assertion d'une manière triomphante.

Mais nous vivons dans un pays de races différentes; il est nécessaire à la paix et à la tranquillité publique qu'il y ait de part et d'autre un échange de bons procédés allant quelquefois jusqu'au sacrifice de certaines opinions qui en elles-mêmes paraissent justes et légitimes. C'est peut-être le cas présent.

La majorité des citoyens de notre pays sont rattachés par des liens bien étroits à la Grande Bretagne et le désir de prendre part à la défense naît d'un sentiment tellement fort qu'il conviendrait peu à ceux dont les liens sont moins resserrés de mettre cette question de côté, ou ne vouloir la considérer qu'à son point de vue utilitaire.

Si, comme beaucoup le disent, le sentiment d'une forte partie du pays demande avec instance ce concours effectif, nous devrions peut-être, nous de la province de Québec, nous incliner et accorder de bon gré à nos compatriotes anglais ce qu'ils nous demandent, sans cependant abandonner notre droit de juger de la meilleure méthode à suivre.

Il n'est pas besoin de parler longuement de la construction d'une flotte par nous et pour nous. Il est certain que les bâtiments qui la composeront devront être construits hors du pays; pour des bateaux de moindre dimension et de moindre importance, nous avons dans ces dernières années eu constamment recours à l'Angleterre; les unités de protection du service des pêcheries, les brise-glace, etc., sont sortis de chantiers anglais. Voilà pour la construction. Si nous parlons de grosses réparations, nous sommes encore en présence d'une lacune que l'on ne peut pas combler du jour au lendemain, nous n'avons pas de chantiers maritimes pour les exécuter; lorsqu'un navire subit un accident dans le golfe ou dans le fleuve, il est temporairement réparé au Canada, puis on l'expédie soit aux Etats-Unis, soit en Angleterre où l'on est convenablement outillé.

Parlons maintenant des équipages. Il est permis de douter sérieusement qu'ils puissent être recrutés chez nous; nous n'avons pas de marine marchande, à vrai dire, qui contienne les deux ou trois mille hommes qui devront remplir les cadres de notre flotte. Nous aurions, soit à emprunter nos marins à Terre-Neuve ou les prendre en Angleterre.

Quelle serait l'utilité de cette escadre une fois construite?

En regardant la carte de l'Europe, on peut mettre le doigt presqu'à coup sûr sur les points où les deux seules puissances, entre lesquelles on puisse supposer une guerre possible, mesureront leurs forces sur mer. L'engagement qui peut-être décidera de toute la campagne serait commencé et terminé avant que la flotte canadienne ait pu s'y rendre pour donner l'aide requis.

Où serait l'avantage pour nous? Nous ne pouvons entrevoir à l'heure présente qu'un seul ennemi contre lequel nous pourrions avoir à nous mesurer; ce sont nos voisins. Quelle figure ferait notre petite flotte contre les cuirassés américains, non seulement ceux qui sont à flot, mais ceux que la fortune colossale des Etats-Unis peut improviser en quelques mois comme ce pays l'a prouvé lors de la guerre hispano-américaine.

Donc, du côté canadien, il y a apparente inutilité de la dépense de tous les côtés. Ce serait une charge annuelle qui n'aurait de résultat réel que celui de créer dans notre pays une nouvelle aristocratie, celle de la marine, qui viendrait s'ajouter au trop grand nombre dont nous sommes déjà gratifiés. Nous aurions beaucoup de chapeaux à plumes, d'épées reluisantes, d'uniformes chamarrés, un budget énorme et c'est tout.

Si nous voulons véritablement aider l'Angleterre, bâtissons des docks, subventionnons des chantiers maritimes, ou bien, mettons-lui entre les mains une somme équivalente au prix de la construction d'un ou deux bâtiments de guerre du type le plus perfectionné, et que ce soit un cadeau absolu.

Là est l'utilité pour elle, là est la raison pour nous.

IXE.

Montréal, 26 novembre 1909.

INCENDIE A BUCKINGHAM

BUCKINGHAM, Qué., 29. — Un incendie s'est déclaré vendredi soir, à onze heures et demie, à la magnifique maison de M. le maire A M. Lapierre, habitée par M. James O. Cameron. On suppose que le feu a été allumé par les fils électriques. Grâce au travail des pompiers, la maison a pu être sauvée, mais l'eau a causé beaucoup de dommage. Les pertes sont d'environ $1,000.

DECOUVERTE D'UNE MINE

DUMARA, (Man.,) 29.—En creusant pour atteindre une source d'eau vive, Thos. Wells a frappé un lit de roc, richement minéralisé qu'on croit être la continuation de la veine de la mine King's Salomon. On suppose que ce roc renferme de riches gisements d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de nickel.

LA PROHIBITION A STE-AGATHE

UN CITOYEN INFLUENT DE CETTE PETITE VILLE DECRIT LA SITUATION SUR CE POINT.

(Spécial à la PATRIE)

Un citoyen influent de Ste-Agathe des Monts étant passé à nos bureaux, nous lui avons demandé: Où en est rendu la question de la prohibition dans votre petite ville? Voici sa réponse: "Nous ne sommes guère plus avancés que nous n'étions le premier mai dernier. Malgré tout le zèle de notre curé et du conseil de tempérance, le règlement n'est pas encore voté, la question est encore devant les tribunaux et pourrait bien y traîner longtemps."

—Se vend-il encore des liqueurs enivrantes chez vous?

—"Des liqueurs enivrantes? Oui, il s'en vend en quantité; les hôteliers récalcitrants et les propriétaires de débits clandestins ont été poursuivis plusieurs fois; la plupart ont payé l'amende, d'autres plaident encore; le gouvernement a envoyé des inspecteurs saisir les liqueurs gardées contre la loi. Tout cela n'a servi de rien; la plupart des mêmes délinquants continuent leur négoce et plusieurs autres de nos concitoyens ont emboîté le pas derrière eux, si bien que l'on compte, seulement dans le quartier est, château-fort des prohibitionistes, plus de sept endroits où il se vend illicitement des liqueurs spiritueuses; dans certains de ces débits on ne se gêne nullement, on en vend ouvertement à qui en veut. Même, un des anciens chefs prohibitionnistes, est un de ceux qui en vendent le plus.

Plusieurs citoyens importants, qui étaient au début contre les licences, se demandent maintenant si l'on ne serait pas mieux avec deux ou trois bons hôtels, astreints à des règles sévères, qu'avec tous ces débits clandestins.

Mais le problème est difficile à résoudre: M. le curé Corbeil ayant déclaré au commencement de la lutte que jamais, jamais il ne consentirait à ce qu'une licence pour la vente des liqueurs fut accordée, et que le jour où il en serait donné une, serait le jour de son départ de Ste-Agathe, peut difficilement revenir sur sa parole maintenant. De plus, il est l'idole de la plupart de ses paroissiens et ceux-ci ne voudraient rien faire pour lui déplaire. De sorte qu'il est bien probable que la prohibition finira par être votée.

Que cela finisse au plus tôt, d'une manière ou d'une autre, car cette question brûlante a créé un malaise général, des dissentions et même des haines, qui n'ont pas l'air de s'apaiser. Il y a, des deux côtés, des partisans acharnés, qui vouent aux gémonies ceux qui ne pensent pas comme eux."

—Et quelle influence a eu la prohibition sur votre localité?

—" Il est assez difficile de le dire, car en même temps que cette question ont surgi une foule d'entreprises, qui ont fait entrevoir pour notre ville une ère de prospérité jusqu'alors inconnue; il se fait actuellement des constructions pour plus d'un demi-million, ces constructions ayant donné de l'ouvrage durant tout l'été à plus de 600 hommes. D'un autre côté, la récolte des campagnes environnantes a été mauvaise, à cause des ravages causés par les sauterelles, et le commerce du bois s'annonce mal pour cet hiver. De sorte que nous sommes à peu près au même point que nous étions l'an dernier, ni plus ni plus riches ni plus pauvres. Mais nous avons foi dans l'avenir, de nombreux et richissimes citadins parmi lesquels on compte MM. Lowe McGibbon, Thos. Shaughnessey, Alfred Baumgarten, Mortimer, Davis, etc., ont décidé d'en faire la place d'été la plus fashionable du Canada. Qu'ils soient les bienvenus.'

KAMOURASKA ET L'ISLET

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 29.— Dans Kamouraska M. Nérée Morin, cultivateur, de Sainte-Hélène, a posé sa candidature contre M. Louis Dupuis, candidat ministériel.

L'hon. J. E. Caron a été réélu par acclamation dans l'Islet.

DEPARTEMENT DES MINES A MONTREAL

QUEBEC, 29.—M. Emile Marquette, agent d'immigration pour la province de Québec et chef du bureau du gouvernement de la rue St-Antoine, à Montréal, a passé la journée de samedi avec le ministre des mines, l'hon. M. Devlin et les officiers du département, pour organiser un bureau des mines à Montréal.

Ce bureau sera placé au No. 82 rue St-Antoine, et les officiers du bureau pour cette fin, seront ceux qui forment actuellement le personnel, dont M. Marquette est le chef.

CARON SUCCOMBE A SES BLESSURES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 29.— Geo. Caron, cet employé du C.P.R., victime de l'accident de jeudi dernier, à Sainte-Anne de la Pérade, avec deux de ses compagnons, est mort hier soir, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, des suites de ses brûlures, et après avoir enduré un véritable martyr. C'est un jeune homme de vingt ans. On nous informe que les officiers du Pacifique ont fait remiser la locomotive, cause de l'accident, à Angus, pour y procéder à une inspection minutieuse.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 29. — M. Eric Dorion, a été appelé, ce matin, à Lotbinière auprès de son fils Maurice, gravement blessé et dont la vie est en danger.

—M. Edmond Lemoine a été nommé professeur des cours de peinture à l'école des Arts et Métiers.

—Deux jeunes gens, Jos. Portelance et Raoul Matte, ont été condamnés le premier à 2 ans de bagne, e second à 6 mois de prison pour vol d'un cheval.

LES COMPAGNIES DE TELEGRAPHIE

ELLES VEULENT AUGMENTER LEURS TAUX, MAIS ELLES RENCONTRENT DE L'OPPOSITION.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 29. — Il y aura probablement dispute devant la Commission des chemins de fer au sujet de la décision de trois compagnies de télégraphie, faisant affaire au Canada, d'élever leurs taux pour les dépêches. Les compagnies ont soumis leur nouveau tarif à la commission, lequel tarif pourvoit à ce que cinq lettres de l'alphabet comptent pour un mot, quelle que soit la longueur des mots. Ce tarif devait être mis en vigueur le 1er décembre, mais la commission a informé les compagnies qu'elle devront attendre sa décision avant de changer leurs prix, car l'association des manufacturiers du Canada doit plaider contre le nouveau tarif, le 2 décembre.

On dit que la nouvelle échelle de prix signifie une augmentation de 100 pour cent, puisque sous l'ancien tarif en vigueur depuis vingt ans les prix sont basés sur des mots de dix lettres.

PERDRA-T-IL SA POSITION?

DES PLAINTES SONT FAITES CONTRE LE BOURREAU RADCLIFFE QUI SERA PEUT-ETRE REMPLACE PAR THOMPSON.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 29.—J.-R. Radcliffe, de Toronto, le bourreau officiel du Canada, est menacé de perdre sa position, à cause de sa conduite qui depuis quelques semaines est loin de donner satisfaction aux autorités. Radcliffe reçoit un salaire de $800 par année du gouvernement fédéral, plus ses dépenses de voyage. Pour ce traitement il est obligé de se tenir à la disposition du gouvernement et d'officier à toutes les exécutions capitales du Canada, à moins de maladie ou d'autres raisons graves.

Vendredi dernier il aurait dû être à North Bay pour la pendaison de l'italien Sam. Spanelli. Radcliffe n'a pas jugé à propos de se rendre à cet endroit, ni d'en avertir le shérif. Ce dernier a réussi à trouver un autre bourreau, sans quoi il aurait été forcé de faire lui-même l'exécution.

Une plainte sur l'absence de Radcliffe a été faite au département de la justice et des renseignements ont été demandés au bourreau. La conduite de Radcliffe à Montréal, relativement à l'affaire Dillon, a aussi causé beaucoup de mécontentement.

Si Radcliffe perd sa position, il est probable qu'il sera remplacé par le bourreau qui a exécuté Spanelli à North Bay. Ce dernier dit s'appeler Ike Thompson et se dit citoyen d'Owen Sound. C'est un homme gros, lourd, taciturne, âgé d'environ 55 ans. De plus il est sobre, ce qu'on ne peut dire de Radcliffe.

Le ministère de la Justice annoncera sa décision d'ici à quelques jours.

BUCHERON DEPOUILLE

Joseph Hamel, un bûcheron, de retour des chantiers depuis quelques jours, a fait, hier, la rencontre d'amis qui l'ont amené boire dans une maison de la rue Cadieux, où on vend de la boisson sans licence, dit-il, et qui l'ont ensuite dépouillé de son argent. C'est au sortir de cette maison qu'ils l'ont dépouillé. Il était un peu ivre, et les deux bandits en ont profité pour lui enlever son argent et pour s'enfuir ensuite précipitamment. Il n'avait heureusement que $21 sur lui.

Hamel prétend que c'est au numéro 18 de la rue Cadieux qu'il s'est fait voler; mais ce numéro n'existe pas. Quoiqu'il en soit, il a porté plainte au bureau des détectives et on tentera de mettre la main sur les coupables.

DES CARTES POUR LES AVIATEURS

BERLIN, 29—Une réunion de l'Aéro Club impérial a eu lieu aujourd'hui sous la présidence du comte Zeppelin; plusieurs officiers de l'armée et de la marine étaient présents. On étudie le projet de préparer des cartes devant servir aux aviateurs, comme il y en a qui servent aux navigateurs. Ces cartes indiqueront les accidents du sol, les fils électriques et les autres obstacles que les aviteurs peuvent rencontrer.

ON TENTERA L'EXTRADITION

James O'Neil, qui a été arrêté sous l'accusation d'avoir commis le vol avec effraction qui a eu lieu vendredi à Rouse's Point, a comparu, ce matin, devant le juge Leet.

Il a plaidé non coupable et a été renvoyé au juge Choquet, commissaire en extradition, qui a remis la cause à huitaine.

LE " BREWSTER " S'ECHOUE

NEW-YORK, 29. — Le steamer "Brewster," portant une cargaison de la Jamaïque et Cuba pour New-York, est échoué, ce matin, et se trouve dans une position dangereuse sur les récifs du Diamond, six milles en-deça du phare. L'alarme fut donnée à l'aide de la télégraphie sans fil, et une équipe de secours est partie sur un navire.

CHASSE FRUCTUEUSE

Le chef Tremblay, qui était allé faire une partie de chasse avec l'échevin Mercier et quelques autres amis, est de retour, et il rapporte du gibier magnifique.

L'EXPORTATION DU BETAIL

ETAT DETAILLE DES OPERATIONS DE 1909 AVEC UN ETAT COMPARE POUR 1908.

L'exportation des animaux partis du port de Montréal durant le mois de novembre est la suivante pour chaque compagnie.

	Bêtes à cornes	Chevaux
Dominion	1,807	
Allan	863	1
Donaldson	1,247	11
Thomson	1,500	3
C. P. R.	4,166	2
Furness	912	
Elder-Dempster	124	

Ces animaux étaient consignés aux ports de :

	Bêtes à cornes	Chevaux
Glasgow	2,110	12
Liverpool	1,953	
Londres	5,520	3
Manchester	912	
Sud-Africain		125

Total général fourni par les inspecteurs des bestiaux du département de la marine pour la saison 1909.

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Chevaux
1909	94,314	1,616	286
1908	99,830	10,111	116

Animaux des Etats-Unis passant par le port de Montréal.

1909	7,227
1908	10,398

Les animaux exportés pendant la saison 1909 étaient destinés aux ports suivants :

	Bêtes à cornes.	Chevaux.	Moutons
Glasgow	15,173	66	
Liverpool	33,919	4	1345
Londres	38,305	14	60
Manchester	6,851		
Sud-Africain	6	202	211

Transport par chaque compagnie durant 1909 :

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Chevaux
Dominion	13,877	1345	2
Allan	10,850		16
Allan	34,981		68
Manchester	27,749	60	4
Elder-Dempster	6	211	202
Total	94,314	1,616	286

EN FAVEUR DES OUVRIERS

ON DEMANDE AU PRESIDENT TAFT DE PROPOSER DES AMENDEMENTS A LA LOI DU TRAVAIL.

WASHINGTON, 29. — Le président Taft a reçu aujourd'hui une délégation des principaux chefs de la Fédération américaine du Travail, MM. Sam. Gompers, John Mitchell, Jas. O'Connell et Frank Morrison.

Parlant au nom des délégués, M. Gompers a demandé au président d'améliorer la condition légale des travailleurs, en proposant dans son message au congrès, des amendements à la loi des injonctions.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

CETTE QUESTION EST ETUDIEE A LA LEGISLATURE DE LA SASKATCHEWAN.

REGINA, (Sask.) 29. — Samedi, l'hon. M. Calder, a proposé à la législature la deuxième lecture de son projet de loi qui comporte l'obligation des parents d'envoyer leurs enfants à l'école.

L'hon. Calder admet que la fréquentation des écoles à la campagne est assez nombreuse, mais qu'elle est très peu considérable dans des villes comme Regina, Saskatoon et Prince Albert.

UNIVERSITE LAVAL

Cours d'élocution

Ce soir, dans un des salons de la Maison des Etudiants, de l'Université Laval, aura lieu l'ouverture des cours de diction, d'élocution et de déclamation. Ces cours seront donnés par M. Eugène Lassalle.

LES TRAMWAYS A ST-LOUIS

On annonce que le service des tramways avenue du Parc et boulevard St-Laurent à St-Louis sera repris d'une manière régulière, demain ou mercredi. Le service d'Outremont, dit-on, recommencera demain matin.

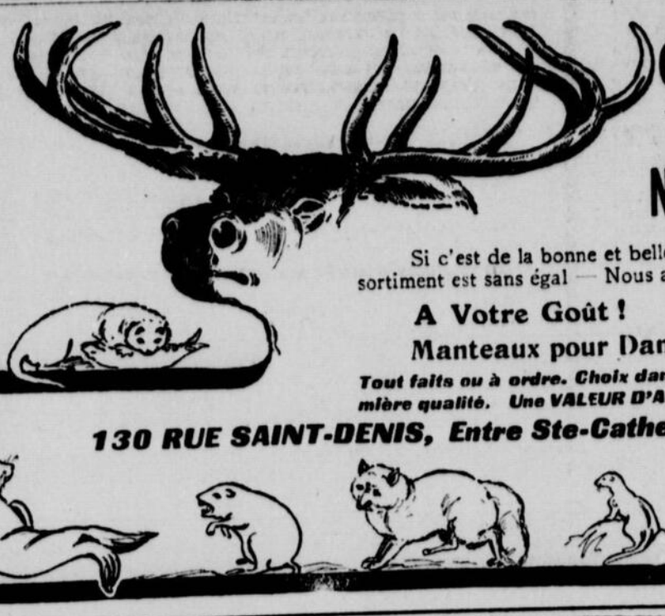
LA CONSTRUCTION

Les importants permis suivants ont été accordés, ce matin:

Le Montreal Rolling Mills Co., une manufacture rue St-Ambroise, $10,000; Chs. Gravel, 11 logements, rue Papineau, $11,000.

ENCORE ARRETE

David Sha



CHAS. DESJARDINS & Cie

Nous Avons Justement l'Article

Si c'est de la bonne et belle fourrure que vous désirez, venez chez nous — Notre assortiment est sans égal — Nous avons de tout pour tous

A Votre Goût ! A Votre Taille ! A Votre Prix !

Manteaux pour Dames, Paletots Fourrés pour Messieurs,

Tout faits ou à ordre. Choix dans des centaines de nouveaux modèles et peaux de première qualité. Une VALEUR D'AU MOINS 40 p. c. SUPERIEURE pour le prix ordinaire !

130 RUE SAINT-DENIS, Entre Ste-Catherine et Dorchester, MONTREAL.

TEMPÉRATURE



Toronto, 29. —Beau et froid, aujourd'hui et demain.

VENT



UN NOUVEAU SURSIS POUR JOHN DILLON

Le ministre de la justice, prend cette décision pour permettre au Dr Phelan d'examiner son état mental

Un nouveau sursis d'un mois vient d'être accordé à John Dillon, par le ministre de la justice afin de permettre au docteur Phelan, d'Ottawa, d'examiner l'état mental du meurtrier du constable Shea.

Le prisonnier, ce matin encore, ne connaissait pas le second répit qui vient de lui être accordé. Il était malade dans sa cellule, manquant de respiration par suite d'une seconde attaque d'asthme, dont il souffre depuis samedi dernier, époque à laquelle il a semblé ne plus montrer d'intérêt dans les efforts tentés par ses avocats et ses amis pour lui sauver la vie.

Cet après-midi, une application solennelle au nom du condamné sera faite au juge Trenholme, sur la notification officielle qui est en route, venant d'Ottawa.

FEU M. WALBANK

Avec M. Walbank, vice-président et gérant de la Montreal, Light, Heat & Power Co., que la mort vient de frapper si inopinément, disparait l'une des figures les plus saillantes du monde des affaires.

L'on reconnaîtra que le défunt a contribué peut-être plus que qui que ce soit au progrès et au développement de l'électricité à Montréal. Grâce à son énergie et à son activité inlassable, il a réussi à fusionner les diverses compagnies de lumière et à en faire l'un des plus grands monopoles du Canada. C'était un opiniâtre, un tenace. Ses moyens d'action ne plaisaient pas toujours à celui-ci ou à celui-là, mais il savait atteindre le but proposé.

M. Walbank s'était créé un cercle nombreux d'amis qui regretteront longtemps sa mort.

La PATRIE offre à sa famille affligée ses plus sincères condoléances.

M. D. A. LAFORTUNE

Au club Belcourt, d'Ottawa.

Une grande assemblée politique aura lieu au club Belcourt d'Ottawa, ce soir, à 8 h. 15 à la salle des Forestiers, 474 1-2 rue Sessex.

M. D. A. Lafortune, le nouveau député de Montcalm, a promis d'être présent.

PARTI D'HUITRES

Parti d'huitre à Boucherville.

M. Alfred Charron invite ses nombreux amis de Montréal, aussi bien que ceux de Boucherville, à assister à un parti d'huitres qu'il donnera ce soir, en son nouvel hôtel à Boucherville.

Le vapeur "Boucherville" sera à la traverse de Longueuil à 6 heures p.m., pour prendre les passagers.

Les amis de M. Charron répondront en grand nombre, nous n'en doutons pas, à son invitation, certains qu'ils sont de passer une agréable soirée.

L'UNION CONSERVATRICE

Il y aura assemblée générale de MM. les membres de l'Union Conservatrice au Club Lafontaine, rue Saint-Hubert, mardi soir, le 30 novembre à 8 heures p.m.

Affaires importantes.

LOUIS J. LORANGER,
Président.

DEUX FAILLITES

Les deux faillites suivantes ont été enregistrées depuis samedi:

John W. O'Connor, restaurateur, à la demande de M. C. Mignault.

J. A. Dansereau, marchand, à la demande de The Century Gas & Electric Co.

MM. Mendoza Langlois et Harry S. Weill ont été nommés gardiens provisoires.

Un demi-million pour la brigade du feu

Le chef Tremblay veut augmenter l'effectif et il demande la nomination de 73 nouveaux pompiers

La Commission des Incendies s'est réunie, ce matin pour commencer l'étude de ses crédits annuels et elle s'est ajournée à demain après-midi, pour compléter son travail.

Le chef Tremblay a soumis un état comportant une dépense de $532,871.50 pour le département des incendies seulement, dont $254,850 pour les salaires des pompiers, y compris celui de 73 pompiers additionnels, ce qui portera l'effectif à 358 hommes, sans compter les officiers. $30,000 seront affectés à l'achat de nouveaux appareils et $9,000 à l'achat de chevaux.

Le surintendant de l'éclairage, M. Parent demande $262,000 pour les besoins de son service en 1910, y compris le coût de l'éclairage des rues aux prix actuels.

25 FAMILLES EXPULSEES

UNE COMPAGNIE AMERICAINE MET SUR LE PAVE LES FAMILLES DE SES EMPLOYES EN GREVE.

LUDLEY, Mass., 29. — Samedi, 25 familles des grévistes des moulins de la Ludley Manufacturers Associates ont été expulsées de leurs logis appartenants à la compagnie. Toutes ces familles sont dans la plus grande misère. Il faisait un temps abominable, samedi, quand ces expulsions eurent lieu. Les meubles furent empilés dans la rue en face des maisons et les familles durent aller demander refuge aux voisins.

Hier soir, une pluie torrentielle a racheve de détériorer les meubles des pauvres victimes.

Ce matin, la compagnie a suspendue ses expulsions : elle les reprendra mercredi alors que 16 autres maisons seront vidées.

LES FREINS A AIR COMPRIME

OTTAWA, 29. — La Commission des chemins de fer sera appelée à décider, à sa prochaine session de l'importante question de l'uniformité du système de freins automatiques à air sur toutes les voitures de compagnies de chars urbains, tramays électriques, sous la juridiction de la commission.

Une telle décision affecterait les compagnies de tramways de Québec, du Terminal et du Montreal Park and Island de Montréal, Hull et Ottawa.

M. L. J. Tarte est de retour depuis ce matin d'un voyage de quelques jours à New-York.

LA BANQUE DE SAINT-JEAN

(Suite de la 1ère page)

On appelle ensuite M. Geo. Gonthier, comptable, de Montréal, expert depuis 1894. Durant les 3 jours accordés par la cour, il a examiné les livres de la banque du 15 juillet au 30 octobre 1873.

Il a fait un rapport des opérations de la banque durant ce temps, et ce rapport a été remis aux avocats de la défense. Le nombre total des actions de la banque était de 5,400, dont 610 souscrites par différents souscripteurt, et la balance par la société permanente de construction.

Certains souscripteurs ont versé des argents, et un grand nombre d'autres ont payé leurs parts par leurs billets personnels. Il appert qu'un montant de $108,000 a été versé, et un montant de $100,000 déposé à la banque Jacques-Cartier. On a dû emprunter $4,200 pour combler le dépôt à la banque Jacques-Cartier, cas la banque de St-Jean n'avait en caisse qu'un montant de $95,800. Ce dépôt a été retiré par divers montants; $50,000, le 18 août 1873, et les autres à des dates subséquentes, durant la même année.

Les dates et les montants portés au compte de la banque de St-Jean à la banque Jacques-Cartier correspondent parfaitement aux inscriptions portées dans les livres de la banque de St-Jean.

Le 31 octobre 1873, il y restait en caisse, à la banque Jacques-Cartier, une somme de $28,000. La différence de $72,000 a servi à l'escompte de billets consentis par des souscripteurs auxquels la société permanente de construction avait transporté ses actions, moins toutefois deux billets de $5,000 et $8,000, consentis par la société à la Banque de St-Jean.

L'actif de la Banque de St-Jean, à la date de sa mise en opération, le 31 octobre 1873, était de $112,980.45. Le total correspond aux livres de la banque.

Cet actif se composait de $81,301.54 en billets escomptés et $57,000 consentis et endossés par les souscripteurs. Quand la banque a obtenu son certificat d'opérations le montant d'argent en espèces était d'environ $31,000.

Si le capital souscrit avait été payé en espèces à 20 par cent, la banque aurait eu en argent $108,000. La banque a donc commencé ses opérations avec $31,000 lorsqu'elle aurait du avoir $108,000, le 31 octobre 1873.

La cour s'ajourne à 1.30 p.m.

INCENDIE RUE STE-CATHERINE EST

Un incendie a causé pour $500 de dommages à l'établissement de D. Chabot, mercier, No 786 est, rue Ste-Catherine, hier après-midi, vers 4.30. La cause de l'incendie est inconnue.

LES HOMMES D'AFFAIRES

L'assemblée annuelle de la Ligue des hommes d'affaires de Montréal aura lieu, demain après-midi, mardi, à 4.15 heures, au Board of Trade, (chambre du conseil).

Il y aura élections des officiers et formation des comités.

LE RECOURS EN GRACE

LES DEFENSEURS DE DILLON DEMANDENT QU'UN NOUVEAU JURY PRONONCE SUR L'ETAT MENTAL DU CONDAMNE. — UN ASPIRANT BOURREAU.

La bataille que les défenseurs de John Dillon ont engagée pour sauver ce malheureux de l'échafaud vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Ce matin, à l'ouverture de la cour criminelle, Mtre R. A. E. Greenshields a donné avis que cet après-midi, il demandera l'assignation d'un nouveau jury, qui sera chargé de déterminer si oui ou non Dillon est dans un état d'esprit suffisamment lucide et responsable pour être livré aux mains du bourreau.

Cette procédure est la première de cette nature dont fassent mention nos annales criminelles et la décision du juge Trenholme sur cette requête est attendue avec le plus grand intérêt.

Il existe cependant un précédent dans la jurisprudence criminelle anglaise. C'est le cas d'un condamné à mort dont la sentence fut plus tard commuée sur le verdict d'un nouveau jury qui avait été assermenté pour déterminer si le détenu était dans un état d'esprit tel que la loi pouvait suivre son cours.

Au cas où cette motion serait accordée dans le cas de Dillon, le juge devra nécessairement accorder un nouveau sursis, afin de permettre d'assigner un jury et les témoins nécessaires pour établir l'état de mentalité actuelle de Dillon.

Toutes ces procédures n'empêchent pas et ne peuvent avoir pour effet d'empêcher le député shérif de se tenir prêt à toute éventualité. Aussi, ce matin, a-t-il prévenu par lettre l'exécuteur des hautes œuvres de se tenir à sa disposition pour vendredi prochain, et de lui répondre par télégramme.

Au cas où Radcliffe négligerait comme il l'a fait à North Bay, d'être à son poste, il sera remplacé avec facilité. En effet, ce matin, une personne de nationalité anglaise, ayant vu dans un journal que le département de la justice songerait à se priver à l'avenir des services de Radcliffe est venue faire application auprès de M. Durand pour cette position. Celui-ci lui a répondu de s'adresser au département de la justice à Ottawa.

Le personnage en question a de plus ajouté qu'il sera, vendredi, à la disposition du député-shérif, au cas où Radcliffe ne viendrait pas.

Quand à Dillon, il semble ne guère se soucier des efforts qui se font de toutes parts pour l'arracher à l'échafaud. Il est calme, comme il l'était les derniers jours qui ont précédé le 19 novembre, date primitivement fixée pour son exécution. Rien n'est changé dans ses habitudes.

LES FRAIS DE L'ENQUETE

LA VILLE REFUSERA DE PAYER SANS UN ORDRE DU COMMISSAIRE ROYAL.

Mtre A. Gagnier, secrétaire de la Commission Royale, est passé, ce matin, à l'hôtel-de-ville, et il a eu une entrevue avec Mtre Ethier, avocat en chef de la ville, à qui il a remis un état des frais réclamés par les avocats qui ont occupé dans l'enquête royale sur l'administration municipale. Mtre Ethier ne reconnait pas l'obligation pour la ville de payer ces frais, et il se présentera demain, cette semaine, devant le commissaire royal pour plaider la cause de la ville.

TROIS-RIVIERES, 29 — La glace est prise à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. Samedi matin, les gens traversaient dessus à pied, et l'on s'attend à pouvoir faire bientôt le trajet en voiture.

Cinq Mille Aubains empêchés de voter

Comment les étrangers négligent de se faire naturaliser parce qu'il faut débourser quelques dollars pour devenir sujets britanniques

LA LOI DE TOUS LES PAYS

C'est demain, le 30 novembre, qu'aura lieu, entre les mains du greffier de la ville, le dépôt des listes électorales, telles que faites par les évaluateurs de la ville.

On estime à 5,000 le nombre d'étrangers, ayant feu et lieu à Montréal, mais dont les noms ne sont pas inscrits sur ces listes, parce qu'ils ont omis de présenter leur certificat de naturalisation en temps opportun, c'est-à-dire avant le 30 novembre.

Avis a été donné à chacun des aubains reconnus au mois de mai dernier, d'avoir à se faire naturaliser, s'ils tenaient à devenir électeurs. Quelques-uns se sont prévalus de ce droit et ont requis de la cour des Magistrats de police, leurs papiers de naturalisation, qu'ils ont remis aux cotiseurs de la ville. La plupart ont omis d'avoir recours à cette importante formalité, et la raison en est que

LES FRAIS

exigés des candidats à la qualité de sujet britannique sont trop élevés. Il en coûte jusqu'à $5.00 pour obtenir un certificat de naturalisation et nombreux sont ceux qui ne peuvent ou ne veulent payer ce montant.

S'il y a 5,000 aubains non naturalisés à Montréal, on peut dire qu'il y en a autant dans les municipalités environnantes et plus du double dans le reste de la province.

UNE ANOMALIE

On a représenté aux autorités judiciaires que ces immigrés que l'on a invités à venir se fixer au pays, sont aujourd'hui des citoyens ; qu'ils paient des taxes et qu'ils sont ainsi, contribuables au sens de la loi. Qu'ils sont en outre prêts à prêter serment d'allégeance, après avoir résidé ici pendant trois ans et qu'il est par conséquent injuste de refuser à ces citoyens le cens électoral, à cause de leur incapacité de payer les honoraires requis.

Mais les autorités judiciaires répondent que ces honoraires sont légitimes.

La question se pose: Est-ce que la ville de Montréal ou le gouvernement de la province ne devraient pas acquitter cet impôt, afin de faciliter aux étrangers le moyen de devenir sujets britanniques et électeurs de ce pays?

En d'autres termes, est-ce que l'Etat n'est pas suffisamment intéressé à ce que les aubains prêtent le serment d'allégeance au Roi Edouard VII, pour se charger lui-même des frais de l'acte de naturalisation.

L'EX-JUGE MATHIEU

L'honorable juge Mathieu émet l'opinion suivante :

"Les Anglais ont toujours considéré comme un privilège, la nationalisation qui est le fait de devenir citoyen Britannique ayant l'exercice de tous ses droits comme tel. Il est possible cependant que dans un pays comme le nôtre, qui favorise et encourage l'émigration, cette disposition de la loi ne devrait pas exister. Mais enfin la loi, telle qu'elle existe, ne peut être taxée d'animalie ou d'injustice."

LE JUGE SICOTTE

Le juge Sicotte, greffier de la Couronne à Montréal, est celui qui émet les certificats de naturalisation. Il considère que l'impôt exigé des Anglais, à titre d'honoraire pour le représentant de Sa Majesté, est légitime et raisonnable. Cela se pratique dans tous les pays du monde. Quant à la proposition de mettre au compte de la province l'obligation de payer l'honoraire, il ne lui appartient pas de se prononcer là-dessus.

Le juge Sicotte dit que le tarif est de $2.50 par tête, mais il lui est arrivé, dans certains cas, de ne pas exiger d'honoraire, lorsque les individus qui se présentaient ne pouvaient s'acquitter de cette dette.

SES PARENTS L'ABANDONNENT

TRISTE SORT DU PETIT FREDERICK BORNE, AGE DE SEPT ANS, QUI A ETE LAISSE SEUL DANS UN LOGIS VIDE ET NON CHAUFFE.

Vendredi dernier, le père de Frederick Borne, un Anglais arrivé au pays depuis quelques mois seulement, a vendu ses meubles et est parti pour une destination inconnue, abandonnant son enfant à la pitié des voisins. Ceux-ci ont recueilli le petit et ont prévenu M. O. K. Skroder, secrétaire de la société pour la protection des femmes et des enfants, qui, après enquête, a constaté les faits suivants:

Les parents du petit abandonné demeuraient au No 116 de la rue Grand-Tronc, avec lui et un autre enfant de six mois. Il y a une dizaine de jours, la mère partit avec le bébé, disant qu'elle s'en allait en Angleterre. Y allait-elle réellement ou était-elle simplement de connivance avec son mari dans l'exécution du plan d'abandon du petit Frederick; c'est ce qu'on ne saura peut-être jamais. Vendredi, le père, partit à son tour, après avoir vendu ses meubles à un Juif dont il a été jusqu'ici impossible de savoir le nom. Le petit Frederick a été le seul témoin de la transaction.

Après avoir été payé, le père de l'enfant partit, en lui disant qu'il allait revenir dans un instant. C'était vendredi matin. Depuis, le père n'est pas revenu et tout indique qu'il est bien parti pour toujours.

En partant, il laissa l'enfant dans la maison, et il est heureux qu'il n'ait pas laissée la porte fermée, car le pauvre petit aurait bien pu mourir là.

Après avoir attendu pendant de longues heures, l'enfant sortit sur le trottoir et se mit à pleurer. C'est là que des voisins charitables le recueillirent. Ils téléphonèrent à M. Skroder, qui leur dit de confier l'enfant au capitaine Coleman, du poste No 9, qui le lui amènerait. Le capitaine a donc amené l'enfant à M. Skroder, qui l'a pris sous ses soins.

Le petit Frederick a beaucoup pleuré, mais il semblait assez calme, ce matin, quoique sa petite figure tirée et ses yeux rougis de larmes fissent pitié à voir.

M. Skroder va confier l'enfant à l'institution "Ladies Benevolent", pendant qu'il fera les recherches nécessaires pour retrouver les parents et, en cas d'insuccès, pour placer l'enfant dans une institution où il pourra recevoir une éducation convenable.

L'enfant est intelligent et semble en bonne santé.

Espérons qu'il se trouvera quelque Ame charitable pour s'intéresser au petit abandonné.

JOHN DILLON SERA EXAMINE

OTTAWA, 29. — Le Dr Phelan, médecin aliéniste de Kingston, a été chargé par le ministère de la justice d'examiner l'état mental de John Dillon, le meurtrier du constable Shea, de Montréal.

ON ELECTION EST OFFICIELLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 29. — La "Gazette Officielle" annonce officiellement l'élection de M. Langlois comme député de Saint-Sauveur.



FREDERICK BORNE, le jeune Anglais abandonné par ses parents.

LES ECOLES FERMEES

EDMONTON, (Alta.,) 29.— Deux cents mineurs des mines de charbon de la compagnie Stanley se sont mis en grève; en conséquence, une grande disette de combustible sévit en ce moment, et, aujourd'hui, les écoles de la ville ont dû fermer leurs portes.

Les usines municipales de l'énergie électrique et plusieurs établissements industriels sont également fermés.

Les mineurs désirent un changement dans les conditions de travail des mines locales, et c'est malgré l'avis des "United Mine Workers."

MORT DU MAIRE DE POINTE-CLAIRE

M. Jean-Baptiste Quesnel, maire de Pointe-Claire, est décédé, samedi soir, à 11 heures et demie, à Valois, à l'âge de 72 ans, après une maladie de plusieurs mois.

M. Quesnel naquit à Lachine en 1837, du mariage de J. B. Quesnel et de Marie-Adélaïde Valois. Tout en restant l'un des cultivateurs les plus estimés de sa région, il s'engagea dans les affaires municipales dont il s'occupa pendant cinquante ans, les dernières douze années en qualité de maire de Pointe-Claire.

Il laisse une veuve et cinq enfants, dont quatre fils et une fille: Le Révérend Père Quesnel, curé de Elemoe, Minnesota; M. J. B. A. Quesnel, gardiens des archives du protonotaire de la Cour Supérieure, à Montréal; Albert Quesnel, employé de douanes; François X. V. Quesnel, entrepreneur, et Madame Ludger Mitras, née (Louisa) Quesnel. Il laisse également un frère, M. L. A. Quesnel, ex-maire de Summerlee, et cinq petits-enfants.

Les funérailles auront lieu, mercredi prochain, 1er décembre. Le cortège quittera la maison mortuaire à 9 heures et demie, et se rendra à l'église paroissiale de Pointe-Claire, où aura lieu le service funèbre.

A PROPOS D'UN CONCOURS

Il circule actuellement dans le public des affiches-réclames au sujet d'un grand concours qui serait au profit des institutions et des hôpitaux catholiques de la Province. On nous prie de l'archevêché d'annoncer que ce concours Boishébert-Gasté n'a nullement été autorisé pour le diocèse de Montréal par Monseigneur l'Archevêque.

Une loterie intéressante

Au profit de l'Hopital Sainte-Justine, pour les enfants

Mise en loterie d'une magnifique automobile McLaughlin Buick. Modèle No. 10, valeur $1200.00.

Le tirage aura lieu dès les premiers jours de décembre.

Les billets, au prix de $1.00, sont en vente aux bureaux de la PATRIE, ou à l'Hôpital Sainte-Justine, 820 avenue de Lorimier.

HEUREUX PERE

M. Jules Crépeau, sous-greffier de la ville, est, depuis, hier, père d'une jolie grosse fille.

Nos félicitations.

Matelas "Ostermoor"

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Pour Personnes Particulières.

Leur prix d'achat est votre unique dépense.

NAISSANCE

RIEL—A Montréal, le 22 nov. 1909, au No 339 rue Panet, l'épouse de M. Albert Riel, 2 fils jumeaux, baptisés Joseph Armand Henri, Gabriel, l'autre, Joseph, Roger, Xavier.

Parrain et marraine, M. Armand Bélanger, pharmacien et Melle Marie-Anne Prévost, M. et Mme Joseph Chalifoux, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BISSON — A Beauharnois, le 29 novembre 1909, à l'âge de 44 ans et 9 mois, Edmond H. Bisson, employé au Parlement de Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 décembre, à l'arrivée du train qui part de Montréal à 8.05 am.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-3

CHARBONNEAU—En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 47 ans et 4 mois, Alphonse Charbonneau, gardien de la Cie du Parc Amherst, autrefois peintre.

Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1971 Christophe Colomb à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Edouard et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations. 234-1

DEPOCAS — En cette ville, le 28 novembre courant, à l'âge de 74 ans et 9 mois, Dame Mélina Lalonde, épouse de feu Louis Depocas, de St-Henri de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er décembre.

Le convoi funèbre partira de sa résidence, No 1853 rue St-Jacques, à 8.20 heures, pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-2

DUPUY — A Longueuil, le 29 courant, à l'âge de 4 mois, Joseph Hector Bernard Dupuy, enfant bien-aimé de M. Hector Dupuy, de la maison Hodgson & Sumner.

Les funérailles auront lieu à Longueuil le 30 courant p.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, Chemin de Chambly, à 3 heures, pour se rendre à l'église de Longueuil et de là au cimetière lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-1

GRENIER— A Montréal, le 29 novembre 1909, à l'âge de 65 ans, Maurice Grenier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er décembre.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 249 rue Ste-Catherine Est à 7 1-2 heures précises, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-2

HAMEL — A St-Hilaire de Rouville, le 27 novembre, à l'âge de 72 ans et 3 mois, Mme Veuve Louis Hamel, née Héloise Labonté.

Les funérailles et la sépulture auront lieu mardi, le 30 courant, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister. 234-1

LAUZON — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 68 ans, Dame Roch Lauzon, née Catherine Lemay dit Delorme.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, No 27 rue Garnier, à 8 heures, mardi matin, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-1

PERRAULT — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 36 ans, 1 mois et 15 jours, Alexandre Perrault, sergent de police.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 714 rue Gilford, coin St-André, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-1

RACETTE — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 37 ans, 11 mois, 10 jours, Philomène Allard, épouse de Frédéric Racette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 1er courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No. 1215 rue Ste-Catherine Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-2

RAYMOND — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 75 ans, Célanire Raymond, veuve de feu Francis Maguire.

Les funérailles auront lieu mardi, le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme Vve Adolphe Raymond, No 377 Mont-Royal Est, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-1

ROBILLARD — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 69 ans, 10 mois, Narcisse Robillard, rentier. Le défunt était le frère de M. Clément Robillard, député de la division St-Jacques.

Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No. 2362 rue Notre-Dame Ouest à 7 3-4 heures pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 234-1

La famille Eugène Dubois remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de l'ex-capitaine Dubois. 234-1

LES DAMES SE QUERELLENT pour avoir les délicieuses olives Santa Maria.

DETACHEZ CE COUPON

Remplissez - le comme indiqué et envoyez-le au gérant du Concours la PATRIE. Les votes ne peuvent être achetés. Ils doivent être détachés de ce journal, ou obtenus avec des abonnements.

NUL APRES LE 9 DECEMBRE 1909.

La Patrie

CONCOURS DE POPULARITE.

Ce Coupon comptera pour Cinq Votes

Pour.....

District No..... Adresse.....

.....

Bon pour cinq votes lorsqu'il est rempli et envoyé à la PATRIE par la malle ou autrement avant l'expiration de la date mentionnée ci-dessus. Rien ne sera changé sur un coupon et il ne sera pas transféré après avoir été reçu par la PATRIE. On devra découper le coupon avec soin en suivant les lignes noires, autrement il ne sera pas compté.